



Bibliotheca Lundensia

PHILATELIC SECTION



LIBRARY

PHILATELICAL

COLLECTED BY



POST OFFICE

JOHN K. TIFFANY.

*Brawford 2237*

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 283 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, rue de Florence, 42.

1889

*Bruxelles. — Imp. Moens (De Neef, successeur), rue aux Laines, 48.*

# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1889

Aarhus, 99°.  
 Açores, 11.  
 Alerte, 96°.  
 Allemagne (Empire), 9, 73, 83°, 97°.  
 Antigua, 65.  
 Antilles néo-néerlandaises, 17.  
 Antioquia, 11, 43, 77°, 88°. 100.  
 Argentine (Rép.), 1°, 17, 25°, 33°, 41°, 49°, 51°, 65°, 73°, 86°, 97.  
 Arzamass, 81.  
 Australie du sud, 17, 65°.  
 — occidentale, 9, 41, 57.  
 Autriche, 9, 33, 54, 74°, 95°, 97, 107.  
 Autrichiens de Beyrouth (A propos des timbres), 54°, 95°.  
 Bade, 31.  
 Barbades, 49.  
 Bavière, 25, 97.  
 Bechuanaland Britannique, 17°, 49, 57, 66°.  
 Belgique, 2, 9°, 17, 26, 34, 49, 66, 74.  
 Bhopal, 26, 34, 97.  
 Bibliothèque des Timbrophiles, 96.  
 Bicozerk, 92°.  
 Bogorodsk, 1, 92.  
 Bogota, 58, 67°.  
 Bougoulma, 30.  
 Bougoulouk, 47°.  
 Brésil, 3°, 20°, 31, 41, 66, 86, 97.  
 Bulgarie, 10, 18°, 31°, 31, 42, 50°, 56, 66, 87.  
 Canada, 2, 30°, 74, 87.  
 Cap de Bonne-Espérance, 27°.  
 Ceylan, 3, 18°, 34, 42°, 66°, 74, 87°, 98°.  
 Chalco, 45.  
 Chamba, 18°, 12, 74, 92°.  
 Charkoff, 71.  
 Chiapas, 45.  
 Chili, 3, 87.  
 Christiansund, 12.  
 Colonies françaises, 10, 27, 34.  
 Congo, 27°, 34°, 12.  
 Copenhague, 66°.  
 Coro à la Vela, 61°.  
 Correspondance, 108.  
 Costa-Rica, 34°, 57, 74°, 87°, 98°.  
 Côte-d'Or, 3, 18, 30°, 75.  
 Cuba, 30, 84°, 98°.  
 Curaçao, 18, 30, 75, 88°.  
 Danemark, 28, 34°, 66°, 75°, 99°.  
 — Aarhus, 99°.  
 — Copenhague, 66°.

Danemark. — Fredericia, 34°.  
 — Horsens, 66°, 75°.  
 — Viborg, 99.  
 Danubienne (Cie), 35°.  
 Dominicaine Rép., 75, 88, 99.  
 Dominique, 57.  
 Drammen, 12°, 21.  
 Egypte, 10°, 18°, 28°, 75, 99.  
 Equateur, 18, 39°.  
 Espagne, 10°, 19, 75°, 100.  
 Espagnoles. Variétés du type 1880/89 des Colonies, 84°, 107.  
 États-Unis d'Amérique, 3, 11, 35, 50°, 67, 76.  
 — — Portsmouth, 51°.  
 — de Colombie, 11, 19, 35°, 43°, 51, 58, 67°, 76°, 88°, 100°.  
 — — Antioquia, 11, 43, 77°, 88°, 100.  
 — — Bogota, 58, 67°.  
 — — Panama, 43°, 67, 77.  
 — — Santander, 35°.  
 — — Tolima, 43, 100°.  
 Exposition philatélique de Munich, 106.  
 Exposition internationale d'Amsterdam, 16, 48.  
 Faridkot, 11, 19, 28, 43, 67°.  
 Fernando-Poo, 58, 84.  
 Fidji, 19, 77.  
 Finlande, 36°, 43, 51°, 77°, 100°, 106°.  
 Formose, 36.  
 France, 11, 36, 67, 77.  
 Fredericia, 34°.  
 Gabon, 19, 28°, 33°, 51, 58°.  
 Gadiatsch, 15°, 52°, 92°.  
 Gambie, 77.  
 Gibraltar, 19, 77°, 89, 100°.  
 Gothenbourg, 23°, 48, 82.  
 Grande Bretagne, 3°, 28, 41, 67°, 89, 101.  
 Grèce, 28, 45, 51, 67°, 89.  
 Grenade, 51, 101.  
 Griazowetz, 3, 30°, 39, 92.  
 Guanacaste, 89.  
 Guadeloupe, 19, 28°, 36, 51°, 67°.  
 Guatémala, 3, 40°, 68, 83°, 101.  
 Guinée, 78.  
 Guyane anglaise, 3°, 11, 39, 68°, 89°, 101.  
 — française, 14°, 44.  
 Guyane française (Essai de classification des timbres de la), 11°.  
 Guyane hollandaise, 4, 28.  
 Gwalior, 37, 78, 101°.

Haiti, 101.  
 Hammerfest, 12°.  
 Hanovre, 101.  
 Hawaii, 90.  
 Holkør, 20°, 90°.  
 Holmerstrand, 5, 12°.  
 Honduras Britannique, 37.  
 Hongrie, 20°, 78°, 90°.  
 Horsens, 66°, 75°.  
 Indes anglaises, 37, 103.  
 — néerlandaises, 4, 20, 78.  
 Indo-Chine, 20, 29°, 37, 59.  
 Islande, 90.  
 Italie, 37, 68°, 79, 90°, 101.  
 Jamaïque, 20°, 37, 44°, 51.  
 Japon, 44°.  
 Jhind, 51; 69, 79.  
 Jougue, 102°.  
 Jubilé de la Carte-postale, 107.  
 Jummo-Kashmir, 4, 37, 90.  
 Kolonne, 15°, 23.  
 Lebedjan, 5, 104°.  
 Levant, 44.  
 Libéria, 44, 102°.  
 Livonie, 51°.  
 Liwny, 47.  
 Louga, 81.  
 Luxembourg, 45.  
 Madagascar, 45, 59, 79°.  
 Malacca, 4.  
 Malmo, 53°, 105°.  
 Malmuche, 25.  
 Martinique, 20.  
 Maurice, 20°.  
 Messieurs les fanssaires, 31, 39, 55.  
 Mexique, 4, 11, 21, 37, 45, 52°, 59, 69, 79°, 90°, 102°.  
 — Chalco, 45.  
 — Chiapas, 45.  
 Modène, 102°.  
 Moldavie, 40, 55.  
 Morschansk, 47°, 52°.  
 Nabha, 29, 38, 79.  
 Natal, 4, 38, 59.  
 Nevis, 4.

Nicaragua, 11.  
 Nord de Bornéo, 59, 90.  
 Norwège, 4, 12, 21, 29, 38, 60, 70.  
 — Christiansund, 12.  
 — Drammen, 12, 21.  
 — Hammerfest, 12.  
 — Holmestrand, 5, 12.  
 — Tonsberg, 38.  
 Nossi-Bé, 60, 70, 79.  
 Nouvelle-Ecosse (Les timbres surchargés de la), 15.  
 Nouvelle-Galles du Sud, 12, 21, 29, 38, 45, 52, 70, 91, 103.  
 — Guinée, 12.  
 — Zélande, 45, 91.  
 Novgorod, 39, 52, 92.  
 Nowamuggur, 5.

Océan pacifique, 38.  
 Opotchka, 104.  
 Orange, 38, 70.  
 Oudeypoor, 12, 38.  
 Oustioujna, 104.  
 Oustysolsk, 31, 53, 92.

Pahang, 103.  
 Panama, 43, 67, 77.  
 Paraguay, 29.  
 Pays-Bas, 5.  
 Perak, 80.  
 Pereiaslaw, 23.  
 Pérou, 21, 60, 70.  
 Perse, 12, 21, 38, 45, 52, 70, 80, 103.  
 Philippines, 5, 13, 22, 30, 35, 52, 54, 60, 70, 80, 103, 107.  
 Philippines, (Variétés de surch. du 1 réal type 1880-1882 des), 54, 107.  
 Portsmouth, 51.  
 Porto-Rico, 52, 107, 108.  
 Porto-Rico (Les timbres-télégraphes municipaux de), 108.  
 Prilouky, 23, 104.  
 Prince-Edouard, 103.  
 Protectorat Britannique, 5, 22, 30, 52, 80, 91.  
 Pattialla, 80.

Queensland, 22, 30, 80, 103.

Rajpepla, 22, 52, 81.  
 Réunion, 6, 39, 40, 45, 62, 91.  
 Réunion (Le timbre 52 c. de la), 6, 62.  
 Rostoff s/Don, 53.  
 Roumanie, 13, 22, 32, 92, 103.

Russie, 5, 13, 22, 30, 39, 40, 46, 52, 61, 71, 81, 92, 103.  
 — Arzamass, 81.  
 — Bielozerk, 92.  
 — Bogorodsk, 5, 92.  
 — Bougoulma, 30.  
 — Bouzoulouk, 47.  
 — Charkoff, 71.  
 — Gadjatsch, 13, 52, 92.  
 — Griazowitz, 5, 30, 39, 92.  
 — Kolomna, 13, 23.  
 — Lebedjan, 5, 104.  
 — Liwny, 47.  
 — Louga, 81.  
 — Malmyche, 23.  
 — Morschansk, 47, 52.  
 — Novgorod, 39, 52, 92.  
 — Opotchka, 104.  
 — Oustioujna, 104.  
 — Oustysolsk, 31, 53, 92.  
 — Perciaslaw, 23.  
 — Prilouky, 23, 104.  
 — Rostoff s/Don, 53.  
 — Schatz, 31.  
 — Spaask Riasanski, 93.  
 — Tichvin, 81.  
 — Tiflis, 47.  
 — Tschembar, 23.  
 — Tscherdina, 47, 53.  
 — Tver, 93.  
 — Welsk, 81.  
 — Werchotour, 81.  
 — Zadonsk, 39.  
 — Zienkow, 61, 71.

Saint-Christophe, 47.  
 Sainte-Lucie, 39, 104.  
 Sainte-Hélène, 47, 104.  
 Saint-Vincent, 81.  
 Salvador, 23, 31, 53, 61, 71, 81, 93.  
 Samos, 23, 32.  
 San-Luis (Les timbres officiels de), 55.  
 Santander, 35.  
 Sarawak, 13, 23, 51, 91, 101.  
 Schatz, 31.  
 Sedangs, 61, 71, 82, 93, 104.  
 Selangor, 82.  
 Serbie, 47, 53.  
 Shanghai, 39, 47, 61, 72, 82, 93.  
 Siam, 93.  
 Sierra-Leone, 6, 7.  
 Spaask-Riasanski, 93.  
 Suède, 23, 39, 48, 53, 72, 82, 91, 103.  
 — Gothenbourg, 23, 48, 82.  
 — Malmo, 53, 103.

Sungu-Ujong, 53.  
 Suisse, 31, 54, 82, 95.  
 Swazieland, 105.

Tabago, 54, 82, 95.  
 Tasmanie, 24, 48, 105.  
 Terre-Neuve, 54, 95, 105.  
 Tichvin, 81.  
 Tiflis, 47.  
 Tolima, 43, 100.  
 Tonsberg, 38.  
 Toscane, 96.  
 Transvaal, 83.  
 Travancore, 6, 24, 105.  
 Trinité, 48.  
 Tschembar, 23.  
 Tscherdina, 47, 53.  
 Tunis, 6, 14, 11, 105.  
 Turk, 39, 61, 83.  
 Turquie, 54.  
 Tver, 93.

Une grande rareté, 106.  
 Uruguay, 85, 105.

Vénézuéla, 6, 54, 61, 83, 93.  
 — Coro à la Vela, 61.  
 Viborg, 99.  
 Victoria, 24, 24, 83.  
 Vierges, 24, 84.

Wadhwan, 14, 39.  
 Welsk, 81.  
 Werchotour, 81.  
 Wurtemberg, 6, 14, 84.

Zadonsk, 39.  
 Zienkow, 61, 71.  
 Zoulouland, 6, 14, 39, 84.

Nota. — Les types sont indiqués par astérisque (\*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANCAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



M. Marco del Pont nous écrit que le timbre 8 centavos, Rivadavia, surchargé : *Oficial* comme le dessin ci-contre et que nous avons fait connaître d'après le *Philatelist*, est une fausse surcharge.

A propos de fausses surcharges, ce correspondant nous écrit qu'il y en a du 2<sup>e</sup> type appliquées probablement sur toutes les valeurs. Elle a même été appliquée sur des timbres oblitérés en date de 1881, alors que la surcharge n'a été employée que depuis 1884!

Il y a eu, dit notre correspondant, des surcharges « *official* » sur certains des derniers timbres lithographiés et cela malgré la suppression des *official* depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1888.

L'administrateur des postes de la province de

San Luis n'ayant pas fait attention à la circulaire postale qui supprimait ces timbres trouva tout naturel de surcharger les 5, 10 et 15 centavos lithographiés du mot *oficial* en grandes lettres, sur une ligne horizontale. L'administrateur général aussitôt qu'il eut connaissance de la chose avertit l'administrateur de San Luis de l'irrégularité de la mesure et les timbres ne furent plus employés.

Il nous semble qu'il y a du roman dans cette histoire, car les bureaux de poste recevant leurs timbres du bureau principal ne peuvent pas se croire autorisés à émettre les timbres qui peuvent leur manquer.



Voici le timbre de la Compagnie Sud-Américaine des billets de banque dont nous avons parlé le mois passé. L'effigie est celle de Velez Saersfield connue par les timbres 30 centavos. Le papier porte au milieu, deux sphères

sur lesquelles : *La union* et au-dessus un monogramme : c'est la marque de la Compagnie Sud-Américaine.

Nous avons vu un essai de ce timbre, imprimé en noir sur chine et collé sur carton.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

1 centavo, bistre-brun.

#### BELGIQUE.

Les cartes-lettres à 10 centimes subissent des changements à vue. Vers le commencement de décembre, elles arrivaient avec le carton entièrement azuré, c'est-à-dire sans le verso blanc :

10 centimes, carmin sur azur.

Voici qui annonce un changement nouveau.

#### ORDRE SPÉCIAL.

Bruxelles, le 20 novembre 1888.

L'Administration a fabriqué des cartes-lettres à 10 centimes au moyen d'une partie de papier rose et blanc qui restait disponible en magasin.

Ces cartes-lettres entrent dans la composition des envois qui seront faits aux bureaux à partir du mois de décembre prochain.

Le Directeur général des Télégraphes,  
DELRAGE.

Le Directeur général des Postes,  
STASSIN.

Donc vers la fin de décembre, les différents bureaux de poste de la capitale, et peut-être de la province, recevaient un approvisionnement nouveau de cartes-lettres à 10 centimes, imprimées *provisoirement* sur carton rose avec intérieur blanc et pour instruction de ne les délivrer au public qu'après épuisement des cartes sur azur. Le motif de cette émission est que le carton rose employé pour les cartes-lettres à 25 centimes encombrerait les magasins....., après ce tirage on reprendra le carton bleu.

Il y a quelque temps on retrouvait de l'encre réséda dans un coin des magasins et, mesure économique que nous approuvons, on l'utilisait pour l'impression des timbres à 1 centime. Mais employer un carton plutôt qu'un autre pour désencombrer les magasins, c'est là une mesure dont l'utilité nous échappe.

On nous suggère que c'est parce que le gouvernement veut nous faire voir *provisoirement*, tout en rose : c'est bien possible.

A propos des timbres à 1 centime, redevvenus réséda, ce cher Arthur raconte que c'est à la suite de vols commis au Chemin de fer.... qu'on a retrouvé, parmi mille choses, le pot au vert réséda !

Notre confrère parle de ce qui se passe en Bel-

gique, à peu près comme ce journaliste parisien qui annonçait avoir vu — en rêve probablement — les fortifications de la Meuse qui s'élevaient comme par enchantement, alors qu'on n'avait pas mis la main à l'œuvre !

Des abus de confiance — surélévation de prix — ont été commis au Chemin de fer à *Bruxelles* et pour ce motif on aurait découvert, dans cette même ville, de l'encre réséda destinée à l'impression des timbres à *Malines* ! Toujours bien informés ces chers amis d'outre-Quévrain !

Par mesure d'économie, supposons-nous, le 2 c. outremer, couleur assez chère, est depuis fin décembre, imprimé en brun-rougeâtre. Il va de soi que le type reste sans changement aucun :

2 centimes, brun-rougeâtre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous avons été favorisé d'un nouveau timbre télégraphe à fr. 25.00. Voici du reste, les pièces officielles qui s'y rapportent :

#### TÉLÉGRAPHES.

CRÉATION ET ÉMISSION D'UN TIMBRE-TÉLÉGRAPHE  
DE VINGT-CINQ FRANCS.

Léopold II, Roi des Belges,  
A tous présents et à venir, Salut.

Vu l'arrêté royal du 22 mai 1871 qui crée le type des timbres télégraphe actuellement en usage ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes :

Nous avons arrêté et arrêtons :

*Article 1<sup>er</sup>.* — Il est créé un nouveau type de timbre-télégraphe d'une valeur de vingt-cinq francs, portant notre effigie.

*Article 2.* — La couleur de ce timbre, ainsi que l'époque de son émission sera déterminée par notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Donné à Laeken le 24 décembre 1888.

Par le Roi : LÉOPOLD.

Le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes,  
J. VANDENPERREBOOM.

*Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

Vu l'arrêté royal du 24 décembre 1888 qui crée un nouveau type de timbre-télégraphe, et notamment l'art. 2 ;

ARRÊTE :

*Article premier.* — Les timbres-télégraphe de la valeur de vingt-cinq francs seront imprimés en vert sur fond rouge.

*Article 2.* — La date de l'émission de ce timbre est fixée au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le directeur général des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 Décembre 1888

J. VANDENPERREBOOM.

#### CANADA.

*The Halifax Philatelist* a vu le timbre, registered, vert, à l'état non dentelé :

5 cents, vert.



On nous communique une lettre officielle où il est dit qu'il n'y a jamais eu ni cartes, ni bandes, ni enveloppes avec le mot *officiel*.

Nous l'avons toujours cru, mais un de nos correspondants ayant fait une enquête, est arrivé à s'informer précisément à celui qui en avait fait l'objet d'une spéculation et qui cumule, les fonctions d'officier de la milice coloniale, tout en étant marchand de timbres.

Naturellement il a prouvé que ses drogues avaient le cachet officiel.

BRÉSIL.



Un 700 réis nous est arrivé par M. Roussin. Le type nous donne le chiffre-valeur au centre d'un double cercle contenant : *Correio Brazil — réis*; à l'extérieur, quelques dessins

de fantaisie.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 12 1/2 :

700 réis, mauve vif.

CEYLAN.

Signalé par l'*Ami des Timbres* un 25 cents télégraphe, 2<sup>e</sup> type, ayant deux traits en haut et en bas bifant la valeur primitive; gros chiffre sur l'effigie :

20 sur 25 c., vert et noir.

A notre tour, mentionnons un 2 1/2 rupees ayant la valeur primitive surchargée : **80 cents** en caractères gras de 2 1/2 mm; rien au centre, en fait de surcharge :

80 cents sur 2 1/2 rupees, gris et noir.

CHILI.

Les cartes que nous venons de recevoir, ont : La carte à 1 cent, le carton vert au lieu de gris; la carte à 2 cents, le carton bleu ardoise et au-dessus de : *Union postale universelle*, les mots : *carte postale* :

1 centavo, carmin sur vert.  
2 — rouge — bleu-ardoise.

CÔTE D'OR

Un confrère annonce au type en cours, piqués :

1 shilling, violet.  
2 — brun.

Signalé par le *Philatelist*, au type des timbres en usage :

2 pence, brun, piqué 14 (C. A. et couronne).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Depuis le commencement de décembre, le 4 cents, vert, a paru imprimé en rouge vif.

4 cents, rouge vif.

Un confrère parisien annonce le 5 cents bleu à l'effigie de Grant sur lequel nos confrères américains sont muets :

5 cents, bleu foncé.

GUATÉMALA.

Nous lisons dans le *Philatelic Record* que les 1 et 5 centavos ont été vus avec le type refait par une autre compagnie, *dit on*.

Le 1 centavo est à peu près la copie exacte du 1 c; le 5 centavos a un tout autre chiffre 5, plus large; la couleur est un peu plus foncée.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons attendu pour parler des timbres « Military telegraphs » employés dans le service télégraphique des forces britanniques en Egypte, d'avoir vu ces timbres et de pouvoir les reproduire. Voici l'émission de septembre 1885.

L'impression et la surcharge a été confiée à MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> de Londres.



La série se composerait de 3 types, savoir :

1<sup>er</sup> type. Effigie de Victoria à gauche, type des timbres *Patent* etc., ayant cette inscription remplacée par *Military telegraphs*; à droite et à gauche la valeur; filagramme globe :

1 penny, lilas, surch. noire.  
3 — — — brune.  
6 — — — verte.

Les mêmes, avec la valeur en monnaie égyptenne sur la valeur première :

one dime sur 1 p., lilas et noir.  
two — — 2 — — bleu.  
five — — 5 — — brun.  
one piaster, — 6 — — vert.  
two — — 8 — — carmin.

2<sup>e</sup> type. L'effigie de Victoria est dans un ovale contenant la valeur; en bas, sur le cartouche horizontal : *Military telegraphs*; filagramme V. R. en capitales anglaises.

1 shilling, vert, surch. noire.  
2 — — — bleue.  
5 — — — mauve.  
10 — — — carmin.



Avec valeur en monnaie égyptienne :

five piastres sur 1 sh., vert et noir.  
ten — — 2 — — bleu.  
twenty — — 5 — — mauve.  
fifty — — 10 — — carmin.



3<sup>e</sup> type. La dimension de ce type est plus grande que celle des précédents; *Military telegraphs* est dans la partie cintrée; la valeur dans l'ovale intérieur; filagramme globe :

1 pound, lilas. surch. noire.

Valeur en monnaie égyptienne.

one hundred piastres s/ 1 peso, lilas et noir.

Antérieurement à cette émission le département télégraphique en Égypte trouvant inconvenient à faire ses comptes pour les petites sommes avait demandé dans la même année 1885 des timbres qui leur furent expédiés aussitôt. Ce sont les mêmes que les précédents, mais le cartouche était resté blanc et la surcharge : *Military telegraphs* avait été appliquée en Égypte. Il y aurait si toutes ces valeurs ont bien existé :

1 <sup>er</sup> type,	1 2	3 4	6 8	p.	lilas,	surch. noire?
2 <sup>me</sup> —	1 1/6	2 2/6	5 10	sh.	verts,	— —
3 <sup>me</sup> —	1 2	3 5	6 20	pounds	lilas	— —

Ces détails sont empruntés au *Philatelic Record*.

#### GUYANE ANGLAISE.



Nous recevons sur une de nos lettres, un timbre mauve, au type des timbres poste en cours, ayant à la place de la valeur, la surcharge: *Revenue* et sur le mot *Postage*, le mot *Inland*; enfin au dessus de *Revenue*, la valeur : 72 cents, le tout en noir.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

72 cents, mauve et noir.

Ce timbre fiscal, employé à un usage postal, nous fait entrevoir des horizons nouveaux, c'est-à-dire une série de timbres aux deux usages.

Les enveloppes qui nous sont parvenues ont le papier blanc jaunâtre et non bleuâtre, la patte de fermeture plus grande et plus cintrée et au lieu de *Mc Corquodale & Co's etc*, la firme nouvelle : *Thos. De La Rue & Co Patent*.

Le seul format qui nous est parvenu a 154×97 mm avec ouverture de l'enveloppe à droite. C'est un véritable camée que le timbre :

4 cents, rouge-vermillon.

#### GUYANE HOLLANDAISE.

*The Philatelic World* annonce comme devant

paraître prochainement les timbres-poste de 15, 20, 30, 40 cent, et 1 gulden.

#### INDES NÉERLANDAISES.

Depuis le commencement de novembre nous avons une nouvelle valeur de timbre-poste, au type à effigie des timbres en cours, savoir :

30 cent, vert, piqué.

M. Moquette qui nous envoie ce timbre, se fait l'écho d'une nouvelle qu'il a recueillie et annonçant l'émission prochaine d'enveloppes à cette valeur et des cartes lettres comme en Hollande. Espérons que les cartes lettres ne seront pas aussi ridicules que celles de ce dernier pays.

#### JUMMOO-KASCHMIR.

M. Moquette nous dit avoir vu la série des timbres télégraphique imprimés en noir, pour usage officiel, savoir :

1	anna, noir
2	— —
4	— —
1	rupee, —

Il y aurait même des feuilles-télégramme « avec grand timbre rouge... »

#### MALAGGA.

Les timbres 1 et 2 dollars dont nous avons parlé d'après un journal américain, ne sont pas des timbres-poste, mais des timbres fiscaux.

#### MEXIQUE.

Le 20 centavos rouge existe avec lignes bleues dit le *American Philatelist*. Est-ce percé, est-ce piqué? Notre confrère n'en dit rien :

20 centavos, rouge.

#### NATAL.

Le même, rectifie l'erreur qu'il a commise et qu'il nous a fait commettre en parlant d'un timbre-poste 4 shillings qui est un fiscal.

#### NEVIS.

On annonce au type en cours, piqué.

6 pence, rouge-pâle.

#### NORWÈGE.

Deux cartes de franchise nous parviennent à l'instant :

1<sup>o</sup> Formule avec cadre grec; légende : *Jernbane-Brevkort* en dessous d'une roue ailée avec couronne; plus bas : *Norsk Hoved-Jernbane* et trois lignes d'adresse ayant *Til — Tjenestey — fru...* *med Tag n° den 18 :*

Sans valeur, vert sur chamois.

2° Semblable à la précédente sauf que *Jernbante-Brevkart* n'a pas de ligne en dessous ni de roue ailée au-dessus ; à droite, un timbre rond ayant pour inscription : *Norges statsbaue* et au centre un écu aux armoiries de Norvège surmonté d'une couronne :

Sans valeur, rouge sur chamois.

*Holmestrand*. Signalé par le *Philatelic Record* une carte 3 öre et avec réponse même valeur.

Le dessin montre un cadre d'ornements typographiques avec un timbre du type des adhésifs dans l'angle droit supérieur. L'inscription est *Brev-Kort*, suivie des instructions, en-dessous de quoi : *Til* et trois lignes pointillées pour l'adresse. La carte avec réponse est du même type sauf qu'immédiatement sous : *Brev-Kort* est *med betall svar* sur la première partie et *svur* sur la réponse. Imprimé sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces :

3 öre, bleu foncé sur blanc.  
3 + ; — — — — —

#### NOWANUGGUR.

M. Evans a reçu le 2 docras imprimé en noir sur bleu pâle au lieu de vert :

2 docras, noir sur bleu pâle.

#### PAYS-BAS.

Depuis le 15 décembre nous avons au type des timbres-poste en cours, trois valeurs nouvelles ayant l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 12 :

7 1/2 cent. brun-rouge.  
22 1/2 — vert-bleu.  
1 florin, lilas.

Voici l'acte de naissance de ces timbres :

(*Staatsblad* n° 151.) Arrêté du 20 novembre 1888 portant émission de timbres-poste de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents.

Nous, Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc.

Sur la proposition de Notre Ministre des Ponts et Chaussées, Commerce et Industrie, du 15 novembre 1888, L<sup>r</sup> C, Division Postes,

Vu l'art. 8 de la loi du 22 juillet 1870 (*Staatsblad* n° 138) ;

Ayons approuvé et voulons :

*Article premier.* Il sera émis pour l'affranchissement des lettres et autres pièces de timbres-poste de la valeur de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents. Ces timbres seront mis à la disposition du public le 15 décembre prochain.

*Art. 2.* Les dispositions de l'arrêté royal du 12 novembre 1851 (*Staatsblad* n° 155) seront applicables aux timbres énoncés dans l'art. 1<sup>er</sup>.

Notre susdit Ministre est chargé de l'exécution de cet arrêté, dont copie sera envoyée à la Chambre des Comptes, et lequel sera publié dans le *Staatsblad* et le *Staatscourant*.

Au Loo, le 20 novembre 1888.

GUILLAUME.

Le Ministre des Ponts et Chaussées, du Commerce et de l'Industrie, HAVELAVER.

Publié 27 novembre 1888.

Le Ministre de la Justice,  
RUY VAN BEERENBROEK.

#### PHILIPPINES.

Voici qui promet encore de beaux jours pour les surcharges : c'est une ordonnance en date du 4 octobre dernier :

L'excellentissime Gouverneur général a décidé que seront rendus valables 30,000 timbres-poste de 2 4/8 centimos, en employant à cet effet :

110,000 de l'Union postale générale de 10 centimos,	
219,500 de timbres-poste	de 1/8 —
20,500 de passeports	de 20 —

Ce changement sera effectué par le système de l'administration frappant chaque timbre des mots : « *Habilitado para comunicaciones 2 4/8 centimos* », à l'effet de quoi l'intendance du Domaine donnera les instructions nécessaires.

#### PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Le 1/2 penny, vermillon, a une surcharge plus grande : au lieu d'avoir 16 sur 1 1/4 <sup>m/m</sup>, elle a aujourd'hui 18 sur 1 1/2 :

1/2 penny, vermillon, surch. noire.

#### RUSSIE.

M. John Siewert a communiqué à un de nos confrères, l'enveloppe 7 kopecks sur crème, format 114×80 <sup>m/m</sup>. Il en a été trouvé 12 exemplaires dans un petit bureau intérieur et l'on suppose que ce format n'est pas officiel.

Il y a donc des formats non officiels? Ils n'ont pas été signalés jusqu'ici.

*Bogorodsk* (Moscou). Nous avons une bande au type de 1871 qui n'a pas encore été signalée. L'exemplaire qu'on nous a fait voir, semble avoir servi et porte en écriture russe « le marchand Kriwosotoff ne s'est pas trouvé. »

Cette bande mesure 222×28 <sup>m/m</sup>

1 kop rouge sur blanc.

*Griazowetz* (Wologda). Les timbres de 1887 ont actuellement le papier blanc-bâtonné :

1 kop., outremere.

1 — — tête bêche.



*Lebedjan* (Tamboff). Un nouveau timbre rappelant ceux de l'Australie occidentale a paru il y a quelque temps. Au centre d'un rectangle, un cygne en relief ; autour, les inscriptions : *Potschtowaja Marka*, (timbre poste) ; à gauche, à droite et en bas : *Lebedjanskago Onyzednaya ziemstwa* (de l'assemblée rurale de Lebedjan) ; dans les angles, la valeur en chiffres et en bas en toutes lettres :

5 kopecks, rouge sur jaune orange.

## SIERRA LEONE

Nouvelle émission d'un timbre 1 shilling, brun-rouge, renseigné par le *Philatelist*.

1 shilling, brun-rouge, piqué 14 (CA et couronne).

## TRAVANCORE.

« Le 16 octobre dernier, nous apprend le *Philatelic Record*, ont été émis des timbres-poste et une carte postale. Le dessin est le même pour tous les timbres et consiste en une conque droite sur un groupe de lignes horizontales; sur une bande ovale, dans la partie supérieure: *Travancore Anchel*; dans l'inférieure, la valeur en toutes lettres exprimée en chukrams. En dehors, une bande semblable, contenant l'équivalent en hindou. Le rectangle est complété par les ornements des angles. L'impression est sur papier blanc vergé, piqué 12. »

Il y a aussi une carte postale dont la fabrication semble être indigène. Le dessin du timbre qui est dans le centre de la partie supérieure, consiste en un enroulement dirigé vers le haut avec l'inscription: *Trav.-ancore-anchel-card*, les mots étant séparés comme il est montré par un autre enroulement passant au dessus de celui-ci. Dans l'espace central, entre les courbures, il y a une conque dans un ovale et les espaces libres sont remplis par des ornements. En haut est: *Cash Eight* et dessous ce que nous prenons pour l'équivalent en hindou. A gauche du timbre: *Travancore — Anchel card — The address only to be written — on this side* en quatre lignes, et à droite l'équivalent en hindou.

L'impression est rouge-orange sur papier indigène, blanc-jaunâtre:

Timbres-poste	1 chukram	==	1/2 anna,	bleu.
—	2	—	1	rouge vermillon.
—	4	—	2	vert.
Carte-postale	8 cash	—	1/1	orange-rouge.

Un gentleman a proposé l'an dernier à Arthur, de lui donner le *monopole* de toutes les émissions des timbres indiens à venir, grâce à ses relations avec tous les petits princes. Ce farceur, car ce ne peut être qu'un farceur, s'est fait prendre, paraît-il au sérieux, car voilà que notre confrère voit déjà un commencement d'exécution à une proposition qui aurait été acceptée ailleurs. Toujours crédules ces petits parisiens!

## VENEZUELA.

Le *Philatelist* révèle l'existence de timbres porteurs de la surcharge lilas ou noire: *Enera de Hora* sur trois lignes. Il doit y avoir là, suivant nous, la main d'un carottier quelconque. Cette surcharge existerait sur:

Timbres	5 centavos,	bleu	surch. violette.
—	10	— brun.	— —
—	25	— brun-jaune.	— —
—	50	— vert.	— —
—	1 bolivar,	violet.	— —
Escuelas	5 centavos,	vert.	— noir.
—	10	— brun foncé.	— —
—	25	— orange.	— —

## TUNIS.



Carte postale 10 + 10 cent., noir sur bleu pâle.  
Carte-lettre 25 — — rose.

Le nouveau type nous arrive aussi avec un pointillage en forme de T. et qui sert comme *timbre-taxe*.

## WURTEMBERG.

Nous apprenons que l'emploi des timbres de chemins de fer pour pesage a cessé depuis le 1<sup>er</sup> Avril dernier.

## ZULULAND.

Le 1/2 penny, vermillon, de la Grande-Bretagne sert actuellement en remplacement du 1/2 penny, vert, avec la même surcharge: *Zululand*

1/2 penny, vermillon, surch. noire.

## Le timbre 52 c. de la Réunion.

M. Chopy, l'inspecteur général des postes à la Réunion, en congé en France, nous fit offrir, par intermédiaire, il y a quelques mois, des 52 c., imprimés ainsi par erreur? au lieu de 25. Il n'y en avait, nous disait-on, que 400 exemplaires d'imprimés, devenus la propriété de M. Chopy, sauf les « quelques » exemplaires vendus au guichet de la poste.

L'importance de la somme demandait réflexion et surtout certains apaisements au sujet de l'authenticité de ces timbres.

Nous coulâmes les lignes suivantes, sur le papier, qui furent adressées à M. Chopy: « Avant de me décider à tout achat, je désirerais savoir si les erreurs 52 c. ont été imprimées l'une à côté de l'autre, en feuille, ou bien si elles se trouvaient, par hasard, sur la feuille, parmi les 25 centimes. »

La réponse (25 juillet), fut:

« Les 52 c. pour 25 c. étaient bien en feuilles, mais comme il y en avait beaucoup au milieu de la feuille qui étaient déchirées,

force m'a été de découper les bons et de les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886. Il ne m'en reste etc... Mais dites lui bien qu'il n'y a eu que QUATRE FEUILLES DE 100 de ces erreurs et que je suis le seul qui les ai achetées à la poste, moins celles déchirées qui ont été brûlées et QUELQUES UNES qui ont été vendues au guichet. »

Cette réponse de M. Chopy ne laisse place à aucune équivoque : Elle constate que les erreurs 52 c. étaient bien en feuille, c'est-à-dire qu'elles étaient réunies les unes à côté des autres, et non réparties parmi des 25 c. ; qu'il y en avait un certain nombre de déchirées, ce dernier mot annonce bien des erreurs et non des timbres ; bien mieux, cette lettre revient plus loin sur le premier paragraphe, et constate une seconde fois le nombre en répétant « qu'il n'y avait eu que quatre feuilles de 100 de ces erreurs. »

Suffisamment édifié, nous déclinâmes tout achat et nous fîmes paraître un article à ce propos qui a paru dans notre n° 309.

Avant de poursuivre, disons que nous n'avons aucune animosité contre M. Chopy que nous ne connaissons pas, et que nous n'avons aucune espèce d'intérêt ni direct ni indirect, à discréditer ses timbres dont nous n'avons pas acquis un seul exemplaire : nous recherchons simplement la vérité dans l'intérêt des collectionneurs, comme notre devoir d'éditeur d'un journal de timbres nous y oblige.

Voici maintenant les nouvelles explications de M. Chopy qui nous parviennent par une tierce personne à qui elles sont adressées :

« S'il (Moens) avait attendu, il aurait su que ces erreurs se sont produites non sur 4 ou 5 feuilles entières, (il n'a jamais été question de 5 feuilles) de 100 timbres chacune, mais bien sur deux ou trois figurines sur chaque feuille. J'ai pu par un *lapsus lingue* ou *plume*, dire ou vous écrire qu'il y avait eu 4 ou 5 feuilles (toujours 5 feuilles !) de ces erreurs typographiques, mais le bon sens indiquait bien que c'est une quantité égale au nombre de figurines contenu dans 4 ou 5 feuilles. »

Ouvrons une parenthèse. Nous demandons à M. Chopy si les erreurs se trouvent côte à côte sur la feuille, ou si elles sont parmi les 25 c. On nous répond à deux reprises que les 52 c. sont bien en feuille, et qu'il y en a, de ces erreurs, déchirées au milieu de la feuille, et après cela, quand nous avons mis le doigt sur la plaie, et quand M. Chopy sent enfin où le bât le blesse, il vient nous dire que c'est un *lapsus plume* et que le bon sens indique que c'est le contraire qu'il a voulu dire !! Mais laissons-le parler.

« En effet si, ce qui est inadmissible, l'imprimeur avait répété 100 fois cette erreur sur la planche, le prote l'aurait bien vite remarqué et l'administration coloniale même n'eut pas autorisé la vente de timbres surchargés à 52 c. au lieu de 25 c. S'il a été vendu un certain nombre de ces erreurs au guichet, c'est qu'elles

se sont trouvées sur deux ou trois figurines dans la feuille, et comme à ce moment, il nous manquait des timbres poste, puisque la commande expédiée au ministre depuis plus d'un an n'avait pas reçu son effet, et que d'un autre côté il fallait satisfaire aux nécessités du moment (le départ du courrier d'Europe était très proche) on a reçu, à la hâte le travail de l'imprimerie et au fur et à mesure du tirage des feuilles, on les débitait au guichet de St-Denis, et on en dirigeait sur les autres bureaux des divers quartiers de l'île. C'est lorsque le receveur comptable s'aperçut que parmi les feuilles, il se trouvait quelques figurines à 52 pour 25, que le service prescrivit à l'imprimeur de corriger ses planches. Mais déjà, à St-Denis, on avait vendu au public, comme dans les autres quartiers, ces 52 pour 25 centimes, et tout ce qui était resté a été détruit. Il est donc impossible de déterminer le nombre d'erreurs 52 c. qui ont existé. D'après ce que j'avais acheté à St-Denis et dans les autres bureaux, ce qui a été vendu au guichet et la quantité détruite, je l'ai estimé approximativement à 500 figurines environ, représentant, conséquemment, cinq feuilles de cent. Voilà la vérité vraie.

« M. Moens qui est peu au courant paraît-il (malgré sa compétence en matière de timbrologie,) de nos tarifs postaux, trouve singulier un affranchissement de 40 centimes sur une lettre circulant à l'intérieur de la colonie. Ainsi, il indique une enveloppe sur laquelle auraient été appliqués un timbre erreur de 52 c., 1 de 5 c. et 1 de 10 c., total donc 40 centimes, puisque le 52 c. avait été vendu au guichet pour 25 centimes. Eh bien, l'affranchissement à l'intérieur de la colonie était en 1886 encore de 20 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, et si les enveloppes que vous avez eu l'obligeance de placer, portaient des timbres pour une valeur de 40 centimes, c'est qu'elles avaient renfermé des papiers d'un poids dépassant 15 grammes ; autrement les expéditeurs n'auraient pas été assez niais pour y apposer 40 centimes pour 20 c.

Je me permets de vous donner ces explications pour que votre religion soit faite sur ce fameux timbre erreur qui a tant tourmenté le cerveau de M. Moens. Mais il reste la preuve officielle à vous fournir. La voici :

ILE DE LA RÉUNION  
SERVICE DES POSTES.

Je soussigné, receveur comptable des postes, déclare que lors de la transformation des timbres poste en 1883, quelques figurines sur les feuilles à transformer, ont reçu, par erreur typographique la surcharge : 52 c./R au lieu de 25 c./R. Dès que le service s'est aperçu de cette transposition de chiffres, il a été prescrit à l'imprimeur de corriger les planches, et les autres feuilles ont été tirées sans erreurs.

Avant qu'on eut remarqué ces défectoriosités, qui ne s'étaient produites, du reste, que sur quelques feuilles, il s'en était vendu un certain nombre au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré.

St-Denis, le 7 novembre 1888.

A. LASERVE.

VU.

L'inspecteur, chef du service des postes.

PREMARY.

M. Chopy trouve, comme nous, qu'il est inadmissible qu'on puisse commettre 100 fois la même erreur, et pour expliquer son chiffre de 400, qui est 500 aujourd'hui, il nous arrive avec cette raison joliment tirée par les cheveux, que 500 erreurs représentent le nombre de cinq feuilles, oubliant que, s'il n'y avait que 2 ou 3 erreurs à la feuille, comme l'indique sa seconde version, il ne pouvait « y en avoir beaucoup de déchirées au milieu de

la feuille, » en supposant même la réunion des 2 ou 3 exemplaires à cet endroit de la feuille. Mais passons.

L'arrêté du 10 décembre 1885 porte que 50,000 timbres seront convertis en 25 centimes. Au dire de M. Chopy, les feuilles ayant 100 timbres, il y avait donc 500 feuilles à convertir.

On nous dit que le receveur comptable s'étant aperçu des erreurs après un tirage de « quelques » feuilles, a fait rectifier les erreurs aussitôt et que, par conséquent, la suite du tirage n'a pas d'erreurs. Soit! mais que peuvent bien représenter « quelques » feuilles? le mot « quelques » veut dire « peu, » mettons 20 feuilles. Si ce n'est pas assez, doublons, triplons, quadruplons, quintuplons. Ce « peu » devient ainsi « beaucoup » car, en quintuplant le nombre 20, nous voilà au chiffre de 100, lequel multiplié par les 2 ou 3 erreurs accusées par M. Chopy, nous donne donc le chiffre de 200 ou 300 erreurs *ad libitum*. Nous reviendrons plus loin sur ce chiffre de 200 ou 300. Voyons d'abord la dose de crédulité qu'il faut pour croire à l'authenticité de ces timbres :

D'abord la bévue du compositeur qui aurait répété son erreur 100 fois, chiffre réduit aujourd'hui à 2 ou 3, ce qui est encore énorme ;

La distraction de l'ouvrier qui, imprimant les épreuves, n'aurait pas vu des chiffres 52 gros comme le poing ;

La négligence impardonnable du prote qui aurait corrigé les épreuves les yeux fermés ;

La cécité des employés chargés de la vente, délivrant pour 25 c., des timbres marqués 52, sans s'en inquiéter davantage, cécité si complète, que c'est le receveur comptable qui doit s'en apercevoir... *dit-on*; (Cette erreur ne saurait être comparée à celle du 15 c., dans la planche du 10 c. de France, où les chiffres sont à peine visibles);

Que le public, pas toujours malin, aurait deviné que 52 voulait dire 25 ;

Que les timbres 52, ci devant 25, destinés à l'extérieur, aient été précisément employés par le public pour des lettres doubles (40 c.) pour l'intérieur, combinant cette valeur avec d'autres timbres;

Que le hasard mette justement dans les mains de M. Chopy ces « quelques » 52 c. employés par le public et portant la date 1886, toujours comme les timbres déchirés 52 c. qu'il a marqués, avoue-t-il, de cette date, ce qui n'est pas des plus régulier ;

Enfin pour admettre l'authenticité de ces timbres, il faudrait oublier le passage relatif à la destruction des erreurs dont parle la pièce officielle du 7

novembre 1888, conçue dans les termes suivants :

« Il s'en était vendu un *certain nombre* au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré »

Mais peut-être est-ce là encore un *lapsus pluma*, car il serait difficile de s'expliquer qu'un tirage, que nous évaluons au maximum à 300, d'après les données qui nous ont été fournies, et que M. Chopy estime aujourd'hui à 500, après avoir AFFIRMÉ qu'il n'y en avait QUE 400, puisse permettre d'en vendre « un certain nombre » *détruire* les déchirés suivant la première version, *le reste* suivant la seconde, et malgré tout cela, en laisser encore environ 400 exemplaires à ce trop fortuné Chopy, qui n'a pas eu l'idée, et pour cause, de présenter ses 52 c. accouplés à des 25 c.

Encore quelques mots et nous finissons :

Un de nos correspondants de Paris a bien voulu chercher parmi tous les numéros du *Journal officiel* de 1886, la preuve de l'incinération dont il est question plus haut : *il n'y en a pas la moindre trace*. Nous avons toujours cru qu'en pareille circonstance, les autorités dressaient un procès verbal, relatant ce qui avait été incinéré pour leur décharge et la régularité des écritures. Il faut croire que nous nous sommes trompé ou que cela ne se pratique pas ainsi entre amis à la Réunion...

Nous avons mis toutes les pièces du procès sous les yeux de nos lecteurs. A eux de juger si les raisons de M. Chopy ont pu les satisfaire. Quant à nous elles ont eu l'effet contraire qu'on en attendait, et malgré la menace qu'on nous fait, nous maintenons plus que jamais, les conclusions de notre premier article.

VIENT DE PARAÎTRE

3<sup>e</sup> SUPPLÉMENT (1883-1888).

ou

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

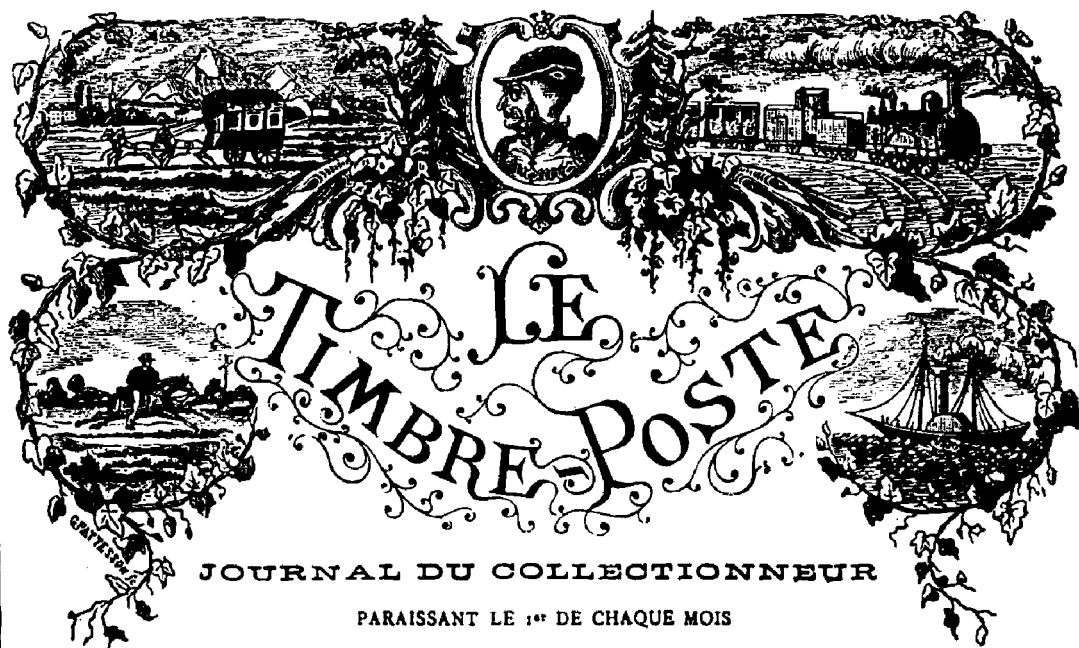
*enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc.*

par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 8 francs (franco).

La sixième livraison, composée des pages 181 à 220, a été expédiée à tous nos souscripteurs. Un nouvel envoi sera fait très incessamment.

**Le prix de l'ouvrage sera porté à 10 francs aussitôt terminé.**



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTÉ OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE

### ALLEMAGNE.

De l'office Tour et Taxis établi au Wurtemberg<sup>1</sup> en 1847, le *Philatelist* signale une enveloppe du format 146 × 117 m/m :

Sans valeur, (1 1/2 kr.) rouge.

### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le même a vu les deux timbres-poste devenus fiscaux par la surcharge verte I. R, et redevenus postaux par leur emploi sur lettres :

- 1 penny, bistre-jaune et vert.  
 2 — jaune-orange —

### AUTRICHE.

L'enveloppe pneumatique provisoire n'est plus. Elle est remplacée depuis les premiers jours de janvier par une autre ayant le timbre connu, à l'angle droit supérieur et pour inscription : *Brief —no—zur pneumatischen Expressbeförderung* ; puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Au*.

Impression noire de la formule et couleur pour le timbre sur papier rose uni :

Format : 144 × 88 m/m.

1; kreuzer, gris et noir sur rose.

### BELGIQUE.

Le timbre 2 centimes brun que nous avons signalé le mois dernier a été annoncé par l'avis suivant paru au *Moniteur* du 8 janvier :

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

### ADMINISTRATION DES POSTES.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, Vu l'arrêté royal du 7 juin 1884, qui autorise le Ministre des travaux publics à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et des formules postales d'affranchissement,

Arrête :

Article unique. Le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur brune, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun.

Bruxelles, le 31 décembre 1888.

J. VANDENPEERBOOM.



MM Hendrickx et A. Doms ont de nouveau la corde. Le premier a livré le dessin du nouveau timbre-télégraphe 25 francs et M. Doms l'a exécuté. Malgré la dimension du timbre, le dessinateur n'a pas trouvé place pour le mot *Belgique*, mais il a trouvé un petit coin pour ses initiales et celles de son collaborateur.

En disant que le timbre est affreux nous ne croyons pas trop médire.

La couleur réséda retrouvée si inopinément, a servi à l'impression du timbre dont le fond est ligné rouge. Papier blanc uni, piquère 15 :

25 francs, réséda et rouge.

#### BULGARIE.

Un timbre provisoire a été émis le 30 décembre dernier par un des bureaux de la province. C'est le 5 stotinki qui a été choisi comme victime. On lui a appliqué aux quatre angles un chiffre surchargeant plus ou moins l'ancien, mais dans sa position naturelle, au lieu d'être oblique. Au milieu, sur le lion, qui disparaît ainsi, les mots *TPN-CTOT* sur deux lignes, en lettres capitales noires :

3 sur 5 stot., vert et noir.

Le *Timbre* donnait ces jours-ci le nouveau type qui devait régner bientôt en Bulgarie et gravé à Paris. On nous informe cependant que le type actuel reste en faveur, et qu'il s'imprime en ce moment dans les valeurs et couleurs suivantes, pour être livré à la circulation le 13 mars prochain :

- 1 stotinki, gris, centre rose, ovale et chiffres bleus.
- 2 — vert — jaune — — jaunes.
- 5 — — lion, — — rouges.
- 10 — rouge sur fond jaune.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Une lettre du Tonkin nous apprend qu'on y a introduit des enveloppes timbrées à 5 et 15 centimes en plusieurs formats et des bandes à 1, 2 et 3 centimes. Cette nouvelle également arrivée de la Réunion fait croire que l'usage a été étendu à une grande partie des Colonies françaises.

#### ÉGYPTE.



On nous signale l'émission d'une enveloppe 2 piastres, orange, en deux formats, au type ci-contre, avec filagramme qui aurait vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier dernier. A cette date auraient également paru : le timbre-poste 10 piastres,

*Postes Égyptiennes*

violet, des bandes à 1 et 2 millièmes et un nouveau format de l'enveloppe 1 piastre :

<i>Enveloppe</i>	1 piastre, outremer	120 X 95 m/m.
—	2 — orange	145 X 112 —
—	2 — —	176 X 117 —
<i>Timbre</i>	10 — violet	
<i>Bande</i>	1 millés. brun	125 X 300 —
—	2 — vert	—

#### ESPAGNE.

On annonce que des pièces de 5 pesetas ont paru, représentant... le nouveau chef de l'Etat, et, conséquence assez naturelle, on s'attend à ce que la mesure soit étendue aux timbres-poste. Il nous semble qu'on s'est trop hâté à faire voir le fils d'Alphonse XII, qui, tout récemment encore, travaillait activement le... biberon. Espérons que les insignes royaux, couronne et sceptre, seront remplacés très avantageusement par le bourelet et le hochet ; c'est alors qu'on aura une juste idée de ce qu'est le puissant souverain de toutes les Espagnes.

Nous avons découvert dans une collection de timbres oblitérés, un exemplaire du 10 mil<sup>l</sup> de esc<sup>o</sup>, de 1867, porteur du chiffre 5, noir (voir ci-contre), qui nous paraît une surcharge, le timbre étant en outre oblitéré de la griffe ordinaire.



Peut-être que ces lignes décideront nos amis d'Espagne à faire des recherches sur ce timbre énigmatique :

5 sur 10 mil<sup>l</sup> de esc<sup>o</sup>, brun et noir.

#### ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

En même temps que le 4 cents, carmin, a paru le timbre 10 cents, bleu, « special postal delivery, » qui a aujourd'hui son inscription modifiée, comme



suit, sur cinq lignes : *Secures — immediate — delivery — at any — post office :*  
10 cents, bleu.

Les renseignements qui nous arrivent de ce pays, confirment ce que nous avons dit du timbre télégraphe : « Merchants Line Telegraph, » qui n'aurait servi que comme fermeture d'enveloppe. Et on en demandait un nombre indéterminé de centaines de dollars pour cette étiquette !

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Antioquia.* Nous avons vu des réimpressions de la série 1869. Voici les points principaux pour les reconnaître :

2 *1/2 centavos.* Le *1/2* qui a toujours eu le 2 un peu empâté, surtout dans les derniers tirages, a dû être retouché, car les réimpressions se présentent avec ce chiffre plus ouvert, mieux formé ; enfin, les chiffres *1/2* (partie inférieure du timbre), ont le trait de séparation plus large.

Le papier est assez épais, la nuance d'un bleu foncé.

10 *centavos.* A la couleur mauve-brunâtre, également sur papier épais et cotonneux. Point de retouche visible. Les timbres authentiques ont la teinte : mauve pâle et le papier plus sec.

1 *peso.* Imprimé en vermillon vif sur papier blanc plus épais que les timbres vrais.

#### FARIDKOT.

Le timbre carré, d'origine locale, a été refait, dit le *Philatelic Record*. Le *1/2 anna* qui arrive ainsi est mieux gravé, les lignes d'encadrement sont maintenant parfaitement droites ; l'impression est sur papier blanc, avec piqure 12 :

*1/2 anna, vermillon avec piqure 12.*

#### FRANCE.

M. A. Schoeller nous communique le document suivant, extrait du *Journal officiel* du 6 janvier dernier.

*Décret autorisant les fonctionnaires publics à faire emploi pour leur correspondance officielle, expédiée en franchise, de cartes simples destinées à circuler à découvert.*

#### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'ordonnance du 17 novembre 1844, sur les franchises postales, et notamment l'article 21, relatif au mode d'envoi de la correspondance officielle des fonctionnaires publics :

Sur le rapport du Ministre des finances,

#### DÉCRÈTE :

*Article 1<sup>er</sup>.* — Les fonctionnaires publics sont, à titre facultatif, autorisés à faire emploi pour leur correspondance officielle, expédiée en franchise, de cartes simples destinées à circuler à découvert, et fournies ou fabriquées par les divers départements ministériels ou par les fonctionnaires eux-mêmes.

*Art. 2.* — Ces cartes devront avoir, au minimum, neuf centimètres de longueur et six centimètres de hauteur, et, au maximum,

quatorze centimètres de largeur et neuf centimètres de hauteur.

Leur poids ne devra pas excéder cinq grammes, ni être inférieur à un gramme et demi.

*Art. 3.* Le recto de ces cartes est réservé à l'adresse du destinataire et au contre-seing du fonctionnaire expéditeur et, au besoin, à la désignation du service ou de l'administration auxquels appartient le contresignataire.

Le verso est destiné à recevoir la correspondance officielle.

*Art. 4.* — Il est interdit de joindre, attacher ou coller à ces cartes, aucune pièce ou aucun objet quelconque.

*Art. 5.* — Toute carte expédiée en contravention aux dispositions des trois articles précédents, sera passible de la taxe des lettres ordinaires.

*Art. 6.* — Ces cartes sont d'ailleurs soumises à toutes les conditions imposées par l'ordonnance du 17 novembre 1844 qui ne sont pas contraires aux dispositions qui précèdent.

*Art. 7.* — Le Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1888.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Finances,

P. PEYTRAL.

Les journaux « sérieux » reproduisent la nouvelle suivante :

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, vient de décider la création d'un deuxième format d'enveloppes timbrées à 5 centimes.

Les enveloppes timbrées mises en vente jusqu'à ce jour ont été d'un format unique dont les dimensions correspondent aux cartes de visite pour l'expédition desquelles elles ont été spécialement créées ; M. Pierre Legrand a pensé que des enveloppes d'un plus grand format pouvant contenir des imprimés rendraient au public commercial un réel service, étant donné le nombre considérable de prospectus, prix courants, factures, circulaires, etc., journellement expédiés.

#### GUYANE ANGLAISE.

Reçu aujourd'hui seulement le 6 cents, brun avec filagramme C A et couronne :

6 cents, brun.

#### MEXIQUE.

Le timbre 6 centavos est paru imprimé en rouge sur papier blanc uni, piqué 12 :

6 centavos, rouge.

Reçu l'enveloppe 20 centavos, rouge, ayant à gauche le timbre de la compagnie Wells Fargo, dont la valeur est biffée d'un trait rouge et remplacée à côté par : 35 *avos* ; en dessous de ce timbre : *Para cartas 1/2 oz a Europa exclusivamente*, le tout en surcharge rouge :

35 sur 15 c., + 20 c., vert et rouge, surch. rouge.

#### NICARAGUA.

L'*E de la T.* nous apprend que les cartes à 2 et à 2 + 2 ont reçu une modification dans leur inscription qui, au lieu d'être *Tarjeta postal*, est maintenant : *Tarjeta postal para el interior* :

2 centavos, rouge-brun.

2 + 2 — —

## NORWÈGE.

**Christianssund.** Au type, chiffre dans un ovale, dont il y a le 5 òre connu, en trois couleurs, nous avons aujourd'hui :

1 òre, rouge, piqué 11 1/2 et non dentelé,	
2 — — — — —	—
3 — — — — —	—
10 — — — — —	—



**Drammen.** Vient de paraître un nouveau type de timbre, réduction d'un des nombreux types de cette poste. Au centre d'un double cercle, ayant *Drammens bypost*, est un cor de poste; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur; cadre rectangulaire ayant les armoiries de la ville dans les angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

3 òre, bleu.
5 — vert,
15 — rouge.

Au même type il y aurait encore des cartes 5 et 5 + 5 òre carmin, avec cadre dit *Philatelist* ;

5 òre, carmin.
5 + 5 — —

**Hammerfest.** Les 10 et 8 òre ont reçus en surcharge le chiffre 2 ou 4 en rouge, ce dernier a parfois le chiffre renversé :

2 sur 10 òre bistre et rouge.
4 — 8 — bleu —

*Variété, chiffre renversé.*

4 sur 8 òre, bleu et rouge

**Holmestrand.** Les timbres, chiffre dans un ovale, connus non dentelés, ont existé percés en lignes, savoir :

3 òre, noir sur vert	verge.
5 — or — chamois	—
10 — rouge — bleu	uni.



Une nouvelle série est en circulation depuis décembre dernier. Au centre, un groupe de maisons; au-dessus, une bande cintrée, contenant : *Holmestrand*; en dessous, la valeur et *bypost*.

Lithographiés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

3 òre, rouge.
4 — bleu,
10 — vert.

Nous avons encore des enveloppes à ce type, ayant au milieu de la partie supérieure : *Konvo-*

*lutter — for — Holmestrand*s bypost, et le timbre à droite. Format 149 × 83 mm :

5 òre, rouge sur brun-gris.
5 — — — gris-blanc.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le 6 pence est en circulation depuis le 20 novembre dernier. C'est une copie à peu près exacte de l'essai que nous avons fait connaître n° 305, sauf que l'effigie de la reine Victoria est de dimension plus grande. Comme aspect général, l'effet en est désastreux, l'impression aussi.

Le papier est blanc au filagramme NSW et couronne, piqué 12 :

6 pence, carmin.

La bande à 1 penny, a aussi le type « vue de Sydney ».

1 penny, violet.

## NOUVELLE GUINÉE. (Cie allemande de la)

Nous avons une formule émise par la Compagnie allemande de la Nouvelle Guinée, sortant de l'imprimerie royale de Berlin et destinée à l'affranchissement des colis postaux. Cette formule est imprimée en noir sur carton gris-blanc avec timbre en couleur au type ci-contre imprimé dans l'angle droit supérieur.



2 marck rouge brique.

## OUDEYPOOR.



Nous tenons de MM. Senf frères, le timbre ci-contre, imprimé en noir sur papier blanc. M. Rodet, à qui nous avons montré le spécimen, n'a pu le déchiffrer, les caractères appartenant à un alphabet particulier. En tête est le mot *grī* (divin) Le nom du pays est écrit *Odeypouram*; il y a aussi : *samvat* (pour la date) et 19 28, soit 1871 :

1 ? noir sur blanc.

## PERSE.

M. de St-Saud nous écrit :

« Je reçois à l'instant de Perse les renseigne-

ments suivants : Les *officiels*, émis il y a un an, sont supprimés, et la série de 1882, remise provisoirement en cours. Les enveloppes surchargées sont supprimées. On annonce pour le 1<sup>er</sup> janvier une nouvelle émission d'enveloppes, et peut-être des timbres ordinaires et des officiels, sans rien spécifier. »

PHILIPPINES.

Nous avons reçu le timbre 1,8 c. de peso, surchargé 2 4/8 c. dans un ovale, dont paraît le décret reproduit le mois dernier :

2 4/8 sur 1/8 c de peso, vert et carmin.

ROUMANIE.

M. Moroiu nous écrit que, pendant le courant du mois de novembre, les timbres Roumains ont été imprimés comme suit :

- 1 1/2 bani, noir sur papier bleu-vif.
- 3 — violet — — pâle.
- 15 — brun-rouge — rose.
- 25 — bleu — bleu-pâle.
- 25 — — — rose.

Depuis les 1<sup>er</sup> et 15 décembre ils ont eu d'autres modifications, savoir :

- 1 1/2 bani, noir sur azur.
- 1 1/2 — — — rose.
- 10 — rouge — chamois.
- 15 — rouge-brun — jaunâtre.
- 25 — bleu-foncé — paille.

Les *timbres taxe* ont le papier jaune mais ne sont pas encore en usage :

2. 5. 30 bani, vert sur jaune.

Le motif de cette apparition de timbres imprimés sur toutes sortes de papier, est qu'on a voulu se débarrasser de tout ce qui encomrait les magasins, autrement dit c'est un nettoyage complet, en attendant que de nouveaux timbres paraissent bientôt, car on nous parle de Avril.

Il paraît qu'un premier essai n'a pas été adopté, mais qu'on fonde de grandes espérances sur un second... qui est charmant comme le prouve l'épreuve reçue.

RUSSIE.

*Gadiatsch* (Poltava). Depuis le 5 décembre on se sert de trois types de timbres, rien que ça !



Le 1<sup>er</sup> est imprimé en noir sur blanc. Il est aux armoiries dans un écu surmonté d'une couronne, dans un grand ovale contenant, en haut: *Gadiatsch* — (de *Gadiatsch*): en bas: *Zemskaja Pochtta* (Poste rurale); chiffres sur les côtés.

Le 2<sup>e</sup> type est en deux couleurs, bleu et rouge. Il est aux mêmes armoiries, plus petites, dans un ovale plus petit; les inscriptions sont aussi les mêmes; 3 k. sur les côtés; en haut, la valeur en chiffres romains; kop, en bas; ornements dans les angles.

Le 3<sup>e</sup> type rappelle le 2<sup>e</sup>, sauf qu'au lieu de kop en bas, il y a III, et sur les côtés ТРН КОИ; l'inscription est *Zemskoy Pochtty* (de la poste rurale). Il est imprimé en noir et rouge.



Pourquoi trois timbres d'une même valeur? C'est ce qu'il ne faut pas chercher à pénétrer:

1<sup>er</sup> type 3 kop., noir sur blanc.

2<sup>e</sup> — 3 — bleu et rouge sur gris.

3<sup>e</sup> — 3 — noir et — — —



*Kolomna* (Moscou). Vou-lant sortir de son type de timbre qu'elle a depuis toujours, l'administration de *Kolomna* a fait paraître, le 1<sup>er</sup> janvier, le timbre ci-contre aux armoiries dans un rectangle, contenant pour inscription: *Kolomenskoy Zemskoy Selskoy potschty* (De la poste rurale de *Kolomna*); dans le cadre intérieur, de chaque côté: *Oplat chennaja* (payé) ou *Dolgowaja* (non payé).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

Timbres-poste 1 kopeck, bleu.

— 2 — —

— 3 — —

Timbre-taxe 1 — —

— 3 — —

Les feuilles de ces timbres ont huit rangées horizontales de 16 timbres de valeurs variées. Ainsi les bleus ont 5 timbres 1 kop., 6 de 2 et 6 de 3 par rangée horizontale; les rouges ont, au contraire, les quatre premières rangées horizontales de 1 kop. et les quatre autres de 3 kopecks.

## SARAWAK.



Une émission nouvelle vient de voir le jour. Elle est nécessitée par l'adoption d'un timbre unique pour les usages postaux et fiscaux. L'effigie nous est connue déjà par les timbres 1871-75: c'est celle du Rajah actuel, Charles Brooke; l'ovale qui la renferme contient: *Postage Sarawak & Revenue*: en bas, un gros chiffre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

8 centes, vert et carmin.



## TUNIS.

Voici le type des timbres-taxe dont nous avons eu l'occasion de parler ici plusieurs fois.

## VICTORIA.

De la série des timbres de chemins de fer dont nous avons signalé, n° 296, le 1 penny à effigie de Victoria dans un petit cercle, nous recevons au même type :

1 1/2 penny,	noir sur jaune.
2 —	— — blanc.
3 —	— — bleu.
6 —	bleu — rose.
1 shilling,	— — jaune.

Ces timbres sont piqués 12 1/2 et ont le filigrane V et couronne.

## WADHWAN.

Le *Philatelic Record* croit que le timbre que nous avons annoncé et reproduit, est un timbre fiscal, aucune inscription n'y annonçant un usage postal. C'est fort bien, mais rien n'annonce non plus un usage fiscal.

## WURTEMBERG.

Les enveloppes-mandats 15 et 20 pfenning et le carton-mandat 20 pf. ont tous le millésime 18 au lieu de 188.

## ZULULAND.

Voici le dessin du nouveau timbre 1/2 penny, renseigné le mois passé.



Essai de classification des timbres de la Guyane française.

D'après une communication de M. Erard Le Roy d'Étiolles, et de plusieurs correspondants,

nous pouvons faire connaître les timbres ci-après, dont plusieurs variétés n'ont pas été signalées.

*Emission de décembre 1886.*

*Type, groupe, des colonies françaises, 1877.*

a. La surcharge porte DÉC. 1886 — GUY. FRANÇ. — of 05, c'est-à-dire que la ponctuation manque après le millésime et qu'il a un F à la valeur :

0 f. 05 sur 2 centimes, vert et noir.

## VARIÉTÉ.

b. Ayant 1886 ponctué et absence de lettre F entre les 0 de la valeur; les deux lignes d'inscription sont plus distancées qu'au premier timbre :

0,05 sur 2 centimes, vert et noir.

*Type figurine des colonies françaises de 1881, piqué 13 1/2.*

a. A la surcharge de a précédent, mais 1886 est ponctué :

0 f 05 sur 2 centimes, brun et noir.

## VARIÉTÉ.

b. Semblable à b précédent, sans la lettre F :

0 05 sur 2 centimes, brun et noir.

*Emission de avril 1887.*

*Type, groupe, des colonies françaises de 1877.*

Entre la 1<sup>re</sup> ligne de la surcharge et la 2<sup>e</sup>, il y a un trait. La valeur est exprimée: 0 f 05, 0 f 20; FRANÇ n'a pas de ponctuation.

0 f 05 sur 2 centimes, vert et noir.

0 f 20 — 15 — orange —

## VARIÉTÉS.

a. La ponctuation existe à FRANÇ. :

of 05 sur 2 centimes, vert et noir.

b. AVRIL est marqué: AVRIL, c'est-à-dire qu'il y a transposition des deux premières lettres, lesquelles sont renversées.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.

c. même que le b. mais 1887 non ponctué.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.

d. même que c. avec GUY FRANÇ. et OF 20 en double surcharge.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.



*Type Tête de Liberté des colonies françaises de 1872.*

La surcharge est la même que pour les 5 et 20 centimes, mais franç. est toujours ponctué :

of 25 sur 50 centimes, brun et noir.

VARIÉTÉ.

*N'ayant pas la lettre F après le o.*

025 sur 30 c., brun et noir.

*Emission de décembre 1887.*

*Type, groupe, des colonies françaises de 1877.*

La première ligne de la surcharge a les caractères plus petits, par contre, ceux de la deuxième sont plus grands; la valeur est indiquée 5 c:

5 sur 30 c., bistre et noir.



*Type tête de Liberté des colonies françaises de 1872.*

Même surcharge que le précédent sauf que *Franç.* est ponctué:

5 sur 30 c., brun et noir.

VARIÉTÉS.

*Avec surcharge renversée.*

5 sur 30 c., brun et noir.

*Groupe de 2 timbres avec et sans surcharge:*

5 sur 30 c., brun et noir.

*Emission de février 1888.*

*Type, tête de Liberté, des colonies françaises de 1872.*

La surcharge est en petites lettres comme aux premières émissions. *Franç* n'est pas ponctué; la valeur est représentée par un chiffre non suivi de la lettre c:

5 sur 30 centimes, brun et noir.

VARIÉTÉS.

a. *Ayant pour toute inscription FEVRI — GUY. 5.*

5 sur 30 centimes, brun et noir.

b. *ayant FEVRIER — GUY. F. — 5.*

5 sur 30 centimes, brun et noir.

c. *n'ayant aucune date.*

5 sur 30 centimes, brun et noir.

Février
<b>GUY. FRANC.</b>
5
5
Février 1888
<b>GUY. FRANC.</b>
5

d. *deux timbres se tenant, le premier n'ayant pas l'année; entre les deux timbres un deuxième chiffre 5 comme ci-contre.*

5 sur 30 centimes, brun et noir.



*Type, groupe, des colonies françaises de 1877.*

Même surcharge que le précédent.

10 sur 75 c., carmin et noir.

10 — 7; — rose —

Les timbres surchargés de la Nouv. Ecosse.

Un intéressant article que publie le *Halifax Philatelist* nous permet de faire connaître les particularités les plus marquantes, qui nous apprendront ce que valent les timbres surchargés dont nous avons parlé ici il y a quelque temps.

M. Donald A. King, l'auteur de l'article, nous apprend qu'il a obtenu plusieurs lettres de janvier 1860 portant des 3 pence surchargés 5 c. dans un ovale. Ces lettres ont une même origine: Baddeck. Suivant informations prises auprès du Directeur des postes remplissant ces fonctions à cette époque, ce serait ce même Directeur qui aurait confectionné sur bois la marque dont sont recouverts les timbres en question.

Un autre collectionneur a montré à M. King des exemplaires du 6 pence, ayant le chiffre 10, se trouvant encore sur une lettre de février 1860, et il fait cette remarque, que la monnaie ayant été changée en 1860 par suite de l'adoption de celle en dollars et cents, il est probable que le chiffre rappelait la valeur actuelle et annulait en même temps le timbre, car il est à remarquer que tous ces timbres n'ont pas d'autre oblitération, quoique ayant servi.

M. King observe aussi qu'un traité postal entre les Etat-Unis et la Nouvelle Ecosse, en date de 1854, porte que la taxe des lettres est fixée à 3 pence par 1/2 once et que les lettres affranchies, envoyées par la Nouvelle Ecosse aux Etats-Unis seraient timbrées sur le recto: *Paid 5 cents*, équivalent de la monnaie des Etat-Unis, 3 pence ou 10 cents pour le port double.

Ce doit être là, à notre avis, le pourquoi de l'application de cette marque qui aurait été mise parfois sur les timbres, pour simplifier le travail d'annulation.

Dans ces conditions, ce ne serait plus une surcharge et cette marque n'aurait pas plus d'importance que les chiffres 5 qui se rencontrent souvent sur les timbres 1847 des Etats-Unis d'Amérique, au lieu d'être apposés sur les lettres comme cela se faisait à cette époque.

**Société Néerlandaise de Timbrophiles**  
*AMSTERDAM*  
 —  
**3<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION**  
**(1884-1889)**  
 —  
**Exposition internationale**  
 —  
**PROGRAMME.**

**ARTICLE 1.** — L'exposition se tiendra à Amsterdam au local « Eensgezindheid » (l'Union) au Spui 12 et sera ouverte au public les 21, 22 et 23 Avril 1889 de 11 à 5 heures.

L'ouverture solennelle en présence des autorités, membres et invités aura lieu le 20 Avril à 8 heures du soir.

**ART. 2.** — L'exposition sera internationale. Y seront admis: les timbres, chiffres-taxe, entiers (cartes-postales, cartes-lettres, enveloppes et bandes), albums (en blanc) permanents et autres, catalogues, traités de Timbrologie, journaux, revues, gravures, photographies, planches coloriées représentant les moyens de transport anciens et modernes et les costumes des maîtres de postes, postillons et courriers de toutes les époques.

**ART. 3.** — Tous les timbres ou entiers exposés devront être fixés sur des feuilles spécialement affectées à cet usage. Ces feuilles seront fournies à raison de 20 centimes pièce. (Voir l'art. 5 des stipulations générales.)

**ART. 4.** — Les possesseurs de feuilles d'album détachées peuvent les utiliser à condition qu'elles ne dépassent pas 50x35 centimètres. Les feuilles d'album ou cartons destinés à l'exposition ne pourront pas être pliés.

**ART. 5.** — Le nombre des objets à exposer est illimité. Les collections logées en album ne seront pas admises. Tous les objets seront placés sous verre et assurés contre l'incendie. Il est donc nécessaire d'en faire connaître la valeur au comité.

**ART. 6.** — Il ne sera perçu aucun droit de location des exposants, par contre ceux-ci sont obligés de prendre au moins 3 lots dans la tombola mentionnée à l'art. 6 des stipulations générales.

**ART. 7.** — Les distinctions honorifiques mises à la disposition du Jury sont :

a) Pour l'exposant du plus grand nombre de timbres rares :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en vermeil, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

b) Pour l'exposant de la collection la plus complète de timbres-poste, chiffres-taxe, entiers, d'un même pays ;

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en vermeil, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

c) Pour l'exposant de la collection la plus complète de timbres-poste et chiffres-taxe d'Europe, comprenant sans nuances, 2000 timbres au moins :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en argent, (Don de la Section d'Utrecht de la Sté Néerlandaise).*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

d) Pour l'exposant de la plus complète collection d'enveloppes et cartes-postales :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en bronze doré, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

e) Pour l'exposant de la plus complète collection de cartes-lettres et bandes :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en bronze, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

f) Pour l'exposant-auteur des plus utiles traités ou ouvrages sur la Timbrologie :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en argent, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

g) Pour l'éditeur de l'album permanent le plus pratique et le moins coûteux :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en bronze, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

h) Pour l'éditeur de l'album le mieux réussi et le plus pratique :

1<sup>er</sup> Prix : *Une médaille en bronze, grand module.*  
 2<sup>e</sup> » *Un diplôme d'honneur.*

De plus deux accessits seront mis à la disposition du Jury.

*Stipulations générales.*

1. Le Jury se composera de 5 membres, hors concours.

2. Ceux qui désirent prendre part à cette exposition devront en faire part avant le 1<sup>er</sup> Avril prochain à M. A. HUART, Président du comité, Nieuwendijk 114, à Amsterdam.

3. Les objets destinés à l'exposition devront être rendus à Amsterdam (franc de port à l'adresse du Secrétaire de l'Exposition de Timbrologie, Achterburgwal, 215, à Amsterdam.

4. Par décision Ministérielle les objets destinés à cette Exposition sont exemptés de tout droit d'entrée en Hollande. Les exposants n'auront donc à payer comme droits de Douanes, que quelques menus frais de permis de transit.

5. Les feuilles visées par l'art. 3 du programme devront être réclamées à M. JOH. K. KONING, Secrétaire, Achterburgwal 215, à Amsterdam. Toute demande devra être accompagnée d'un mandat-poste représentant la valeur des feuilles demandées et des 3 lots, imposés par l'art. 6 du programme.

6. Une grande Tombola de timbres-poste et entiers sera annexée à cette exposition. Le prix des lots est fixé à fr. 1.— pièce, plus 25 centimes pour l'affranchissement. Les lots sont à réclamer chez le Secrétaire susdit.

7. Tous frais de transport pour le renvoi des objets etc, sont à charge de l'exposant.

8. La remise solennelle des récompenses se fera le Mercredi 24 Avril, à 8 heures du soir.

9. La vente de timbres dans les salons de l'Exposition est rigoureusement interdite.

*Le Comité de l'Exposition Internationale.*



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00                  LE NUMÉRO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance                  doivent être adressées                  à <b>J.-B. MOENS</b>                  Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT                  DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU                  MONTANT EN MANDAT-POSTE OU                  TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
--	---	---

**CHRONIQUE**

**ANTILLES DANOISES.**

La carte à 2 cents a actuellement cinq lignes d'adresse comme celle à 3 cents, déjà signalée :  
 2 cents, bleu sur blanc.

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Une variété de la formule télégraphique se présente avec le timbre au milieu de la partie supérieure, au lieu d'être à gauche :  
 40 centavos, bleu.

**AUSTRALIE DU SUD.**

Signalé par le *Philatelist* la bande 1 penny, imprimée en vert sur jaune-gris au format 145 X 283 mm :

1 penny, vert sur jaune-gris.

**BECHUANALAND BRITANNIQUE.**

Le 1/2 penny, ancre en filigramme, se présente avec la surcharge : *British*, en haut et *Bechuanaland*, en bas, en vert :

1/2 penny, noir, surch. verte.



le type ci-contre.)

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14, globe en filigramme :

1/2 penny, lilas, surch. noire.

D'après le *Philatelist*, le 5 shillings qu'on nous a signalé jadis n'aurait pas été émis et cependant il existe dans plusieurs collections.

**BELGIQUE.**

Il nous vient quelques cartes de service, savoir :  
*Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique* ayant : *Carte correspondance de service*, des armoiries entre deux cercles et les inscriptions suivantes :

a. Administration de l'enseignement primaire ;  
b. — des affaires provinciales et communales :

c. Secrétariat général (comptabilité générale et pensions) ;

d. Service de santé, hygiène publique et voirie communale.

Toutes ces cartes ont l'impression noire sur azur. M. A. Robyns d'Inkendaele nous a fait voir les suivantes :

Ministère de l'Intérieur — Administration des affaires provinciales et communales — Carte correspondance de service, puis les armoiries avec drapeaux :

a.	Impr. noire sur carton vert ;
b.	— — — jaune ;
c.	— — — gris ;
d.	— — — solferino ;
e.	— — — bleu ;
f.	— — — saumon ;
g.	— — — vert d'eau ;
h.	— — — gris-jaune ;
i.	— — — orange ;
j.	— — — rose clair.

Province de la Flandre orientale — Service technique. — Monsieur et en oblique : Le Sous-ingénieur à Audenarde :

Noir sur blanc.

#### BULGARIE.



En attendant le nouveau type qui ne vient pas et sur lequel les journaux ne sont pas d'accord, voici le timbre provisoire dont nous avons parlé et dont il n'y a eu que 4000 exemplaires d'imprimés.

#### CEYLAN.

Il nous vient une carte provisoire qui n'a pas été signalée que nous sachions. La surcharge n'est pas sur l'ancienneté valeur, elle est au-dessus, comme le représente notre dessin. C'est la carte 6 cents qui a été sacrifiée :



3 cents sur 6 cents, bleu et noir.

Le 1 rup. 12 c. sans surcharge vient seulement de paraître. Nous en avons donné le type il y a longtemps :

1 rup. 12 c., brun rouge, CC et couronne, piqué 14.

#### CHAMBA.



Voici le dessin de l'enveloppe pour lettres enregistrées et de la carte avec les armoiries en cercle.

Carte : 1/4 penny, brun, rouge et noir sur chamois.

Enveloppe : 2 — outremer — blanc.

Cette dernière au format 133 × 83 mm.

#### COTE D'OR.

Le 6 pence, orange, a le filagramme CA et couronne (*Philatelist*).

6 pence, orange.

#### CURAÇAO.

Il y a quatre nouvelles valeurs au type connu, qui ont été émises le 1<sup>er</sup> janvier, savoir :

15 cent,	gris,	piqué 12
30 —	gris-perle,	—
60 —	jaune,	—
1 g. 50 c.	bleu, centre noir,	—

#### EGYPTE.



Voici le dessin du nouveau timbre 10 piastres qui a le même papier et la même piquure que ses compagnons actuels :

10 piastres, violet.

#### ÉQUATEUR.

M. Roussin revient sur le 2<sup>e</sup> type 4 reales de l'Équateur et parce qu'il a confiance en la sincérité de M. Baudry qui en a dans la personne de qui il les tient, il considère ce timbre comme bon.

Nous regrettons de ne pas partager la confiance de l'*Ami*. Les timbres qu'on nous a proposés n'étaient pas d'un, mais de plusieurs types. Ils étaient comme ceux de nos confrères collés sur des fragments de télégrammes et on nous avisait qu'ils étaient en cours, et de l'ancien type.



Or, il suffit de comparer les anciens timbres avec les nouveaux arrivés pour se rendre compte immédiatement de la valeur de ceux-ci.

## ESPAGNE.

A propos du timbre porteur d'un chiffre 5 reproduit le mois dernier, M. G. Beil nous écrit :

« Selon moi, ce « 5 » a été frappé sur ce timbre, ici, en France, peut-être même à Paris, et représentait une taxe à percevoir. J'ai souvent vu ces grands chiffres 5, 10, 15, frappés sur diverses cartes et enveloppes, la série des *chiffres taxe*, 1 c. à 5 fr., n'existait pas encore et le hasard seul a fait tomber ce « 5 » en plein sur le timbre espagnol, au lieu d'a côté où il aurait fallu qu'il fût, et a ainsi créé un type hybride. »

Notre correspondant peut avoir raison, mais la communication d'un de ces chiffres dont il parle serait absolument nécessaire pour trancher la question, une opinion ne pouvant le faire.

## ETATS UNIS DE COLOMBIE.

Il nous vient une *cubierta* officielle, ayant pour cadre un double trait, et pour inscription :

Republica de Colombia.  
Servicio de correos nacionales.  
Certificado oficial.

Sal de            en            de 188  
Remite                            El Administrador.

Impression noire sur papier blanc bâtonné bleu.

## PARIDKOT.

L'enveloppe 1 anna, format 118×66 <sup>mm</sup> sans dessin à la patte, arrive, dit le *Philatelist* avec la surcharge des armoiries en noir.

1 anna, brun sur blanc vergé.

## FIDJI.

Le *Philatelist* a reçu en communication le timbre *Duty* 1 shilling, portant le mot : *Postage*, en noir et annulé par la poste.

Puisqu'il est admis que les timbres fiscaux peuvent être employés sur lettres, et on en a signalé différents cas, nous ne voyons pas pourquoi on ajouterait le mot *Postage*, tout à fait inutile. Il doit avoir été appliqué, suivant nous, par une personne intéressée à faire cette variété.

## GABON.

Les colonies françaises font parler d'elles avec leurs surcharges. Voici un nouveau cas de disette qui nous procure ces satanées surcharges :

## N° 1. Arrêté autorisant la transformation d'un stock de timbres-poste.

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon,  
Officier de la Légion d'honneur.

Vu la perte, pour cause de force majeure, de deux envois de timbres-poste effectués consécutivement à destination de la colonie par les voiliers français le *Brave* et la *Violette*, et le retard apporté jusqu'à ce jour dans l'envoi de la nouvelle commande faite d'urgence au département par câbiogramme, à la date du 29 septembre dernier ;

Vu l'impossibilité de satisfaire, au moyen du stock des timbres-poste restés disponibles, aux demandes d'affranchissement des correspondances à destination de la France, de l'étranger et des différentes postes de la colonie ;

Considérant que si l'affranchissement en numéraire n'est pas admis dans les relations internationales, la facilité d'adopter cette mesure ne saurait plus être contestée à l'Administration lorsqu'il s'agit de l'affranchissement des correspondances circulant à l'intérieur de la colonie ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur p. i.,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS CE QUI SUIT :

*Article premier.* Il sera procédé, par les soins du Receveur des postes, à la transformation de :

4000 timbres de 0 fr. 05 cent. en timbres de 0 fr. 25 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

*Art. 2.* Jusqu'à l'arrivée du stock de timbres-poste demandé à la Métropole, les affranchissements se feront au guichet en timbres-poste pour les correspondances à destination de l'extérieur, et au moyen du timbre P. D. pour les correspondances à destination de l'intérieur de la colonie.

Nulle vente de timbres-poste n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat.

*Art. 3.* Le Directeur de l'Intérieur et le Receveur des postes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 28 décembre 1888.

BALLAY.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,  
COUSTURIER.

La surcharge dont il est question consiste simplement dans le chiffre 25 appliqué en noir sur le timbre de 5 centimes, piqué.

## GIBRALTAR.

On nous informe que des nouvelles cartes et bandes timbrées ont été émises au commencement de février dernier, savoir :

Cartes postales :	1 1/2 penny, brun schamois.		
—	1/2 + 1/2 — vert	—	
—	1 + 1 — carmin	—	
Bandes :	1 — — carmin.		

Le type est celui de la carte à 1 penny.

## GUADELOUPE.

Voici une nouvelle émission de surcharges dont nous avons connaissance par M. Langlois, qui nous remet le document suivant :

*Arrêté transformant les timbres-poste de 20 centimes en timbres de 3, 15 et 25 centimes.*

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances,  
Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 3, 15 et 25 centimes est complètement épuisé ;

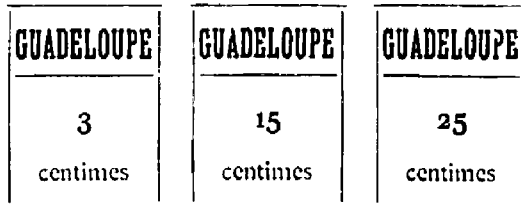
Vu l'approvisionnement important des timbres-poste à 20 centimes, dont l'emploi n'est pas usuel ;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

ARRÊTE :

*Article premier.* Jusqu'à la réception des timbres-poste de 3, 15 et 25 centimes, il sera délivré au public au prix de 3, 15 et 25 centimes des timbres-poste de 20 centimes.

Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :



*Art. 2.* Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le Trésorier-payeur à une Commission composée de :

MM. le chef du service des contributions ou son délégué ;  
les chefs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'Intérieur ou leurs représentants ;  
le Receveur comptable des Postes.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations des timbres-poste.

Eile dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge par le Receveur comptable du service des Postes, des timbres-poste transformés.

*Art. 3.* Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 31 décembre 1888,  
A. LE BOUCHER.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,  
P. FÉLLET.

HOLKAR.



Le timbre que nous connaissons a la réputation d'être un joli timbre. En voici un qui l'est davantage : c'est comme chez Nicolet, de plus en plus fort. L'effigie montre le Rajah actuel : Shivaji Rao Holkar coiffé d'un béret et portant, comme le précédent, des colifichets féminins. Si la dimension du timbre est réduite, la disposition est restée la même ainsi que les inscriptions.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piq. 14 1/2 :

1/2 anna, pourpre.

HONGRIE.



la valeur :

1 kr., noir sur blanc.

INDO-CHINE.

M. Roussin nous envoie un timbre provisoire 35 centimes, 1881, surchargé, en haut : *Indo-Chine* 89, sur la valeur primitive un 5 et dans les angles inférieurs, R à gauche, D à droite :

5 sur 35 c., noir sur jaune.

INDES NÉERLANDAISES.

Cueilli dans le *Philatelist* :

L'enveloppe 25 c. aurait reçu diverses surcharges dont nous avons signalé la principale :

- a. Petit 15 (3 <sup>m</sup> de haut) ;
- b. 15 cent (11 1/2 sur 2 1/2 <sup>m</sup>) ;
- c. 15 cents (14 sur 2 1/2 <sup>m</sup>).

Cette dernière surcharge nous fait présumer qu'il doit y avoir fraude, *cent* s'écrivant toujours sans s.

JAMAÏQUE.

La bande que nous mentionnions il y a quelques mois a le type ci-contre, imprimé à droite sur papier manille semblable à celui des colonies anglaises :



1/2 penny, vert sur manille.

MARTINIQUE.

On nous signale quatre timbres qui n'ont pas été mentionnés dans notre dernier catalogue :

- a. MARTINIQUE et la valeur non suivie d'un C.  
01 sur 20 c., brique et noir sur vert.
- b. MARTINIQUE et la valeur suivie d'un C.  
05 c sur 4 c., brun et noir sur bleu.
- c. MARTINIQUE en bas, sur République française 15 c. en haut.  
15 c. sur 20 c., brique et noir sur vert.
- d. Même que c sans le mot MARTINIQUE.  
15 c. sur 20 c., brique et noir sur vert.

MAURICE.

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier a été émis un timbre fiscal

*Inland revenue*, surcharge appliquée sur le timbre-poste 4 cents, rose. Ce timbre nous a été remis sur lettre dûment affranchie :

4 cents, carmin et noir.

MEXIQUE.

Après lecture de ce que nous avons écrit sur certains timbres surchargés 1/2, un de nos correspondants nous a montré le 2 reales, vert jaune, de 1836, ayant de chaque côté une surcharge noire : 1/4, sans pouvoir nous expliquer la présence de ces chiffres.

L'enveloppe *Wells Fargo & Co*, décrite le mois passé, arrive sans trait sur la valeur primitive, la surcharge 35 cvos qui s'y trouvait à côté, a été appliquée à cette place, ce qui simplifie la besogne déjà si compliquée de surcharges :

35 sur 15 c. + 20 c., vert et rouge, surch. rouge.

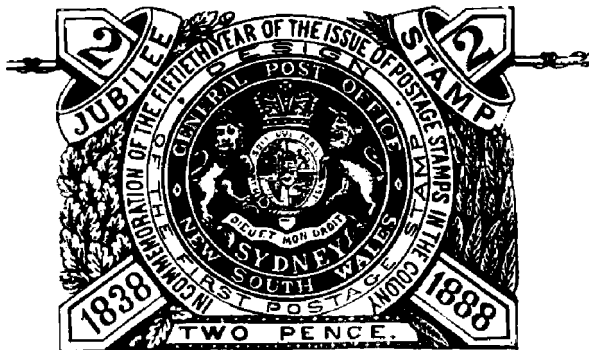
NORWÈGE.

*Drammen*. En plus des enveloppes, par nous signalées, il y aurait :

3 öre, bleu sur jaune, gris, vert.  
3 — rouge — gris, vert.

C'est probablement pour offrir des couleurs « gentilles » au public comme la poste locale de Metz.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons, cette fois, le « jubilee stamp » sous forme de carte postale. A la partie supérieure un grand placard de timbre, rappelant au centre le type de l'enveloppe émise en 1838, et pour inscription : *design of the first postage stamp — Commemoration of the fiftieth year of the issue of postage stamps in the Colony*; dans les angles supérieurs, un chiffre, et inférieurs : 1838-1888; à gauche, en haut : *jubilee*; à droite : *stamp*; le cadre est formé de deux lignes ornementées. Dimensions : 137 × 78 mm.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

2 pence, bleu.

La formule a pour inscription : *Post card — The address only to be written on this side on the card for the United Kingdom by the long sea Route.*

Une carte à 3 pence, au même type, a la destination renseignée par son inscription : *for United Kingdom etc. Overland, via Italy :*

3 pence, vert.

PÉROU.



Le timbre provisoire de 1881-82 a servi en 1888. Ce timbre déjà si beau, a reçu à cette occasion une surcharge qui se présente de deux façons : 1° avec le millésime 1888; 2° avec *Habilitado* 1888. On jugera du bel effet que cela produit par les fac-simile ci-haut :

25 centavos, rouge et noir 1888.

25 — — — — habilitado.

PERSE.



Il vient d'être expédié de Paris une nouvelle série de timbres au type ci-contre que nous trouvons tout simplement atroce. On nous dirait que c'est un produit local que nous ne nous en étonnerions pas. Au centre d'un ovale, une inscription persane; au-dessus, une couronne; en-dessous : un lion couché; à la partie supérieure, sur une banderole : *Poste Persane*; dans les angles

inférieurs, un chiffre à gauche, *Ch* à droite, dans de petits cercles.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 chahi, rose pâle
- 2 — bleu —
- 5 — violet —

M. le comte de St-Saud a reçu une lettre à son adresse ayant l'enveloppe 6 chahis, au format 144 × 111 mm et sans autre surcharge que le mot *officiel*. Ce serait une erreur, dit-on. Nous croyons plutôt que cette « erreur » a été commise volon-

tairement en employant l'enveloppe sans surcharge persane, sur laquelle on a apposé le mot *officiel*. Ces fantaisies-là peuvent s'obtenir facilement dans ce pays.

## PHILIPPINES.



Suivant le décret publié ces jours derniers, nous avons une nouvelle surcharge sur le timbre « Derechos de firma » 20 c. de peso, brun. 1888 Cette surcharge est carmin-violacé : 2 4/8 sur 20 c. de peso, brun et carmin.

Cette même surcharge a été appliquée aussi sur le 200 mil DERECHOS DE FIRMA, 1880 :

2 4/8 sur 200 mil, vert et carmin.

## PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record*, le 4 pence ayant : *Protectorat* sur 16 mm, en noir et 4 d. en rouge :

4 pence, lilas, surch. noire et rouge.

## QUEENSLAND

Emission des cartes postales à 2 et 3 pence sur lesquelles nous reviendrons le mois prochain.

## RAJPEEPLA.

On nous adresse le timbre ci-contre comme étant de Nandode . . . M. Rodet, à qui nous l'avons fait voir, nous traduit ainsi les inscriptions. Dans l'ovale qui renferme le Croissant : *Siva-Sthāna Rāja-pīpēlā* (État autonome de Rājapīpēlā) ; au bas de l'ovale : *Stāmp*, (Stamp) timbre ; sur le cartouche inférieur : *ek ānō*, un anna.



Les premiers timbres connus avaient un cimeterre remplacé aujourd'hui par un croissant.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 ; 32 variétés à la feuille sur quatre rangées horizontales :

1 anna, orange.

## ROUMANIE.

Le timbre-taxe 2 bani a le papier blanc et non jaune comme nous le disions le mois passé, mais c'est le 10 bani qui a ce dernier papier :

2 bani, vert sur blanc.

10 — — — jaune.



Voici le type dont nous parlions le mois passé. Nous en donnons le dessin d'après un essai imprimé en noir sur chine et qui est parfaitement bien réussi. Mais pourra-t-on l'imprimer ?

Les valeurs restent celles de la série en usage, savoir : 1 1/2, 3, 5, 10, 25, 50 bani ; les 5 et 25 bani conservent leur couleur, nous dit-on, c'est-à-dire verte et bleue.

Nous recevons une lettre de M. l'Inspecteur général des Finances de la Roumanie qui nous affirme que les timbres suivants sur papier de couleur, sont seuls authentiques :

*Papier azuré.*

1 1/2 bani, noir.

3 — violet.

5 — vert.

*Papier jaune.*

25 bani, bleu.

50 — bistre.

*Timbre-taxe* 5 — vert.

— 10 — —

— 50 — —

*Papier chamois.*

10 bani, carmin.

15 — brun.

Les timbres imprimés sur d'autres papiers : 1 1/2 bani sur bleu *vif* et rose, 25 bani sur bleu et rose, n'ont aucune valeur et ont été obtenus par des moyens frauduleux. M. Moroiu est prié de s'expliquer.

## RUSSIE.

Nous avons annoncé que M. Siewert avait découvert (?) l'enveloppe 7 kop, au format 114 × 80 mm, format qui n'aurait pas été officiel et qui serait nécessairement fort rare. Pressé de faire paraître le journal, nous n'avons pas songé, en ce moment, que le *Timbre-Poste* avait annoncé, en 1887, n° 290, la modification des formats d'enveloppes qui devaient être comme suit :

N° 1 14 1/2 sur 12 centimètres.

2 14 1/2 — 8 —

3 11 1/2 — 8 —

4 14 1/2 — 6 —

Nous rappelons cette annonce pour enrayer la spéculation qui s'est emparée de cette soi-disant découverte, que beaucoup ont faite depuis, et qu'on offre comme une grande rareté, c'est-à-dire à prix inabordable.

**Kolonna.** M. Ed. Vonder Beeck a reçu la pièce suivante qu'il nous communique avec son obligeance habituelle :

*Notification de l'Administration rurale de Kolonna.*

Par suite d'un résumé élaboré par le tribunal rural, affirmé par l'Assemblée rurale ordinaire de Kolonna, section 1888, on établira, à commencer du 1<sup>er</sup> janvier 1889, la taxe suivante pour l'expédition de la correspondance par la poste rurale, dans l'intérieur du district rural et retour. (1)

- |  |                 |
|--|-----------------|
| 1) Pour lettres et ann. ordin. de toute espèce | 3 k par pièce.  |
| 2) — — et paquets recommandés                  | 5 — —           |
| 3) — — avec valeur                             | 1 — par rouble. |
| 4) — impr., journ. et gazettes de toute espèce | 2 — pour un     |

Président : D. JEWLEFF. [paquet d'une semaine  
Secrétaire : P. KOLMAKOFF.

Kolonna, 2 décembre 1888.

Notre correspondant ajoute que les timbres signalés par nous, dans le n° 314, servent, les bleus 1, 2, 3 kop., à l'affranchissement des lettres et paquets de Kolonna à l'intérieur du district et les rouges 1 et 3 kop. de l'intérieur du district à Kolonna, ou plus loin.

**Malmyche (Viatka).** Le timbre 2 kop. noir sur bleu foncé de 1887 a fait place à d'autres, qui nous parviennent comme suit :

2 kop., bleu sur blanc.  
2 — solferino — —

Nous ignorons pourquoi ce timbre a été imprimé en deux couleurs.

**Perziaslaw (Poltava).** Le timbre de janvier 1888, imprimé en bleu sur orange, vient d'être remplacé par un même timbre, mais imprimé en rouge sur jaune et piqué 12 1/2 :

5 kopecks, rouge sur jaune.

**Prilouky (Poltava).** Les timbres sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, imprimés en vert jaune ou vert bleu :

5 kopecks, noir sur vert jaune.  
5 — — — vert bleu.



[**Tschembar (Penza).** Emission d'un nouveau timbre que mentionne le *Philatelist*. Dans un écu surmonté d'une couronne, les armoiries du district, entre branches ; cadre rectangulaire. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12. A été émis le 22 novembre dernier :

Sans valeur (5 k., noir, vert, jaune et bleu.

**SALVADOR.**

Signalé par le *Timbre*, l'enveloppe 11 centavos,

(1) Lettres, etc., allant de Kolonna dans l'intérieur du district et de l'intérieur à Kolonna.

olive clair sur blanc vergé, format 146×82 mm, ayant à la patte de fermeture, le timbre sec : *Contad. myor* — 11 c.

11 centavos, olive clair.

**SAMOS.**



Un correspondant qui nous est complètement inconnu, nous avise que M. Tallasinos a déposé des timbres de Samos chez M. M.... et il nous prie de faire connaître, par la voie de notre journal qu'une émission de timbres a eu lieu à Samos. Voilà qui est fait.

M. Tallasinos a donné signe de vie depuis, en nous adressant la carte suivante :

Monsieur !

Dans mon excursion, seront les jours de 10 et 11 du mars dans votre ville, je descendrais à l'Ho-tel d'Europe. Ainsi si vous voulez faire des affaires avec moi, j'y serais à la maison de 9-12 heures du matin et de 5 à 8 du soir.

Comme nous n'avons aucune espèce de confiance dans les timbres que patronne M. Tallasinos nous attendrons réponse à la lettre que nous avons écrite à Samos.

Disons, en attendant, que la série de ces... timbres ? ne se compose que de 7 valeurs :

1 <sup>re</sup> type	5 paras.	gris,	chiffre gris,	sur blanc.
	10 —	vert,	— noir,	— —
	20 —	rose,	— —	— —
	40 —	bleu,	— —	— —
2 <sup>e</sup> type	2 piastres,	gris,	— rouge	— —
	5 —	violet,	— —	— —
	25 —	brun,	— —	— —

**SARAWAK.**

Les valeurs au type reproduit le mois passé, sont les suivantes :

2 cents,	lilas et rouge.
3 —	— bleu.
4 —	— jaune.
6 —	— brun.
8 —	vert, rouge.
12 —	— bleu.

**SUÈDE.**

**Gothembourg.** L'admirable lithographie dont nous donnons aujourd'hui le dessin appartient à l'enveloppe-annonce dont nous avons parlé il y a



Stockholm. Emission d'un 4 öre, type semblable au 3 öre, récemment paru :

4 öre, bleu et or, piqué 11 1/2.

TASMANIE.

Valeur nouvelle obtenue, comme toujours, par une surcharge. C'est le 1 penny qui a été sacrifié. On l'a agrémenté de la surcharge noire : *half penny*, sur la valeur primitive, en lettres grasses.



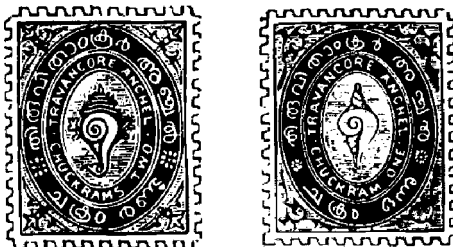
Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14 ; T A S en filagramme :

1/2 penny sur 1 p., carmin et noir.

Le *Philatelist* a reçu une carte d'impression locale, 123 X 74 mm avec l'impression rouge brique sur blanc :

1 penny, rouge brique.

TRAVANCORE.



Les timbres de Travancore sont arrivés. Au centre de l'ovale, une conque marine, d'autres prétendent que c'est une trompe d'éléphant, certainement *sans y voir* ; autour de l'ovale, nous dit M. Rodet, est la légende malayala : *Tiru-vidā gūr ā tchel* ; le premier mot est l'orthographe locale de Travancore ; le second veut dire : Gouvernement, Régie ; en bas, les trois timbres, portent : *Tchukram* (cercele, rond), puis : *Ounu, ran, du, nllu* (un, deux, quatre).



Le cadre est différent pour chacune des trois valeurs ; l'impression est couleur sur papier blanc, avec piquage 11 1/2 :

- 1 chuckram, outremer.
- 2 — rouge.
- 4 — vert.

Le chuckram vaut, paraît-il, 1/2 anna.

La carte a le type ci-contre. Au milieu la conque marine au centre de deux banderoles dont l'une porte une inscription en malayala, savoir : *Tiru-vidā gūr ā tchel* et au-dessous : *Katchchu et r n* ou 8 cash ; à droite de la conque quatre lignes de mêmes caractères, la première et la troisième ayant encore : *Tiruvidā gūr ā tchel hārto lo a* : les deux autres se lisent ainsi : *Mel vilisam mātram-ē* l'adresse seulement) *i-raçam elulāvu* (de ce côté soit écrite).



Impression de couleur sur papier blanc jaunâtre.

8 cash, orange.

VICTORIA.



Cette colonie a émis de nouvelles cartes à 2 et à 3 pence et une carte-lettre. Les premières sont d'un même type ; à droite, le timbre actuel, à gauche, faisant pendant au timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne, entre eux :

*Post-card for the United Kingdom, cintré* ; plus bas : *By the long sea route (Via Italy)* ; puis : *The address etc.*

La carte-lettre a pour timbre la reine Victoria (nous le supposons du moins) debout ; au côté opposé une femme assise ; au milieu : *Letter card cintré* et les armoiries au-dessus ; plus bas, un cartouche portant : *Price three half pence. The address, etc* ; au revers : bateau, malle-poste, train de chemin de fer :

Carte postale 2 pence, violet sur chamois foncé.

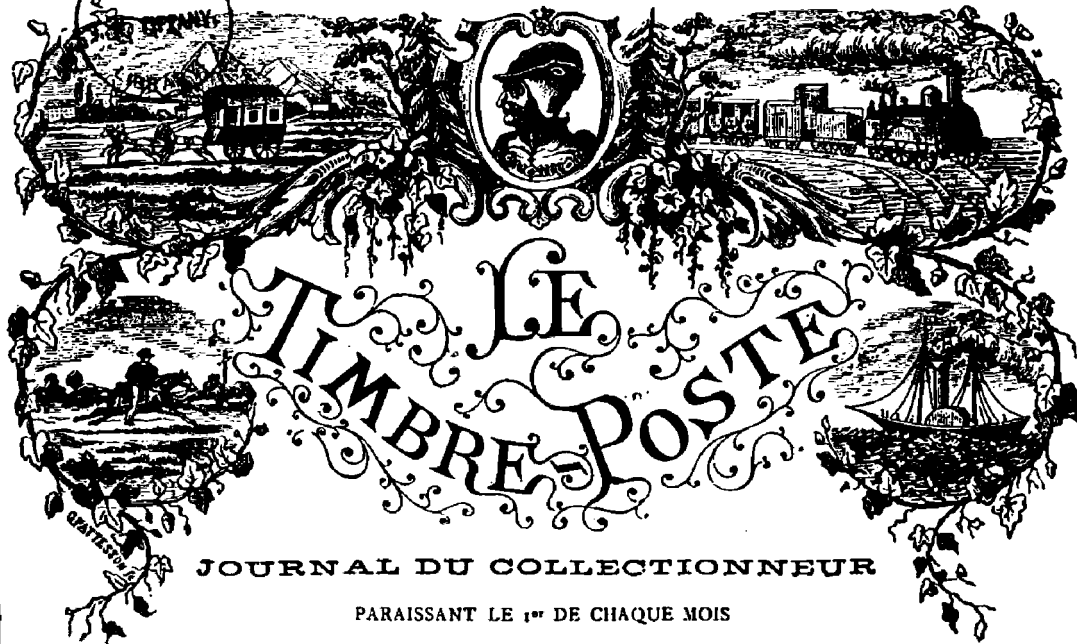
— 3 — rose — vert.

Carte-lettre 1 1/2 — bleu — gris, piquée.

VIERGES.

Le timbre 1 shilling, type actuel, a changé de couleur ; filagramme CA et couronne ; piquage 14 :

1 shilling, brun.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

### CHRONIQUE

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

On annonce que la carte postale à 6 centavos a *comunicacion* sous *Tarjeta postal* et *Comunicacion* sous *Carte postale*: c'est tout simplement la moitié de la carte avec réponse.



La Compagnie sud américaine des billets de banque vient de livrer le typeci-contre dont M. Marco del Pont nous envoie l'essai. Rivadavia ayant conservé la corde, a l'heureuse chance de voir ses traits reproduits comme autrefois sur le 5 cents. Son effigie est au centre d'un double cercle portant pour inscription: *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; les angles supérieurs sont remplis par un chiffre dans un petit cercle; en bas, est la valeur en toutes lettres.

L'essai que nous avons eu en communication est bistre: il en existe un autre en rouge sur carton blanc.

#### BAVIÈRE.

Le timbre-poste 3 pfennig, piqué 14 1/2, a le filigramme horizontal:

3 pfennig, vert-jaune.

Les timbres taxe 3, 5 et 10 pf. ont le nouveau biquage 14 1/2:

3, 5, 10 pfennig, gris et rouge.

La carte 5+5 pf., type des dernières cartes, est en circulation. Elle a pour filigramme des lignes verticales ondulées et pour millésime 88:

5 + 5 pfennig, violet et gris.

Les cartes à 3, 5 et 10 pfennig, ont le même filigramme, mais horizontal, et le millésime 89:

3 pfennig, vert-jaune.  
 5 — violet.  
 10 — carmin.

Les mandats 10 à 40 pf. arrivent avec le millésime 89 et des lignes ondulées verticales en filagramme :

10	pfennig, carmin.
20	— outremer.
30	— brun.
40	— jaune.

Sans timbre, carton blanc uni.

#### BELGIQUE.

Le *Timbre-Poste* n'a pas plutôt signalé une faute qui se trouve sur les timbres, qu'elle disparaît aussitôt sur les planches. C'est la preuve de l'influence du journal... et du désir de bien faire de notre paternel gouvernement. Voici encore deux fautes constatées sur les timbres de 1 centime, réséda :

1° avec *Belgique*, 2° avec *België* :

1 centime, réséda.

Le mois dernier nous trouvions étrange de voir les initiales du dessinateur et du graveur sur le timbre télégraphe de 25 francs, alors qu'on n'avait pas trouvé place pour le nom du pays. Ces réflexions ont inspiré M. Frémy, qui s'écrie : « *Cà, c'est malin, savez-vous !* »

Voilà au moins quelque chose de spirituel et de neuf surtout : *On dirait du veau.*

#### BHOPAL.

Les timbres avec lettres aux angles : B L C I ont leur type refait. En général les B et C sont plus petits. Il existe les fautes suivantes parmi les 32 variétés.

SAH pour SHAH  
NAWA — NAWAB.

Sans compter les lettres A qui ne sont pas barrees.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

1/4	anna, vert-bleu, non dentelé.
1/4	— vert-noir, piqué 6.

Les non dentelés se présentent également sans les inscriptions en relief.

Le 1/4 anna, type carré, avec cadre octogone intérieur nous arrive aussi en 32 variétés qui se distinguent par l'orthographe BECAN pour BECAM ; il y a cependant un timbre qui a EECAN.

1/4 anna, noir sur blanc uni, non dentelé.

#### BRÉSIL.

Une avalanche de cartes, enveloppes etc., est arrivée pour les éternes des collectionneurs. L'émission en est ainsi annoncée :

Direction générale des postes.

Par ordre de S. E. M. le Directeur général et conformément aux dispositions de l'art. 8 du règlement du 26 mai dernier, il est

porté à la connaissance du public qu'au 1<sup>er</sup> février 1889, il sera mis en circulation les formules suivantes d'affranchissement :

#### ENVELOPPES TIMBRÉES

Le timbre fixé sur ces enveloppes est représenté par un dessin formé de deux « pelisses » ? au milieu desquelles se trouve le nom et l'effigie de Sa Majesté l'Empereur en relief blanc : au dessus de celui-ci, toujours en relief blanc, le mot *Brazil* et la valeur exprimée en reis, en toutes lettres, au-dessous et finalement aux extrémités de la partie inférieure, deux petits demi-cercles, avec la valeur indiquée plus haut, en caractères de fantaisie.

La couleur du fond de ces enveloppes est vert pour celles de 100 reis, brun pour celles de 200 reis et rouges pour celles de 300 reis.

#### CARTES-LETTRES.

Le timbre fixé est de la valeur de 80 reis imprimé à l'angle supérieur de droite et est représenté par un rectangle formé d'arabesques rouges contenant dans une ellipse centrale, l'effigie de Sa Majesté l'Empereur surmontée du mot : *Brazil* en lettres blanches et en bas de ce mot : 80 reis ; au-dessus, en sens oblique, le chiffre 80 de chaque côté. A droite du timbre, on voit une ligne contenant les mots : *cartas-bilhete*, au-dessus desquels se trouvent une série de vingt étoiles sur fond rouge et au dessous la destination ; *Neste lado so se escreve o endereço* (sur ce côté s'écrit l'adresse) ; à l'angle inférieur droit on lit le mot *Brazil* en lettres rouges.

#### CARTES POSTALES

Le timbre fixé est de la valeur de 40 reis. Le dessin en est égal à celui des cartes-lettres, sauf que le fond est bleu et contient dans la ligne, à droite du timbre, les mots : *Bilhete postal* au lieu de *Cartas bilhete*.

#### BANDES TIMBRÉES.

Le timbre fixe est imprimé et dessiné comme celui des enveloppes avec la différence unique concernant l'indication des valeurs : rouge est le fond des timbres de celles à 20 reis, bleu les timbres à 30 reis, et havane celui à 60 reis.

#### TIMBRES POUR JOURNAUX.

Les timbres sont plus grands que ceux des autres espèces de forme rectangulaire et sont de couleur orange. Au-dessus, en caractères blancs, les mots : *correio* ; au-dessous : *Brasil* ; sur une ligne diagonale on lit, de bas en haut, le mot : *Jornaes* ayant de chaque côté la valeur en chiffres et le mot *reis*.

Division centrale du directeur général des postes, le 15 décembre 1888.

Le Sous-Directeur,  
JOSÉ FRANCISCO SOARES

Les enveloppes appartiennent au type de 1869, sauf que le papier n'a pas de filagramme :

Format	138 × 78 <sup>10</sup> / <sub>100</sub> .
	100 reis, vert sur blanc vergé.
Format	120 × 95 <sup>10</sup> / <sub>100</sub> .
	300 reis, carmin sur blanc vergé.

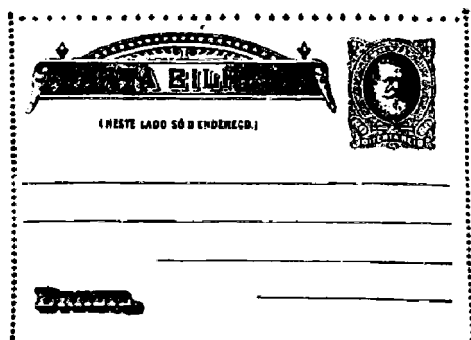


Les cartes-lettres ont le timbre à effigie de Don Pedro à droite, au fac-simile cicontre ; à gauche du timbre, sur un cartouche horizontal : *Carta Bilhete* avec cintre orné au-dessus ; plus bas : *Neste lado só o endereço* ; à l'angle gauche inférieur : *Brazil*.



Imprimée en couleur sur carton blanc et piquée :

80 reis, rose.



Cette carte - lettre a été fabriquée par la *American Bank - Note Company* de New-York.

Les cartes postales ont été livrées par la même compagnie. Elles sont du même dessin que les cartes-lettres et existent en cartes simples et doubles :

40 reis, bleu sur chamois.  
40 + 40 -- --

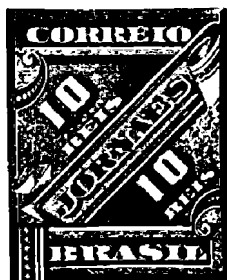


Les bandes timbrées ont le type qui rappelle celui des enveloppes, sauf que l'inscription supérieure a été complétée par le mot : *Correio*. L'impression du timbre est à

droite sur bandes de dimensions variées : 255, 310, 380 sur 128 m/m.

20 reis, violet sur manille.  
10 -- bleu -- --  
60 -- lilas -- --

Les timbres pour journaux dont nous ne nous expliquons pas trop l'utilité ont pour inscription : *Correio* en haut ; *Brasil* (orthographe nouvelle ?) en bas : en biais, de bas en haut et de gauche à droite, le chiffre de la valeur entre mot *Jornaes*.



Il n'y a que neuf valeurs, toutes au même type avec l'impression de couleur sur papier blanc et percés en lignes :

10 reis, jaune.  
20 -- --  
50 -- --

100 reis, jaune.  
200 -- --  
300 -- --  
500 -- --  
700 -- --  
1000 -- --

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Emission d'une carte au fac-simile ci-contre. L'impression est brune sur carton blanc. Format 121 x 74 m/m et pour inscription : *Post card* entre les armoiries ; *Cape of Good Hope. The Address, etc.*

1/2 penny, brun sur blanc.

Les enveloppes *Registered* à 4 pence nous viennent avec une nouvelle firme sous la patte de fermeture : *Thos De La Rue & Co Patent*. Il y a deux formats que nous avons vus : 201 x 127 m/m et 150 x 95 m/m :

4 pence, outremer.

COLONIES FRANÇAISES.

Les enveloppes seraient des formats suivants :

Format 116 x 76 m/m  
5 centimes, vert s/blanc.

Formats 116 x 76, 123 x 96, 147 x 113 m/m.  
15 centimes, bleu s/bleu-gris.

CONGO.

Le timbre à 25 centimes, type du 5 francs actuel, est en usage depuis mars dernier :

25 centimes, bleu terné.

De nouvelles cartes, 10 et 15 centimes, ont vu le jour. Le timbre est remplacé à droite par celui ci-contre montrant l'étoile du Congo entre deux palmiers ; en dessous, la valeur et *Congo* ; au côté opposé du timbre l'écusson avec couronne des cartes précédentes ; la formule du 15 c. a la même inscription, en d'autres caractères, que celle supprimée de même valeur ; quant à la carte à 10 centimes, elle porte :



ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO.

Carte postale.

(Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au nord et Mossamedes au sud.)

L'impression est en couleur sur carton de couleur, sans filagramme.

10 centimes, noir sur blanc.  
15 " carmin sur chamois.

Enfin le timbre de 5 francs paraît avec la surcharge: *Colis postaux, fr. 3,50* dans un cadre oblong formé de deux filets: il paraît que ce changement était absolument nécessaire... pour les recettes. Il n'y a pas encore de surcharge renversée;

3 f. 50 sur 5 f. lilas et bleu.

#### DANEMARK.

Les cartes à 5 øre avaient sans doute les chiffres trop grands dans les angles: ils ont été remplacés par des chiffres plus petits. Est-ce comme amélioration?

5 øre, vert-jaune sur blanc.

#### EGYPTE



Les timbres-taxe actuels sont appelés à disparaître pour faire place à d'autres au type ci-contre. Au centre d'un ovale large, le chiffre de la valeur en millièmes de chaque côté; à droite:

*Postes égyptiennes* et l'équivalent à gauche, en caractères turcs; en bas: *A percevoir* et la même inscription, en haut, en caractères turcs.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme croissant; piqués 14.

2 millièmes, vert.  
4 " brun-carmin.  
1 piastre, outremer.  
2 " orange.

#### FARIDKOT.

Il faut croire que chaque tirage demande un dessin nouveau, car voici le type de 1882 refait en 1888, qui arrive avec son type refait pour la 3<sup>e</sup> fois. Il se rapproche aujourd'hui du type 1882, mais avec les dimensions plus grandes. Il mesure 21 x 26 mm au lieu de 20 x 25:

1/4 anna, outremer sur blanc uni, non dentelé.

#### GABON.

Voici le nouveau 25 centimes dont nous parlions le mois passé et dont la surcharge a été appliquée sur le 5 centimes:

25 c. sur 5 c., vert et noir.



Voici un extrait du *Journal Officiel* du Gabon-Congo, du 9 février 1889, (n° 6).

*Arrêté portant transformation de 2.200 timbres-poste.*

(Du 7 février 1889.)

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon, Officier de la Légion d'honneur.

Vu notre arrêté en date du 28 décembre 1888;

Vu le manque absolu de timbres-poste de fr. 0,15 et l'insuffisance des timbres-poste transformés, ayant une valeur de fr. 0,25; Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé, selon les moyens spécifiés en l'arrêté sus-visé, à la transformation de:

1200 timbres de 1 franc en timbres de fr. 0,15;

1000 timbres de fr. 0,75 en timbres de fr. 0,25.

ART. 2 — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré où besoin sera.

Libreville, le 7 février 1889.

BALLAY.

Par le Gouverneur:

*Le Directeur de l'Intérieur p. i.,*

COUSTURIER.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record*, nous apprend que le 9 pence actuel a reçu la surcharge: *Gout parcels*. Le même sort attend sans doute toutes les autres valeurs:

9 pence, violet et bleu, surch. noire.

#### GRÈCE.

Le 1 lepton a été imprimé d'une façon grossière, à Athènes:

1 lepton, brun, non dentelé

#### GUADELOUPE.



Voici le fac-similé des timbres dont il est question dans le document qu'on a lu le mois passé. Pour le moment, on n'en connaît pas encore de variétés:

3 cent sur 20 c., brique s; vert et noir.

15 — — 20 — — — —

25 — — 20 — — — —

#### GUYANE HOLLANDAISE.

M. Langlois nous annonce l'apparition de nouvelles cartes, savoir:

2 1/2 cent, carmin sur rose (pour l'intérieur).

2 1/2 + 2 1/2 — — — —

5 — violet — bleu (pour l'union postale).

5 + 5 — — — —

Cette dernière a les inscriptions commençant par: *Briefkaart met beteld*, etc.

Le revers de ces cartes est blanc.

Il y aurait encore les timbres ci-après :

15 cent, gris.
20 — vert.
30 — brun-rouge.
40 — brun.
1 gulden, brun-rouge et gris.
Taxe: 30 — lilas, chiffres noirs.
— 50 — — — — —

#### INDO-CHINE.



Ce n'est pas un type qui existe de la nouvelle surcharge, mais deux.

Le premier dessin est celui dont nous avons parlé le mois dernier ; le second nous est signalé par MM. Senf frères. Les inscriptions : *Indo-Chine*, sont en lettres capitales ; plus bas : 1889, puis 5 et enfin les lettres mystérieuses *R. D.* L'émission date du 9 janvier :

1 <sup>er</sup> type 5 sur 35 c., jaune et noir surch. noire.
2 <sup>e</sup> — 5 — 35 c., — — — rouge.

#### NABHA.

Le timbre-poste 1/2 anna a la surcharge noire au lieu de rouge ; le timbre de *service*, même valeur, est accomodé à la même sauce ; enfin un 4 annas, vert-olive, renforce la série des timbres de service :

1/2 anna, vert.	surch. noire.
Service 1/2 — — —	— — —
— 4 — vert-olive	— — —

Les cartes 1/4 anna ont les armoiries en noir.

1/4 anna,	brun-rouge et noir.
-----------	---------------------

#### NORWÈGE.

La carte 10 + 10 öre, sans cadre, circule depuis le commencement de mars passé. Elle a pour inscription : *Verdenspostforeningen* (citré) ; plus bas : (*Union postale universelle*) ; puis : *Brevkort med betalt Svar* (*Carte postale avec réponse payée*) ; enfin quatre lignes de points pour l'adresse, avec avis dans l'angle inférieur gauche : *Paa denne Side skrives kun. — Adressen.* (Côté réservé à l'adresse) ; la deuxième partie a pour 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lignes : *Svar Brevkort.* (*Carte postale-réponse*).

Imprimé en couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces, les

deux parties tenant par le haut : timbre connu à droite, carton blanc rosé :

10 + 10 öre, carmin s/blanc rosé.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons reçu deux formats nouveaux d'enveloppes pour lettres enregistrées, ayant le timbre frappé sur la patte de fermeture. Le premier format, forme sac, a 230 sur 100 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le second a 149 × 88 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, tous deux avec instructions en rouge sur la face et le papier toile blanc ;

Format : 230 × 100 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

4 pence, carmin s/blanc.

Format : 149 × 88 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

4 pence, carmin s/blanc.

+ — — — rosé.

4 — — — verdâtre.

La bande à 1 penny nous vient encore à l'ancien type et le papier vergé gris-verdâtre à filagramme : *One penny* :

1 penny, rouge.

L'enveloppe 1 penny, vue de Sydney, a paru, dit le *Philatelic Record*, avec les lettres *O S* en noir dans les angles supérieurs et au format moyen.

Une autre enveloppe de format officiel, porte le même type et en bas, sur l'enveloppe, les inscriptions : *Printed matter only* :

1 penny, violet s/bl vergé, format moyen.
1 — — — — — officiel.

Une 3<sup>e</sup> enveloppe a le timbre 6 pence et les lettres *O S* aux mêmes endroits que le précédent timbre : elle porte dans l'angle gauche supérieur : *Registered letter* :

6 pence, violet et noir, format officiel.



La reine Victoria, qui devait figurer sur le timbre de 8 pence, a été supplantée par Poiseau-lyre (*Menura Superba*). Ce timbre a paru le 1<sup>er</sup> janvier dernier et a pour inscription, dans l'ovale : *New South Wales postage — one hundred years* ; cadre rectangulaire avec ornements de fleurs ; en bas : *eight pence*.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme *N S W* et couronne, piqué 12.

8 pence, lie de vin.

#### PARAGUAY.

Reçu par MM. Senf frères le timbre ci-contre nous donnant, au centre d'un cadre oblong, le bonnet



biais dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2;  
15 centavos, violet-rougeâtre.

#### PHILIPPINES.



Il nous arrive une nouvelle surcharge *Habilitado para comunicaciones* en ovale, appliquée sur le timbre-poste à effigie de feu Alphonse XII, de la valeur de 10 centimos, vert, timbre qui n'était pas connu dans cette couleur; nous donnons aussi le type du 1/8 cent surchargé :

2 4/8 sur 10 c., vert et carmin.

#### PROTECTORAT BRITANNIQUE

Le 1 penny, type avec chiffre en surcharge, a la faute: *Protectorate* pour *Protectorate*:

1 penny, lilas et noir.

Le 1/2 penny du Cap de Bonne-Espérance, ancre en filagramme, nous est venu porteur de la surcharge: *Bechuanaland*, en haut; *Protectorate*, en bas, en vert:

1/2 penny, noir et vert.

Nous avons l'enveloppe 4 pence du Cap de Bonne-Espérance porteur de la même surcharge en couleurs variées suivant le fac-simile.



D'abord sur enveloppe de grand format ayant sous la patte gommée *Mc Corquodale et Co Limited* —

Contractors:

Format 292 × 151 mm.

4 pence, bleu, surcharge verte.

Cette enveloppe a sur la face *Registered* dans un cadre oblong.

Nous avons cette même surcharge appliquée sur des enveloppes ayant sous la patte de fermeture la firme: *Thos De La Rue & Co Patent* en deux formats:

Format 200 × 127 mm.

4 pence, outremer, surch. verte.

Format 150 × 95 mm.

4 pence, outremer, surcharge noire.

Ces deux derniers formats ont la lettre R dans un ovale, sur la face; *Bechuanaland* n'est pas ponctué pour la surcharge verte; elle l'est pour la surcharge noire qui diffère un peu par le caractère des lettres.

#### QUEENSLAND.



Emission de deux cartes postales au fac-simile ci-haut et pour deux destinations différentes: « VIA DIRECT ROUTE » ou « VIA BRINDISI OR NAPLES » indiquée sous le timbre à effigie. Au côté opposé du timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne; au milieu de la partie supérieure: *Post card, Queensland. Australia.*

Imprimé en couleur sur carton chamois. Dimensions: 120 × 75 mm.

2 pence, bleu.

3 — mauve.

#### RUSSIE.

*Bouguoulmu* (Samara). L'émission de 1884, comptait deux variétés à la feuille, la première à gauche par cinq timbres sur chaque rangée horizontale, la seconde à droite complétant les rangées également par cinq timbres. Aujourd'hui tout est changé. Il y a une troisième variété et toutes trois sont placées au petit bonheur: C'est à M. Von der Beeck que nous devons ces remarques:

2 kopecks, brun sur blanc (3 variétés).

*Griazowelz* (Wologda). En février dernier, il a été émis un nouveau type comme ci-contre, dont

il y a quatre variétés diffé-  
rant entre elles par les orne-  
ments ou lettres, le timbre  
ayant été composé typogra-  
phiquement.

L'impression est noire sur  
papier blanc :



4 kopecks, noir sur blanc.



*Oustyolsk.* (Wologda),  
Le timbre Ours de 1887, a  
été remplacé par un confrère  
qui se dème au pied d'un  
arbre. Il est renfermé dans  
un ovale, au lieu d'un cercle:  
le chiffre de la valeur reste  
établi dans les quatre angles;  
en bas, la valeur en toutes

lettres.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc,  
piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge vif.

*Schatz* (Tamboff). En avril 1888  
il y avait une émission qui fut sui-  
vie bientôt d'une autre le 10 juin ;  
en voici une nouvelle qui date du  
12 janvier et au même type une  
émission est prête à paraître, si ce  
n'est fait. Celle du 12 janvier a  
l'impression de couleur sur papier blanc :



3 kopecks, rose.  
3 — — percé en lignes.

Celle qui attend son tour a l'impression noire  
sur papier de couleur :

3 kopecks, noir sur rose vif, non dentelé.  
3 — — percé en lignes.

**SALVADOR.**

Les nouveaux timbres ont reçu la surcharge  
d'un contre-scel, au dire du *Postwertzeichen*,  
savoir :

3 centavos, brun, surcharge violet foncé.  
5 — bleu, — noire.  
10 — orange, —



Nous reproduisons le tim-  
bre ci-contre appartenant  
à une nouvelle émission.  
Il n'y en a jusqu'à présent  
qu'un seul format : 151 sur  
86 m/m, avec timbre im-  
primé à droite :

5 centavos, bleu sur jaune vergé.  
5 — — — blanc —  
5 — — — bleu —

**SARAWAK.**

Il y a encore une valeur que nous n'avons pas  
signalée, c'est :

25 cents, vert et rouge-brun

**SUISSE.**

Depuis le commencement de janvier dernier on  
se sert du 50 centimes, bleu foncé et depuis février,  
du 20 centimes piquage 10 du 25 centimes. Ce  
piquage ne manque pas d'inconvénient, nous dit-  
on : le principal est de déchirer les timbres en  
les séparant, ce qui ne doit pas être précisément le  
but, nous semble-t-il :

50 centimes, bleu foncé, piqué 10.  
20 — orange.

**TUNISIE.**

D'après M. le comte de St-Saud les timbres-taxe  
auraient la perforation T en trois variétés : dia-  
mètre du trou, 1, 1 2/3 et 2 m/m.

Le nouveau type a présentement la valeur  
5 francs, au dire de M. d. Berl, Ph. C. :

5 francs, violet sur lilas pâle.

**Messieurs les faussaires.**

**BADE.** Une nouvelle invraisemblable nous arrive  
par le *Frankfurter Zeitung*, du 13 mars dernier.  
Voici ce qu'il dit :

*Karlsruhe, 11 mars.* L'arrestation du commissionnaire Schmitt  
que je vous ai déjà annoncée et qui a pour motif la vente de vieux  
timbres badois, prend de plus en plus d'importance.

Samedi passé, le propriétaire de l'ancienne imprimerie Hasper,  
Mr Cocker, ainsi qu'un de ses lithographes ont été arrêtés à leur  
tour.

Un graveur qui avait confectionné une demi-estampille postale,  
destinée à annuler les timbres, a été également mis en état  
d'arrestation, le dernier pourtant remis en liberté à la suite de  
son interrogatoire.

On peut se faire une idée du chiffre d'affaires fait avec ces  
timbres, lorsqu'on saura que Schmitt a reçu pour une feuille de  
100 timbres de 30 kreuzer la somme de 2000 marcks.

L'exécution de 4 différentes espèces était projetée; deux sont  
déjà exécutées. Pour ce qui concerne Schmitt, il y a escroquerie  
évidente, car il a déjà vendu d'importantes quantités de ces  
timbres.

Le timbre 30 kreuzer authentique vaut fr. 0 50  
ou fr. 50 les 100 timbres, et d'après le *Frankfurter  
Zeitung* on aurait vendu une feuille de faux tim-  
bres fr. 2,500! Il y a là évidemment une erreur que  
nous ne nous expliquons pas.



**BULGARIE** D'après une lettre  
que nous recevons de ce pays le  
timbre surchargé 3 stot. n'aurait  
jamais été émis : ce serait l'œuvre  
d'un faussaire.

Mr Arthur Zernikian de Sofia  
nous a remis ce timbre et ceux  
de Bulgarie en deux couleurs qui

pourraient bien avoir été coloriés par celui-ci, comme le timbre roumain dont il s'est servi pour affranchir sa lettre expédiée de Roumanie.

**ROUMANIE.** Nous avons signalé dans nos derniers numéros des timbres imprimés sur papier de couleur que M<sup>r</sup> l'inspecteur général des Finances de la Roumanie déclarait frauduleux. Il paraît que M<sup>r</sup> Moroïu, qui nous les avait envoyés, a reconnu les avoir coloriés. C'est l'*Indépendance Roumaine* du 10/22 mars qui nous l'annonce et en même temps l'arrestation de ce M<sup>r</sup> Moroïu, bien connu.

Voici l'article que nous ne sommes pas à même de contrôler : nous le livrons sans commentaire :

*Timbres-poste falsifiés.* Hier une dénonciation des plus graves était portée à la préfecture de police. Il ne s'agissait de rien moins que de l'existence, au centre même de la capitale, d'une fabrique de faux timbres-poste.

« Le faussaire dénoncé répond au nom de Moroïu, capitaine en retraite.

« Le colonel Algin, préfet de police, délègue aussitôt M. Carlova, directeur de la police, pour commencer des investigations et voir si la dénonciation était fondée. M. Carlova, après quelques recherches préliminaires, acquit la conviction que quelque chose de louche se passait au domicile du capitaine en retraite Moroïu; il informa du fait, MM. Boldur - Voïnesco, premier procureur, et Papp, juge d'instruction, et tous trois se rendirent chez Moroïu.

« Dans une première perquisition, ils trouvèrent une quantité considérable de timbres neufs. Le capitaine Moroïu, interrogé sur leur provenance, répondit qu'il était *grand collectionneur* de timbres, qu'il les vendait ensuite aux amateurs du pays et de l'étranger, et que, s'ils paraissaient neufs, c'est qu'il les *coloriait*.

« Les magistrats confisquèrent les timbres et se rendirent ensuite à la direction des postes et télégraphes et au palais de la Monnaie où l'on fabrique les timbres-poste. A la fabrique, on leur répondit que ces timbres n'étaient pas faux, mais que leurs nuances étaient seulement altérées.

« Cependant, dans la soirée une personne vint dire à M. Carlova de poursuivre ses investigations au domicile de Moroïu, l'assurant qu'il trouverait à un endroit, qu'il lui indiqua, une grande quantité de clichés servant à la fabrication de timbres-poste, non seulement roumains mais étrangers.

« MM. Papp, Boldur-Voïnesco et Carlova se sont rendus ce matin sur les lieux et ont découvert en effet plus de 200 clichés. Il y en a même un qui sert à la fabrication des timbres de Buenos-Ayres.

« Le capitaine Moroïu, pris ainsi en flagrant délit, a fait des aveux complets. Il a été écroué à Vacaresti.

« *Détail.* Il y a dans cette affaire de nombreux complices; l'on parle même de la complicité d'un haut fonctionnaire des postes et télégraphes.

« Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui nous promet un nouveau grand scandale.

« Grâce aux collectivistes, nous en avons pourtant bien assez.»

Nous regrettons que le parquet n'ait pu saisir par la même occasion les clichés qui servent à la fabrication des timbres 27, 54, 81, 108 paras qui sont collés sur lettres ou papiers et que la Société de timbrologie de Bucarest déclare authentiques

sur certificats portant force signatures, et auxquels se laissent prendre tant d'amateurs.

M. Bernescu (un inconnu pour nous) nous avise que M. Moroïu vient de mourir après s'être empoisonné et 6 jours après sa mort il nous écrit !

**SAMOS.** Nous avions raison de suspecter les Samos, de ce bon M. Tallasinos. Voici la réponse à la lettre que nous avions écrite à Samos.

« Samos, le 2 mars 1889.

« MONSIEUR,

« Je m'empresse de répondre à votre estimée du 15 février dernier, déclarant que la Principauté de Samos n'a eu et n'a pas de timbre-poste spécial pour elle, par conséquent les timbres de diverses valeurs que l'on fait circuler ne sont que des timbres faux et comme vous venez de le dire, c'est une supercherie pour duper les collectionneurs »

« Son Altesse le Prince, auquel j'ai eu l'honneur de montrer votre lettre et le soi-disant timbre de Samos, m'autorise à vous prier de faire publier dans les journaux la non-existence de timbres-poste samiens et par ce moyen en prévenir le public.

« Son Altesse aussi, va, de son côté, écrire à ce sujet à la Légation ottomane.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

*Le Directeur des Postes et Télégraphes de Samos,*  
M. CRUKORIA.

D'autre part, on nous envoie, l'extrait suivant d'un journal grec *Epithéorissis* :

« Le *Samos* (journal) écrit que les spéculateurs, non contents d'avoir imité les divers vins de Samos, ont fabriqué des timbres de fantaisie qui n'ont jamais existé. Ces timbres faux sont de couleur rouge et portent le mot « Samos » en caractères français et au-dessous : *Empire Ottoman*. Ces produits de spéculateurs se vendent en Europe à des prix fabuleux. »

Voilà bien des nouvelles de Messieurs les faussaires, lesquels hélas ! ne sont que trop encouragés par les collectionneurs qui, dans l'espoir de faire un hasard, de découvrir des variétés à bon compte achètent aux premiers venus et se font voler 99 fois sur 100.

3<sup>e</sup> SUPPLÉMENT (1883-1889).

109

**CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE**

*enveloppes, bandes, cartes, etc.,*

par J.-B. MOENS

Prix, 8 francs (franco).

A dater du 1<sup>er</sup> mai, le prix sera de 10 francs.

Nos souscripteurs ont reçu jusqu'ici les 3.10 premières pages. Un nouvel et dernier envoi sera fait très incessamment.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées<sup>5</sup>

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

### CHRONIQUE

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le timbre 5 centavos, type reproduit le mois passé, est en usage depuis le 12 mars dernier :

5 centavos, rouge, piqué 12.

Il avait été question un moment de surcharger le 8 centavos, pour en faire un 5 ; l'autorisation, nous dit M. Marco del Pont, avait même été obtenue du gouvernement, quand on retrouva des 5 centavos 1867 en nombre suffisant qu'on remit en usage, en attendant le 5 centavos au nouveau type paru en mars dernier.

Une carte-lettre a paru le même jour. Elle nous donne l'effigie de face de Juarez Celman dans un double cercle contenant : *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; cadre rectangulaire avec fond ligné portant en bas : 2 centavos 2 ; la formule a pour toute inscription :



Carta postal et deux lignes pour l'adresse.

Si c'est là ce que la nouvelle compagnie sait faire de mieux, il n'y avait pas grand avantage à changer de fournisseur :

2 centavos, brun-rouge s/jaunâtre, revers blanc, piquée.

#### AUTRICHE.

Le *Philatelic Record* raconte que M. Glavany a trouvé dans le bureau de poste autrichien de Beyrouth, des timbres en *soldi* surchargés : 20 paras 20 ou 1 piastre 1 etc., surcharge qui aurait eu lieu par les soins de ce bureau de poste, préférant faire cette surcharge plutôt que de retourner les timbres à Trieste.

M. Glavany a trouvé jadis, dans cette même ville, les timbres du Levant russe surchargés d'un 7. Or, on prétend que cette surcharge est fautive et qu'elle a été faite au pinceau à l'aide d'une plaque de cuivre dont on avait découpé le chiffre...

Est-ce que les Levant autrichiens ne seraient pas dans le même cas ? Il nous semble que les ordres devaient être formels et que le retour des timbres a dû avoir lieu, suivant ces ordres.

### M. Glavany aurait donc rencontré :

20 paras	sur 5 soldi,	carmin et noir,	piqué 9 1/2.
1 piastre	— 10 —	bleu	— — —
2 —	— 20 —	gris	— — —
5 —	— 50 —	violet	— — —

#### BELGIQUE.

Deux cartes de service signalées par le *Philatelist* :

a. Carton jaune, 130 × 90 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, inscription noire : *Province de Brabant — Indicateur n° : — Carte-correspondance de service (armes) ; obliquement : Le conducteur provincial — du 1<sup>er</sup> district.*

b. Carton rose au lieu de jaune, 128 × 88 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> sans inscription pour l'adresse, mais simplement au dos : *Le cantonnier.*

#### BHOPAL.

Le 1/4 anna, noir, grand carré, écrit le *Philatelist*, arrive piqué 7 1/2 :

1/4 anna, noir, piqué 7 1/2.

#### BRÉSIL.

Les timbres de journaux, type reproduit le mois passé, ne sont employés, paraît-il, que par les éditeurs de journaux et ne peuvent être délivrés au public. L'uniformité de couleurs a valu à l'administration un concert de réclamations, à la suite desquelles il a été décidé que les timbres seraient changés, tout au moins leurs couleurs.

#### BULGARIE.

L'I. B. Z. nous apprend que la carte actuelle de 10 st., a le carton blanc et l'inscription rouge : *Union postale Universelle. Bulgarie. — УТБОЕНО ННСМО.*

10 stot, carmin s/ blanc.

#### CEYLAN.

Le *Philatelist* renseigne le 4 cents surchargé 2 cents ayant toutes sortes de variétés de surcharges et reçues par un correspondant de Londres. Nous ne savons ce qu'il y a de réel dans ces surcharges, mais ce que nous savons, c'est ce que ce même correspondant reçoit toutes sortes de fantaisies de Ceylan où l'on semble se moquer agréablement des collectionneurs.

#### COLONIES FRANÇAISES.

On nous avait écrit qu'il existait des bandes à 1, 2 et 3 centimes et voilà qu'on en annonce à 4 et 5 centimes. Les couleurs seraient :

1 centime,	noir	sur chamois.
2 —	brun	— — —
3 —	vermillon	— — —
4 —	violet-brun	bleu.
5 —	vert	chamois.

#### CONGO.

Le carton des cartes à 10 centimes n'est plus blanc, mais blanc azuré :

10 centimes, noir.

Voici le dessin du nouveau timbre 3 fr. 50 renseigné le mois passé :

3 fr. 50 sur 5 fr., lilas et bleu.



Le 5 centimes à ce type est en circulation ; le 10 centimes

le sera l'un de ces jours :

5 centimes, vert.

#### COSTA-RICA

Une lettre de San-José que nous communique M. Da Costa Gomez, est affranchie au moyen de deux timbres fiscaux de 5 centavos au type ci-contre, représentant l'effigie à gauche de B. Soto dans un ovale contenant : *Republica de Costa-Rica* en haut ; *cinco centavos* en bas, et *timbre proporcional* sur un cartouche horizontal plus bas ; chiffres dans des angles supérieurs et vers ceux inférieurs.



Gravé et imprimé en couleur sur blanc piqués 12 :

5 centavos, brun-rouge.

#### DANEMARK



*Fredericia*. Si les timbres de cette poste locale ne sont pas beaux, en revanche ils sont nombreux. Prenons notre courage à deux mains et décrivons :

1<sup>er</sup> TYPE. Aux armoiries de la ville (lion dans un écu) surmontées d'une couronne dans un cadre rectangulaire contenant : *Fredericia bypost*, à gauche ; *og pakke expedition*, à droite ; en bas la valeur :

15 øre, rouge s/rose, piqué 11 1/2 et non dentelé.

2<sup>e</sup> TYPE. Mêmes armoiries sur fond blanc renfer-



mées dans un ovale ayant la même inscription ; cadre rectangulaire ayant la valeur en bas sur un cartouche :

20 öre, vert sur bleu, piqué 11 1/2 et non dentelé.

3° TYPE. Le dessin représente un monument rappelant la lutte soutenue par les Danois contre la Prusse; l'inscription est : *Fredericia bypost og pakke expedition*; valeur en chiffres dans les quatre angles.



Lithographié en couleur sur papier blanc, non dentelés et percés en ligne :

- |                |            |
|----------------|------------|
| 3 öre, carmin  | sur blanc. |
| 5 — bistre     | — vert.    |
| 6 — brun-rouge | — gris.    |
| 9 — bistre     | — blanc.   |
| 10 — pourpre   | — —        |



4° TYPE. Même dessin que le précédent dans des proportions réduites; la valeur est en biais dans les angles supérieurs :

3 öre, bleu sur gris, piqué 11 1/2 et non dentelé.

5° TYPE. Le dessin central se trouve dans un ovale; il n'y a pas de chiffre aux angles supérieurs :

5 öre, rouge sur jaune, piqué 11 1/2 et non dentelé.

6° TYPE. Rappelle le 5° type, sauf qu'en bas la valeur öre 10 öre est cintrée et qu'il y a un chiffre dans les angles inférieurs :

10 öre, bistre sur vert vit, piqué 11 1/2 et non dentelé.

DANUBIENNE (Cie).

Il y a eu en 1887 une série de quatre timbres qui n'a pas été signalée jusqu'à présent et dont nous avons connaissance par M. Ed. Heim, qui nous en garantit l'authenticité. En voici le type dont le dessin est en relief, savoir :



- |                   |            |
|-------------------|------------|
| 5 kreuzer, carmin | sur blanc. |
| 10 — bleu foncé   | —          |
| 20 — vert         | —          |
| 50 — indigo       | sur jaune. |

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Renseigné par le *American Philatelist*, des timbres-télégraphe au type Baltimore et Ohio avec croix de Malte au centre, mais ayant : *Conn. River* en haut et en bas, savoir :

- |                          |
|--------------------------|
| 1 cent, noir sur orange. |
| 5 — — — —                |
| 1 — — — — bleu.          |
| 5 — — — —                |

Surchargés D H en rouge sur deux timbres :

- |                          |
|--------------------------|
| 1 cent, noir sur orange. |
| 5 — — — —                |

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

*L'Ami des timbres* a vu au type à effigie :

*Télégraphe*, 1 peso, noir.

Deux cartes officielles renseignées par le *American Journal of Philately*. La première, de 1887, poste pour inscription :

REPUBLICA DE COLOMBIA.

*Administracion subalterna de Correos nacionales.*  
Gramos Numero

*Certificado oficial*

*Sale de la Mesa en* *de 188*  
*Remite* *al Senor*

*El Administrador,*

Cette cubierta a pour cadre un filet serpentant : dimensions 130×85 mm :

sans valeur noir sur bleu bâtonné.

La seconde, de 1888, a l'inscription :

REPUBLICA DE COLOMBIA.

*Servicio de correos nacionales*

*Numero.*

*Certificado oficial*

*Sale de Chámeza en* *de 188*  
*Remite.*

*El Administrador,*



Le cadre est formé d'un double filet.

sans valeur, noir sur blanc.

SANTANDER. Une autre cubierta officielle est signalée par le même journal; elle a le type reproduit à la page suivante.

L'impression est en couleur sur papier bleuté :

sans valeur, violet.

 <b>REPUBLICA DE COLOMBIA</b> 
<b>SERVICIO DE CORREOS NACIONALES.</b> <b>CERTIFICADO OFICIAL.</b>
<i>Peso</i> ..... <i>Gramos</i> ..... <i>N°</i> .....
<i>Paque de Bucaramanga en</i> ..... <i>de</i> ..... <i>de 1888</i>
<b>REMITE</b>
<b>El Administrador,</b>

## FINLANDE.



*Statsjernvagnarne*. Letype ci-contre, timbre de chemin de fer, est en usage depuis le commencement de 1888 : C'est du vieux neuf, comme on voit. Nous n'en connaissons encore que les valeurs suivantes, le type précédent restant en vigueur pour certaines valeurs :

25 penni, vermillon, rouge.  
 1 mark, bleu.  
 7 kopeck, rouge.  
 28 — bleu.

## FORMOSE (ILES)

On nous écrit de Shanghai :

« Les timbres de 20 cash sont en usage aux îles Formose : j'en ai vu des exemplaires oblitérés. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils sont tous de même origine : le consulat anglais. Il y a à Formose plusieurs bureaux de la douane et tous n'emploient que les étiquettes dont il a été question au *Timbre-Poste*. »

## FRANCE.

Le timbre du Levant, 1 piastre, a été rencontré par le *Philatelic Record*, ayant la surcharge : 1 piast 1.

1 piastre sur 25 c., rose et rouge.

Est-ce le grand désir de voir Boulanger 1<sup>er</sup> à la tête du gouvernement, toujours est-il qu'il nous vient d'Allemagne une série complète de timbres ! ? représentant le brav'général. Il y en a de 1 centime à 20 francs, soit douze valeurs !

## GUADELOUPE.

Voici de nouvelles surcharges annoncées par l'arrêté suivant, transformant les timbres-poste de 20, 30 et 40 centimes en timbres de 10, 15 et 25 centimes.

## LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE &amp; DÉPENDANCES.

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 10, 15 et 25 centimes est complètement épuisé ;

Vu l'approvisionnement des timbres-poste à 20, 30 et 40 centimes, dont l'emploi n'est pas usuel ;

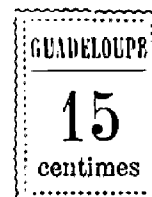
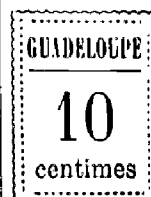
Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur ;

## ARRÊTE :

*Article premier.* — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 10, 15 et 25 centimes, il sera délivré au public, aux prix de 10, 15 et 25 centimes, des timbres de 20, 30 et 40 centimes.

Ces timbres-poste porteront, frappées par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :



*Art. 2.* — Les timbres-poste à transformer seront remis, par M. le trésorier-payeur, à une Commission composée de :  
MM. le chef de service des contributions ou son délégué ;  
les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'intérieur  
ou leurs représentants ;

le receveur-comptable des postes.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et la prise en charge par le receveur-comptable du service des postes, des timbres-poste transformés.

*Art. 3.* — Le directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 22 mars 1889.

A. LE BOUCHER.  
Par le Gouverneur :  
Le Directeur de l'Intérieur,  
P. FEILLET.

Nous avons dit que les timbres 3, 15 et 25 centimes ne comptaient pas de variétés. M. Piet de Latauderie nous fait remarquer qu'il y en a avec c ouvert et fermé et le mot *centimes*, sur une étendue de 10 1/2, 11, 11 1/2, 12 et 12 1/2 m<sup>l</sup>m.

**GWALIOR.**

Le *Philatelic Record* rapporte avoir vu une enveloppe 1/2 anna, bleu, de 1877, oblitérée : 22 décembre 1887 et portant en surcharge rouge : *Gwalior* et l'équivalent en indou comme seconde ligne ; les armes sont en outremer foncé :

1/2 anna, bleu, surch. rouge et outremer foncé.

Nous avons reçu récemment :

Carte postale	1/4 anna, brun-rouge, armes noires.
—	1/4 + 1/4 — — —
Enveloppe	1/2 — vert — —

**HONDURAS BRITANNIQUE.**

Le 20 cents, surcharge de Londres avec gros chiffres, est en circulation, dit-on :

20 cents, sur 6 p., jaune et noir.

**INDES ANGLAISES.**

Il y a quelques mois, le *Philatelic Record* annonçait une carte de service avec timbre à gauche. Ayant demandé de ces cartes, nous en recevons aujourd'hui avec le timbre à droite, comme autrefois. Notre confrère n'aurait-il pas pris sa droite pour sa gauche ? Mais, si le timbre n'est pas à gauche, en revanche les inscriptions sont différentes de la carte de septembre 1883, qui avait pour première ligne une longueur de 73 1/2 m<sup>l</sup>m, réduite aujourd'hui à 65, les caractères étant plus petits. Les trois lignes d'avis sont également de plus petits caractères et commencent et finissent comme suit :

	Type nouveau.	Type 1883.
1 <sup>re</sup> ligne :	The . signature	The . . . . . the
2 <sup>e</sup> —	and . on	signature . . . . . sender
3 <sup>e</sup> —	the . reverse	must . . . . . reverse

Impression de couleur sur papier blanc jaunâtre :

1/4 anna, outremer.

**INDO-CHINE.**

Un de nos confrères rapporte que le dernier timbre de chaque fragment de feuille de cinquante timbres n'a pas le millésime 89. Les lettres R. D. seraient celles de MM. *Richaud*, résident général d'Indo-Chine, et *Demars*, directeur des postes et télégraphes de Saïgon. Enchanté de connaître le nom de ces Messieurs.

**ITALIE.**

La carte 10 c., brun sur blanc, a, nous écrit M. Diena, le millésime 89 ; la carte pour colis postaux 75 cent., brun sur rose est percée en lignes :

Carte postale : 10 centesimi, brun sur blanc.  
Colis postaux : 75 — — rose.

**JAMAÏQUE.**

Le changement prévu par le document que nous avons publié il y a quelque temps, est un fait accompli. Les 1 et 2 pence ont aujourd'hui pour inscription : *Postage and revenue*, ce qui leur donne un double emploi. Nous en reproduisons le type avec notre prochain numéro :

1 penny, lilas.  
2 — vert.

Ces couleurs prouvent que cette colonie anglaise renonce aux couleurs adoptées par l'Union postale universelle.

**JUMMOO KASCHMIR.**

D'après une information que nous recevons des Indes, il paraîtrait que la série des timbres-télégraphe se compose des valeurs : 1, 2, 4 annas, 1, 2, 5, 10, 20 rupees ; ces quatre derniers timbres n'étaient pas connus : on ne nous en indique pas les couleurs ni le type.

**MEXIQUE.**

La bande, type à effigie, 2 centavos, existe avec la faute *60 gramos*, au lieu de 120 comme la bande même valeur, type chiffre : M. Diena vient de nous en fournir la preuve :

2 centavos, rouge.

Le même, nous a fait voir le 2 reales 1867, *Mexico* en gothique, avec double impression ; le verso

montre deux moitiés de timbre, l'impression n'ayant pas été égale des deux côtés :

2 reales, lilas, double impression.

Signalé par le *Philatelist* une carte nouvelle : 3 centavos, rouge-carmin sur carton chamois et avec inscription : *Servicio postal Mexicano* (aigle) *Tarjeta postal. Carte postale* ; à gauche : *Union postal universal* ; à droite : *Union postale universelle* :

3 centavos, rouge-carmin, s/chamois.

#### NABHA.

La surcharge sur deux lignes, du 1 rupee, est actuellement *noire* :

1 rupee, gris-lilas et noir.

#### NATAL.

Le timbre 5 shillings a le filagramme CA et couronne, placé de côté, et piqué 14 :

5 shillings, brun-violet.

#### NORWÈGE.



*Tonsberg*. Le timbre 5 öre, piqué, a, ne soyons pas surpris, été surchargé 3 öre en noir sur la valeur primitive :

1 3 sur 5 öre, vert et noir.

#### NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Voici le nouveau 1 shilling. Représente un kangaroo assis et entouré de feuillage ; cadre cintré du haut, portant : *One hundred years* ; sur les côtés : *New South Wales Postage* ; en bas, la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme N S W et couronne, piqué 12 :

1 shilling, brun violacé.



#### Océan Pacifique (C<sup>ie</sup> de L').

Le grand timbre que nous reproduisons, n° 288, n'est pas seul de son type. Il y en a encore deux autres, savoir :

20 centavos, noir.  
80 — bleu.

Ces timbres étaient employés pour paquets et ne seraient plus en usage.

#### ORANGE.

Le *Berliner Philatelisten Club* a reçu une carte provisoire de papier blanc, 113 X 87 mm avec double ligne de cadre contenant alternativement des petits w droits et renversés ; dans chaque coin un o. Inscription en haut : *Brief-kaart* ; entre les deux mots est collé un timbre de l'Etat libre d'Orange à 1 penny.

Notre confrère croit à une carte provisoire. Ne serait-ce pas une carte privée ?

1 penny, brun-rouge s/blanc.

#### OUDEYPOOR.

On écrit de ce pays à un de nos correspondants :

« En réponse à votre lettre, je vous informe qu'il n'existe pas ici de timbres-poste particuliers. Nous employons les timbres impériaux. »

D'autre part, l'*I. B. J.* a reçu la traduction complète de ce timbre, d'où il résulterait que ce soi-disant timbre ne serait qu'un cachet.

#### PERSE.

Suivant M. le comte de Saint-Sand il y aurait les timbres suivants avec le mot OFFICIEL en noir :

8	sur	5 sh.	, vert,	surch. horiz.	noire.
8	—	10	—	orange,	— obl. —
6	—	10	—	—	— — —

Ce dernier a la surcharge oblique de haut en bas renversée et de droite à gauche.

#### PHILIPPINES.

M. Le Roy d'Etioilles nous apporte un timbre-poste 2 4/8 c. de peso, devenu fiscal par la surcharge noire : *Habilitado* — *Recargo de Consumos* et qui a été remis en usage comme timbre-poste.

2 4/8 c. de peso, bleu, surch. noire.

Voici le décret qui nous donne la preuve de ce que nous disons plus haut :

Gouvernement Général des Philippines.

#### FINANCES.

Manille, le 29 janvier 1889.

En conformité de la proposition faite par l'Intendant général des Finances et en vue d'assurer aux bureaux la distribution des timbres nécessaires à la consommation, en attendant l'arrivée de la Péninsule, de la commande faite au Ministère d'Outremer, je viens d'ordonner que les timbres de 2 4/8 centimos qui furent habilités par décret de ce Gouvernement Général en date du 21 décembre 1887 pour la taxe de la consommation du tabac sur

l'impôt des cédulas personnelles, lesquels existent aujourd'hui dans les magasins généraux du Département, qu'ils soient mis en vente et rendus à leur application primitive, c'est-à-dire pour la poste et pour le prix indiqué de 2 4/8 centimos, devant en conséquence considérer sans valeur l'habilitation qui s'y trouve.

Publiez ce décret en le faisant connaître au Ministère d'Outre-mer et aux autres effets, le retournant à l'Intendance des Finances.

WEYLER.

## RÉUNION.



Remis par M. Roussin le timbre-taxe ci-contre composé de clichés typographiques. Le cadre rappelle les premiers timbres de cette île :

5 centimes, noir sur blanc.

## RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). Le type reproduit le mois passé existe en bleu et en brun rougeâtre. Ces tirages de couleur étaient mêlés à l'impression noire et livrés ainsi par l'imprimeur. On vend donc indifféremment les timbres en noir, bleu ou brun :

4 kopecks, bleu.  
4 — brun rougeâtre.

Les feuilles sont composées de 48 timbres sur 8 rangées horizontales.

NOVGOROD (*Novgorod*). Un fait extraordinaire s'est passé à Novgorod. Le timbre de 1888, bleu sur lilas, a été imprimé en bleu sur papier blanc vergé, sans changement de type. Cette résolution héroïque a eu lieu le 15 mars dernier :

5 kop., bleu sur blanc vergé.

ZADONSK (*Woronèje*). Les timbres de janvier 1888, chiffre dans un ovale, abandonnés en mars 1888, ont été imprimés dans d'autres couleurs ; piquage 11 1/2. Ce changement a eu lieu le 25 février dernier :

1 kopeck, vert.  
3 — orange.  
5 — bleu indigo.

## VARIÉTÉ.

*Non dentelé verticalement.*

1 kopeck, vert.

## SAINTE-LUCIE.

Les cartes à 1 1/2 penny sont actuellement de grand format comme le 1 penny :

1 1/2 penny, brun-rouge.

## SHANGHAI.

On s'attend à une émission nouvelle de timbres avec filagramme, les timbres ayant été contrefaits en Europe.

## SUÈDE.

La carte 10 öre a un nouveau cadre, dit le *Philatelist*, consistant en cors de poste avec *Sverige* entre deux filets et *Sverige-Suède*, à la partie supérieure; la formule qui a le timbre ovale connu porte pour inscription :

*Brefkort*

(*Carte postale*)

*Verldspostforeningen*

(*Union postale universelle*)

*Sida afsedd för adressen (côté réservé à l'adresse).*

10 öre, carmin sur blanc.

## TURK (ILES DE).

Le timbre 6 pence a changé de type dit-on ; il a actuellement celui de 1881 :

6 pence, brun-jaune, CA et couronne, piqué 14.

## WADHWAN.

Les timbres sont piqués 12 1/2 :

1/2 pice, noir.

## ZOULOULAND

On annonce le 1 1/2 penny, anglais, vert et lilas surchargé *Zululand* en noir :

1 1/2 penny, vert et lilas, surcharge noire.

## Messieurs les faussaires.

(*Suite, voir le numéro précédent.*)

Les besoins de la mise en pages nous ont obligé le mois passé à supprimer quelques passages de notre article, entre autres celui de l'Equateur. Au moment où nous allions fournir la preuve de la fausseté du 4 reales ressuscité, on en proclamait ailleurs l'authenticité, .....parce qu'il en avait été vu sur télégramme !

Nous aussi, nous en avons vu sur télégramme, et c'est précisément ce qui nous les a rendus suspects, la correspondance télégraphique étant secrète et ne pouvant par conséquent être rendue au public ; du reste, les formules se délivrant gratis, ne peut-on y coller ce que l'on veut ? Voici ce que nous allions faire paraître le mois passé :



ÉQUATEUR. Nous avons écrit à Quito pour avoir des renseignements sur le 4 reales so-disant remis en usage. La personne à qui nous nous sommes adressé est à même d'être bien informée. Voici sa réponse.

Vous me demandez des renseignements relativement au timbre de 4 reales 1865. J'ai à vous répondre que depuis l'émission de 1865, qui a duré 10 à 12 ans, il n'en a pas été émis aucun autre de cette valeur d'abord, et ensuite ce timbre une fois épuisé il n'est jamais reparu. Il est faux qu'il ait été réimprimé et réémis officiellement soit comme timbre-poste, soit comme timbre pour télégrammes.

Je savais qu'il en existait de faux, qui ont été refaits par le même graveur, qui est une femme.

Je ne saurais vous affirmer si c'est M<sup>r</sup> Manuel de Jesus Patino de Quito qui les a mis en circulation.

**GUATÉMALA.** Nous avons parlé dans notre n° 308, de deux timbres provisoires signalés par un confrère allemand qui en garantissait l'authenticité.

Un de nos correspondants de Guatémala s'est inquiété de cette nouvelle et, après renseignements pris à la poste, il nous avise que ces deux provisoires ne sont que des carottes suivant la déclaration du Directeur général des Postes. Nous attendons la preuve du contraire de notre confrère.

**MOLDAVIE.** Il circule depuis longtemps des imitations des timbres de 27, 54, 81 et 108 paras qui ne sont dangereuses que pour les personnes qui n'ont jamais vu les timbres authentiques. La vente ayant sans doute baissé, on a imaginé les certificats d'authenticité signés de membres de la *Société de timbrologie* de Bucarest. Voici un de ces certificats :



#### PROCÈS-VERBAL.

Les sous-signés Philatelistes et Experts de Bucarest, membres de la société de Timbrologie Roumaine, ayant pris en examinations les timbres de Moldavie, suivants,

deux pièces de 27 paras, 1858 ;

une — — 54 — —

deux — — 108 — —

Trois pièces et une sur une enveloppe adressée à M. Draghiti, de 81 p., 1858.

Ayant écouté M. A. Petruiti, expert et Paleographe des Archives du Royaume,

Nous avons constaté que des toutes ces timbres excepté une de 81 p., toutes sont bonnes et authentiques imprimés dans l'atelier des timbres de Jassy en 1858. Celle de 81 p. reconnue fautive est de celles fabriquées en Belgique.

Examinant les estampilles d'oblitération de la poste, nous avons reconnu qu'elles sont véritables et authentiques.

Les timbres reconnus bons porteront au revers la signature de M. Petruiti et le mot *bon* imprimé. Le timbre faux lui sera appliqué le mot *fals*. L'adresse sur l'enveloppe de 81 p. écrite en lettres ciriliques est : Onorat Pummealui Sluger Marinciu Draghici — La Visluiu.

En résumé, nous déclarons toutes ces timbres hors un de 81 p. bon, authentiques et hors de doute.

Pour cela nous avons dressé et signé le présent procès revetu et de timbre de la société.

Fait à Bucarest, le 24/12 janvier 1889.

Membres : { J.-G. Poengiopolu.  
S. S. Demetrius.

Expert-Paleographe,  
A. Petruiti.

Le Secrétaire de la Société,  
M. Moroniff.

Ces illustrations timbrophiliques nous étant absolument inconnues, nous avons pris des renseignements sur leur compte. Voici ce que nous avons appris :

« La société de timbrologie n'existe plus : elle a été dissoute faute de membres ;

M. Demetrius a quitté Bucarest ;

M. Petruiti a encore sa collection ;

M. J. Poengiopolu s'occupe d'agriculture... ; il a vendu sa collection depuis longtemps. »

Ces renseignements ne disent pas beaucoup : ils nous apprennent cependant que cette soi-disant société n'existe pas et que certains signataires s'occupent d'agriculture, autrement dit de carottes. Tout s'explique alors, même les certificats d'authenticité de ce que l'on sait pertinemment être faux.

**RÉUNION.** On n'a pas oublié qu'à l'instar du brav'général, M. Choppy (avec deux p) avait rectifié ? ce qu'il avait dit des variétés du 52 centimes. « Le bon sens indiquait que le chiffre 100... était réellement 2 ou 3. » Or, nous venons de rencontrer 12 variétés, ce qui fournira sans doute l'occasion à M. Choppy, déjà nommé, de faire une rectification nouvelle d'un *lapsus* rectifié.

Nous reviendrons sur ces timbres prochainement.

**RUSSIE.** Pour que nos lecteurs ne soient pas dupes d'une fibusterie nouvelle, voici un passage extrait d'une lettre d'un de nos correspondants de ce pays :

« Il y a deux mois, je reçus de la province cinq timbres de Russie 2 kop., émission actuelle, imprimés en *bleu* au lieu de vert. Ces timbres avaient été achetés pour moi, par un de mes amis, qui pensait m'être agréable. Ils étaient gommés, mais la gomme, plus claire, ne ressemblait pas à celle des timbres ordinaires. Je m'aperçus bientôt que j'avais devant moi une falsification et comme je voulais avoir ces timbres oblitérés, je m'en servis sur deux lettres qui sont bien arrivées à destination sans surtaxe.

» Comme on pourrait faire passer des timbres semblables pour authentiques, j'ai tenu à vous en avertir. »

Nous trouvons au *Philatelist* que les timbres de Pskow 5 kop. de 1877, ont reçu la surcharge 3 en noir, surcharge qui serait fautive.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00                  LE NUMERO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées                  à <b>J.-B. MOENS</b>                  Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
---	--	--

**CHRONIQUE**

—  
AÇORES.

Une variété du 2 1/2 réis, actuel, nous est adressée par M. F. Diena. La surcharge y est renversée :

2 1/2 réis, bistre jaune et noir.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



C'est le 15 Mars dernier qu'a paru une nouvelle bande. Le dessin doit en être trouvé admirable, car voilà la quatrième fois qu'il est refait ; quant à l'exécution.... elle est de plus en plus pitoyable. On reconnaît la nouvelle *récolte*, comme dit un de nos correspondants, aux points suivants : les branches se prolongent de chaque côté, du haut, jusque sur les hampes qui supportent les bonnets phrygiens ; le cor de poste n'est pas suspendu à la lettre : il est placé en dessous ; le soleil (!) prend toute la largeur de l'enve-

loppe et montre deux yeux aux larges sourcils ; l'enveloppe porte deux traits obliques croisés d'un angle à un autre ; *Republica* a un accent sur l'u.

La formule a les mots : *Republica Argentina* en lettres grasses : le timbre, toujours à droite, est imprimé en couleur sur papier manille jaunâtre :

1/2 centavo, brun.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 penny arrive imprimé en rose-violacé et le 4 pence en chocolat clair ; filagramme couché C A et couronne, piqués 14 :

- 1 penny, rose-violacé.
- 4 — chocolat clair.

BRÉSIL.

Le *Philatelist* signale des nouvelles bandes avec le timbre placé exactement dans les inscriptions (?)

- 20 réis, violet sur jaune-gris, 255 X 128 m/m.
- 40 — bleu — — 315 X 128 —
- 60 — brun — — 375 X 128 —

## BULGARIE.

La carte à 10 stotinki n'a plus la nuance rose, mais vermillon :

10 stotinki, vermillon sur crème.

Le *Philatelist* a vu la carte 10+10 avec l'impression de couleur au lieu de noir sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces :

10 + 10 stotinki, rose sur crème.

## CEYLAN.



Ci-contre le dessin du nouveau 2 cents, dont on a fait des variétés à l'infini : ce sont là des carottes officielles qui devraient bien prendre fin, la plaisanterie ayant assez duré :

2 sur 4 cents, mauve-violet et noir.

## CHAMBA.

Renseigné par le *Philatelist*, une carte 1/4 anna ayant le soleil rayonnant brun clair au lieu de noir et les inscriptions en deux lignes sur le timbre.

Nous devons supposer que notre confrère parle du soleil avec rayons formant cercle, car si les rayons étaient irréguliers, la nouvelle serait en retard :

1/4 anna, brun-rouge, surch noire

## CONGO.

Voici deux documents officiels par lesquels nous apprenons que des cartes avec réponse ont été émises.

## POSTES. — TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL du Département des Affaires Étrangères :

Vu l'article 8 du décret du 16 septembre 1885 l'autorisant à fixer les taxes à percevoir sur les objets de correspondance recueillis et expédiés par les bureaux de poste, à destination de l'intérieur et de l'étranger :

Revu l'article 11 de l'arrêté du 18 septembre 1885,

ARRÊTE :

## ARTICLE UNIQUE.

Le tarif du prix d'affranchissement est modifié comme il suit :

## Pour l'intérieur.

Lettre simple, par 15 grammes . . . . .	25 centimes.
Carte postale simple . . . . .	10 —
Carte postale avec réponse payée . . . . .	15 —
Papiers d'affaires, imprimés et échantillons de marchandises, par 50 grammes . . . . .	5 —

## Pour les pays étrangers.

Lettre simple, par 15 grammes . . . . .	50 centimes.
Carte postale simple . . . . .	15 —
Carte postale avec réponse payée . . . . .	25 —
Papiers d'affaires, imprimés et échantillons, par 50 grammes . . . . .	10 —

avec un minimum de 25 centimes pour les papiers d'affaires.

## Droit fixe de recommandation.

Pour l'intérieur. . . . .	25 centimes
Pour l'étranger. . . . .	50 —
Avis de réception . . . . .	25 —

Les correspondances à destination des colonies voisines jusques et y compris Libreville, au nord, et Mossamedes, au sud, sont passibles des mêmes taxes d'affranchissement que celles qui circulent à l'intérieur.

Bruxelles, le 25 mars 1889.

EDM. VAN EETVELDE.

## POSTES. — ÉMISSION DE VALEURS POSTALES

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL du Département des Affaires Étrangères :

Vu les articles 10 et 21 du décret postal du 16 septembre 1885 ;

ARRÊTE :

## ARTICLE PREMIER.

Il est émis :

- 1° Un timbre de fr. 0,25 de couleur bleue,
- 2° Une carte simple de fr. 0,15, impression rouge sur fond jaune paille, pour le service international ;
- 3° Une carte simple de fr. 0,10, impression noire sur fond gris pâle ;
- 4° Une carte avec réponse payée de fr. 0,25, impression noire sur fond vert pâle, pour le service international ;
- 5° Une carte avec réponse payée de fr. 0,15, impression brune sur fond gris pâle.

La carte simple de fr. 0,10 et la carte avec réponse payée de fr. 0,15 sont destinées au service intérieur et à celui des pays limitrophes jusques et y compris Libreville, au nord, et Mossamedes, au sud.

## ARTICLE 2.

Les timbres de fr. 0,25 de la première émission ainsi que les cartes postales de la troisième émission, actuellement en émission des bureaux de poste, continueront à être débités par eux et seront admis pour l'affranchissement des correspondances.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mars 1889.

EDM. VAN EETVELDE.

Les cartes avec réponse sont semblables aux cartes ordinaires, elles ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces et la valeur des deux parties différente :

5+10 centimes, bistre sur blanc.  
15+10 — noir — vert d'eau.

De sorte que la réponse est plus chère pour les relations intérieures et moins chère pour les relations extérieures.



## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Il nous vient une curieuse variété de la carte avec réponse de 1887, celle ayant la légende : *Estados Unidos de Colombia*. D'habitude, lorsque les deux parties sont ouvertes, la première est renversée par rapport à la seconde (destinée à la réponse) qui ne l'est pas. La carte que nous avons est imprimée dans le sens contraire : c'est donc la seconde partie qui est renversée :

2 + 2 centavos, noir sur orange.

Emission d'un nouveau timbre pour lettres enregistrées : cadre oblong ornementé, ayant la lettre R à gauche ; *Colombia* en haut ; plus bas : n° . . . . . 10 centavos.



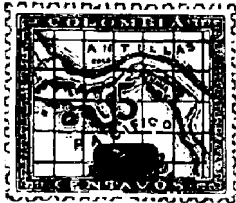
Imprimé en couleur sur blanc, piqué :

10 centavos, rouge.

ANTIOQUIA. On nous écrit de Medellin que les réimpressions annoncées au *Timbre-Poste*, il y a quelques mois, n'ont jamais été faites dans ce pays.

*Renvoyé à l'intéressé, pour explications.*

PANAMA. Signalé par *The American Journal of Philately*, le timbre 10 centavos qui aurait reçu provisoirement la surcharge d'un chiffre 5, après avoir biffé comme ci-contre le chiffre 10 :



5 sur 10 centavos, noir sur jaune, surch. violette.

TOLIMA. Un particulier a obtenu du gouvernement de Tolima l'autorisation de refaire les timbres dont les dessins originaux n'existent plus, et cela afin de compléter les séries des émissions de 1884 et 1886.

Fort de cette autorisation, ce spéculateur se figure que les amateurs devront forcément prendre ses produits, comme si une imitation, officielle ou non, n'est pas toujours une contrefaçon.

Nous tenons ces détails de M. Michelsen.

## FARIDKOT.

C'est à n'y rien comprendre. Le petit type 1/4 anna 1878 arrive non dentelé, comme suit :

1 paisa (1/4 anna), noir.  
1 — (1/4 — ) vert.  
1 — (1/4 — ) jaune.

Le type 1888, en noir et piqué 12.

1/2 anna, noir.

Enfin le type 1889 refait, imprimé en plusieurs couleurs, non dentelé :

1/2 anna, noir.  
1/2 — rouge.  
1/2 — vert.

## FINLANDE.

Le 1<sup>er</sup> mai a été émise une nouvelle carte 10+10 penni, pour l'Union postale universelle. Elle porte à droite le timbre connu et à gauche un rectangle de la grandeur du timbre contenant avec un peu de bonne volonté la carte de Finlande. Il y a cinq lignes d'inscription à la partie supérieure.

Imprimée en noir et couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces sur carton chamois, percée à la séparation :

10+10 penni, rouge.

## GABON.



La disette des timbres a fait éclore de nouveaux timbres. Nous recevons de M. St. Saud cette nouvelle qu'il existerait des *timbres-taxe* surchargés : *Gabon* en haut ; *Timbre* sur la banderole en lettres capitales; en bas : 15 ou 25. Les exemplaires qui ont été vus étaient oblitérés : *Libreville*, 6 avril 1889, et étaient arrivés en Europe sur une lettre adressée à Bordeaux :

15 sur 5 c., noir, surch. noire.  
25 — 20 — — — —

## GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* a vu des formules pour télégrammes avec timbre octogone 10 pence, de 1848, qui ont été mises en usage le 1<sup>er</sup> avril passé pour l'envoi de dépêches à Paris par les agents de change :

10 pence, bleu-ciel.

## GRÈCE.

Vers la fin de mars, les 20 lep. étant à peu près épuisés, on a procédé à Athènes au tirage de cette valeur sur les planches venues de Belgique ; après les 1 et 20 lep., le timbre 25 lep. est venu et ce dernier a été mis en vente le 10 mai dernier.

M. Chaidopoulos, qui nous donne ces renseignements, nous fait remarquer que les feuilles de timbres portent en filigramme trois mots grecs, lettres de cinq centimètres environ de haut, qui signifient : « papier de service public ». Si ce fila-

gramme (?) a pour but de mettre des entraves à la contrefaçon, nous ne croyons pas qu'il gênera beaucoup MM. les faussaires :

20 leptas, carmin.  
25 — outremer.

Ces timbres sont toujours non dentelés. La machine à perforer est cependant depuis quelques mois en possession de l'administration, mais celle-ci ne sait pas se décider à l'utiliser, quoique installée au Palais de la Monnaie.

Espérons qu'elle se décidera un jour !

#### GUYANE FRANÇAISE.

Voici le décret de création des timbres 5 et 10 centimes, extrait du *Moniteur de la Guyane française*, du 18 février 1888 :

Cayenne, le 11 février 1888.

*Le Gouverneur p. i. de la Guyane française,*

Vu l'arrêté en date du 29 décembre 1887, établissant la perception d'une taxe sur les lettres ordinaires et autres objets circulant dans la colonie, de bureau à bureau ou originaires et à destination d'un même bureau de poste ;

Vu l'épuisement de la série des timbres-poste de 5 centimes et de 10 centimes, signalé par M. le receveur-comptable ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur p. i. ;

DÉCIDE :

*Article premier.* — Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux, demandés par les besoins de la poste aux lettres, pendant l'année 1888, il sera délivré au public des timbres de 5 centimes transformés en timbres de 5 centimes et des timbres de 75 centimes transformés en timbres de 10 centimes.

Les timbres à transformer seront frappés, à l'encre noire, par les soins de l'imprimerie du Gouvernement, de la marque ci-après :

FÉVRIER 1888

GUYANE FRANÇAISE

5

OU 10 C

Une Commission composée de :

MM. le chef du bureau des finances

le receveur-comptable des postes ;

le chef de l'imprimerie du Gouvernement ;

assistera à cette opération.

*Art. 2.* — Le nombre des timbres, soit de 5, soit de 10 centimes à transformer, est fixé à 6.000.

*Art. 3.* — M. le trésorier-payeur recevra décharge de la valeur nominative montant à 6.300 francs, des 6.000 timbres à 5 centimes et des 6.000 timbres à 10 centimes, dont il fera remise à M. le receveur-comptable des postes, en présence de la même Commission.

Il sera, au contraire, pris charge par le receveur-comptable des postes, de la somme de 900 francs représentant la valeur des 6.000 timbres de 5 centimes et des 6.000 timbres à 10 centimes provenant de la dite transformation.

*Art. 4.* — Le directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Cayenne, le 11 février 1888.

F. DE FRIBERG.

Par le Gouverneur :

*Le Directeur de l'Intérieur p. i.,*

C. CERISIER.

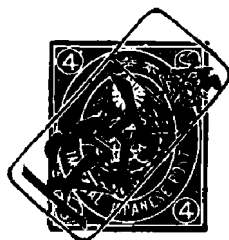
#### JAMAÏQUE.



Voici le timbre 1 penny renseigné le mois passé et dont le type nous est remis par M. Da Costa Gomez. On s'est appliqué à rendre les inscriptions invisibles. Ce type n'est décidément pas beau :

1 penny, lilas, piqué 14 (CA et couronne).

#### JAPON.



Nous avons reçu quelques explications au sujet du timbre-taxe renseigné jadis par l'*Ami*. La lettre qu'on nous envoie est adressée des États-Unis, au Japon. L'affranchissement étant insuffisant, on a frappé la lettre, sur la

face, d'un cachet rond ayant le mot *due*, en ajoutant un 6 à la plume : sur le verso de l'enveloppe, deux timbres japonais 1 de 5 et 1 de 1 sen, représentent la taxe due par le destinataire. Ces deux timbres sont estampillés d'une marque analogue à notre dessin, sauf qu'elle signifie ici : «*Dû 6*» (sen)

Il va sans dire que tous les timbres peuvent se présenter ainsi, suivant la taxe à réclamer du destinataire.

LEVANT (C<sup>ie</sup> Russe du.)

Un changement de taxe va nous donner des 10 kopecks comme autrefois et entraînera la suppression des 7 kopecks.

LIBÉRIA.

On nous a fait voir le 8 cents 1882, imprimé en bleu outremer et piqué 14. Ce timbre est de provenance directe de l'administration des postes qui a probablement fait faire une imitation de son timbre, car il diffère par les détails, de celui connu.

## LUXEMBOURG.

Le 2 centimes a la nuance bistre-brun :

2 centimes, bistre-brun.

## MADAGASCAR.

Les bureaux de poste français établis à Madagascar, manquant sans doute de timbres à 25 centimes, ont suivi l'exemple général en surchargeant les timbres inutiles d'un gros chiffre 25 en noir. C'est ainsi que nous arrive, par l'entremise de M. de St-Saud, un 40 centimes, piqué, oblitéré : *Tamatave 27 mars 1889*. Notre correspondant ne croit pas que la création de ce timbre ait pour origine Tamatave, la France n'ayant là qu'un bureau de distribution :

25 sur 40 c., vermillon et noir.

## MEXIQUE.

La carte postale à 5 centavos a les inscriptions de côté : *servicio interior*, en lettres plus larges et donnant à ces deux mots 41 m/m au lieu de 38; l'avis non ponctué aujourd'hui est dans le même cas, il mesure : 58 1/2 m/m au lieu de 57 :

5 centavos, outremer sur chamois.

On annonce l'émission d'une enveloppe 20 centavos au type connu :

20 centavos, rouge.

CHALCO. Le *Philatelic Record* revient sur le timbre de Chalco. Il en a vu, dit-il, un exemplaire dans une collection de timbres recueillis au Mexique. Notre confrère cependant ne se prononce pas sur l'authenticité du timbre. En supposant même qu'il arrive en droite ligne du Mexique, qu'est-ce que cela prouve ? absolument rien, la plupart des faux Guadalajara venant de ce pays. Malgré l'extrême rareté de ce timbre qui n'aurait eu vie que 70 jours, on le voit arriver tout doucement un peu de partout. Cela nous rappelle le faux timbre de la Nouvelle Orléans, de feu notre ami Pauwels, qui disait avoir un timbre « unique » et nous en connaissions au moins une dizaine d'exemplaires de ce timbre « unique ».

CHIAPAS. Le même confrère a reçu un 4 reales au type du 2 reales :

4 reales noir sur blanc.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le 5 shillings de la nouvelle série vient de nous arriver par l'entremise de MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>. On devait s'attendre à quelque chose de soigné, vu sa valeur élevée : le dessin et l'impression en sont tout bonnement atroces. Au centre d'un octogone, la carte de l'Australie ; à gauche, les armoiries de la Grande-Bretagne ; à droite, des armoiries rappelant celles de la Nouvelle Galles. L'inscription du cadre octogone est : *New South Wales Postage — Five shillings*. Il n'y est pas question de *One hundred years* comme sur les autres valeurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filigranne 57., piqué 10 :

5 shillings, violet foncé.

Voici le dessin de l'enveloppe qui a été signalée il y a deux mois. Les lettres O. S. ne sont pas en noir comme on nous l'a fait dire :

1 penny, violet s/blanc vergé.



## NOUVELLE ZÉLANDE.

Le timbre officiel, couronné et *Postage free* dans un cadre grec, nous vient imprimé en noir sur bleu-pâle, piqué 13 :

Sans valeur, bleu-pâle.

Il paraît que ces timbres sont employés par l'administration pour tous les paquets et lettres, sans tenir compte du poids.

## PERSE.

Signalé par M. de St-Saud les variétés suivantes :

Timbre à 50 centimes, noir, surchargé : *officiel* et ayant 17 × 3 1/2 m/m avec chiffre 6 au lieu de 8 :

6 sur 50 c., noir, surch. noire.

Une enveloppe 6 sh. rose. format ? , ayant la surcharge en travers, du côté gauche supérieur au côté droit inférieur.

## RÉUNION.

Les *timbres-taxe*, type reproduit le mois passé existent en quatre valeurs :

5, 10, 20, 30 centimes, noir sur blanc.

## RUSSIE.

L'enveloppe 14 kopecks existe en format de dame. Un de nos correspondants en possède un exemplaire oblitéré :

14 kopecks, bleu foncé s/azur.

Un de nos confrères, moins oublié que nous par ses correspondants de Russie, reproduit le document ci-après :

*Avis de la Direction générale des Postes et des Télégraphes.*

Conformément à un avis du Conseil de l'Empire, sanctionné par S. M. l'Empereur, le 24 janvier dernier, les nouvelles taxes ci-dessous mentionnées ont été établies pour la correspondance internationale et les colis et groups d'argent, tant intérieurs qu'internationaux.

*I. — Taxes pour la correspondance internationale :*

1° Pour chaque 15 grammes d'une lettre expédiée affranchie et d'une lettre avec valeur déclarée, lorsque cette dernière est adressée dans un pays ayant adhéré à l'arrangement concernant l'échange des lettres avec valeurs déclarées — 10 kop. (au lieu de 7 kop.).

2° Pour chaque 15 grammes d'une lettre reçue non affranchie — 20 kop. (au lieu de 14 kop.).

3° Pour une carte postale simple et pour chacune des deux parties d'une carte postale avec réponse payée — 4 kop. (au lieu de 3 kop.).

4° Pour chaque 50 grammes de tout envoi sous bande avec imprimés, papiers d'affaires ou échantillons de marchandises — la taxe existante de 2 kop.; cette taxe ne peut être inférieure à 10 kop. (au lieu de 7 kop.) pour les envois avec papiers d'affaires et à 4 kop. (au lieu de 3 kop.) pour les échantillons de marchandises.

5° Pour une lettre, une carte postale ou un envoi sous bande ordinaires insuffisamment affranchis — le double de l'insuffisance d'affranchissement.

6° Pour la recommandation d'une correspondance — 10 kop. (au lieu de 7 kop.) et la même taxe pour la recommandation d'une lettre avec valeur déclarée adressée dans un pays ayant adhéré à l'arrangement mentionné ci-haut.

7° Pour la remise de l'avis de réception d'une correspondance recommandée ou assurée — 10 kop. (au lieu de 7 kop.).

*II. — Taxes pour les colis et les groups (y compris les envois avec les objets de librairie) :*

1° Pour le transport des colis dans le rayon local et pour leur échange dans les limites du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt — 5 kop. par livre (ou fraction de livre).

2° Pour les colis adressés au delà des limites du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt, par livre (ou fraction de livre), jusqu'à une distance de 500 verstes, 5 kop. par livre; au delà de 500 jusqu'à 1000 verstes, 10 kop. par livre; de 1000 à 2000 verstes, 10 kop. par livre, et ainsi de suite, en augmentant 10 kop. par livre pour chaque distance jusqu'à 1000 verstes.

Le minimum de la taxe pour un colis ou group est fixé à 20 kop.

Les distances mentionnées au § 2 sont calculées :

a) Pour les colis (et groups) inférieurs à partir du chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt jusqu'au chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de destination;

b) Pour les colis (et groups) internationaux : à partir du chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt ou de destination dans l'Empire ou jusqu'au chef-lieu du gouvernement ou de la province où se trouve le bureau-frontière russe, par

lequel le colis (ou group) à destination ou provenant de l'étranger est transmis.

C'est pour se conformer à ces changements de taxe que de nouveaux timbres ont paru le 2/14 mai dernier. On s'attendait à des enveloppes à 10 et 20 kopecks, à des cartes à 4 et à 4 + 4 kop., mais elles ne sont pas venues; ce sera pour plus tard.



Les nouveaux timbres sont charmants, ils appartiennent tous à un type, mais avec quelques variantes. Les armoiries avec cors de poste et foudres, aux 4 et 10 kopecks, sont renfermées dans un fer à cheval avec inscriptions en caractères russes; en bas est la valeur; cadre rectangulaire aux coins évidés. Le fond intérieur du timbre est quadrillé de la couleur du cadre.

Les 20 et 50 kop sont absolument les mêmes que les timbres précédents, sauf que les armoiries au lieu d'être en couleur sur fond ligné horizontalement se détachent en blanc sur fond de couleur; le chiffre de la valeur est de la même couleur que celle de l'ovale.



Le 1 rouble est de plus grande dimension. Les armoiries se détachent aussi en blanc sur fond de couleur, mais de chaque côté il y a un chiffre dans un petit cercle; le fond extérieur du timbre n'a pas des losanges, mais des ovales qui s'entrecroisent.

Impression de couleur sur papier blanc vergé au filagramme ondulations, piqués 15 :

1 <sup>er</sup> type :	4 kopecks,	carmin.
	10	— bleu indigo.
2°	— 20	— bleu, centre rouge.
	50	— lilas. — vert.
3°	— 1 rouble,	bistre. — orange.

M. Notthafft, pour ne pas mériter le reproche que nous faisons plus haut à nos correspondants, nous adresse l'avis ci-joint, extrait du *Journal de St-Petersbourg*, du 3/15 mai :

— A partir d'aujourd'hui, 2/14 mai, l'administration des postes et des télégraphes met en vente, à St-Petersbourg, les nouveaux timbres-poste pour la correspondance étrangère. Ces timbres-

poste sont de forme octogone. Ceux de 4 cop. sont rouge sur fond rose clair, les timbres-poste de 10 cop. bleu foncé sur fond bleu clair, ceux de 30 cop. lilas sur fond lilas clair, avec un médaillon vert sur lequel se détachent en blanc les armes impériales, ceux d'un rouble brun sur fond brun clair, avec médaillon orange. Le timbre-poste d'un rouble est d'un format plus grand que les autres et identique au format déjà existant des timbres-poste de 3 r. 30 cop. et de 7 r.

Dans quelques jours seront aussi mises en vente les nouvelles enveloppes timbrées et les nouvelles cartes postales pour la correspondance étrangère. Il y aura deux catégories d'enveloppes : de 10 cop. (timbre bleu clair sur fond bleu foncé, papier teinté jaune à filigrane) et de 20 cop. (timbre identique au précédent, mais papier bleuté à filigrane). Les cartes postales auront un timbre rouge sur carton teinté jaune. Il y en aura de deux espèces : de 4 cop. (carte ordinaire) et de 8 cop. (réponse payée). Les enveloppes timbrées se vendront un demi-copec plus cher que le prix indiqué sur le timbre, les cartes postales à leur prix nominal.

L'échange des anciens timbres-poste contre les nouveaux n'est pas admis ; les timbres ordinaires pourront servir pour la correspondance avec l'étranger pourvu qu'ils représentent le prix exact de l'envoi.

(Gazette officielle.)

**BOUZOULOUK (Samara).** On a retrouvé un timbre annulé sur lettre, qui rappelle le 1<sup>er</sup> type paru auquel il semble avoir succédé : c'est M. Breitfuss qui nous l'a remis. Les angles de ce type n'ont pas de dessin, les inscriptions en lettres plus grandes sont sur fond uni à la partie supérieure ; celles du bas sont moins grasses :



3 kopecks, rouge, cadre vert-jaune.

**LIWNY (Orel).** Le timbre de juillet 1884 n'est plus imprimé en vert, mais en bleu. Même papier, même piqure. Ce changement a eu lieu en avril dernier :

5 kopecks, bleu.

**MORSCHANSK (Tamboff).** M. Vonder Beeck a découvert le type ci-contre imprimé, les armoiries et la valeur en noir, le cadre bleu, le médaillon d'en haut et la bande d'en bas, en rouge. L'exemplaire était oblitéré. Est-ce un essai accommodé ainsi pour la circonstance, est-ce une émission passée inaperçue ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de dire :



5 kopecks, noir, bleu et rouge.

**TSCHERDINA (Perm).** Découvert par M. E. Vonder Beeck le type ci-contre en circulation depuis octobre dernier. Au centre d'un ovale a fond ligné horizontalement : *tziena dwie kop* (valeur deux kop.); dans l'ovale : *Pochtowaja Marka* Timbre-poste ; *Tscherdinsk Giemstwa* (de l'administration rurale de Tscherdina).



Impression noire sur papier de couleur, piqué 11 :

2 kopecks, noir sur rose.

**TIFLIS.** On nous écrit qu'il y a eu jadis, mais quand ? un timbre-poste de cette ville. Interrogé, le Directeur des postes se rappelle parfaitement cette émission, mais sans pouvoir donner des renseignements. Espérons qu'un de nos lecteurs sera plus savant que ce Directeur des postes et qu'il nous enverra ce mythe.

SAINT-CHRISTOPHE.

Les 3 pence lilas et 6 p. orange, annoncés il y a quelque temps par le *Deutsche Philatelisten Zeitung* n'existent que dans l'imagination de notre confrère qui aura supposé que ces timbres devaient exister ainsi, parcequ'ils avaient une surcharge pour leur emploi fiscal !

SAINTE-HÉLÈNE.

Le 2 pence, jaune, nous vient encore avec le filagramme c c et couronne et le piquage 14 :

2 pence, jaune.

SERBIE.

M. A. Glavany, nous annonce l'émission prochaine de nouveaux timbres à l'effigie du jeune Roi.

SHANGHAI.



Le 100 cash, jaune serin, a reçu une surcharge double dont nous ne comprenons pas absolument la nécessité. D'abord 100 cash, en oblique, en rouge, marqué le plus souvent avec le dernier 0 de 100 cassé, et simulant un c retourné ; puis, dans un petit rectangle aux coins arrondis et formé d'un double trait : 20 cash, et l'équivalent en caractères chinois, en noir.

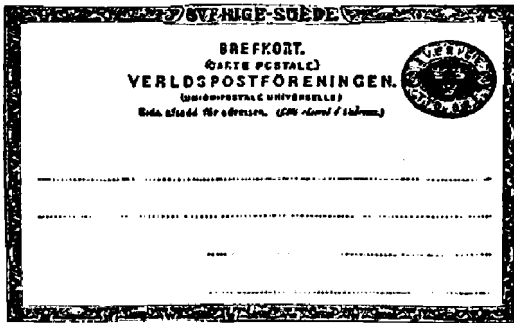
Il n'y a eu que 96 de ces timbres, pas même 100! et la preuve en a été donnée par écrit par le Directeur des postes, — Billet La Châtre, sans doute :

20 + 100 cash., jaune serin, surch. noire et rouge.

#### SUÈDE.

La carte avec réponse 10+10 öre n'est plus rouge, elle est rose-carmin ; la 2<sup>e</sup> partie, a réponse (sans accent), contrairement aux cartes rouges; de ces dernières nous en avons où la première partie est marquée : POSTALF :

10+10 öre, rouge — *Postalf.*  
10+10 — rose — *Reponse.*



Ci-contre le fac-simile de la nouvelle carte mentionnée le mois dernier, dont il y aurait encore:

15+15 öre, vert sur blanc.

On annonce la prochaine émission de nouveaux timbres 5 ö., vert, 10 ö., carmin, 20 ö., bleu et des cartes-lettres.

Il nous arrive une carte de service ayant le



timbre ci-contre à droite et pour cadre des petits festons (123x74 mm) : la formule a pour inscriptions, en haut : *Jernvägs-Brefkort*, puis : *Till* devant la première des trois lignes d'adresse; *Tjenstesak — fran — med lög*

*no den 188.*; dans l'angle gauche extérieur : (Form. n° 9467). L'exemplaire que nous avons servi le 11 février 1887 :

Sans valeur, outremer sur carton blanc.

GOTHEBOURG. Le *Tidning för Fremaerksamlare* mentionne au type du 5 öre actuel :

*Timbre-poste* 3 öre, bleu.  
— *service*, sans valeur, or.  
*Carte-postale*, 3 öre, bleu sur rougeâtre.

#### TASMANIE.

Le timbre provisoire 1/2 penny a été remplacé par un autre, depuis le 8 avril dernier. Il est au type des timbres en cours dont il a le filagramme et la piqûre 11. Il est d'impression locale, ce qui se voit facilement à son tirage grossier :

1/2 penny, orange.

#### TRINITÉ.

Le timbre 1 pound qui nous a été signalé jadis par un de nos correspondants parisiens, n'existe pas et n'a jamais existé, nous écrit-on de l'administration des postes de cette Colonie : C'est donc encore une carotte! Il paraît que ce 1 pound a été obtenu par le grattage sur le timbre 1/2 penny.

### Exposition internationale de Timbres

(AMSTERDAM)

Ayant concouru, classe F, « pour les plus utiles traités ou ouvrages sur la Timbrologie », en exposant les différents ouvrages que nous avons publiés, nous avons reçu la lettre suivante en même temps que la médaille d'argent :

Amsterdam, le 30 avril 1889.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Le Comité de l'Exposition internationale de timbres-poste, etc., tenue à Amsterdam, du 20 au 23 courant, a l'honneur et le plaisir de vous informer que le Jury vous a accordé, à l'unanimité, le 1<sup>er</sup> prix de la classe F (médaille d'argent). Cette distinction vous parviendra dans quelques jours.

Avec nos sincères félicitations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

LE COMITÉ SUSDIT :

A. HUART, *Président.*  
J.-K. KONING, *Secrétaire.*



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

### CHRONIQUE

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



La bande 1/2 centavo n'est plus. Elle a été remplacée cette fois par un autre type, moins mauvais que les précédents. Au centre d'un ovale, les armoiries de la République; à gauche de l'ovale : *Republica*; à droite :

*Argentina*; en haut, sur une bande cintrée : *Correos y telegrafos*; en bas, une lettre sur laquelle : 1/2 centavo.

L'impression est en couleur sur bande de papier manille jaunâtre ayant pour inscription : *Republica Argentina*. — Impresos : Dimension 238 X 162 mm, timbre à droite :

1/2 centavo, bistre sur manille jaunâtre.

#### BARBADES.

Les enveloppes *Registered*, 2 pence, portent le nom *De La Rue & Co* au lieu de *Corquodata*.

L'I. B. J. en annonce 2 formats : 134 X 83 et 200 X 125 mm, ce dernier avec l'ouverture à droite au lieu d'être à gauche :

2 pence, bleu.

#### BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Il nous vient du 1/2 penny, noir, surchargé en vert, filigramme ancre, les variétés ci-après :

British Bechuanaland.	British Bechuanaland.
--------------------------	--------------------------

#### BELGIQUE.

Quelques cartes de service renseignées par le *Philatelist*.

a. Impression noire, carton jaune 131 X 88 mm : PROVINCE DE BRABANT — *Indicateur n°* — *carte correspondance de service* — (armes); à gauche, en oblique : *Le conducteur provincial — du 1<sup>er</sup> district*.

b. Impression noire, carton gris-bleu 133 X 88 mm. SERVICE VOYER DU BRABANT. — *Indicateur*

n° — CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE (armes); à gauche : *Le conducteur provincial à Hal.*

c. Impression noire, carton blanc, 131 × 88<sup>m</sup>. SERVICE PROVINCIAL DU BRABANT. — *Routes provinciales. Cours d'eau. Voirie vicinale* — CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE; à gauche : *Le conducteur provincial — commissaire voyer du 3<sup>e</sup> district.*

d. Impression noire, carton blanc, 123 × 88<sup>m</sup>. (armes); CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE; à gauche : *Le conducteur provincial.*

e. Impression noire, carton blanc, 130 × 88<sup>m</sup> comme c, sauf à gauche. *Le commissaire voyer.*

f. Impression noire, carton gris clair, 131 × 88<sup>m</sup>. CARTE POSTALE DE SERVICE — (armes); à gauche : *Le conducteur provincial.*

g. Impression noire, carton jaune clair, 130 × 88<sup>m</sup>. SERVICE VOYER PROVINCIAL DU BRABANT *Carte postale de service.* — *Indicateur n°*; à gauche : *Le commissaire voyer du 8<sup>e</sup> district — conducteur provincial.*

h. Impression noire, carton gris foncé, 123 × 90<sup>m</sup> (avec réponse) 1. NEUVIÈME DISTRICT VOYER DU BRABANT. — *Indicateur n° — carte postale de service (armes); à gauche : Le conducteur provincial.* 2<sup>e</sup> *carte postale de service (armes) Monsieur le conducteur provincial.* — *Jodoigne.*

#### BULGARIE.



Voici décidément le type adopté tout récemment. La première valeur de la série, 5 stotinki a été émise le 3 mai dernier. Le type a été gravé à Paris, ce dont on ne se douterait guère en le voyant. Au centre, le lion Bulgare dans un petit ovale avec l'inscription du type remplacé; en bas, un écusson portant un chiffre; en dessous, un cartouche horizontal ayant : *stotinki*.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 :

5 stotinki, vert-jaune.

#### CANADA.

Un avis de la poste du 8 mai dernier élève les frais d'enregistrement de 2 à 5 cents. Il n'y aura donc, après épuisement, que le 5 cents en vigueur. Cet avis est ainsi conçu :

#### AVIS AU PUBLIC.

Le droit d'affranchissement des lettres du Canada adressées à

l'une des places de la Dominion ou aux Etats-Unis, sera de 3 cents par once au lieu de 3 cents par demi-once comme autrefois.

Pour les lettres remises à un bureau dont les lettres sont déliées par un courrier, le droit sera de 2 cents par once au lieu de 1 cent par 1/2 once. L'affranchissement des lettres, sauf pour les villes où est établie la distribution gratuite, est de 1 cent par once.

Le droit d'enregistrement d'une lettre ou de tout autre article à expédier est de cinq cents pour toute espèce de correspondance passant dans l'intérieur de la Dominion. Pour le moment et jusqu'à nouvel ordre, le droit d'enregistrement peut être acquitté au moyen de timbres Registration de 2 cents et de timbres-poste pour parfaire le montant.

Les lettres insuffisamment affranchies paieront le double de la taxe manquante pourvu qu'un paiement partiel ait été fait.

Les lettres non affranchies seront mises au rebut pour être retournées à l'expéditeur.

JOHN C. HACCART.  
Maître général des Postes.

Office postal du Département.

Ottawa, le 8 mai 1889.

Le 2 cents Registered, avant de disparaître à tout jamais, nous est montré par M. Morency, comme ayant la nuance rouge brique pâle et foncé :

2 centavos, brique pâle et foncé.

#### CÔTE D'OR.



Le 6 pence orange a reçu la surcharge : *one penny* en noir avec gros trait dissimulant complètement la valeur primitive :

1 penny s/6 p., orange et noir.

#### CUBA.

On nous dit qu'il va être émis incessamment deux nouvelles valeurs :

*Cuba-impresos*, 1/2 et 1 centavo, noir.

Pour les années 1890/1891 nous aurons des timbres avec le buste d'Alphonse XIII. Nous verrons donc bientôt le bambino royal.

#### CURAÇAO.

Signalé par le *Philatelist* une série de *timbres-taxe*, type de Surinam ayant l'impression verte et le chiffre noir :

2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 30, 40 cents, vert et noir.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre télégraphe *Western Union* est imprimé en bleu depuis 1888, écrit le *A. J. of P.* :

Sans valeur, bleu.

Un journal américain fait remarquer que le timbre 1 cent 1857 se présente avec la ligne courbe



non interrompue sous le cartouche portant : *one cent*. Ce sont les premiers tirages de 1857 qui ont cette ligne courbe comme l'ont du reste tous les timbres *non dentelés* 1851 :

1 cent, bleu.



S'il faut en croire le *Philatelic Journal*, il y aurait eu à Portsmouth, en 1846, des enveloppes ayant au côté droit le type ci-contre. Nous n'avons qu'une médiocre confiance dans ce timbre que nous rensei-

gnons au petit bonheur :

5 (cents), noir sur blanc, 130 x 85 mm.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre 5 pesos, type mai 1883 avec légende E E U. U. de *Colombia* nous est parvenu piqué 11 :

5 pesos, bistre sur jaunâtre.

FINLANDE.



UNION POSTALE INTERNATIONALE  
FINLAND SUOMI FIILANNDIA FINLAND.  
Postkortti - svar Postkortti - svar  
Открытое Письмо - ответ CARTE POSTALE - réponse.



Side for address. — Qualitère postal. — Упорно для адреса — Côté réservé à l'adresse

Représente la carte décrite le mois passé.

GABON.

M. de St-Saud a reçu le 10 centimes, noir sur lilas, type 1881, surchargé 25. Notre correspondant a reçu ce timbre sur enveloppe avec d'autres timbres connus et suppose que l'émission a eu lieu après le décret de février 1889 :

25 sur 10 c., noir sur violet surch. noire, piqué 13 1/2.

Cette colonie, aux abois, vient d'émettre deux timbres qui nous ont été signalés d'abord par M. Christophe. Cadre oblong portant en haut : *Gabon-Congo* ; plus bas : *Postes* ; en biais, de gauche supérieur, à droite inférieur : *République Française* et dans le coin gauche inférieur, un chiffre :

15 centimes, noir sur rose.  
25 — — — — vert.

GRÈCE.

M. Chaidopoulos nous écrit :

« La machine à perforer a été gravement détériorée par l'inexpérience des employés qui en firent l'essai. On a cependant piqué, à titre d'essai, quelques feuilles du 20 lepta, qui ont toutes été expédiées au bureau de poste de Syra, lequel a mis ces timbres en vente le 16/28 mai dernier.

» La piquure des timbres est remise aux calendes grecques. »

20 lepta, rouge, piqué 13 1/2.

Le 20 juin a paru le 10 lepta, de tirage local, toujours non dentelé :

10 lepta, orange.

GRENÂDE.

L'enveloppe à 2 pence, pour lettres enregistrées, arrive avec le nom du nouveau fournisseur : De La Rue & C° dans les formats 135x83 et 152x95 mm, les inscriptions restent rouges :

2 pence, outremer.

GUADELOUPE.

Voici le dessin de la surcharge appliquée sur les timbres du 22 mars 1889 dont nous avons parlé dans notre n° 317.



JAMAÏQUE.

Le timbre télégraphe 3 pence à le filagramme C A et couronne et le piquage 14 :

3 pence, lilas.

JHIND.

Le *Philatelic Record* a reçu avis que tous les timbres natifs étaient supprimés.

LIVONIE.



Le timbre 2 kop. de 1875 a été découvert par M. A. Glavany avec le chiffre 3 renversé à l'angle droit supérieur. Cette variété se trouve deuxième sur la première rangée de chaque feuille. A-t-on corrigé la faute plus tard, le fait est que cette faute n'a été vue que sur les 2 kop. vert-bleu et non sur les vert-jaune.

2 kopecks, vert-bleu et rouge.

## MEXIQUE.

Le timbre de 25 centavos serait en cours, dit l'*I B J*. Notre confrère ne nous renseigne ni sur le papier ni sur la piquère :

25 centavos, rouge.

On nous a fait voir de l'émission 1882 sur papier mince, le timbre 10 cents, sans surcharge noire, type ci-contre, imprimé en brun pâle, couleur du 12 cents. On nous dit que c'est une erreur d'impression.



10 centavos, brun pâle, piqué 12.

Un journal américain annonce une autre *erreur d'impression* :

25 centavos, brun-rouge.

L'*Ami des timbres* a vu trois autres valeurs au type du 4 centavos, timbre ovale renseigné et reproduit en mai 1888. L'obscurité continue à se faire sur cette émission. N'y aura-t-il donc pas un amateur mexicain qui voudra bien nous renseigner à cet égard? Les valeurs signalées sont :

5 centavos, noir sur jaune.  
10 — — — azur.  
10 — — — bleu — blanc.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe, type du centenaire, est parue. Elle mesure 138 × 78 <sup>m</sup>/<sub>100</sub> :

2 pence, bleu sur blanc vergé.

## PERSE.

Reçu par M. de St-Saud les timbres suivants surchargés : *Official* horizontalement :

6 sur 10, surch. orange et noir.  
8 — 10, — — —

Le premier a la surcharge en haut du timbre.

## PHILIPPINES.

Il a fallu de nouvelles valeurs de timbres « impresos », lesquelles ont paru au type du 1/8 de centavo, le 1<sup>er</sup> mai dernier, savoir :

1 mila. de peso, rose.  
2 — — — bleu.  
5 — — — brun.

Les timbres de 1890-91 auront le buste d'Alphonse XIII ; quant aux timbres télégraphe, ils représenteront les armoiries d'Espagne, pour mieux les distinguer des timbres-poste.

## PORTO-RICO.

Les timbres-poste seront changés en 1890-91, comme à Cuba et Philippines, et représenteront le buste d'Alphonse XIII !

## PROTECTORAT BRITANNIQUE.

De même que pour le Bechuanaland britannique, nous avons du 1/2 penny, noir, surcharge verte, filagramme ancre, les variétés suivantes :

- 1° Protectorate
- 2° Protectorate  
Bechuanaland

Ce dernier mot sur *Postage half penny*.

- 3° Bechuanaland  
Bechuanaland  
Protectorate.

## RAJPEEPLA.

Le timbre reproduit n° 315 arrive imprimé en bleu-outremer et vert-jaune ; piquère 11 1/2 :

1 anna, outremer.  
1 — — — vert-jaune.

## RUSSIE.

GADIATSCII (*Pollava*). Il paraît que parmi les émissions qui se sont succédé si rapidement, il y a un type qui nous a échappé. C'est le 6 kop. ci-contre imprimé en bleu sur fond rose, l'écu étant bleu : les inscriptions doivent se lire : *timbre de la poste rurale de Gadiatsch — 6 kop.* :



6 kopecks, bleu et rose sur blanc, non dentelé.

MORSCHANSK (*Tamboff*). Une récente émission



nous vaut le type ci-contre avec les armoiries différentes d'autrefois. L'ovale qui les renferme contient l'inscription : *Morschansk. Ziemsk. Ouprawy*. (De l'administration rurale de Morschansk) ; au-dessus, sur la bande : *Pocht (ouaya) marka* (timbre-poste) ; puis, touchant le cadre inférieur : *Piat Kop.* (5 kopecks) ; la valeur est dans les angles, en chiffres.

Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 12 :

5 kopecks, noir et rouge vin.

NOVGOROD (*Novgorod*). Tout a une fin. L'affection qu'avait cette administration pour son type,

depuis 1871, a été reportée depuis le 1<sup>er</sup> juillet, sur un nouveau favori. Mais, en attendant, les derniers tirages du 5 kop. se présentent avec le papier blanc-gris ou blanc mat uni :

5 kopecks, bleu sur blanc-gris uni.  
5 — — — blanc mat —

**OUSTYSOLSK (Wologda).** Il a été émis depuis mai ou juin dernier des enveloppes timbrées dont il n'a été imprimé, paraît-il, que 200 exemplaires, à titre d'essai. Le type est celui du dernier timbre-poste dont on a enlevé le dessin extérieur de l'ovale.



Il n'y en a qu'un format : 150 × 120 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; la valeur est de 2 kop., plus 1 kop. pour l'enveloppe :

2 kopecks, rouge, timbre à droite.

**ROSTOFF SUR DON (Ekaterinoslaw).** Tout faisait supposer que cette administration était satisfaite de son timbre, mais il paraît que cette satisfaction de 1881 n'était qu'apparente. Elle vient de se payer un nouveau type, mais comme elle ne sait se décider à abandonner l'ancien, celui-ci reste sur la moitié des feuilles, c'est-à-dire que le côté gauche est réservé au type 1889 et le côté droit au type 1881. Les armoiries aujourd'hui sont dans un ovale et les inscriptions qu'il contient sont modifiées comme suit : *Ziems-kaja Ouprawa* (administration rurale) en haut ; *Postowsk na Donou Onjesda* (de l'arrondissement de Rostoff sur le Don), en bas ; la valeur est sous les armoiries ; dans les angles un chiffre, comme autrefois, ce qui est extrêmement commode.

Lithographié en couleur sur papier blanc uni :

2 kopecks, bleu pâle.  
2 — — tête-bêche.



**TSCHERDINA (Perm).** Le timbre reproduit le mois passé a été émis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Le type qui nous arrive aujourd'hui rappelle le type supprimé, sauf qu'il y a des ornements dans les angles, suppression des chiffres sur les côtés et que le fond de l'ovale est uni au lieu d'être ligné. Pour l'administration c'est, paraît-il, toujours



même la chose . . .

Imprimé en couleur sur papier rose vif, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu sur rose vif.

#### SALVADOR.

Au format 1,43 × 81 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, papier blanc vergé avec intérieur de couleur, type 1887 à effigie, nous avons reçu les enveloppes suivantes ayant sur la patte de fermeture, en relief : *Contad. Myor* 5 c. :

5 centavos, outremer, int. rose.  
5 — — — violet.  
5 — — — vert.  
5 — — — jaune.  
5 — — — gris-perle.  
5 — — — ocre-brun.  
5 — — — bleu.

#### SERBIE.

Contrairement à ce que nous a fait dire M. Glavany, on nous écrit de Belgrade qu'il n'est pas question de changer les timbres.

#### SUÈDE.

**MALMO.** Nous avons depuis 1888, une série complète de timbres pour l'envoi des paquets. Dans un ovale avec inscription, en haut, les armoiries de la ville et de la Suède ; en bas, la valeur en chiffre.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :



10 öre, vert et lilas.  
25 — noir — rouge.  
35 — bleu — jaune.  
40 — rouge — vert.  
50 — bleu — brun.  
75 — argent — bleu.  
1 krona, or — rouge.

#### SUNGEI UJONG.

On nous communique, oblitérés, avec la surcharge s u, lettres non ponctuées :

2 cents, carmin et noir.  
8 — jaune —

Les derniers 2 cents, rose, qui nous arrivent, ont la surcharge en lettres capitales de grande dimension, le J étant de la même grandeur que les autres lettres. Dimension : 16 et 14 sur 3 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>. Il y a trois compositions de cette surcharge :

2 cents, rose et noir.

## SUISSE.

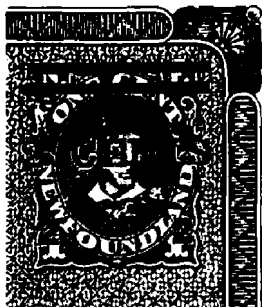
Le 1 franc a le piquage des 20, 25 et 50 centimes, depuis mai dernier :

1 franc, lie de vin, piqué to

## TABAGO.

On nous écrit de cette colonie qu'il n'y existe pas de *timbres-poste* à 1 penny, carmin, cette valeur ayant conservé sa couleur brun-rouge depuis 1882.

## TERRE-NEUVE.



1 cent, vert et noir sur chamois.

La carte à 1 cent. est devenue 2 cents par une surcharge donnant la valeur nouvelle en travers, sur l'effigie : le chiffre 2 sur les chiffres 1 inférieurs et enfin deux gros traits sur la partie supérieure :

## TURQUIE.

Les timbres s'impriment en ce moment sur papier à filagramme, pour calmer peut-être les inquiétudes du Trésor (?)

Les cartes ont paru le 25 mai avec le carton crème, nous écrit M. A. Glavany :

20 paras, rouge s/crème.

## VÉNÉZUELA.

Voici le dessin du timbre 20 bolivares que nous n'avons pu encore faire connaître. Il ressemble à tous les autres timbres de la même série, sauf que le cadre est différent :



20 bolivares, pourpre-rougeâtre.

### A propos des Timbres autrichiens de Beyrouth

Ayant émis des doutes sur l'authenticité des timbres autrichiens en soldo, surchargés à Beyrouth, nous avons reçu le mois passé la lettre suivante de M. A. Glavany :

Constantinople, le 8 mai 1889.

Cher Monsieur,

En réponse à vos lignes de ce mois, concernant les timbres

d'Autriche en soldo surchargés de la valeur turque, je vous remets, ci-inclus, trois enveloppes entières portant chacune un 10 soldo surchargé 1 piast 1 et un 20 soldo surchargé 2 piast 2. (Voir ci-contre.) J'avais reçu plusieurs lettres de Beyrouth ainsi affranchies, mais sans faire attention à la nouvelle surcharge et à cette circonstance que les timbres étaient en soldo. Lorsque je m'en aperçus, je priai mon gendre, qui demeure à Beyrouth, d'en prendre à la poste et je m'en servis à Constantinople, comme vous pouvez le voir par les lettres que je vous adresse.

La troisième enveloppe m'a été retournée par mon fils, à qui je l'ai adressée, à Paris. Elle porte, remarquez-le, deux timbres 3 soldo, ayant : 10 para 10, avec chiffres plus petits et la surcharge renversée.

Quant au Levant Russe, grand chiffre 7 que j'ai trouvé moi-même à Beyrouth, il y a je crois cinq ans, permettez-moi de vous dire que celui qui prétend, comme vous le dites dans votre feuille, page 33, du mois dernier, que cette surcharge est fautive, ne sait absolument pas ce qu'il dit. Dans quel but le faussaire aurait-il fait cette variété ? A part les quelques-uns que vous avez eus de moi et ceux gardés par moi, je ne pense pas qu'il s'en trouve d'autres, sauf ceux employés par la poste russe de Beyrouth et qui se trouvent Dieu sait où.

Bien à vous,

A. GLAVANY.

Voici la réponse du Directeur des postes de Beyrouth, qui vient donner raison à ce que nous avons écrit :

Beyrouth, le 27 mai 1889.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13 mai, j'ai l'honneur de vous informer qu'un jour de l'année passée, nous avons trouvé dans notre boîte diverses lettres affranchies avec des timbres-poste de l'espèce dont vous m'avez donné la description. Ayant moi-même proposé au Ministre du Commerce à Vienne d'appliquer à nos timbres la valeur en piastre et d'utiliser les timbres en *kreuzer*, il m'était connu qu'il n'existait pas de timbres en soldo avec la valeur ottomane. Je dénonçai sans délai le cas à la Direction des postes à Trieste, qui découvrit que la falsification avait été faite à Constantinople par un certain Monsieur G., qui voulait, disait-on, se procurer des timbres spéciaux pour sa collection.

JE PROTESTE ÉNERGIQUEMENT CONTRE LA CALOMNIE QUE C'EST MOI QUI AI FAIT CONFECTIONNER LES DITS TIMBRES-POSTE.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

JOSEPH BERNHAUPT.

Directeur du bureau des postes autrichiens.

Donc ces surcharges ne sont que des carottes. Qu'en pense M. Glavany ?

### Variétés de surcharges du 1 real, type 1880-82, des Philippines.

Les variétés de surcharges dont nous allons parler appartiennent à la série ayant en ovale :

*Habilitado de un real* et au milieu : *pa correos*. Nous en avons rencontré cinq variétés, savoir :

1<sup>re</sup> VARIÉTÉ. A les mots *un real* en lettres distancées : grand trait sous P<sup>A</sup> ; 2<sup>e</sup> R de *correos* plus maigre que le premier.

2<sup>e</sup> VARIÉTÉ. *Un real* comme la 1<sup>re</sup> variété ; petit trait sous A de P<sup>A</sup> ; rr de *correos* d'égale grandeur.

3<sup>e</sup> VARIÉTÉ. *Un real* est plus serré qu'aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés ; large trait sous A de P<sup>A</sup> ; RR de *correos* comme 2<sup>e</sup> variété.

4<sup>e</sup> VARIÉTÉ. *Un real* un peu plus serré que la 3<sup>e</sup> variété ; H de *Habilitado* plus maigre et L et I de ce mot plus ouvertes du haut.

5<sup>e</sup> VARIÉTÉ. *Un real* en lettres distancées ; R de *real* plus incliné à gauche qu'aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés ; BILI de *Habilitado* sont très espacées et RR de *correos* plus maigres.

Nous avons ces variétés sur les timbres suivants :

a *Type à effigie de 1880.*

1 real sur 2 c. de peso, rose et rouge, 1e, 2e, 4e, 5e variétés.  
 1 — — 5 — bleu — vert, 1e, 3e, 4e —  
 1 — — 5 — — — rouge, 1e, 2e, 4e —

b *Type Derecho judicial 1882.*

1 real sur 12 4/8 c de p., bleu et rouge, 1e, 2e, 4e —  
 1 — — 12 4/8 — — noir, 1e, 2e, 4e —

G. P. MOQUETTE.

**Les timbres officiels de San-Luis.**

Dans notre numéro 313 nous rapportons ce fait extraordinaire que l'administrateur des postes de San-Luis, manquant de timbres officiels, avait surchargé certains timbres du mot *oficial*, sans se rappeler la circulaire postale qui en avait supprimé l'emploi depuis janvier 1888. Nous ajoutons que tout cela nous semblait du roman parce qu'un bureau de poste ne peut se croire autorisé à émettre les timbres qui lui manquent. Naturellement nous ne mettions nullement en cause notre correspondant M. Marco del Pont, qui n'avait fait que nous rapporter ce qu'il avait appris.

Notre remarque a engagé M. Marco del Pont à faire une enquête sur ces timbres officiels : elle démontre que nous avions raison de suspecter timbres et renseignements, notre correspondant ayant été induit en erreur sur la destination de ces soi-disant officiels.

Voici ce que le directeur des postes actuel de San Luis répond à une demande officielle que nous avons sous les yeux.

San-Luis, le 19 mars 1889.

« En janvier 1883, M. Gorgonio Gutierrez, aujourd'hui décédé, étant administrateur de la poste de cette ville, reçut communication de la Direction générale, de la suppression du port libre de la correspondance officielle et en même temps arrivèrent quelques plis portant le mot *oficial* sur les timbres. Cela suggéra l'idée à M. Gutierrez de faire confectionner un timbre avec le mot *oficial* dont on se servit pour ANNULER les timbres 5 centavos servant à l'affranchissement de la correspondance, au lieu de les oblitérer avec le timbre à date.

« Ce fait étant arrivé à la connaissance de la Direction générale, celle-ci prescrivit d'en cesser aussitôt l'emploi.

« Il n'y a pas eu d'impression ni d'émission de timbres-poste ; il s'agissait seulement d'un timbre d'oblitération... »

L'idée de créer un timbre spécial d'oblitération pour les correspondances officielles est assez idiote. Nous comprenons parfaitement l'erreur de notre correspondant qui a dû se croire en présence de timbres officiels, détachés qu'ils étaient de pièces officielles.

Nous voilà donc fixé sur la valeur de ces timbres et sur l'idée de feu M. Gorgonio Gutierrez.

**Messieurs les faussaires.**

(Suite. — Voir nos 316 et 317).

En attendant que le parquet de Bucarest mette bon ordre aux spéculations de Messieurs les faussaires, disons en passant que l'enquête Moriu continue quoiqu'en dise un de nos confrères. Aujourd'hui voici plusieurs protestations qui jettent quelque lumière sur les agissements de ces Messieurs.

MOLDAVIE — Le mois dernier nous donnions la copie d'un procès-verbal signé A. Petrutu, expert paléographe, attestant que certains timbres étaient authentiques alors qu'ils étaient faux. Nous avons reçu une protestation de ce Monsieur dans les termes suivants :

Bucarest, le 20/1 mai 1889.

MONSIEUR,

Dans le n° 317 du journal le *Timbre-Poste*, publié sous votre direction, j'ai vu, à mon grand étonnement, inséré un spécimen de procès-verbal pour la constatation de l'authenticité de certains timbres-poste de Moldavie de l'an 1838, dans lequel procès-verbal je vois figurer aussi mon nom en qualité d'expert et paléographe.

La rareté de ces timbres (comme de toute chose rare) a fini par exciter la passion du gain de quelques individus (ce qui a lieu partout) et ils se sont occupés à les contrefaire et les mettre en vente comme véritables, inventant des actes faux pour tromper facilement les gens ignorants, comme, par exemple, le procès-verbal susmentionné.

Le soussigné, dans le but d'établir la pure vérité, tant pour mettre en garde les personnes qui ont acheté ces sortes de

timbres, revêtus, à mon insu, de ma signature, et accompagnés de cette espèce d'actes, que pour ceux qui voudraient désormais acheter de tels timbres, je déclare :

1° Que jamais de ma vie, je n'ai signé de tels timbres ou actes ; jamais je n'ai eu et je ne possède la qualité d'être expert.

2° Que j'ignore absolument s'il a existé autrefois ou s'il existe aujourd'hui une Société Philatéliste à Bucarest.

3° Que je ne connais pas du tout les personnes qui ont signé à côté de mon nom.

4° Qu'enfin cette affaire n'est autre chose que l'œuvre de certains charlatans.

Je me vois donc contraint de faire appel à vos sentiments d'honneur et d'équité et de vous prier, M. le directeur, de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro, en vous remerciant par anticipation.

Je vous prie, en même temps, d'avoir l'obligeance de m'envoyer, à mes frais, l'original dudit procès-verbal pour que je puisse être en état de poursuivre, par la voie de la justice, ces misérables charlatans qui ont eu l'intention de me soustraire dans une affaire aussi vile qu'infamante.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. PETRUTU,

Des Archives de l'Etat, à Bucarest.

Nous regrettons de ne pouvoir déférer au désir bien légitime de M. Petrutu. Le procès-verbal n'est plus entre nos mains ; il est entre celles du parquet de Bucarest à qui nous envoyons la dénonciation de faux de M. Petrutu.

Voici une autre lettre, émanant de la *Societatea Philatelica Romana* (?) de Bucarest. Elle est signée d'un nom suspect : A. Bernescou, lequel doit être le même personnage qui nous écrivait le 25 mars dernier en signant A. Bernescu, pour nous annoncer « la mort du plus grand philatéliste roumain. » (Moroiu). Or, ce dernier n'est pas mort et nous a déclaré ne pas connaître A. Bernescu....

Voici la lettre qui ne dit pas un mot du procès-verbal :

Le 22 mai 1889.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Monsieur,

Dans le dernier n° de votre journal le *Timbre-Poste*, je vois publié une relation sur la société dans laquelle vous dites que la société n'existe plus ; ceux qui vous ont donné les informations vous ont trompé.

La société existe, cher Monsieur, elle se compose :

MM. G. Demetrius,	}	Président.
G. Radovici,		} membres du comité.
C. Iascu,		
G. Antoniu,		
H. Horasian,		
A. Jenesco,		
M. Constantinesco,	}	secrétaire.
N. Eftesco,		expert.

Membres : N. Salomon, G. Millesco, G. Marculesco, C. Malhasovico, N. Potamianos, etc., etc.; O. Kleiner, L. Steiner, B. Leon, membres actifs à Bucarest et en province.

Pour prouver son existence la société a donné pleins pouvoirs à M. G. Antoniu qui vient de partir pour Paris, Berlin, etc., afin d'entrer en relation avec les sociétés de ces villes.

Je vous prie donc, Monsieur, de rectifier cela dans votre prochain numéro.

Votre dévoué.

A. BERNESCOU.

Lorsque nous disions qu'il n'existait plus de *Société philatélique* à Bucarest, nous ne faisons que répéter ce que nous affirmait M. Moroiu, à même d'être bien informé, puisqu'il a toujours été l'âme de cette société.

Voici pour finir, des nouvelles du timbre 5 stotinki de Bulgarie, surchargé faussement 3 stotinki. Ce timbre, comme nous l'avons déclaré, nous venait d'un nommé Arthur ou Artus Zarmikian écrivant pour son frère, de Roustchouk, sur lettre avec entête : *Georges Zarmikian — Sofia*.

M. G. Zarmikian, le vrai, ayant appris qu'on se servait de son nom, pour faire passer de faux timbres, nous envoie la lettre suivante dont nous insérons les principaux passages, sous la responsabilité entière de notre correspondant :

Bucarest, le 14 juin 1889.

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Je vous demande mille pardons de ce que je vous ai écrit de Varna. Je viens d'arriver ici et j'ai découvert toutes les machinations relatives aux timbres faux de Bulgarie avec surcharges et ceux de Roumanie. L'auteur n'est autre que ce brigand Moroiu. Il a fait imprimer des enveloppes portant l'adresse : *Georges Zarmikian*, demeurant à Roustchouk à Sofia. Il a surchargé lui-même certains timbres de la Bulgarie avec chiffres 5, etc., il en a vendu et répandu dans toute l'Europe avec les enveloppes à l'appui. Comme ce v. du monde philatélique a compromis beaucoup mon nom, je le poursuis judiciairement devant le parquet, ici, dont je vous communiquerai ultérieurement le résultat.

Des faux timbres roumains . . . . .

Veillez donc, Monsieur, par votre prochain numéro du journal, annoncer . . . . . et qu'il n'existe pas de Georges Zarmikian de Roustchouk ou de Sofia.

Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

G. ZARMIKIAN.

Espérons que tout ce monde sera récompensé bientôt suivant ses mérites.

En vérité, tout cela est bien malpropre : Faux timbres, certificats émanant d'une société qui n'existe pas et signés de faux noms....

Espérons que tout ce monde sera récompensé bientôt suivant ses mérites.

Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANCAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE

### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

On annonce le 2 pence, actuel, comme ayant été imprimé en ardoise ; filigramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, ardoise.

### BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le *Philatelic Record* a vu l'enveloppe de la Grande-Bretagne 4 pence, datée 28-2-89 et imprimée en vermillon sur la patte du format G. Cette enveloppe devait porter, comme celles destinées à cette possession anglaise, un cartouche à la partie supérieure et le nom de ce pays ; les inscriptions de l'enveloppe sont bleues :

4 pence, vermillon, format G.

### COSTA-RICA.

Extrait du *Philatelic journal of America* :

D'après les renseignements obtenus de l'Amérique Centrale, une nouvelle série de timbres sera

émise pour Costa-Rica et Honduras, ce mois-ci. Des spéculateurs timbrophiles de New-York se sont engagés, par contrat, à faire *gratis* une nouvelle émission postale chaque mois, pendant dix ans, pour avoir le stock restant et le privilège d'employer les planches de chaque émission périmée.

Nous demandons qu'on fasse connaître ces spéculateurs et qu'on les mette en quarantaine avec leurs timbres.

### DOMINIQUE.

Nous trouvons au *Philatelic Record*, les lignes suivantes :

« Nous avons reçu le mois dernier une lettre affranchie au moyen de timbres, dont l'un, le one penny lilas, surchargé : *Revenue*, tandis qu'un autre, de même valeur, était carmin, aussi surchargé : *Revenue*, mais en petits caractères épais. Notre correspondant nous informe qu'en août dernier, en attendant l'arrivée d'Angleterre d'une nouvelle fourniture de *one penny*, lilas, le Tré-

sorier de l'île ordonna que six feuilles du *one penny*, carmin, seraient surchargées : *Revenue*. Un quart à peu près de ces timbres furent employés à la poste et les autres pour reçus :

1 penny, carmin, *REVENUE*, en noir.  
1 — lilas, — — —

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

**BOGOTA.** Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a reçu un timbre 1/2 centavo, pour Bogota, et employé pour les journaux tandis que les timbres ordinaires servent pour les lettres. Le timbre en question montre un aigle sur un écu dans un cadre rubané. Autour de la partie supérieure, l'inscription : *Correo urbano de Bogota*, et en bas, dans une ligne horizontale : *Medio centavo*. Point d'encadrement extérieur rectangulaire, mais une ligne très fine le long de la dentelure 13 1/2 :

1/2 centavo, noir sur blanc, piqué 13 1/2.

#### FERNANDO POO.

Signalé par le même le 10 c. de peso, type en cours :

10 c. de peso, brun, piqué 14.

#### GABON.

Le mois passé nous signalions un timbre 25 c. sur 10 c. dont la date d'émission nous était inconnue. Voici, parmi les documents que nous envoie M. Langlois, celui qui y est relatif et qui mentionne une autre valeur en possession d'un de nos correspondants :

N° 17. — ARRÊTÉ portant transformation d'un stock de 1,200 timbres-poste.

(Du 8 mars 1889.)

NOUS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU GABON,  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date des 28 décembre 1888 et 7 février 1889 ;  
Vu l'insuffisance des timbres-poste transformés, ayant une valeur de fr. 0,25 et de fr. 0,15 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera procédé, selon les moyens spécifiés dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

800 timbres-poste de fr. 0,10	en timbres de fr. 0,25.
400 — — — — —	0,10 — — — — — 0,15.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 8 mars 1889.

BALLAY.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,  
WEBER.

Signalons donc la valeur non encore mentionnée par nous :

15 sur 10 c., noir sur violet, surcharge noire, piqué 13 1/2.

Voici maintenant les décrets qui ont fait des timbres-poste nouveaux en employant des timbres-taxe.

ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste.

NOUS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU GABON-CONGO,  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date du 28 décembre 1888, 7 février et 8 mars 1889 ;

Vu l'insuffisance de timbres-poste transformés ayant une valeur de fr. 0,25 et de fr. 0,15 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera procédé, selon les moyens spécifiés dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

1,500 chiffres, taxe de fr. 0,20	en timbres-poste de fr. 0,25.
1,500 — — — — —	de fr. 0,05 — — — — — de fr. 0,15.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 27 mars 1889.

BALLAY.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,  
L. WEBER.

N° 27. — ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste.  
(Du 16 avril 1889.)

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL P. I. DU GOUVERNEMENT DU GABON-CONGO, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date des 28 décembre 1888, 7 février, 8 mars et 27 mars 1889 ;

Vu l'insuffisance des timbres-poste transformés ayant une valeur de fr. 0,25 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera procédé selon les moyens spécifiés, dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

1,200 chiffres-taxe de fr. 0,20	en timbres-poste de fr. 0,25.
---------------------------------	-------------------------------

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 16 avril 1889.

BALLAY.

Par le Commissaire général p. i. :

Le Directeur de l'Intérieur,  
WEBER.

Enfin, épuisant à peu près tous les timbres-taxe, voici un nouvel arrêté transformant pour la 3<sup>e</sup> fois le 20 c. en 25 centimes et une valeur nouvelle 30 centimes devenant 15 centimes.

N° 29. — ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste dans la colonie.

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL P. I. DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GABON-CONGO, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

(Du 1<sup>er</sup> mai 1889.)

Vu nos arrêtés en date du 28 décembre 1888, 7 février, 8 mars, 27 mars et 16 avril 1889 ;





sans couleur sur fond de lignes horizontales; inscription : *Nord Borneo* avec *British* dans un cartouche en haut et *postage* en bas avec chiffre dans un petit écusson au-dessus répété dans les angles supérieurs; de chaque côté de l'écu : *cents*; armes à gauche avec inscription dans la langue locale.

Entre les armes et le timbre : *British North Borneo* sur deux lignes et *Post card* sur un cartouche étroit avec instructions suivies de 20 : l'inscription japonaise est sur le côté dans toutes les cartes.

Lithographié en couleur sur carton blanc épais :

1 cent,	ocre	pour usage local.
3 —	brun-pourpre,	— pays orientaux.
—	bleu,	— l'Europe.
—	vert,	— l'Amérique.

#### NORVÈGE



Le 1<sup>er</sup> juillet dernier il a été émis des *timbres-taxe* au fac-simile ci-contre : Chiffre dans un petit rectangle avec *At betale* au dessous; à gauche et à droite, une couronne, le mot *øre* et un cor de poste; en haut : *Norge*; en bas : *Portomaerke*.

Imprimés en couleur, sur papier blanc, au filigramme cor de poste, piqués 13 1/2 :

1 øre,	bistre-gris.
10 —	carmin.
50 —	—

#### NOSSI-BÉ (ÎLE DE)

Cette possession française, depuis 1841, est située sur la côte N.-O. de Madagascar. Elle a aussi voulu faire parler d'elle. M. Le Roy d'Étiolles nous a fait voir les 40 centimes 1877 et 1881 surchargés 25 en bleu et oblitérés, le premier 30 mai, le second 4 juin 1889 :

type 1877,	40 centimes, vermillon, surch. bleue.
type 1881,	40 — — — piqué 13 1/2.

#### PÉROU.

Un document publié par le *American Philatelist* :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES DU PÉROU.

Lima, 14 mars 1889.

Au distributeur de timbres à . . .

Le gouvernement suprême a, par décret du 10 courant, autorisé mon département à employer les timbres de 1 et 10 centavos qui ont été retirés de la circulation et de les mettre en vente.

Le motif de cette autorisation est la non-réception jusqu'à ce jour des timbres ci-dessus mentionnés de la *American Bank-Note Co*, qui est blâmable de ne nous avoir fourni qu'une petite quantité actuellement épuisée.

Comme suite aux pouvoirs qui m'ont été accordés, mon département a fait le nécessaire pour avoir une provision suffisante de 1 et 10 centes en employant les anciens timbres. Sur le premier elle a fait imprimer un cachet triangulaire rouge, contenant le mot *Peru*; sur le dernier elle a fait imprimer un cachet en ellipse contenant : *Union postale universelle Plata-Lima*.

Je vous avise que les timbres du même type qui, jusqu'à présent ont été en circulation et dont une petite quantité se trouve seulement pour le public, seront employés au même titre que les timbres provisoires pour le paiement de l'affranchissement des correspondances dans le but de rendre leur échange inutile.

Je ne crois pas inutile de déclarer que, l'émission ci-dessus a un caractère provisoire et est en stricte concordance avec les intérêts du Trésor et ceux du public, car les timbres de cette émission sont réduits au strict nécessaire pour pouvoir affranchir les correspondances de chaque courrier.

Dieu vous protège.

D. C. URREA.

Se rappelant que l'économie est une vertu, l'administration des postes a fait frapper ses timbres des griffes qu'elle possédait.



Le 1 cent, vert, avec *Union postal universal* en noir, a reçu la surcharge triangulaire ci-contre, en rouge, laquelle correspond au 6<sup>e</sup> type sans point central, contrairement à notre dessin.

Le 10 centavos, vert, pour varier, a reçu la surcharge ovale de janvier 1880. Elle est également appliquée en rouge :

1 centavos, vert, surch. noire et rouge
10 — — — —



#### PHILIPPINES.

Au type des timbres-poste en cours, ajoutons :

1 c. de peso, vert-jaune.

Un décret du 30 mars dernier donne une destination nouvelle aux timbres fiscaux *consumos*. Ce décret, que nous ferons connaître le mois prochain, parle des valeurs 5, 7 1/8, 10, 11 2/8, 17 1/8, 25, 40, 75, 1 p. 1 p., 25.

Voici ce que M. Le Roy d'Étiolles nous a fait voir avec la surcharge ovale : *Recargo de consumos*, etc :

a. *Timbres-poste*.

2 1/8 sur 2 c., rose surch. noire.

b. *Timbres télégraphe*.

2 1/8 sur 2 1/8 c. de p. brun-jaune surch. noire.

Ces deux timbres servent à l'usage postal, les suivants pour télégrammes.

5 sur 20 c. de p., violet, surch. noire.
7 1/8 — 20 — — —
10 — 20 — — —

## RUSSIE.

ZIENKOW (*Poltava*). Le timbre de fin 1889 a actuellement l'impression en rouge-lilas :

3 kop., rouge-lilas.

## SALVADOR.

Le *Ph. journal of America* donne la liste des timbres, enveloppes, cartes et bandes qui seront en usage en 1890 et provenant des ateliers de la *Hamilton Bank Note Co* de New-York qui doit fournir, si nous sommes bien informés, les émissions nouvelles de Costa-Rica et Honduras :

Timbres-poste	3 centavos,	citron.
—	5	bleu.
—	10	lilas.
—	20	jaune d'or.
—	25	cramoisi.
—	50	marron.
—	1 peso,	écarlate.
Enveloppes	5 centavos,	bleu.
—	10	rouge.
—	11	citron.
—	20	rouge.
—	22	jaune.
Cartes	2	chocolat.
—	2½	—
—	3	orange.
—	3½	—
Bandes	3	brun.
—	6	—
—	12 1/2	—
—	25	—

## SÉDANGS (ROYAUME DES).



En attendant que Sa Majesté le roi d'Araucanie, des Sédangs voulons-nous dire, installe une poste dans son vaste royaume situé entre le Siam et l'Annam, elle a fait graver à Paris, pour le bonheur de ses 250,000 sujets, une série de sept timbres, depuis 5 centimes jusque 5 francs. Elle a même daigné consentir, avant son départ tout récent de cette dernière ville, sans trop se faire tirer l'oreille, disent les méchantes langues, à livrer de ses timbres à quelques marchands, en souvenir, croit-on, du bon conseil donné par l'un d'eux de ne pas oublier les collectionneurs. C'est grâce à cet acte de haute sagesse ou de haute spéculation, comme on voudra, que nous avons le plaisir (?) de faire connaître ces timbres.

L'*Echo de la timbrologie* a promis d'annoncer incessamment le décret d'émission. C'est fort bien. Mais si nous pouvions avoir la preuve qu'une poste plus sérieuse que celle du docteur Molly de

Moresnet, dont nous avons eu l'occasion de parler, existe, cela ferait joliment notre affaire.

Le type représente au centre d'un rectangle l'écusson royal : un tigre d'or sur champ d'azur, qui semble prendre la place d'une carotte sur champ d'azur ; sur les côtés, l'inscription : *Deb Sedang* (Royaume Sedang) ; en haut, un chiffre ; en bas, la valeur en monnaie du pays ; dans les angles, une couronne. Les valeurs sont :

1/2 math,	bistre,	piqué 11.
1	violet,	—
2	vert,	—
4	rouge orangé	—
1	mouk,	bleu,
1/2 piastre,	jaune,	—
1	rose,	—

Nous n'avons pas encore vu de ces timbres non dentelés, mais Sa Majesté y aura probablement songé : il est à peu près certain que nous en verrons l'un de ces jours.

La valeur des monnaies du royaume des Sédangs est, dit l'*Echo de la Timbrologie*, 5 francs pour la piastre, 1 franc pour le mouk et 10 centimes le math.

## SHANGHAI.

Le 100 cash, bleu, a été surchargé : 20 cash, en rouge :

20 cash, sur 100 cash, bleu et rouge.

Le 20 cash, gris, arrive avec un grand caractère japonais en filagramme ; piqué 14 1/2 :

20 cash, gris.

## TURK (ILE DE).

Le 2 1/2 pence de 1882 est surchargé : *One penny*, en travers (*Philatelic Record*) :

1 penny sur 2 1/2 p., brun-rouge et noir.

## VENEZUELA.



CORO A LA VELA. Il a été établi en 1863 ou 1864, nous dit-on, une poste privée entre Coro et La Vela pour l'envoi des correspondances entre ces villes et Curaçao, Puerto Cabello et La Guaira. L'autorisation a été donnée sous le gouvernement de l'ancien Etat souverain de Falcon.

Après avoir abandonné les premiers timbres, on s'est décidé à en émettre de nouveaux, le 1<sup>er</sup> janvier 1889.

Ces timbres ne se délivrent pas au public. Les particuliers qui envoient leurs lettres par l'entremise de cette poste, doivent les présenter au bureau, où l'employé utilise les timbres en les appliquant sur les correspondances.

Les commerçants de Coro qui soutiennent cette poste et qui paient un tantième par mois, peuvent envoyer leur correspondance gratuitement ; de là le timbre « Porte libre » ; les commerçants qui ne soutiennent pas la poste paient le double port des particuliers.

Ces renseignements qui nous sont donnés par M. R. Curiel Coutino, nous semblent assez extraordinaires. Ainsi il est formé trois classes : L'abonné ne paie rien ; le particulier paie simple port et le commerçant double port.

Les timbres sont tous d'un même type. Dans un rectangle, au milieu, une colombe messagère : quatre étoiles au-dessus, sept au-dessous : dans le cadre, à gauche : *Correo del i Entre* ; en haut : *Coro y* ; à droite : *La Vela — Comercio* ; en bas la valeur.

Imprimés en noir sur papier de couleur, percés en lignes de couleur :

Port libre, chamois.	
1/2 real, bleu.	
1 — rose.	
2 — vert.	
3 — lilas.	

### Les Lapsus de M. Choppy

ou

### LE 52 C., DE LA RÉUNION.

(Voir nos 309 et 313.)

Il s'est trouvé un défenseur de la cause cependant bien véreuse du 52 c., de la Réunion. Un rapport a vu le jour à cette occasion : il est absolument favorable à ce timbre. Nous allons donc l'examiner une dernière fois et faire connaître ce que nous avons observé :

Voici d'abord un exemplaire du 52 c., acheté au débotté de M. Choppy en France. Ce timbre a été collé sur fragment de papier blanc et oblitéré *St-Denis, 2 juillet 1886* ;

Nous avons ensuite quatre autres exemplaires choisis par un de nos correspondants parmi 39 mêmes timbres, tous oblitérés, nous affirme-t-on, de la date *2 juillet 1886* et collés de la même façon sur petits papiers blancs.

Dans un moment de douce expansion, M. Choppy après nous avoir déclaré qu'il possédait 400 exem-

plaires environ du 52 c., nous faisait écrire par un de ses amis, le 19 juillet 1888 :

« Quant aux 52 c., mon ami Choppy n'en possède que onze sur enveloppes originales ayant servi à la poste (nous les examinons plus loin) ; le reste n'est pas en feuille, mais collé sur papier revêtu du timbre de la poste (juillet 1886). On les a fait oblitérer au moment où ils ont été trouvés, afin qu'on ne puisse pas contester leur authenticité. »

et, plus tard, 25 juillet 1888 :

« Comme il y en avait beaucoup (de 52 c.), au milieu de la feuille, qui étaient déchirés, force m'a été de découper les bons et de les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886. »

Donc, c'est bien M. Choppy qui a oblitéré ou fait oblitérer les 40 timbres mentionnés plus haut et lorsqu'il déclare qu'ils étaient déchirés, c'est probablement par suite d'un lapsus. Oblitérer les timbres, c'est là une chose toute naturelle. En effet, cette oblitération n'est là que pour enlever tout doute à l'acheteur, précisément comme les fausses étiquettes sur les bouteilles de champagne frelaté.

Venons aux 52 c., sur enveloppes originales. On y trouve le timbre de départ et d'arrivée, mais les adresses des destinataires manquent : elles ont été prudemment enlevées pour éviter toute enquête de ce côté. Les enveloppes « originales » que nous avons, sont datées :

St-Denis, 14 avril 1886.	St-Leu, 14 avril 1886.
— 8 mai —	— 8 mai —
— 8 — —	— 14 — —
— 7 juin —	St-Denis, 7 juin —
— 19 — —	— 19 — —
— 23 — —	— 23 — —
— 2 juillet —	St-Paul, 4 juillet —
— 4 — —	— 4 — —
— 5 — —	St-Denis, 5 — —
— 9 — —	St-Paul, 9 — —

M. Choppy avoue avoir oblitéré de la date 2 juillet 86 les timbres collés sur petits papiers, et voilà que nous rencontrons, est-ce l'effet du hasard, un lapsus peut-être, une enveloppe « originale » ayant précisément cette date du 2 juillet ; est-ce encore le hasard de voir deux lettres partant ensemble d'un même point, pour une même destination et y arrivant à six jours d'intervalle (8 et 14 mai) ; ou bien encore ces deux lettres partant à différentes dates : 2 et 4 juillet et arrivant à destination le même jour ?

Il faut avouer qu'il y a parfois des hasards ou des lapsus bien malheureux : des fausses dates sur des timbres déjà suspects. C'est un comble !

Revenant sur un premier aveu, M. Choppy nous a appris qu'il n'y avait pas à la feuille 100 variétés du 52 c., mais 2, ou 3, qui se trouvaient intercalées parmi les timbres de 25 centimes. Or, l'examen d'une feuille de ces 25 centimes prouve que la composition typographique a été faite d'une

façon *irréprochable* et qu'il n'y a pas la moindre variété parmi les 90 timbres dont se compose la feuille.

M. Choppy a dit 100 timbres, mais c'est assurément un *lapsus* fort excusable puisqu'il lui était nécessaire pour l'explication des quatre feuilles de 100 timbres.

Il est utile de constater que *tous* les timbres de 25 c., ont 12 millimètres pour la première ligne de surcharge, ponctuation comprise et 2 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> d'espace entre la première et la seconde ligne. Et s'il est vrai qu'il y a deux timbres dont l'un a un c et l'autre un 5 cassés, ces irrégularités n'en sont pas au point de vue du travail, qui est d'une régularité mathématique.

Ayant établi que tous les 90 timbres n'en formaient pour ainsi dire qu'un seul par la surcharge, voyons les 15 timbres de 52 c. qui nous sont passés par les mains. Nous donnons la date d'oblitération à chacun pour qu'on puisse au besoin contrôler nos dires :

1° Trois exemplaires 52 c., ayant la régularité du 25 c. (2 juillet 86).

2° Le 5 chevauche du haut a 1/2 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> (2 juillet 86).

3° Le 5 chevauche du haut a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> (2 juillet 86 ou 14 avril 86).

4° Le 5 a la partie inférieure qui est interrompue (8 mai 86).

5° Le 5 chevauche du haut a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> mais le 5 a la partie inférieure interrompue (8 mai 86).

6° La première ligne a 12 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 5 chevauche du haut a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> (7 juin 86).

7° Le 5 chevauche du haut a 1 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 2 a 1 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et la lettre R distante de 2 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de la première ligne chevauche à droite vers le haut (19 juillet 86).

8° La première ligne a 12 1/2 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 5 chevauche du haut a 1 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et le 2 a 1/2 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; R a un trait en dessous (23 juin 86).

9° Le 5 chevauche du bas a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> (2 juillet 86).

10° La première ligne a 12 3/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 5 chevauche du haut a 1/2 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et le 2 a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; c a l'extrémité inférieure recourbée qui manque (4 juillet 86).

11° La première ligne a 12 3/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 5 chevauche du bas a 1 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 2 a 1 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; la lettre R chevauche vers le haut à droite ; le c est brisé à la partie inférieure recourbée (5 juillet 86).

12° La première ligne a 12 3/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le 5 chevauche du haut a 1/4 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le c est cassé du bas (9 juillet 86).

Nos remarques portent sur QUINZE timbres et nous avons DOUZE variétés ! Il y a loin des 2 ou 3 déclarées *in extremis* par ce cher M. Choppy. On constate d'une part la régularité parfaite du 25 c.,

soi-disant remanié à 3 places et l'irrégularité des 52 non remaniés et où, sur les 12 variétés, nous en comptons 10 avec chiffres ou lettres qui chevauchent ! Pourquoi ? parce que les 25 c., ont été faits au composteur et que les 52 c., apparemment, ont été faits sur la forme du 25 en transposant les chiffres, après le tirage officiel ; d'où les irrégularités inévitables.

Nous signalerons, sans vouloir en tirer profit, que les enveloppes dites « originales », bien originales en effet, ont le même papier bulle de grand format pour les n°s 3, 4, 5, 6, 11, et le même papier blanc vergé, avec intérieur de couleur pour les 9, 10, 12.

Il nous reste à comparer les dires de M. Choppy avec les attestations officielles.

D'après les rectifications revues et corrigées de M. Choppy et après avoir consulté sa mémoire jusque dans ses moindres replis, il y a eu environ 500 timbres de 52 c. ; d'après les autorités postales dont les déclarations sont là pour appuyer M. Choppy, il n'y aurait eu que quelques feuilles d'imprimées, portant les 2 ou 3 variétés. Le mot « quelques » étant indéterminé et signifiant peu, mettons 10 feuilles, 20 feuilles, pour donner la bonne mesure. La surcharge ayant été imprimée typographiquement, par la presse à pédale, nous dit-on, sait-on combien de temps il a fallu pour imprimer ces 20 feuilles ? UNE minute, une SEULE minute ! (la presse à pédale donne 14 à 1500 tirages à l'heure, chiffre que nous réduisons même à 1200). Or, M. Choppy et les autorités postales, viennent nous dire :

« Que, pour satisfaire aux nécessités du moment (le départ du courrier pour l'Europe était très proche), on a reçu à la hâte le travail de l'imprimerie et au fur et à mesure du tirage des feuilles, on les débitait au guichet de St-Denis et on en dirigeait sur les autres bureaux des divers quartiers de l'île. C'est lorsque le receveur-comptable s'aperçut que parmi les feuilles il se trouvait quelques figurines à 52 pour 25 que le service prescrivit à l'imprimeur de corriger ses (?) planches. »

et plus loin :

« Avant qu'on eût remarqué ces déficiences, qui ne s'étaient produites, du reste, que sur quelques feuilles, il s'en était vendu un certain nombre au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré. »

La date la plus ancienne que nous relevons sur les enveloppes dites « originales » est du 14 avril 1886, soit quatre mois après le tirage, ce qui n'indique pas précisément la grande nécessité dont il a été question. Ces onze enveloppes représentant le débit de quatre feuilles de 90 timbres, cela nous fait 360 timbres délivrés en une minute au public, en supposant qu'on n'en ait pas vendu d'autres.

Il faut décidément avoir un fameux toupet que pour chercher à faire avaler cette bourde-là.

M. le Receveur-comptable nous a appris qu'il s'était aperçu des erreurs contenues dans la feuille des 25 c., après un tirage de « quelques » feuilles. Nous avons démontré qu'il ne fallait qu'une seule minute pour imprimer 20 feuilles. Dans ces conditions, est-il possible qu'une seule feuille ait pu sortir de l'imprimerie, et encore moins être détaillée au public? Les enveloppes « originales » n'ont donc pas plus de valeur que les timbres collés sur petits papiers et oblitérés si consciencieusement par M. Choppy.

Si nous acceptons le chiffre de M. Choppy, environ 500 timbres, cela nous donne 180 feuilles ou le tiers du tirage entier de 50,000 timbres, nous voyons que l'impression de ces 180 feuilles se fait en moins de neuf minutes, temps absolument insuffisant pour la somme de travail que nous venons d'énumérer.

Tout le secret de cette affaire pour nous est celui-ci : M. Choppy a obtenu l'autorisation d'imprimer des 52 c. Il a utilisé la composition du 25 c. après le tirage officiel, en faisant transposer les chiffres, d'où cet aveu dont il n'avait pas saisi l'importance d'abord :

« Les 52 c. pour 25 c. ÉTAIENT BIEN EN FEUILLES, mais comme il y en avait beaucoup, au milieu de la feuille, qui étaient déchirés, force m'a été de découper les bons et les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886.... Mais dites-lui bien qu'il n'y en a eu QUE QUATRE FEUILLES DE 100 de ces erreurs et que je suis le seul, etc... »

Enfin, si les timbres étaient tous oblitérés, c'est parce qu'on aura voulu probablement empêcher l'emploi de cette fantaisie.

En résumé, nous avons démontré qu'il est matériellement impossible que les 25 c., par leur régularité, aient pu contenir parmi eux des 52 c.; au contraire, les 52 c., par leur irrégularité, prouvent qu'ils ont subi une manipulation; enfin, après avoir prouvé qu'en fait de timbres oblitérés il n'y a que ceux qui l'ont été par M. Choppy, il ne reste rien, absolument rien des affirmations et rectifications de M. l'Inspecteur général des postes et des contributions indirectes. Quant à la déclaration officielle, elle nous restera comme souvenir des efforts tentés pour sauver un ami dans l'embarras.

Nous proposons le jugement suivant :

#### JUGEMENT.

Attendu qu'il résulte des contradictions nombreuses et flagrantes du sieur Choppy, notamment

celle d'avoir annoncé que les timbres 52 c. étaient imprimés en feuille, pour prétendre ensuite que c'est le contraire qu'il faut croire; qu'on ne saurait ajouter foi à toutes ces explications embarrassées et invraisemblables;

Attendu qu'il est suffisamment prouvé que les 25 c., par leur régularité, n'ont pu contenir une erreur et encore moins trois; que les 52 c., par contre, vu leur irrégularité et les 12 variétés qui ont été rencontrées parmi le nombre restreint de quinze de ces timbres, qui ont été examinés, donnent lieu de croire que ces 52 c. appartiennent bien à la planche du 25 c., remaniée; qu'il est matériellement impossible qu'il ait pu être distribué et vendu des 52 c. pour les raisons qui ont été données; que l'attestation officielle est sans valeur puisqu'elle est en contradiction avec les faits établis; qu'en conséquence, il ne saurait exister de timbres oblitérés, si ce n'est ceux qui l'ont été par complaisance et dans le but d'en faire un commerce illicite; d'où il résulte que ces 52 c. n'ont été créés que pour la vente aux collectionneurs.

Par ces motifs,

Et en présence de cette circonstance exceptionnelle et inespérée pour le sieur Choppy, qu'un amateur s'est chargé de sa défense en présentant à la société de timbrologie de.... un rapport favorable à ces soi-disant timbres, lequel rapport aurait été approuvé;

Qu'il en résulte que certains amateurs ne demandent qu'à être trompés, puisque toutes les différentes pièces ayant été soumises audit rapporteur celui-ci les a retournées sans examen; qu'on peut supposer que le sieur Choppy avait connaissance de cette faiblesse des collectionneurs et qu'il aurait eu en vue, tout en réalisant des bénéfices, de leur être agréable;

Vu ces circonstances atténuantes et les bons antécédents du prévenu, dont on ne saurait assez désapprouver la conduite dans cette circonstance, condamnons purement et simplement le sieur Choppy à la restitution des fonds qui lui ont été versés et qu'il a indûment encaissés, et cela à la première réquisition de toute personne qui lui en fera la demande, contre la restitution des soi-disant timbres.

Le présent jugement pourra être inséré dans tous les journaux philatéliques qui ont à cœur les intérêts de leurs lecteurs.



**JOURNAL DU COLLECTIONNEUR**  
 PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS  
 TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**ANTIGOA.**

Il paraît que M. Holton possède deux timbres unis, non dentelés, de la 1<sup>re</sup> émission :

1 penny, rouge-violet.

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**



Comprenant toute l'infériorité de la dernière carte-lettre, on en a mis en vente une nouvelle, en juin dernier. Le type est moins mal fait et diffère de celui remplacé par les angles supérieurs qui ont un dessin, au lieu d'être lignés; les accents qui manquaient à *telegrafos* et à *Republica* se voient aujourd'hui; enfin la craque est un peu dissimulée par le cercle.

Il y en a sur carton et sur papier épais :

- 2 centavos, brun-rouge s/ papier épais jaunâtre.
- 2 — — — carton —
- 2 — — — — — blanc.

La bande du 15 mars dernier a le plus souvent un accent sur l'u du mot *Republica*. Cet accent manque quelquefois au timbre et à la bande.

*Bande ayant REPUBLICA avec accent.*

- 1/2 centavo, brun avec accent sur le timbre.
- 1/2 — — — sans — — —

*Bande ayant REPUBLICA sans accent.*

- 1/2 centavo, brun avec accent sur le timbre.

Enfin la bande de mai reproduite, n° 319, se présente aussi avec le mot *Republica* sans accent sur la bande :

1/2 centavo, brun

**AUSTRALIE DU SUD.**



La série des timbres de chemin de fer se compose des valeurs suivantes; le 1/2 penny est de dimension plus petite que les autres valeurs dont le type a été reproduit antérieurement. Tous ces timbres ont le papier teinté jaunâtre.

1/2 penny, vert	sur jaunâtre, piqué 12
1 — —	— — —
2 — jaune orange	— — —
3 — gris-noir	— — —
4 — violet	— — —
6 — bleu	— — —
9 — mauve	— — —
1 shilling, brun	— — —
2 — rose	— — —

## BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 1 shilling vert arrive avec la surcharge 1 s. :

1 shilling, vert, surcharge noire.

Les enveloppes du Cap de Bonne-Espérance ont reçu la surcharge verte : *British*, en haut ; *Bechuanaland*, en bas, suivant le fac-simile.



Il y a des enveloppes de deux fournisseurs comme suit :

a) *Mc Corquedall & Co.*

Format 293 × 153 m. m.

4 pence, bleu, surcharge verte

b) *Thos De La Rue & Co.*

Format 152 × 96 m. m.

4 pence, outremer, surch. verte

Format 200 × 127 m. m.

4 pence, outremer, surch. verte

## BELGIQUE.

Signalé par le *Philatelist* les cartes de service suivantes :

a. Impression noire sur carton blanc : 121 × 90 m. m. (armes). *Service provincial du Brabant — Monsieur Capelle — Ingénieur d'arrondissement — rue du Cornet, 67, à Etterbeck — Le cantonnier provincial.*

b. Impression noire sur carton blanc : 130 × 88 m. m. *Carte correspondance de service — Monsieur le Conducteur provincial du — district — L'ingénieur d'arrondissement.*

c. Impression noire sur carton blanc : 121 × 88 m. m. (armes). *Service provincial du Brabant — Routes provinciales. Cours d'eau. Voirie vicinale. — Carte correspondance de service — L'ingénieur d'arrondissement.*

d. Impression noire sur carton blanc 143 × 105 m. m. *Province de la Flandre orientale — Service technique provincial — Monsieur — Le Sous-Ingénieur à Audenarde.*

## BRÉSIL.

Les timbres 20 et 50 réis nous sont venus percés en lignes, comme suit :

20 réis, vert pré  
50 — orange pâle

L'Ami des timbres nous fait connaître les couleurs nouvelles des autres valeurs :

10 réis, olive  
100 — rouge  
200 — noir  
300 — rose  
500 — vert foncé  
700 — bleu  
1000 — brun

## BULGARIE.

Au nouveau type, a paru en juillet dernier :

1 lev, brique

Nous avons trouvé parmi nos cartes 10 + 10 st. un exemplaire ayant les deux parties de même et semblables à la carte destinée à la réponse :

10 + 10 st., rose sur blanc

## CEYLAN.

La carte 5 cents a reçu la surcharge 3 cents sur le timbre suivant le fac-simile ci-contre :

3 sur 5 cents, bleu et noir sur chamois.



## DANEMARK.

Les cartes-lettres ont, paraît-il, reçu une inscription sur le bord, du côté de l'adresse, savoir : *kortet aubnes ved at afrive Randen :*

Carte lettre : 4 øre bleu et crème  
— 8 — rouge —

COPENHAGUE. Le timbre de 1885 a reçu pour surcharge le chiffre 5 en noir, depuis juillet dernier :

5 sur 10 øre, vert, surch. noire

Depuis, il est paru un timbre définitif ? Y a-t-il là quelque chose de définitif ? Nous en donnons le fac-simile ci-contre :

5 øre, brun piqué 11 1/2



HORSEN. Voici le type d'un timbre qui a paru il y a quelques mois. La nécessité s'en était fait sentir, paraît-il. Il y en a de piqués et non piqués.

Impression de couleur sur papier blanc :

3 øre, rouge, non dentelé  
3 — — piqué 11 1/2





## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On s'attend à de nouveaux timbres, l'expiration du contrat des fournisseurs actuels ayant lieu en octobre.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

On nous écrit qu'on a défendu la vente de tous les timbres qui ne portent pas la légende: *Republica de Colombia*. Les « *retardo* » vont être changés.



BOGOTA. Nous avons l'avantage de faire connaître le type du timbre décrit le mois dernier. Les exemplaires que nous avons reçus ont le papier blanc très mince :

1/2 centavo, noir

PANAMA. M. Le Roy d'Étiolles nous a communiqué la pièce suivante qui doit avoir été adressée à toutes les administrations postales faisant partie de l'Union postale universelle. Nous en respectons l'orthographe.

EE. UU. de Colombia.

Numéro 1° ...

Estado Soberano de Panama

Colon y Panama, le 7 mars 1885.

Agencia postal Nacional.

MONSIEUR,

Les timbres-postes pour l'affranchissement des correspondances dont on se sert dans nos bureaux, nous sont fournis par l'Administration centrale de Bogota, capitale de la République, et par suite de la guerre intérieure que le pays subit à présent, nous ne pouvons pas les recevoir en ce moment ; et nous nous trouverons sous peu de jours dépourvus absolument de cet article.

En vue des circonstances exceptionnelles on se trouvera dans nos bureaux, nous avons l'honneur de vous informer que pour éviter au public le déboursement des doubles taxes qu'inflige la Convention postale universelle dans le cas de non affranchissement préalable, nous faisons effectives les taxes en argent en timbrant avec les timbres d'annulation qu'on voit à la marge, les respectives correspondances, et nous vous prions de les considérer comme dûment affranchies, étant entendu que celles qui porteront en outre la lettre T seront traitées comme déficientes, et celles qui porteront la lettre T seulement, seront considérées comme non affranchies absolument.

Agrérez Monsieur, l'assurance de notre considération.

L'Agent postal de Colon,  
IWAN PEINE.

L'Agent postal de Panama,  
GREGORIO OHEGORA.

Les marques qui indiquent que les lettres sont affranchies consistent dans un ovale formé de larges traits pour Panama et avec chiffre au centre pour Colon : ce ne sont pas là des timbres, mais des marques indiquant comme P. P. et P. D. que le

port a été payé, rien de plus. Nous n'avons donc pas à nous en inquiéter davantage.

## FARIDKOT.



Le timbre rectangulaire de 1882 nous vient par l'entremise de M. J. Moquette, imprimé en bleu sur papier jaune épais :

1/4 anna, bleu sur jaune

L'I. B. J. a vu l'enveloppe des Indes anglaises 120 × 94 avec la surcharge: *Faridkot State* sur deux lignes et les armoiries en noir :

1/2 anna, vert, surch. noire

Le même, signale l'enveloppe pour lettres enregistrées, ayant subi les mêmes outrages et probablement sur les deux formats :

2 annas, bleu, surch. noire

## FRANCE.

Vers le 15 août a paru une enveloppe de papier chamois, au format 152 × 117 mm ; timbre toujours à droite sans changement de type, patte non gommée :

5 centimes, vert schamois

Cette enveloppe se vend 5 1/2 centimes.

## GRANDE-BRETAGNE.

Le 1<sup>er</sup> septembre courant doit donner le jour à une carte nouvelle, valeur 3 pence, nous montrant à droite une grosse maman qu'on nous dit être la reine Victoria. Elle est debout, tenant un éventail, dans un ovale encadré d'un rectangle irrégulier en haut et en bas et contenant: *Postage — Three pence* ; à la gauche du timbre: *Post (armes) card* ; en dessous: *British empire*, puis: *The address only to be written on this side*.



Impression de couleur sur carton chamois:

3 pence, rose chair

## GRÈCE.

Les 20 lep., impression locale, ont la teinte carmin, nous écrit M. Chaidopoulos :

20 lepta, carmin

## GUADELOUPE.

Le 1 centime a subi le sort des timbres à 20 et

30 centimes, arrêté du 25 juin, en recevant une destination nouvelle qui lui donne la valeur de 5 centimes au moyen d'une surcharge semblable à celle récemment adoptée pour noircir les timbres :

5 sur 1 c., noir et bleu, surch. noire

#### GUATÉMALA.

Le *Postwertzeichen* a reçu le 5 centavos, violet, imprimé en bleu. Mais, cher confrère, rien n'est plus facile que de changer le violet en bleu.

#### GUYANE ANGLAISE.

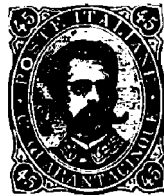


2 cents, lilas, surch. noire et rouge

Le timbre 2 cents dont nous parlions le mois passé a reçu en seconde surcharge le chiffre 2 en rouge, à la partie centrale, pour empêcher, dit un de nos confrères, la transformation de ce timbre en 72 c., en ajoutant un 7 devant le 2 :

#### ITALIE.

La nouvelle loi postale, nous écrit M. E. Diena, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août. A cette occasion nous avons six nouveaux timbres.



Voici d'abord cinq timbres-poste : 40, 45, 60 centesimi et 1 et 5 lire (le 6<sup>e</sup> paraîtra plus tard). Ils sont tous à l'effigie [du roi Humbert de face dans un ovale ayant le cadre différent.

Au 40 centesimi les inscriptions et chiffres sont sur fond blanc ; au 45 centesimi les inscriptions et chiffres sont sur fond de couleur et les chiffres des angles placés en biais ;



Au 60 centesimi les inscriptions sont celles du 45 centesimi, mais les angles sont tout à fait différents ;

Le 1 lire a les inscriptions et chiffres en couleur sur fond teinté jaune, le centre étant imprimé en brun ;

Le 5 lire ressemble au 45 centesimi sauf que les chiffres des angles sont sur fond blanc ; le cadre est vert, le centre carmin.

Imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté, au filigranne couronne, piqués 14 :

40 centesimi,	brun
45 —	vert-gris
60 —	violet
1 —	lira, brun et jaune
5 —	carmin et vert



Il y a ensuite une carte postale à 5 centesimi destinée à circuler dans l'intérieur d'une même ville. La formule a pour inscription : *Cartolina postale — da cinque centesimi* ; plus bas *A* devant la première des trois lignes d'adresse ; à gauche, un avis. A la partie supérieure droite est le timbre aux armoiries, croix de Savoie, dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout dans un ovale contenant : *Poste italiana — centesimi cinque* ; aux angles, un chiffre.

Imprimé en couleur sur saumon :

5 centesimi, vert foncé

Viennent deux cartes-lettres au format 142 × 162 mm ayant pour inscription : *Biglietto postale da 5 (20) centesimi* ; trois lignes d'adresse, la première commençant par *A* et un avis sur le bord inférieur.

La carte 5 centesimi a le timbre précédent et celle à 20 centesimi le type des timbres-poste de cette valeur :

5 centesimi,	vert	sur gris
20 —	rouge	orange

La série des cartes pour colis postaux s'est enrichie aussi de deux valeurs nouvelles, 25 centesimi et L. 2,70. Nous donnons le type du 25 centesimi dont le texte de la formule est complètement en langue italienne comme les 50 et 75 c., et « sert pour les frais de retour des récipiends vides », nous écrit M. Diena ; le L.2,70 est destiné aux colis de la Grande-Bretagne, le texte est en italien et en



français ainsi que les L 1,25 et 1,75 ; les 50 et 75 ont le format des deux précédentes : 121 x 224 <sup>m/m</sup>.

Les 1,25 et 1,75 restent en usage jusqu'à épuisement par l'enlèvement de la 2<sup>e</sup> partie. On nous reproche de ne pas avoir dit que ces deux valeurs ont été percées en lignes :

25 centesimi, brun sur saumon	
50 — — — blanc	
75 — — — rose	
L. 2,70 — — — gris	

Voici quelques articles extraits du règlement général qui nous est adressé par M. E. Diena :

*Art. 132.* — Les timbres-poste pour la correspondance sont de petits feuillets rectangulaires de 0,20 m/m de haut sur 0,19 de large. Ils ont comme légende : *Poste Italiana* et l'indication de leur valeur respective.

Sur ceux de 5 centimes est imprimé, en plus, l'écusson royal et sur ceux de 10 centimes et au-dessus est imprimée l'effigie souveraine.

Il y en a dix espèces :

1 centesimi, vert olive.	
2 — brun-rouge.	
5 — vert ananas.	
10 — rouge géranium.	
20 — jaune de chrome.	
25 — bleu turquoise.	
40 — brun d'Italie.	
45 — vert olive.	
60 — pourpre aniline.	
1 lire, f <sup>e</sup> jaune orang, effig. royale, terre de sienne.	
5 — w vert ananas, — — rouge géranium	

Les mêmes timbres-poste sont en usage pour la correspondance locale, les offices italiens extérieurs et pour l'union postale.

On peut les employer pour la caisse d'épargne, suivant le décret royal des 8 février et 25 novembre 1883, n° 12616 et 1698 (série 3), et pour affranchir les télégrammes au départ, suivant décrets royaux des 17 décembre 1882 et 25 avril 1889, n° 1146 et 6059 (même série).

*Art. 133.* — Les cartes postales dont la forme et les dimensions sont déterminées à l'art. 55, sont de sept espèces :

a) Pour l'intérieur (district)	5 centimes, roux.
b) — — (hors du district)	10 — blanc.
c) — — ( — )	15 — rose.
d) — l'étranger, simple	10 — vert.
e) — — —	15 — bleu pâle.
f) — — double	20 — vert.
g) — — —	30 — bleu clair.

Pour le service des colis postaux, il existe d'autres cartes spéciales indiquées à l'art. 207.

*Art. 135.* — Les billets postaux sont de deux espèces :

a) Pour les districts,	5 centimes, gris.
b) Hors des —	20 — jaune.

Les billets de 5 centimes sont valables pour les autres localités du royaume et comme les 20 centimes pour les rapports avec l'extérieur, pourvu que l'affranchissement soit complet par des timbres-poste.

*Art. 207.* — Les cartes dont on parle à l'article précédent (pour les colis postaux) sont de six espèces et sont vendues par les bureaux de poste et par les marchands de timbres, savoir :

a) 25 cent., rouge, pour le renvoi des récipiends vides, suivant l'art. 227.

b) De 50 et 75 cent., couleurs rouges et blanches, pour les paquets dirigés dans le royaume et échangés avec les offices italiens hors du royaume.

c) De lire 1,25, 1,75 et 2,70 de couleurs vertes, jaunes et bleu clair, pour les paquets à destination des bureaux dépendant d'administrations étrangères.

Chaque fois qu'il n'existe pas de cartes de la valeur correspondante à la taxe à payer, la différence doit être représentée par des timbres appliqués sur la carte employée.

Sont appliquées à ces cartes les dispositions du dernier paragraphe de l'art. 55.

Moyennant le paiement de 5 centimes par carte, en remboursement des dépenses de fabrication.

*Art. 239.* — Les timbres et les cartes de correspondance à l'effigie de Victor Emmanuel, les timbres spéciaux, avec la légende « Estero », émis suivant le décret royal du 18 décembre 1873, n° 1748 (série 2), et ceux de 30, 50 centimes et 2 lire, suivant le décret royal du 27 juillet 1879, n° 5016 (série 3) cesseront d'être valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890.

Il en sera admis l'échange pendant toute l'année.

Seront soumis aux mêmes dispositions les timbres réduits de 5 centimes dont la forme est changée, remplaçant l'écusson royal par l'effigie du Roi.

*Art. 240.* — Les timbres-poste spéciaux, pour le service des paquets émis par décrets royaux des 4 mai 1884 et 15 mars 1886, n° 2284 et 3751, commenceront à être employés en même temps que les ordinaires jusqu'au jour où, suivant les dispositions du Ministère des postes et des télégraphes, leur validité sera annulée, mais pas après le 31 décembre 1895.

Après le jour d'invalidation, ils ne seront plus admis, pas même à l'échange.

*Art. 241.* — Les nouveaux timbres de 5, 40, 45, 60 centesimi, 1 et 5 lire, les nouvelles cartes de 5 cent. et ceux pour les paquets de 25 c. et de L. 2,70, dont on parle aux art. 132, 133 et 207 du présent règlement, seront employés à mesure qu'ils seront prêts.

*Art. 242.* — Est supprimé, le timbre spécial pour livrets de reconnaissance institué par les art. 19 du décret royal en date du 9 septembre 1873, n° 1572 (série 2).

## JHIND.

Nous avons reçu avec armoiries en noir et surcharge sur deux lignes sur le timbre, orthographe : *Jhind state* :

Carte postale	1/4	anna, brun-rouge et noir	
—	1/4 + 1/4	—	—
Enveloppes	1/2	— vert	—
118 x 66 <sup>m/m</sup>	1	— brun	—

## MEXIQUE.

Il nous vient une carte 2 centavos, rouge, exactement semblable à celle de 3 centavos, rouge, signalée il y a quelques mois, c'est-à-dire avec l'inscription : *Union postale universelle*. Nous remarquons que ces deux cartes ont l'avis libellé ainsi : *Ce côté (au lieu de côté) est réservé exclusivement (au lieu de exclusivement) à l'adresse* :

2 centavos, rouge

En même temps que cette carte, nous recevons celle à 5 centavos de 1888 ayant les capitales

grasses à droite et à gauche et le timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

5 centavos, bleu

Puis, ce qui est une énigme pour nous, sur formules lithographiées de mars 1884, *Union postal universal. Union postale universelle*, les 2 et 3 centavos, type actuel, chiffre dans un ovale :

2 centavos, rouge carmin  
3 — brun-violet  
3 — rouge-vermillon

#### NORWÈGE.

Le 50 öre, *timbre-taxe*, dont nous n'avons pu donner la couleur le mois dernier, est violet :

50 öre, violet

#### NOSSI-BÉ (ÎLE DE).

Signalé par M. Le Roy d'Etiolles :

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. bleue, piq. 13 1/2

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe 4 pence, pour lettres recommandées, a une coupe nouvelle : la patte inférieure n'est plus arrondie, mais pointue et celles latérales ne forment plus un creux rond ; enfin la dimension est légèrement différente : 145 X 89 mm :

4 pence, carmin sur blanc grisâtre.

#### ORANGE.



Voici le fac-simile de la carte dont nous avons parlé dans notre n° 317 :

1 penny, brun-rouge s/ blanc.  
1 — — — rose.

#### PÉROU.

Ce n'est pas 1888 que portent les timbres 25 centavos ci-contre, mais 1883 ; le fait est qu'il faut être prévenu. Un fragment de feuille nous fait relever les variétés de surcharges suivantes :



1° avec chiffre 83 sous le millésime 1881-1882.  
2° — 1883 — — —  
3° — 1883 au-dessus du — — —

Les deux dernières variétés existent aussi sur les timbres 10 centavos bleu, papier pelure :

10 centavos, bleu, surcharge 1883 en noir.

M. Roussin dit avoir vu :

5 soles, jaune, surch. 1883 en noir.

#### PERSE.

Voici un complément de série, à paraître plus tard, l'envoi en ayant été fait de Paris ces jours-ci :

Au centre d'un ovale, le shah, de face, entouré, s'il vous plaît, de branches de chêne et laurier ; au-dessus et dans les angles, une

inscription en caractères persans ; en bas, une tête de lion, entre deux cercles pour la valeur. Légende de l'ovale : *Poste Persane*.

M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir les valeurs suivantes, toutes avec l'impression de couleur sur blanc, piquées 13 1/2 :

10 chahis, noir  
1 kran, orange  
2 — rose  
5 — vert

#### PHILIPPINES.

Les surcharges *Recargo de consumos* existent encore sur les timbres suivants, en plus de ceux signalés le mois passé :

##### a. Timbres-poste.

2 4/8 sur 1 c., vert, surch. noire.  
2 4/8 — 5 — bleu, — —  
2 4/8 — 12 4/8 — rose, — —

##### b. Timbres-télégraphe.

2 4/8 sur 1 c., bistre, surch. noire.  
2 4/8 — 5 — bleu, — —  
2 4/8 — 10 — vert, — —  
2 4/8 — 20 — violet, — —

Voici maintenant le décret dont nous avons parlé le mois passé :

#### GOVERNEMENT GÉNÉRAL DES PHILIPPINES.

##### TRÉSOR.

Manille, le 30 mars 1889.

Conformément à la proposition de l'Intendance générale du Trésor, et en vue de compléter l'existence des timbres-télégraphiques dont aucun n'a été reçu de la Péninsule, de la commande supplémentaire des effets timbrés adressée au ministère d'Outremer.

Considérant que les timbres qui furent rendus valables pour l'impôt de consommation du tabac sur l'impôt des cédoules personnelles et capitations de chinois, correspondant au 1<sup>er</sup> semestre de 1888, n'ont pas été épuisés et qu'il en existe dans les magasins du Trésor.

Le Gouverneur général décrète ce qui suit :

1° Les timbres qui furent habilités pour l'impôt de consommation susdit des valeurs de pfs. 1,25 ; 1,00 ; 0,75 ; 0,40 ; 0,25 ; 0,174 ; 0,112 ; 0,10 ; 0,074 et 0,05 s'utiliseront pour le télégraphe exclusivement, étant mis en vente dans ce but pour les prix indiqués qui figurent sur le timbre d'habilitation estampillés sur les mêmes :

2° De la même manière, les timbres rendus valables pour l'impôt indiqué de consommation avec le prix de pfs. 0,02 4/8 dont le prix figure sur le timbre d'habilitation, s'appliqueront aussi pour cette valeur comme télégraphe, sauf ceux qui furent mis en vente par la poste, par décret de ce gouverneur général du 29 janvier dernier, lesquels seront utilisés pour la poste uniquement.

3° L'Intendance générale du Trésor donnera les instructions nécessaires pour le complément de ce décret dont il sera rendu compte en temps utile à S. E. le ministre d'Outremer pour la sanction supérieure.

Publié et vu à la Direction centrale du Trésor aux effets correspondants.

WEYLER.

Après la lecture de ce décret, on se demande quels sont les timbres qui servent à l'usage postal et quels sont ceux pour télégrammes, le décret de janvier ne parlant que d'un timbre, le 24/8 bleu. Mais il paraît qu'on a interprété le décret en vendant tous les timbres 24/8 à la poste.

#### RUSSIE.

Il y a des cartes nouvelles, 3 et 4 kop. et avec réponse, depuis le 5 juillet dernier. Les cartes à 3 kop. ne sont plus pour l'Union postale universelle. Leur inscription de 3 lignes est réduite à une seule ; par contre, celles à 4 kop. ont les inscriptions des cartes à 3 kop. d'autrefois.

Les 3 kop. conservent leur type de timbre ; les cartes à 4 kop. ont celui ci-contre qui est le type des timbres-poste, même valeur, sauf les inscriptions et chiffres qui sont blancs lorsque les timbres les ont en couleur et qui les ont en couleur lorsque les timbres les ont blancs ; enfin le fond est uni, au lieu d'être ligné. Mêmes dimensions que les dernières cartes :



	3 kopecks, rouge sur chamois
3 + 3	— — — —
4	— — — —
4 + 4	— — — —

Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces, les deux parties tenant par le haut.

CHARKOFF (*Charkoff*). Il y a chassé-croisé de couleurs. Ce qui était bronze en 1888 est bleu outremer aujourd'hui et vice versa :

5 kopecks, bronze et bleu sur blanc satiné

ZIENKOW (*Poliava*). Le 3 kopecks nous arrive

imprimé en vert-bleu au type chiffre à tête ronde sur fond blanc, mais refait. Les inscriptions supérieure et inférieure sont en lettres plus grandes, ainsi que *Kon* ; par contre, le chiffre 3 est plus petit :

3 kopecks, vert-bleu

SALVADOR.

D'après un journal américain, qui pille volontiers notre chronique sans jamais nous citer, le 1 centavo, vert, aurait le papier mince et bâtonné :

1 centavo, vert

SÉDANG (ROYAUME).

L'*Echo de la Timbrologie* a tenu parole : il a publié les décrets promis, créant : 1° une poste ; 2° des timbres ; 3° approuvant le type de ceux-ci. La lecture de ces pièces ne nous a pas fait changer de sentiment, bien au contraire. Mais leur rédaction nous a paru si cocasse que nous ne résistons pas au plaisir de les faire connaître à nos lecteurs. Qu'on savoure ceci :

#### Décret établissant le service des Postes du royaume Sedang.

*Marie, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, SALUT.*

Considérant qu'il importe de régler un service de poste par courrier entre le royaume Sedang et le port de Quin Hon, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le courrier sera porté deux fois par mois de Pelei Agna à Quin Hon, de façon à concorder avec le bateau des Messageries allant en Europe.

Les lettres, mises dans un sac cacheté seront, sous la responsabilité des chefs, portées de village en village jusqu'à la frontière d'où le chef de village fera porter à Quin Hon. Il en sera de même pour le retour.

Le porteur des dépêches fera signer le registre au Receveur des Douanes de Quin Hon, lequel indiquera le nombre de lettres reçues.

De Pelei Agna à Quin Hon le coût de chaque lettre sera de une piastre. Les lettres de Quin Hon à Pelei Agna seront taxées au même prix.

Entre les villages et pour le service des colons, les timbres varieront de prix suivant la distance parcourue.

*Fait à Kon-Jeri, le 9 juillet 1888.*

Signé : MARIE

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire des Commandements,*

Signé : illisible.

Ainsi il est reconnu qu'il importe « de régler un service de poste par courrier » et il est décrété que « LE COURRIER sera porté deux fois par mois de Pelei Agna à Quin Hon ». Reste à déterminer qui portera la correspondance et le courrier.

« Le chef de village après avoir reçu le sac cacheté, fera porter à Quin Hon. » Quoi ? le sac ou le courrier ?

« Le porteur des dépêches fera signer le registre au Receveur des Douanes de Quin Hon, lequel indiquera le nombre de lettres reçues. » Qu'est-ce que cela signifie ? Le Receveur des Douanes devra-t-il indiquer sur le registre le nombre de lettres reçues ou est-ce au porteur qu'il devra faire sa déclaration ?

« Entre les villages et pour le service des colons, les timbres varieront de prix suivant la distance parcourue. »

Donc ce n'est pas la taxe qui varie suivant la distance, ce sont les timbres !

Ce décret du 9 juillet 1888 ne dit pas *quand* le service des postes fonctionnera et les autres décrets sont également muets à cet égard. Il n'y a donc ni poste, ni timbres-poste. Continuons :

### Décret ordonnant la création de timbres-poste.

Marie, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu le décret en date du 9 juillet 1888,

Afin d'établir un contrôle des lettres,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Toutes les lettres partant de la frontière annamite pour le royaume Sédang seront refusées par les Trams si lesdites lettres ne sont timbrées d'un timbre (1) de notre royaume ou d'un timbre d'une nation ayant traité de commerce (2).

ART. II. — Toute lettre portée de l'intérieur à l'intérieur (3) sera également revêtue du timbre du royaume.

ART. III. — Toute lettre ne portant pas ledit timbre sera taxée double.

ART. IV. — Les timbres en usage seront les suivants :

Timbres de 1 piastre, — timbres de 1/2 piastre, — timbres de 1/2 math, — timbres de moi math, — timbres de ber math, — timbres de pouen math, — timbres de moi mouk.

Ces timbres porteront les armes royales au centre; en exergue le prix du timbre.

Afin de distinguer ces différents timbres, ils auront une couleur différente quoique de même grandeur (4).

Les timbres de 1/2 math	seront	marrons
" " " moi	"	violet
" " " ber	"	vert
" " " pouen	"	vermillon
" " " moi mouk	"	bleu
" " " 1/2 piastre	"	jaune
" " " 1	"	carmin

Le modèle de ces timbres sera annexé au présent, après approbation.

Le Secrétaire des Commandements est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Kou-Jeri, le 24 août 1888.

Signé : MARIE.

(1) « Timbrées d'un timbre » comme c'est joli !  
 (2) « le timbre d'une nation ayant traité de commerce ». On ne dit pas avec qui le traité de commerce doit avoir été conclu. Serait-ce indifférent ?

(3) de l'intérieur à l'intérieur . . . . . !!

(4) ils auront une couleur différente quoique de même grandeur !

### Annexe au décret ci-dessus.

NOUS, Marie I<sup>er</sup>, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu le décret du 9 juillet 1888,

Vu le décret du 24 août 1888,

Acceptons la série de timbres ci-dessous, conformément, aux types indiqués.

*Ici se trouvent les 7 timbres émis portant tous le cachet royal.*

Fait à Paris, le 6 juin 1889.

Signé : MARIE.

Il résulte du décret du 24 août 1888 que les timbres seront émis (mais quand ?) « afin d'établir un contrôle des lettres ». Un contrôle des lettres ... par les timbres, c'est à pousser de rire.

On nous rapporte que ces décrets ne sont pas imprimés : ils se trouvent manuscrits dans un cahier d'écolier, le *Moniteur*, peut-être, du royaume Sédang !

On parle d'une nouvelle émission de timbres....

SANGHAI.

Le timbre 80 cash a été surchargé 20 cash en rouge et l'équivalent en caractères chinois :

20 sur 80 cash, vert et rouge

Voici le dessin du filagramme signalé le mois passé pour le 20 cash. Ces caractères veulent dire : *Kong boo* ou Conseil municipal. Les autres valeurs paraîtront au fur et à mesure de leur équipement.

On prépare pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain une émission nouvelle dont la valeur sera exprimée en cents.

SIERRA-LEONE.

Nous avons toujours oublié de mentionner un filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, violet foncé

SUÈDE.

Les nouveaux timbres ne sont pas encore en circulation, mais en voici le type. Le format est un peu plus petit ainsi que la tête ; le chiffre 1 de 10 est ornementé, le 0 plus gras.



Les cartes-lettres annoncées depuis longtemps seront mises en usage, suppose-t-on, au commencement de septembre.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

ALLEMAGNE (EMPIRE).

On mettra prochainement en circulation les timbres-poste d'un nouveau modèle. C'est notamment la couronne et l'aigle impériales qui sont modifiées conformément à un décret impérial du 6 décembre 1888.

En ce qui concerne les couleurs, les timbres de 3 pf seront bruns, ceux de 5 pf., verts, ceux de 25 pf., orange, ceux de 50 pf., rouge-brun, tandis que les timbres de 10 et de 20 pf. resteront, savoir : les premiers, rouges, les derniers bleus.

Les bandes 3 et 5 pfennig auront la couleur des timbres poste.

Les cartes postales subiront des modifications analogues ; on se servira, en outre, de caractères allemands pour l'imprimé de ces cartes. Les nouveaux timbres ne seront mis en circulation à partir du 1<sup>er</sup> octobre, qu'après épuisement de l'ancien stock.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Nouveau produit de la Compagnie Sud-Américaine des billets de banque. L'émission de 1888 nous donnait le péquín Justo José de Urquiza, que nous avons cette fois dans le costume de général. Dans un

demi-cercle, l'effigie à gauche ; légende : *Republica Argentina* ; en haut, sur une banderole : *Correos y telegrafos* ; en bas : *1/2 centavo* ; cadre rectangulaire.

Inprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

1/2 centavo, outremer.

Ce timbre a été mis en vente à Buenos-Aires le 9 août dernier ; il en a été imprimé des épreuves, comme essai, en vert sur carton blanc.

Le 2 septembre nous a donné un timbre à 12 centavos, bleu, représentant le docteur Juan Bautista Alberdi. Nous y reviendrons le mois prochain.

## AUTRICHE

M. P. Fabri nous fait remarquer qu'il y a deux types du timbre mercure paru pour la première fois en 1867. Depuis quand date le 2<sup>e</sup> type, c'est ce qu'il n'est pas facile de dire, mais il doit exister au moins depuis une dizaine d'années ! Voici les différences de ces



deux types :

- 1<sup>er</sup> TYPE. *a.* La partie supérieure du chapeau (petase) est *pointillée* ;  
*b.* l'aile droite est *plus* élevée ;  
*c.* l'aile gauche a *sept* traits ;  
*d.* le derrière du petase est presque droit ;  
*e.* le bord du petase sur le devant, est *pointillé* ;  
*f.* les ombres ne touchent pas les cheveux et laisse un espace blanc ;  
*g.* la tête a un *m<sup>m</sup>* en moins ;  
*h.* l'œil, le front, la bouche, l'oreille et le menton diffèrent.
- 2<sup>e</sup> TYPE. *a.* La partie supérieure du petase est *lignée* ;  
*b.* l'aile droite est *moins* élevée ;  
*c.* l'aile gauche a *huit* traits ;  
*d.* le derrière du petase est légèrement creusé ;  
*e.* le bord du petase, sur le devant, est *ligné* ;  
*f.* les ombres touchent les cheveux ;  
*g.* la tête a un *m<sup>m</sup>* en plus.

## BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le *Philatelic Record* a reçu le format I (175×253 *m<sup>m</sup>*) avec la firme : M. C. Corquedall & C<sup>o</sup>, non signalé par nous le mois passé :

4 pence, bleu, surcharge verte.

## BELGIQUE.

La couleur réséda étant épuisée, notre économe (?) ministre a décidé que les timbres à 1 centime reprendraient leur couleur noir-gris, ce qui est fait depuis fin août dernier.

## CANADA.

Le 2 cents est actuellement vert-bleu :  
 2 cents, vert-bleu.

## CEYLAN.

L'enveloppe 15 cents est parvenue au *Philatelic Record* porteur de la surcharge rouge : *fifteen cents* sur deux lignes, en lettres " block " format F.

15 cents 3/12 c., rose, surch. rouge.

Quelques timbres télégraphes signalés par l'*Ami* et le *Philatelic Record* :

25 CENTS, 2<sup>e</sup> type, ayant la valeur du haut et du bas barrée par deux traits noirs : 12 cents en petites capitales en bas et en haut, gros chiffre 12 sur l'effigie.

- a.* Avec le chiffre 2 avec trait horizontal.  
*b.* — 2 — recourbé.

Le même, ayant le chiffre 20 et la valeur primitive barrée de deux traits.

50 CENTS. *a.* Valeur originale du haut biffée d'un trait, 20 cents en petites capitales sur l'effigie, gros chiffre 20 en-dessous.

*b.* Valeur biffée d'un trait, 40 cents en petites capitales sur l'effigie et gros chiffre 40 en-dessous.

1 RUPEE. (2<sup>e</sup> type). Valeur originale biffée d'un trait ; en-dessous : 60 cents en petites capitales et gros chiffre 60 sous l'effigie.

Le même, avec chiffre 80.

2 RUP. 50 C. *a.* Le mot *fifty* est surchargé en noir avec 60.

*b.* Valeur originale biffée de deux traits et 80 cents, en petites capitales sur l'effigie.

*c.* Valeur originale biffée en noir par 80 en gros chiffres et cents en petites capitales :

12 cents sf	25 c.	vert-jaune et noir	1 <sup>re</sup> var.
12 —	25 —	—	2 <sup>e</sup> —
20 —	25 —	—	—
20 —	50 —	bleu	—
40 —	50 —	—	—
60 —	1 rup.,	brique	—
80 —	1 —	—	—
80 —	2 —	50c. gris	—
60 —	2 —	50 —	—
80 —	2 —	50 —	—

## CHAMBA.

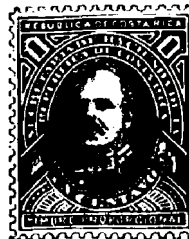
Renseigné par le *Philatelist*, le timbre de service actuel, 1 anna, ayant le mot *service* imprimé en double, sur deux lignes :

1 anna, brun-violet et noir

## COSTA-RICA.

Le timbre fiscal "proportional" 10 centavos a servi sur lettre, nous apprend. *P I B Z. :*

10 centavos, bien



Si les timbres fiscaux sont admis pour affranchir la correspondance, comment se fait-il qu'il arrive de ces timbres avec la surcharge



noire : *correos*, pour le moins inutile. Il est donc probable que nous voilà encore en présence d'une carotte nouvelle. Il y aurait ainsi :

- 1 centavo, carmin
- 2 — bleu
- 5 — brun-rouge

C'est M. Seebeck de New-York qui a eu décidément l'idée de rançonner les collectionneurs en passant des contrats avec les républiques américaines du centre, pour l'émission de timbres, cartes, enveloppes et qui paraîtraient annuellement. Un confrère américain propose de "boycotter" ces émissions. Les divers journaux sont favorables à cette idée. Boycottons donc tous ces timbres et ne les renseignons pas ni dans les journaux ni dans les catalogues et surtout qu'on laisse sur les bras de ce bon M. Seebeck tout ce que son imagination lui suggérera en timbres-carottes.

#### COTE D'OR.

Au type connu, l'*I. B. Z.* rapporte qu'il a été émis un 3 pence, vert-jaune, au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

3 pence, vert-jaune

Puis trois autres valeurs d'un dessin nouveau ayant la tête de Victoria en huit bordures octogones; au-dessous, dans l'écusson d'une autre couleur, l'indication de la valeur; à droite de l'effigie: *Revenue*; à gauche: *Postage*; au-dessus de la tête: *Gold Coast*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

5 shillings, lilas, valeur en bleu  
10 — — — — — carmin  
20 — — — — — vert

#### CURAÇAO.

La série des timbres actuels a été renforcée de deux valeurs nouvelles au type chiffre des Indes néerlandaises. (*Philatelist*) :

1 cent, gris  
2 — violet

#### DANEMARK.

HORSENS. Toujours des surcharges. Elles ont été appliquées cette fois sur les timbres de 1886 et 1887 de 5 et 10 øre au type ci-contre.

*Timbres de 1886.*

Le 5 øre de 1886 a été surchargé par feuille de 25. On y a imprimé le chiffre 1 en 5 types, savoir :

a. Gros chiffre 1 avec gros trait de liaison en haut (5 timbres);

b. Gros chiffre 1 avec trait mince de liaison en haut et trait mince en bas (5 timbres);

c. Gros chiffre sans liaison et sans trait (5 timbres);

d. Grand chiffre mince avec traits (5 timbres);

e. Comme d sans trait (5 timbres);

Le 10 øre 1888 a été imprimé par feuille de 50, en 5 types, savoir : 6 de a; 14 de b; 10 de c; 5 de d et 15 de e.

1 sur 5 øre, violet, surch. noire 5 types  
1 — 10 — rouge — — 5 —

#### *Timbres de 1887.*

L'ovale intérieur a le trait qui l'entoure plus distancé qu'au précédent.

Le tirage a été fait par feuille de 25 timbres.

a. Gros chiffre 2 et trait horizontal (6 timbres);

b. — 2 — recourbé (14 —);

c. Moyen — 2 — — (3 —)

2 sur 5 øre, violet, surch. noire (3 types)  
2 — 10 — rouge, — — (3 —)

#### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres actuels ont reçu la surcharge noire: *oficial* en oblique, de gauche à droite vers le bas, écrit le *Philatelist*. Cette surcharge mesure 17 1/2 sur 5<sup>mm</sup>:

1 centavo, vert, surcharge noire  
2 — rouge — —  
5 — bleu — —  
10 — orange — —

A quand les surcharges de droite à gauche, horizontale et verticale ?

#### EGYPTE.

Le *Philatelist* nous apprend que le 2 mill. vert existe avec la surcharge renversée ainsi que toutes les enveloppes. Nous ne savons si c'est un effet d'optique, mais nous avons beau examiner timbres et enveloppes, nous n'y voyons aucune espèce de surcharge.

Un peu de lumière s. v. p.

#### ESPAGNE.

A la mort du roi Alphonse XII, il avait été commandé par le Gouvernement au graveur E. Julia, un nouveau type qui était prêt, mais qui n'a pas été émis. L'effigie du roi y est tournée de de profil à droite dans un ovale renfermé dans un cadre rectangulaire assez chargé d'ornements; en haut: *Comu-*



nicaciones ; en bas, la valeur. Nous reproduisons ici le type qui a été imprimé en couleur sur papier blanc uni satiné épais, dans les valeurs suivantes :

2 centimos, pourpre
5 — bleu vif
10 — vert-bleu
15 — orange-brunâtre
20 — rouge-carmin
25 — pourpre
30 — brun
40 — solférino
50 — brun-jaune
75 — vert-bleu
1 peseta, bistre
4 — pourpre
10 — bleu vif

Bénéficiant de l'héritage paternel, Alphonse XIII



est entré depuis le 1<sup>er</sup> octobre courant, dans le cadre réservé à son père. Ce gros bébé que nous voyons ici, c'est Alphonse XIII, le roi de toutes les Espagnes....

Le type est gravé par M. E. Julia, l'auteur du type précédent qui a signé son œuvre sur la tranche du cou de ces effigies.

L'émission se compose de 13 valeurs, chiffre qui semble décidément être celui du poupon royal. Les timbres ont tous l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 14 :

2 centavos, vert-bleu
5 — outremer
10 — brun-jaune
15 — brun-violet
20 — vert-jaune
25 — bleu foncé
30 — vert russe
40 — brun
50 — rose pâle
75 — rouge-orange
1 peseta, pourpre
4 — carmin
10 — chair

Voici le décret d'émission :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

*Direction générale des contributions indirectes.*

Cette Direction générale, suivant ses attributions, a décidé qu'à la fin de ce mois seront retirés de la vente de tous ses bureaux, les timbres actuels des postes et télégraphes, excepté ceux de 1 c. de peseta, et qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain seront mis en circulation les nouveaux timbres de (communications) avec le buste de S. M. Don Alphonse XIII (Q. D. G.).

En même temps, et pour éviter au public l'ennui de devoir échanger les timbres qui étaient en usage et qu'il pourrait avoir en sa possession, la Direction a accordé qu'il pourrait les employer simultanément avec les nouveaux jusqu'au 31 décembre

prochain de l'année courante ; à partir de cette date, ils seront considérés comme périmés.

Ceci est annoncé au public pour qu'il en prenne connaissance. Madrid, le 2 septembre 1889.

*Le Directeur général,*  
RAMON CROS.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'Administration des postes vient de décider, nous écrit M. Hatcher, qu'il y aurait des cartes postales de trois grandeurs différentes, toutes de un cent : 117 × 74, 131 × 77 et 156 × 75 mm.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les timbres avec légende : *E. E. U. U. de*



Colombia étant retirés de cours, il fallait bien les remplacer par d'autres (courant de juillet dernier) ayant la nouvelle légende : *Estado de la Republica de Colombia*. C'est pour ce motif que nous avons à constater l'existence des quatre timbres 50 centavos 1, 5 et 10 pesos, dont nous reproduisons les types.

Le 50 centavos est conforme au 1 centavo paru en janvier 1887 ; le 1 peso rappelle l'ancien type, sauf qu'il n'y a pas d'étoiles aujourd'hui au-dessus de l'aigle et que la valeur est énoncée 1 peso au lieu de 1 un peso ;

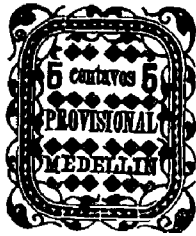


Le 5 pesos a les dispositions du 1 peso, mais l'ovale est plus allongé ; le 10 pesos a l'aigle plus grand et les drapeaux des armoiries disposés différemment des types précédents.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc ou de couleur, piqués 11 :

50 centavos, bistre	sur jaunâtre
1 peso, lie-de-vin	— blanc
5 — brun-jaune	— —
10 — noir	-- rose foncé

ANTIOQUIA. Dans les premiers jours de juillet,



il a paru deux timbres provisoires qui nous sont venus par l'entremise de M. Michelsen. Les types sont différents pour chacun, mais les inscriptions sont les mêmes. Le nom *Medellin* est celui de la capitale de l'État d'Antioquia.

Il y a deux variétés du 2 1/2 centavos et six du 5. Elles sont sur la même feuille, disposées sur quatre rangées horizontales, la dernière occupée par le 2 1/2 centavos.

Imprimés en typographie sur papier de couleur :

2 1/2 centavos, noir sur jaune vif. 2 var.  
5 — — — — — 6 —

Il y a depuis août deux timbres analogues imprimés en rouge sur blanc et sur jaune. Nous y reviendrons le mois prochain :

2 1/2 centavos, rouge sur blanc, 2 variétés  
5 — — — — — jaune, 10 —

PANAMA. Le timbre 10 c. surchargé d'un 5 est décidément une carotte, ainsi qu'il résulte des informations reçues de ce pays, par le *Philatelic Record*.

#### FIDJI.

Dans notre numéro de mars nous signalions, d'après le *Philatelist*, un timbre fiscal surchargé *Postage* tout en exprimant des doutes sur son authenticité. Une lettre reçue par le *Philatelic Record* vient nous donner raison ; il n'y a jamais eu de timbres fiscaux surchargés *Postage*.

#### FINLANDE.

BORGA-KIRVO BANAN. Ce chemin de fer, en conservant la forme triangulaire de ses timbres en a changé le dessin. A la partie supérieure, un gros chiffre ; en dessous, un cartouche horizontal arrondi aux extrémités et portant : *Borga-Kirvo — Banan* ; de chaque côté, cintré, le mot : *penni* ; le tout en blanc sur fond de couleur :

10 penni, bleu sur blanc, piqué 11 1/2.

THYRA (C<sup>o</sup> du bateau à vapeur). Il n'a pas été signalé jusqu'à présent l'émission de deux timbres 10 et 25 penni faite en 1882 ou 1883, au type reproduit ci-contre. Dans un cercle à fond uni, la



valeur au centre ; au-dessus, le nom du bateau : *Thyra* ; en dessous, la valeur 10 (25) *penni* ; ornements entre le cercle et le cadre.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 penni, rouge  
25 — — — — — outremer

Le 10 penni sert à l'affranchissement des lettres ; le 25 penni pour les paquets.

Ce bateau fait le service entre Helsingfors, Pikkala, Landviken et Porkkala, ce dernier est un petit village sur le cap Porkkala à environ 35 kilomètres à l'ouest d'Helsingfors.

#### FRANCE.

L'I. B. Z. dit que le timbre de 5 francs sert actuellement pour les bureaux de poste français du Levant avec l'addition de la surcharge noire : 20 *piastres* :

20 piastre sur 5 francs, lilas foncé et noir

Les journaux rapportent que la *Société de la Tour Eiffel*, à l'Exposition de Paris, a eu l'idée de demander au Gouvernement français l'autorisation de débiter sur la tour des cartes postales spéciales, ornées de gravures qui rappellent un souvenir de l'Exposition.

Du 3 au 24 août, il s'est débité à la tour Eiffel CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS CARTES POSTALES.

Et depuis que les cartes spéciales, ornées de gravures, ont été mises en vente, il en a été délivré de CINQ A SIX MILLE PAR JOUR.

#### GAMBIE.

On annonce, comme venant de paraître, au type en cours et probablement au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

2 pence, orange  
6 — — — — — bleu

#### GILBRALTAR.



Le système décimal ayant été introduit dans

cette possession anglaise, les timbres en cours devenaient sans valeur. En attendant une émission régulière, nous avons l'émission provisoire : ce sont les timbres démonétisés surchargés de la nouvelle valeur; mais la série ayant été réduite, deux valeurs 2 et 2 1/2 pence ont été surchargées : 25 centimos :



Le 1/2 penny devient donc 5 centimos; le 1 penny, 10 cent.; le 2 pence, 25 cent.; le 2 1/2 pence, 25 cent.; le 4 pence, 40 cent.; le 6 pence, 50 cent. et enfin le 1 shilling vaut aujourd'hui 75 centimos.



Toutes ces surcharges sont noires, et ont été appliquées plus ou moins sur l'ancienne valeur, savoir :

5 centimos, s/	1/2 p., vert et	noir
10 — —	1 —	carmin —
25 — —	2 —	brun-violet —
25 — —	2 1/2 —	outrémer —
40 — —	4 —	orange —
50 — —	6 —	violet —
75 — —	1 sh.,	bistre —



Les bandes, cartes et enveloppes ont subi le même sort. Nous avons au type ci-contre :

#### CARTES POSTALES.

5 centimos s/	1/2 p.; vert et noir	s/ chamois
5+5 — —	1/2 + 1/2 — —	— —
10 — —	1 — —	carmin — —
10+10 — —	1 + 1 — —	— —
15 — —	1 1/2 — —	brun — —
15+15 — —	1/2 + 1/2 — —	— —

On nous écrit qu'il n'y a pas de cartes à 5 centimos : nous présumons qu'on a voulu dire qu'il n'y en avait plus.

La carte à 15 centimos se présente en deux variétés : a, chiffre 1 sans trait et centimos sur 17 m/m; b, chiffre 1 plus mince en haut, centimos sur 17 1/2 m/m.

#### BANDES.

5 centimos s/ 1/2 penny, vert et noir s/ manille



#### ENVELOPPES.

Nous n'en avons reçu que trois formats : F. I. K. mais il est probable que le quatrième existe, comme suit :

Format 150 × 290 m/m. (K.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 183 × 255 m/m. (I.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 97 × 152 m/m. (G.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 83 × 131 m/m. (F.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Ce dernier format se paie 25 centimos; les autres 30.

#### GUINÉE.

Au type actuel à effigie ont paru de nouvelles valeurs :

80 réis, gris,	piqué 13
200 — lilas pâle,	—
300 — orange,	—

#### GWALIOR.

Il faut ajouter aux timbres parus, les suivants que mentionne le *Philatelist* :

4 annas, vert,	surch. noire
1 rupee, gris-lilas,	— —

#### HONGRIE.

Extrait de l'I. B. Z. la nouvelle suivante qu'il serait émis le 1<sup>er</sup> octobre des nouveaux timbres sur papier de chanvre (Wilcox). Il n'y aurait que quinze valeurs, savoir : 1, 2, 3, 5, 8, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 50, 75 kr., 1 et 3 florins.

#### INDES NÉERLANDAISES.

Nous trouvons au *Philatelist* l'annonce d'une nouvelle carte ayant pour timbre de valeur le

type de la carte à 5 cent, mais ici l'impression est en bleu foncé sur bleu clair, avec verso blanc :

5 cent, bleu foncé sur bleu clair

## ITALIE.

La carte de l'Union postale universelle a subi quelques changements. Au-dessous des deux lignes d'entête il y a (*cent. 10*), puis trois lignes pour l'adresse et une quatrième dans l'angle gauche inférieur, entre parenthèses et la lettre *a.* qui renvoie à l'avis de droite : (*a.*) *Stato estero di destinazione*. L'avis est à gauche de bas en haut et le timbre 10 centesimi à droite, type connu, remplace celui à ovale perlé sans valeur :

10 centesimi, carmin s/ carton vert

Cette carte a le millésime 89 à gauche.

On nous dit que la carte avec réponse à 15 centesimi a subi le même changement; le timbre porterait la valeur 7 1/2 centesimi.

## JHIND.

Après la surcharge noire, voici la surcharge rouge pour tous les timbres ayant : *Jhind State* ou *Service Jhind state (Philatelist)* :

1/2 anna, vert,	surch. rouge
1 — brun-violet,	— —
2 — outremer,	— —
4 — vert,	— —
4 — vert-gris,	— —
8 — (?)	— —
1 rupee, gris-lilas,	— —
Service 1/2 anna, vert,	— —
1 — (?)	— —
2 — outremer,	— —

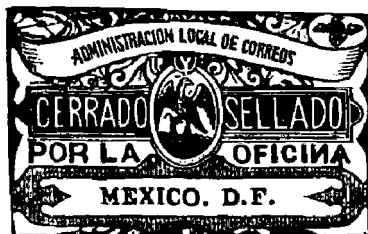


## MADAGASCAR

Ci-contre le type du timbre 05 sur 10 c. signalé par nous, il y a deux mois :

05 s/10 c., noir s/ violet et noir

## MEXIQUE.



Vu dans le *American Journal of Philately* le . . . timbre ? ci-contre, qui est brun, dit notre confrère. Est-ce le papier qui est brun, est-ce l'impression ?

Il en aurait avec et sans le mot *Mexico D. F.* :

Sans valeur, brun

— — — ayant *Mexico D. F.*

Nous signalions le mois dernier la carte 2 centavos : *Union postale universelle*, ayant exclusivement pour exclusivement. Cette carte, nous venons de la recevoir avec la première ligne interrompue au milieu et ponctuée seulement aux deux extrémités :

2 centavos, rouge s/ chamois

Cette carte se trouve remplacée par une autre ayant le texte recomposé. Le mot *Senor* est de caractères plus petits avec lettre *S* ouverte; les inscriptions de côté sont en caractères plus petits; la ponctuation manque à *Universal* et la ligne d'avis en langue française est corrigée, c'est-à-dire côté et non côte; exclusivement et non exclusivement; à (accent grave) et non á (accent aigu); adresse est ponctué :

2 centavos, rouge s/ chamois

## NABHA.

Reçu par le *Philatelist* les timbres ci-après avec surcharge *Nabha State* ou *Service Nabha State* sur deux ou trois lignes :

2 annas, outremer, surch. noire

4 — vert-gris — —

Service : 2 — outremer — —

Un autre confrère allemand annonce avec surcharge et armoiries en noir :

Cartes postales : 1/4 + 1/4 anna, br<sup>e</sup>-rouge, surch. n<sup>o</sup>

Enveloppes : 1/2 — vert — — 118 x 66 m/m

1/2 — — — — 120 x 94 —

1 — brun — — 122 x 71 —

## NOSSI-BÉ.

Le *Moniteur officiel de Nossi-Bé*, que nous envoie M. Le Roy d'Étiolles, publie le 8 juin dernier l'arrêté ci-bas :

## ARRÊTÉ.

Nous, Administrateur Principal de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 0,05 et de 0,25 est complètement épuisé;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0,10 c., 0,20 c. et 40 c. dont l'emploi n'est pas usuel;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du chef des Bureaux de l'Intérieur;

Avons arrêté et arrêtons :

Article premier. — Jusqu'à réception dans la Colonie des timbres-poste de cinq et de vingt-cinq centimes, il sera délivré au public aux prix de cinq et de vingt-cinq centimes des timbres de 10, 20 et 40 centimes.

Les dits timbres porteront à l'encre bleue, les empreintes: 5 ou 25, suivant le cas.

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. le Chef des Bureaux de l'Intérieur ou son délégué ;  
le Trésorier-payeur p. i. ou son délégué ;  
le Receveur de la Poste.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations à apporter aux timbres-poste au fur et à mesure des besoins du service.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes et la prise en charge par le même employé des timbres-poste transformés.

Art. 3. — Le Chef des Bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Moniteur* et *Bulletin Officiels* de la Colonie et communiqué où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 juin 1889.

JOSEPH FRANÇOIS.

Il y aurait donc eu d'après l'arrêté :

5 c. sur 10 c., noir s/ lilas, surch. bleue, piqué 13 1/2	25	—	40	—	vermillon	—	—	—
25	—	40	—	—	—	—	—	type 1881.

Le 5 c. a le chiffre suivi d'un c.

Des suivants, l'arrêté ne parle pas :

15 sur 20 c., bistre s/ vert, surch. bleue, piqué 13 1/2	25	—	30	—	—	—	—
--	----	---	----	---	---	---	---

Voici d'après M. Le Roy d'Étiolles ce qui en aurait été imprimé :

60 timbres de 10 c., surchargés 5 c.			
300	—	20	—
250	—	30	—
815	—	40	—
			25 (2 types)

#### PÉRAK.

Nous avons pu nous procurer une feuille entière des derniers 1 cent, ayant la surcharge noire : *One cent Perak*, sur les 2 cents Malacca. Cette feuille compte soixante variétés en 4 types sur dix rangées horizontales. Les cinq premières et la septième rangées ont la surcharge en lettres couchées comme le fac-simile, sauf cependant le dernier timbre de la cinquième rangée qui a *Perak* en lettres droites et allongées: comme les deux premiers timbres de la sixième rangée laquelle est complétée par quatre timbres ayant le mot *cent* en capitales; les huitième, neuvième et dixième rangées ont *one* en lettres grasses, *cent* en capitales et *Perak* en lettres droites allongées. Ces variétés sont donc réparties comme suit :

35 variétés du 1<sup>er</sup> type, ayant *one cent Perak*, en lettres couchées ;

3 variétés du 2<sup>e</sup> type, comme le 1<sup>er</sup> type, mais *Perak* en lettres droites allongées ;

4 variétés du 3<sup>e</sup> type, ayant *one* en lettres couchées, *cent* en capitales, *Perak* en lettres droites allongées ;

18 variétés du 4<sup>e</sup> type, ayant *one* en lettres grasses ; *cent* et *Perak* comme 3<sup>e</sup> types 60 var. :

1 sur 2 cents, rose et noir

#### PERSE.

Signalé par le *Philatelist*, une erreur (volontaire sans nul doute) du 5 shahi, portant 12 et *officiel* en noir :

12 sur 5 sh., vert et noir

Le même, signale de l'émission 1879 une autre erreur :

5 sh. noir et rouge (au lieu de noir et vert)

#### PHILIPPINES.

Il a été mis en vente, en juillet dernier, deux cartes nouvelles, une simple et une avec réponse au type des timbres-poste à l'effigie d'Alphonse XII. C'est la disposition des cartes de Cuba s/chamois avec le timbre placé au milieu de la partie supérieure, entre les mots : *Tarjeta et postal* et quatre lignes d'adresse, la première commençant par *S<sup>r</sup> D.* ; en bas, un avis.

La carte avec réponse est semblable à la précédente sauf que la première partie porte en bas, en dehors du cadre : *La otra tarjeta es para la contestacion* et la seconde : *contestacion pagada*. Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces :

2 c de peso, brun s/ chamois			
3 + 3	—	—	carmin

#### PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND).

Il existerait, selon le *Philatelic Record*, le format I (175 × 253 mm) avec la firme : *M. C. Corquedall & Co* :

4 pence, bleu, surch. verte

#### PUTTIALLA.

Un journal allemand annonce avoir vu le timbre de service 1 anna, avec surcharge noire et l'enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, type des Indes anglaises avec la même surcharge noire et les armoiries de cet Etat, en dessous :

Service	: 1 anna, brun-violet, surch. noire
Enveloppe	: 2 — outremer — —

Le *Philatelist* signale avec surcharge rouge, y compris le mot *service* :

Service: 1/2 anna, vert, surch. rouge

#### QUEENSLAND.

Il paraît que la date d'émission des premiers



timbres n'est pas le 1<sup>er</sup> novembre 1861, comme nous l'avons donné dans nos catalogues, d'après une information officielle. Le *Philatelic Record* publie le document suivant qui rectifie cette date :

*Office général des Postes.*

Brisbane, 21 septembre 1860.

QUEENSLAND, TIMBRES-POSTE.

Il est ici notifié à l'information publique qu'une certaine quantité de timbres-poste de Queensland a été reçue d'Angleterre et sera émise dans les premiers jours de novembre prochain, date à laquelle les timbres de la Nouvelle Galles du Sud, maintenant en usage, ne pourront plus être employés sur les lettres mises à la poste dans cette colonie.

Conséquemment toute lettre mise à la poste à Queensland après le 1<sup>er</sup> novembre, portant des timbres de la Nouvelle Galles du Sud, seront traitées comme non payées et seront donc ouvertes et renvoyées à l'expéditeur.

R. R. MACKENZIE.

RAJPEPLA.

D'après le *Philatelist* les timbres 1 anna, orange, bleu et vert signalés il y a quelque temps seraient des timbres fiscaux pour le paiement des droits sur les reçus.

RUSSIE.

Les nouvelles enveloppes à 10 kop. et à 20 kop. ont paru le 2 septembre dernier. Le type est celui des cartes à 4 kop. que nous renseignions le mois passé. Elles ont le timbre placé à l'angle droit supérieur et sont imprimées uniformément en bleu sur papier de couleur varié présentant des ondulations en filagramme.

Nous trouvons assez malencontreuse cette idée d'imprimer les timbres d'une même couleur : cela doit inévitablement amener des erreurs. Voici ce qui a paru :

*Format 145×80 mm.*

10 kopecks, bleu sur paille  
20 — — — azur

*Format 145×120 mm.*

10 kopecks, bleu sur paille  
20 — — — azur

ARZAMASS (*Nijni Novgorod*). Les timbres actuels ont les chiffres des angles un peu plus grands qu'autrefois. Il y en a cinq variétés :

5 kopecks, violet vif

LOUGA (*St-Petersbourg*). Le timbre de 1886, chiffre sur fond guilloché, nous vient avec le papier blanc bâtonné :

3 kopecks, rouge

TICHVIN (*Novgorod*). Le 1/13 août dernier a paru le timbre ci-contre ayant les armoiries en bleu, rouge, or et argent dans un petit écu ; au-dessus, les inscriptions connues de la plupart des types précédents ; cadre rectangulaire portant en bas 5 kop. 5, les chiffres dans de petits cercles.



Inprimé en couleur sur blanc, piqué 10 :

5 kopecks, noir, bleu, rouge, or et argent

WELSK (*Vologda*). Le timbre de 1888 est changé, ou plutôt les dimensions sont plus grandes sur le type qui nous arrive lequel contient encore les mêmes inscriptions.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, bleu pâle



WERCHOTOUR (*Perni*). L'infatigable M. Von Jer Beek a déniché la poste de Werchotour qui possède des timbres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1889, valeur 2 kop., au type ci-contre. Au centre, un chiffre dans un ovale fond guilloché et ayant pour inscription : *Werchotourskoe Zemstwo — Postotwaja marku* (Administration rurale de Werchotour — Timbre-poste) ; aux angles, un chiffre dans un petit cercle sur fond blanc.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, chocolat pâle

ST-VINCENT.

Semblable au timbre de 1883, le 1 penny, imprimé cette fois en bleu, a été également surchargé : 2 1/2 pence :

2 1/2 sur 1 p., bleu pâle et noir.

SALVADOR.

Le timbre 3 centavos a baissé de prix : il est devenu 1 centavo par une surcharge noire comme le montre notre fac-simile.

1 sur 3 c., brun, surch. noire

L'enveloppe 10 centavos, rouge, existe avec le papier orange uni, au format



140×109 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et l'inscription : *Contad. Myor 10 c.*, en relief à la patte de fermeture :

10 centavos, rouge s/ orange uni

#### SÉDANG (ROYAUME).

Il paraît que les décrets que nous avons examinés le mois passé n'étaient que pour rire; quant aux timbres (?) placés sous l'aile protectrice de l'*Echo*, leur vente a servi à faciliter les projets que nourrissait le roi de faire un voyage à Ostende. Nous savons de bonne source que les dits décrets seront rapportés et qu'une émission sérieuse (!?) cette fois, aura lieu. On parle même de cartes, enveloppes, etc.

Nous avons tort de douter de la poste des Sédangs. La *Chronique* du 22 septembre dernier publie un article d'où il résulte que la poste de ce pays a une succursale à... Bruxelles (1). Toutes nos excuses à Marie I<sup>re</sup>. Voici ce qu'écrit la feuille bruxelloise :

« Un de nos confrères, rédacteur en chef d'un journal bruxellois, va partir prochainement pour l'Asie méridionale, où il va occuper d'importantes fonctions dans le royaume des Sedangs.

» Déjà, pour se rendre utile à ses futurs administrés, notre confrère a fait placer dans son vestibule une boîte aux lettres sur laquelle figure cette inscription :

#### LETTRES

### ROYAUME SEDANG

#### Administration des postes

« Ceux de nos concitoyens qui auraient des commissions pour le royaume des Sedangs n'ont qu'à s'adresser chez notre confrère, qui portera lui-même à domicile, très prochainement, les lettres et petits paquets postaux adressés aux sujets du roi Marie I<sup>er</sup> de Mayrena. »

#### SELANGOR.

Nous trouvons au *Philatelic Record* l'annonce d'un 2 cents, rose, ayant la surcharge verticale *Selangor* sur une longueur de 18 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> :

2 cent. rose, surch. verticale noire

#### SHANGHAI.

Dans le courant de juillet dernier, le 40 cash, noir, a été émis avec papier blanc à filagramme, type reproduit le mois passé :

40 cash, noir

On nous écrit de Shanghai :

« Je n'ai pu vous envoyer de ces doubles surcharges 100 c. et 20 c. sur 100 jaune parce qu'il y en a eu peu d'émis. Voici la raison de cette singulière surcharge :

Le *Postmaster* avait surchargé 800 timbres de 100 c., avec la valeur de 20 c. Un "globe trotter" de passage à Shanghai se trouvant à la poste au moment de la mise en vente de ces timbres, acheta toute la quantité, croyant qu'il n'y aurait plus de surcharges, les timbres avec filagramme étant attendus de moment en moment; mais ceux-ci n'arrivant pas, le *Postmaster* changea les 80 c. vert en 20 c. en les surchargeant, ce que voyant notre "globe trotter," pour une raison que je ne m'explique pas, voulut obliger le *Postmaster* de reprendre les timbres, ce que celui-ci refusa. Plainte ayant été portée au secrétaire du Conseil municipal, le *Postmaster* fut prié de reprendre les timbres 100 c. surchargés. Mais ayant suffisamment de 20 cash, on rendit la valeur première aux timbres par une seconde surcharge en rouge : Voilà toute l'histoire de ces timbres. »

#### SUÈDE.

Les cartes-lettres viennent de paraître. Nous en reproduisons le type le mois prochain.

GOTHEMBOURG. Une carte-lettre est en cours depuis plusieurs mois. A droite, le timbre octogone; inscription de la formule : *Brefkort — Göteborgs Privata Lokalpost*; deux lignes d'adresse, la première ayant : *Till*, la seconde : *Gaten n°*; inscription sur les bords, en dehors du piquage :

3 öre, bleu sur rose, intérieur blanc

#### SUISSE.

Les cartes à 5+5 centimes, imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces ont les inscriptions des côtés des cartes simples 5 et 10 centimes.

5+5 centimes, noir sur chamais

#### TABAGO.

Le *American Journal of Philately* annonce le 2 1/2 pence, outremer, comme ayant reçu une surcharge réduisant sa valeur à 1 penny.

1 sur 2 1/2 p., outremer et noir.



(1) 43, Boulevard Anspach.



## TRANSVAAL.

Un avis de la poste, que nous venons de recevoir, porte la taxe de certaines lettres à 7 1/2 pence, valeur qui n'existe pas dans la série en cours. Il est donc probable qu'un timbre de ce prix verra le jour, si ce n'est fait :

## ORDONNANCE

Ayant appris qu'une grande partie des correspondances pour l'Europe sont affranchies insuffisamment par les expéditeurs, il est porté à la connaissance du public par la présente, que le tarif est établi comme suit :

## LÉTTRES

Royaume-Uni. Pour chaque 1/2 once ou fraction 6 pence  
Continent Européen. Id. 7 1/2 —

Toutes les lettres qui ne seraient pas affranchies suivant ce tarif seront considérées comme non affranchies et le destinataire paiera le double du port ordinaire.

## JOURNAUX.

Royaume-Uni. Chaque journal qui ne pèse pas plus de 4 onces, 1 penny et pour chaque 4 onces supplémentaires ou fractions, 1 penny ;

Continent Européen. Chaque journal qui ne pèse pas plus de 4 onces, 2 pence et pour chaque 4 onces supplémentaires ou fraction, 2 pence.

Chaque journal doit être compté séparément. Ceux qui seraient insuffisamment affranchis ne seront pas envoyés et anéantis.

ISAAC VAN ALPHEN,  
Maître général des Postes.

Bureau général des Postes,  
Prétoria, 6 Août 1889.

## TURK (ILE DE)



Nous donnons ici le facsimile du timbre annoncé en août dernier et portant la surcharge : *One penny*, en noir :

1 sur 2 1/2 p., brun-rouge et noir

Depuis l'émission de ce timbre, la colonie a reçu des 1 penny au 1<sup>er</sup> type, qu'elle employait en 1883.

## URUGUAY.

On nous écrit de Montevideo qu'un certain B. de cette ville, a contrefait le timbre *Diligencia* 60 centavos. Un autre correspondant nous en envoie 2 types où *Diligencia* a 12 1/2 mm au lieu de 11 1/2. Le 1<sup>er</sup> type a le g formé comme un c, le second a le mot ponctué, ce qui ne doit pas être; 60 centavos a une étendue de 15 mm pour les deux imitations au lieu de 14. Il y a encore bien des différences : nous notons les principales.

## VENEZUELA.

Après les timbres « Fuera de Hora », voici venir les *Tarde*, employés à Puerto Cabello. Cette surcharge ne doit pas être plus sérieuse que la première.

La carte à 10 centimes a son type refait. Pour ne parler que du timbre, celui-ci a le fond ligné horizontalement au lieu d'avoir les lignes croisées en oblique :

10 centimes, bleu sur bleu pâle.

## VICTORIA.

La carte-lettre a le papier fortement satiné :

3/2 pence, bleu sur gris

L'enveloppe *Registration*, 4 pence, a la composition de la formule refaite. Pour le petit format les caractères sont en petites capitales, *sans aucune majuscule* ; pour le format plus grand il y a des majuscules. La patte de fermeture, au lieu d'être en pointe, est arrondie et échancrée des deux côtés :

Format 145×90 mm.

4 pence, rouge chair

Format 134×78 mm.

4 pence, rouge chair

## VARIÉTÉ.

Ayant un second timbre, en relief blanc, au-dessus du timbre de couleur :

4 pence, rouge chair et blanc

L'I. B. Z. prétend que cette enveloppe a paru sur papier *bleu clair*, dans le format 145×90 mm.

4 pence, rouge chair et bleu clair.

L'enveloppe 2 pence, type en relief, existe dans le format 147×90 mm et a la patte ornée d'une jarretière en relief portant *Victoria* en haut et une couronne au centre :



2 pence, lilas sur blanc vergé

De la série des timbres de chemin de fer, 1887, à effigie de *Victoria* dans un petit cercle, nous avons, outre les 1, 1 1/2, 2, 3, 6 p et 1 shilling déjà mentionnés, les valeurs suivantes :

8 pence, bleu sur jaune  
10 — — — bleu  
2 shillings, rouge sur rose  
3 — — — bleu

## VIERGES.

Reprise de l'ancien type, imprimé en carmin, filigramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, carmin

## WURTEMBERG.

Modification de la valeur de la carte simple à 5 pfennig qui a le k également modifié :

5 pfennig, violet sur chamois

## ZOULOULAND.

Les timbres anglais actuels 1 1/2, 2 1/2 et 5 p., surchargés *Zululand* qui ont été signalés depuis quelque temps sont l'œuvre de faussaires (*The Philatelic Record*).

## Variétés du type 1880/89 des Colonies espagnoles.

L'Espagne a adopté, en janvier 1880, l'uniformité de type pour les timbres de ses colonies. Ce type est à l'effigie d'Alphonse XII à droite, dans un ovale avec cadre rectangulaire et simple changement de nom : *Cuba*, *Fernando-Poo*, *Puerto-Rico*, *Filipinas*. En 1881, on changea le millésime à Cuba et Porto-Rico et en 1882 on le supprima tout à fait.

Le type n'ayant été gravé qu'une seule fois, pour toutes les colonies, devait bientôt s'altérer. C'est, sur ce point, qu'attire notre attention, M. de Fabregas, lequel nous fait remarquer les différentes gravures qui ont été faites. En effet, vers la fin de 1883, nous avons une gravure nouvelle pour le 5 c. de peso, de Cuba, et en janvier 1886, à l'occasion de l'émission d'un timbre 1/8 de centavo, aux Philippines, le type est remplacé par un autre.

Nous avons donc trois gravures de ce type qui se rencontrent parfois pour une même valeur, celle la plus employée sans doute. Voici les points principaux auxquels on peut les reconnaître :



1<sup>er</sup> TYPE. C'est à l'arrangement des cheveux que l'on reconnaît immédiatement les différents types.

Nous avons ici, au-dessus des tempes, un léger creux allant en se rétrécissant, pour se terminer presque en pointe; le cadre ovale est formé complètement d'un *gros trait*, contrairement à notre gravure.

2<sup>e</sup> TYPE. Le creux ici est plus accentué, plus arrondi et les cheveux descendent davantage sur le front; cadre ovale formé d'un trait mince sauf à la partie supérieure droite où le trait est épais.

3<sup>e</sup> TYPE. Le creux des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> types n'existe pour ainsi dire pas ici, les cheveux étant légèrement ondulés sur le front. L'ovale est formé comme au 2<sup>e</sup> type. Nos gravures donnent, du reste, une idée assez exacte de ce que sont les 3 types.

Il nous reste maintenant à déterminer le type auquel appartiennent les différents timbres émis jusqu'ici :

## CUBA.

1<sup>o</sup> Timbres-poste.

Janv. 1880 à juin 1883 tous au 1<sup>er</sup> type

Décembre 1883	—	—	2 1/2 c., bleu lilacé
—	2c	—	5 — bleu pâle
Janvier 1884	1er	—	2 1/2 — violet
—	2c	—	10 — bistre-jaune
—	1er	—	20 — bistre
Mars 1886	3c	—	5 — bleu pâle
Décembre —	—	—	1 — vert
Janvier 1888	—	—	1/2, 1, 2, 3, 4, 5 mil.
—	1er	—	2 1/2 c., brun-jaune
—	2c	—	10 — bleu
—	1er	—	20 — gris perle

En résumé, il y aurait le 1 cent du 3<sup>e</sup> type et le 5 cents des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types qui n'auraient pas été remarqués jusqu'ici.

2<sup>o</sup> Cartes postales. Sont toutes au 1<sup>er</sup> type de timbres.

## FERNANDO - PO.

Les timbres de 1881 et 1882 sont tous du 1<sup>er</sup> type  
1883 10 c., brun. 3c —

(A continuer.)



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00                  LE NUMERO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées                  à <b>J.-B. MOENS</b>                  Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
---	--	--

**CHRONIQUE**

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Les timbres dont nous parlions le mois passé ne paraîtront pas avant janvier, suppose-t-on. Voici les types de cette nouvelle série qui ressemblent énormément à ceux en cours. L'empire d'Allemagne étant suffisamment connu, on a jugé que le mot *Deutsche* n'était plus nécessaire et il a été supprimé sur les nouveaux timbres. Par contre, le mot : *Reichspost* est en vedette quoique la dernière syllabe rappelle un mot français qu'on devrait absolument réformer pendant qu'on y est.

1<sup>er</sup> Type. A le chiffre valeur en blanc dans un

cercle à fond uni surmonté de la couronne impériale entre branches de chêne et de laurier ; en bas, un cartouche uni sur lequel on lit : *Reichspost*. Rappelle le timbre 5 c. de Belgique actuel.

2<sup>e</sup> Type. Montre l'aigle impériale dans un cercle formé d'un trait et pour fond des lauriers . . . . ; en haut, le mot : *Reichspost*, sur un cartouche horizontal ; en bas : *pf.* (un chiffre) *pf.*, également sur un cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1/2 :

1 <sup>er</sup> type.	3	pfennig, brun
—	5	— vert
2 <sup>e</sup> —	10	— rose
—	20	— outremer
—	25	— orange
—	50	— brun-rouge

L'émission se complète comme suit :

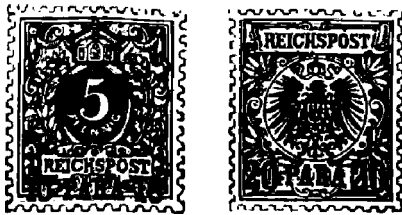
BANDES	1 <sup>er</sup> type.	3	pfennig, brun,	162 x 230 mm
ENVELOPPES	2 <sup>e</sup> —	10	— rose	147 x 84 —
CARTES	1 <sup>er</sup> —	5	— vert	sf chamouis
—	—	5 + 5	—	—
—	2 <sup>e</sup> —	10	— rose	—
—	—	10 + 10	—	—



Les cartes à 10 pf. et avec réponse, destinées à l'Union postale universelle, ont en plus, comme ornementation, un cadre suivant le dessin ci-contre, contrairement aux cartes à 5 pfennig et avec réponse, qui n'ont pas de cadre.

MANDAT	2 <sup>e</sup> type. 20	pf., outr. s/rose	
ENVEL. « ROHRPOST »	— 30	— bleu	126 X 81 m/m
CARTES	— 25	— orange	—
	— 25+25	—	—

Pour les bureaux du Levant, le changement est



le même. Les nouveaux types reçoivent une surcharge noire : 10 (20) para ; 1 (1 1/4, 2 1/2) piaster, savoir :

1 <sup>er</sup> type. 10	para	s/ 5	pf., vert,	surch. noire
2 <sup>e</sup> — 20	—	— 10	— rose,	—
1	piaster	— 20	— outremer,	—
1 1/4	—	— 25	— orange,	—
2 1/2	—	— 50	— brun-rouge,	—

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le nouveau timbre 12 centavos, dont nous parlions le mois passé, le voici. Il est du 3 septembre et porte l'effigie du docteur Juan Bautista Alberdi, de face, dans un double cercle contenant : *Correos y telegrafos* — *Republica Argentina* ; en bas, de gros chiffres dans les angles ; en haut, un dessin de remplissage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

12 centavos, bleu, bleu vif

Il existe un essai imprimé en bleu sur carton blanc.

Le 5, même mois, il a été mis en circulation un produit du lithographe Kidd qui attendait pour paraître l'épuisement du timbre 20 centavos, bleu. Le type représente encore un général. C'est Julio A Roca que nous avons cette fois. L'effigie est 3/4 de face vers la droite dans un ovale portant l'inscription :



*Correos Argentinos* ; dans les angles, le chiffre de la valeur, en biais ; en bas : *centavos* sur un cartouche horizontal.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centavos, vert-bleu pâle

Le 2 octobre a paru enfin le 3 centavos dont



nous avons fait connaître le type en octobre 1888. Il représente le président Juarez Celman dans un ovale, avec chiffres aux angles supérieurs. Le timbre, fort mal imprimé, a l'impression de couleur sur

papier blanc, piqué 12 :

3 centavos, vert-bleu pâle.

M. Marco del Pont nous avise qu'un 25 centavos, lithographié, paraîtra bientôt. Il porte l'effigie du général Belgrano, et est imprimé en violet. Ce timbre qui n'est pas émis est déjà condamné officiellement à mourir et à être remplacé par un autre portant l'effigie du général (toujours des généraux!) Alvear, imprimé en vert foncé.

Les changements suivants sont décidés et annoncés officiellement :

Le 2 centavos, aura le portrait de M. Derqui, en violet au lieu de M. Lopez, en vert ;

Le 6 centavos, même portrait que le timbre lithographié, mais en bleu indigo ;

Le 15 centavos, même portrait que l'actuel, en grenat ;

Le 24 centavos, général Pueyrredon, couleur vermillon ;

Le 25 centavos, général Alvear, vert foncé ;

Le 30 centavos, portrait actuel, en orange ;

Le 40 centavos, portrait actuel, vert olive ;

Le 50 centavos, portrait actuel, jaune.

Tous ces timbres seront gravés par la Compagnie Sud-Américaine des Billets des banques.

L'enveloppe 8 centavos a été surchargée d'un 5, par suite d'un changement de taxe, mais on ne les met pas en vente à cause des quantités 8 centavos à écouler ! Qu'on les surcharge toutes d'un 5 et qu'on n'en parle plus.

#### BRÉSIL.

On nous écrit de Rio que les tristes timbres-poste, actuellement en usage, vont faire place à une nouvelle série avec la *Croix du Sud*.

La *Croix du Sud*, dit l'*Echo*, est une constellation... Fort bien. Mais alors qu'est-ce qu'une constellation ? Serait-ce une Croix du Sud ?

## BULGARIE.

La carte avec réponse 5+5 stotinki a pris le type de la carte ordinaire même valeur, de fin 1887, c'est-à-dire avec lettres de dimensions plus grandes et sans aucune inscription en lettres couchées.

Ces cartes ont, comme toutes celles avec réponse, l'impression de couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces :

5 + 5 stotinki, vert s/ blanc

Parmi le lot de ces cartes que nous venons de recevoir, nous avons trouvé deux variétés fort curieuses. L'une n'a pour toute impression que la première partie; l'autre n'en a que la seconde, le reste étant blanc. Cela s'explique facilement. L'imprimeur aura fait son tirage sur deux feuilles à la fois, croyant ne tenir qu'une feuille :

1<sup>re</sup> partie: 5 stotinki, vert s/ blanc

2<sup>e</sup> — 5 — — — —

## CANADA.

Le timbre *Registered* 5 cents a la teinte du 2 cents, depuis septembre, c'est-à-dire vert-bleu :

5 cents, vert-bleu

Le *American Philatelist* annonce des enveloppes pour lettres non distribuables et devant être renvoyées à l'expéditeur. Format 175 × 120 mm avec impression noire sur gris; en haut, à droite, grand chiffre noir 3 appliqué après coup, et pour inscription: *Returned Dead letter — Post office Department Canada — Dead letter office*. Au revers: *The enclosed Dead Letter is returned by order of the Postmaster-General for the reasons there on assigned*.

3 centavos, noir s/ gris

Il y aurait encore des 1, 6, 9, 12, 18 centavos, port payable par l'expéditeur de la lettre retournée.

## CEYLAN.

Signalé par le *Philatelist*, l'enveloppe 12 cents, type reproduit n° 310, avec la surcharge: *fifteen cents* (19 1/2 et 15 1/2 sur 3 mm), formats 202 × 126 mm et 135 × 83 mm :

15 cents s/ 12 cents, rose et noir



Encore une surcharge appliquée cette fois sur le 4 cents, rose, comme l'indique notre fac-simile :

2 cents s/ 4 c., rose et noir

## CHILI.

Nous avons la carte actuelle 1 cent. imprimée par erreur en carmin au lieu de vert :

1 centavo, carmin s/ vert

## COSTA-RICA.



Il nous arrive une série de timbres gravés par MM. Waterloo & Sons, de Londres, donc rien du spéculateur Seebeck, de New-York. L'effigie est celle du Président actuel, P. Fernandez; le cadre varie pour chaque valeur.

Au 1 centavo, l'effigie est dans un double cercle contenant: *Costa-Rica — Correos y telegrafos* et chiffre aux angles, sur les côtés et en bas *1 centavo*.

Au 2 centavos, l'effigie est dans un ovale; les inscriptions du précédent sont dans le cadre; chiffres aux quatre angles. *U. P. U.* (*Union postale universelle*) en monogramme à la partie supérieure pour ces deux timbres.



Au 5 centavos, l'ovale qui renferme l'effigie est plus petit; *Costa-Rica* est en haut sur une bande-roule et *Correos y telegrafos* en bas sur une bande cintrée; chiffres dans les angles inférieurs et *5 centavos* sous la bande cintrée. *U. P. U.* à la partie inférieure.

Au 10 centavos, nous avons l'effigie dans un grand ovale de fantaisie guilloché avec l'inscription: *Correos y telegrafos* en haut; *Costa-Rica* dans les angles supérieurs et *10 centavos* contenus dans le bas de l'ovale; chiffres de chaque côté; *U. P. U.* dans les angles inférieurs.



Au 20 centavos, l'effigie est renfermée dans un

ovale formé d'un trait blanc; en haut *Costa -- U. P. U. -- Rica*; en bas *Correos y telegrafos* cintré; en-dessous : 20 -- centavos.

Au 50 centavos, l'ovale est remplacé par un cercle perlé contenant en haut : *Correos y telegrafos* et au-dessus, sur une banderole : *Costa - U. P. U. - Rica*; en bas, de chaque côté, 50 et centavos en-dessous.



Au 1 peso, l'effigie est dans un double ovale placé sur un écu et contenant l'inscription des précédents; en bas, sur une banderole : 1 peso; en haut de l'ovale le chiffre 1; dans les angles supérieurs : U. P. U.

Au 2 pesos, nous avons l'effigie dans un double cercle avec l'inscription habituelle; dans les angles supérieurs et de chaque côté le chiffre 2; en bas, 2 pesos et de chaque côté : U. P. U.



Au 5 pesos, l'effigie est dans un grand écu avec cercle sur fond ligné; en haut, une banderole ayant *Costa-Rica* et un chiffre de chaque côté; en bas, sur une bande cintrée : 5 pesos, et plus bas : *Correos y telegrafos*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 ou 14 :

1 centavo, brun,	piqué 15
2 — vert-gris,	— 15
5 — orange,	— 15
10 — chair foncé,	— 14
20 — vert-jaune,	— 14
50 — carmin,	— 15
1 peso, bleu,	— 15
2 — pourpre,	— 15
5 — olive,	— 14

#### CURACAÛ.



Nous avons reçu les deux nouveaux timbres 1 et 2 cent. Ils ont un chiffre dans un rectangle à fond guilloché avec les coins évidés et pour inscription, en haut : *Curacao*; en bas : cent 1 (2) cent.

Imprimés en couleur sur

papier blanc, piqués 12 1/2 :

- 1 cent, gris
- 2 — violet

D'après le *Philatelist* il y aurait à ce type :

- 2 1/2 cent, vert
- 5 — rose

#### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Timbre provisoire annoncé par le *Philatelist* et portant en surcharge l'inscription : 1 cent, en bleu, sur le timbre 2 centavos :

- 1 cent s/ 2 c., rouge et bleu

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

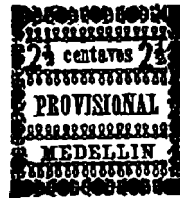


Le timbre avec faute : *Republica* pour *Republica* a été remplacé par un autre, aussi mal fait, mais n'ayant pas la faute. Nous avons donc encore le général Narinos dans un double ovale mais avec chiffre 20 de chaque côté du mot centavos au lieu d'un ornement. Nous empruntons la nouvelle à l'*American Journal of Philately*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

- 20 centavos, violet

ANTIOQUIA. Voici les deux timbres dont nous



parlions le mois passé. Ils ont succédé aux timbres noir sur jaune dont on n'avait fait qu'un tirage restreint; les timbres attendus n'arrivant pas, il a fallu faire une nouvelle émission qui n'a fait que paraître pour disparaître.

Nous ignorons combien il y a de variétés du 2 1/2 centavos; quant au 5 c. il y en a dix sur deux rangées horizontales.

Le nom Medellin n'annonce pas un timbre local, mais l'endroit où les timbres ont été fabriqués, par suite de manque de ces valeurs.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier de couleur, non dentelés :

- 2 1/2 centavos, rouge s/ blanc. ? var.
- 5 — — — — — jaune orangé. 10 var.

Une série de timbres lithographiés montre les



armoiries du pays dans un double cercle contenant : *Correos del Departamento de Antioquia*; à la base, un chiffre et le mot : *centavo (centavos)* sur une banderole; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Republica de Colombia*.

Les quatre types représentant les valeurs 1, 2 1/2, 5, 10 centavos, ne diffèrent guère entre eux que par le fond et le chiffre sous les armoiries placé,



soit dans un ovale allongé ou large; enfin, le 10 centavos a les mots : *Republica et Colombia* commençant par une lettre majuscule et les chiffres blancs sur fond uni.

Lithographiés en noir sur papier de couleur, piqués 13 1/2 :

- 1 centavo, rose
- 2 1/2 — bleu pâle
- 5 — jaune
- 10 — vert

GIBRALTAR.

Réparons un oubli du mois dernier et signalons la bande :

10 centimos sur 1 penny, carmin et noir

GRANDE-BRETAGNE.

Les formules télégraphiques à 6 pence ont subi une modification dans leurs inscriptions de la face. Sous le timbre, au lieu d'avoir : *The Name and Address, etc.*, il y a la « notice » des formules précédentes où elle se trouvait à la partie inférieure; enfin, au lieu du nom de l'imprimeur *Harrison and sons, Printers, London*, il y a : (*Printed by Mc Corquedale & Co Limited*) :

6 pence, violet sur blanc

GRÈCE.

Le 5 lep., impression locale, a été mis en vente en août dernier à Athènes :

5 lep. vert

M. Chaidopoulos a rencontré le 1 lep. brun, impression locale, piqué 13 1/2. On aurait expérimenté la machine sur cette valeur, indépendamment du 20 lep. :

1 lep. brun, piqué 13 1/2

GUANACASTE.



Les timbres ont subi le même changement qu'à Costa-Rica. Ils portent en surcharge le mot *Guanacaste*, en noir. Nous n'avons eu que deux valeurs, mais il n'y a pas de raison pour que toutes n'existent pas :

- 1 centavo, brun, piqués 15.
- 2 — vert-gris, —

GUATÉMALA.

Nous venons de recevoir le 10 centavos de 1886, avec la surcharge noire sur deux lignes : 1889 — *Oficial*, ce qui indique une contribution nouvelle pour les collectionneurs. Attendons-nous à voir arriver toutes les valeurs :



10 centavos, rouge, surch. noire

GUYANE ANGLAISE.



Les timbres avec impression uniforme lilas ont été remplacés par d'autres, plus petits, ayant le type ci-contre et l'inscription modifiée en *Postage & Revenue* qui occupe la partie supérieure du timbre; en bas, un cartouche avec valeur qui varie, ainsi que l'inscription du haut, par la couleur suivant la valeur; à gauche : *British*; à droite : *Guiana*; au centre, les armoiries de la Colonie.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigrane couronne et CA, piqués 14 :

- 1 cent, lilas et vert
- 2 — — — orange
- 4 — — — bleu
- 6 — — — brun
- 8 — — — rose
- 12 — — — lilas
- 24 — — — vert
- 48 — — — rouge
- 72 — — — bistre
- 96 — — — carmin

Les seules valeurs en usage en ce moment sont 2, 8, 72 et 96 cents.

## HAWAII.

L'I. B. J. indique comme venant de paraître, au format 150 × 85, l'enveloppe 1 cent. sur papier blanc glacé :

1 centavo, vert

## HOLKAR.



Nous devons à l'I. B. J. la connaissance du timbre ci-contre imprimé à la main, en noir, sur papier rose. Les inscriptions, d'après notre confrère, doivent se lire, en haut : *Holkar Sarkar* (Etat d'Holkar); en bas :

*Dak Karkhana* (division postale); au centre : *Arđha anna* (un demi-anna); ce timbre ne porte pas de trace de gomme :

1/2 anna, noir sur rose

## HONGRIE.

Le Timbre a vu la carte-lettre 5 kreuzer ayant l'impression rouge-brique et le gros trait de l'adresse ayant 1/2 mm de plus en longueur, ce qui n'est pas bien grave :

5 kreuzer, brique sur azur

## ISLANDE.

Une variété de la carte 10 öre est renseignée par le *Philatelist*. Elle porte la ligne cintrée *Allsherjarpöstifjelag* au lieu de *Alsberjar — postfjelagid* soit deux l au lieu d'un, o sans accent, suppression des deux dernières lettres et les deux mots réunis en un :

10 aur, carmin s/ blanc



## ITALIE.

Voici le type de la carte avec réponse signalée le mois passé :

7 1/2 + 7 1/2 cent., carmin s/ rose.

## JUMMO-KASCHMIR.

Le papier des timbres 2 annas, n'est plus jaune-vert, mais jaune, toujours papier pelure; le 4 annas, imprimé en vert olive a le papier nuince satiné :

2 annas, rouge sur jaune  
4 — vert olive — blanc

## MEXIQUE.

M. A. Beddig nous observe qu'il y a depuis quelques mois des timbres 1864 réimprimés. A l'appui de ce qu'il avance il produit un spécimen des plus petites valeurs. Si le papier des 1 et 2 reales est d'un blanc mat alors qu'il est le plus souvent,

aux timbres authentiques, d'un blanc-gris, nous avons cependant de ces derniers des exemplaires avec le papier blanc, mais la nuance de la réimpression est vermillon vif et bleu vif au lieu d'être vermillon foncé et bleu pâle ou foncé; quant au 4 reales le papier se rapproche assez du timbre authentique.



Il n'y a que la teinte pour reconnaître la réimpression qui est d'un brun pâle au lieu d'être brun-jaunâtre foncé.

Contrairement à ses habitudes, la *American Bank-Note Company*, qui avait gravé ces timbres pour le gouvernement Juariste, n'avait pas mis sa firme sur les feuilles de timbres, afin de ne pas se compromettre sans doute vis-à-vis du gouvernement de Maximilien : Cette firme figure aujourd'hui sur les réimpressions :

1 real, vermillon vif  
2 — bleu vif  
4 — brun pâle  
1 peso, noir

Nous venons de recevoir des enveloppes, forme sac, 5 et 10 centavos, avec patte s'ouvrant à gauche; sur la face, à droite, le timbre actuel, chiffre dans un ovale; à gauche, un aigle avec banderole en dessous, portant : *Servicio postal Mexicana* en rouge :

5 centavos, outremer et rouge s/ blanc uni  
10 — rouge — — —

Nous recevons en même temps une enveloppe, format 146 × 89 mm, avec timbre à droite, sur papier blanc vergé, au filagramme armoiries dans un cercle :

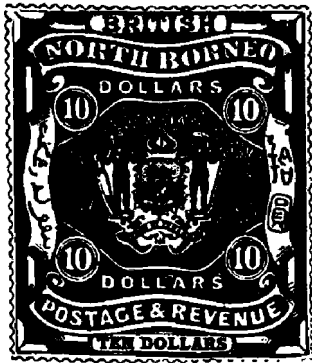
5 centavos, outremer s/ blanc vergé.

## NORD DE BORNÉO.

Nous trouvons dans l'I. B. J. la reproduction des deux timbres ci-contre, nous donnant deux valeurs élevées de 5 et 10 dollars. Ils sont aux armoiries de la Colonie sur fond guilloché dans des cadres variés, mais





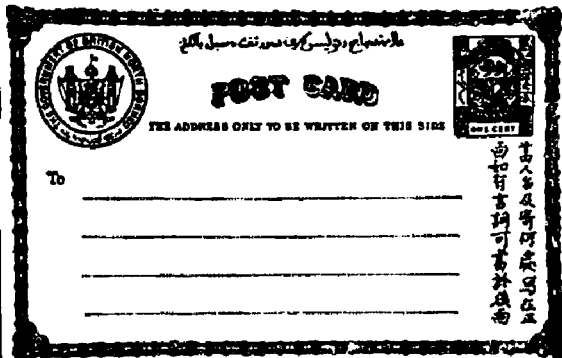


5 dollars, violet  
10 — brun

Le timbre de 2 cents aurait la désignation :  
*Postage & Revenue dit l'I. B. J. :*

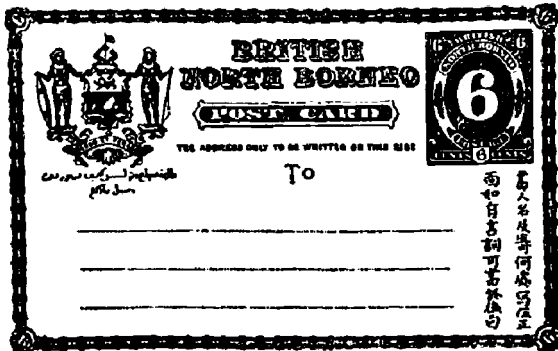
2 cents, brun-rouge

Nous avons parlé il y a peu de temps de cartes postales. En voici les dessins.



De ce type nous avons les valeurs suivantes :

one cent, ocre sur blanc  
3 — brun pourpre — —



Du 2<sup>e</sup> type il y a :

6 cents, bleu sur blanc  
8 — vert — —

ayant tous deux la même inscription : *British North Borneo, Postage & Revenue* et également en chinois et en indien.

L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le *American journal of Philately* décrit deux enveloppes Registered avec inscriptions connues sur la face. Le type est celui de 1864, ci-contre, que possède M. Broeck. Au lieu de *one penny*, les timbres portent *two pence*. Les formats sont de 82×133 et de 97×155 mm ; la patte de fermeture porte deux timbres semblables, noirs sur le grand format, bleus sur le petit. La date d'émission serait inconnue.

Il nous paraît que si ces enveloppes avaient été émises, qu'on en aurait eu connaissance. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne voyons ici que des essais. S'il était facile de changer la valeur *one penny* en *two pence*, ne pouvait-on tout aussi facilement mettre les mots : *four pence*, si cette valeur était réellement nécessaire, sans se payer le luxe de deux timbres pour arriver au même résultat. Les couleurs variées noires et bleues viennent appuyer notre opinion que ce sont bien là des essais :

Format 82 × 133 mm.  
2 + 2 pence, bleu.

Format 97 × 155 mm.  
2 + 2 pence, noir.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La bande 1/2 penny, avec filigranne étoile et couronne, porte les quatre lignes d'inscription sur rectangle au-dessous du timbre formé aujourd'hui de *lignes ondulées*, dit le *Philatelist* :

1/2 penny, rose sur gris-blanc.

PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND).

Le timbre du Bechuanaland, valeur 1/2 penny, a vu sa valeur portée à 4 pence ! Le mot *Protectorate* est plus près de la première ligne de surcharge ; plus bas, le mot : *four pence*. Les caractères employés étant la plupart cassés, nous relevons les variétés suivantes :



- Protectorate — four
- Protectorate — four
- Pioteclorate — foui
- Protectorate — foui
- Pioteclorate — four
- Protectorate — foui.

Il y a encore des o de *four* qui se présentent avec cette lettre cassée par moitié.

## RÉUNION.

M. Le Roy d'Etiolles nous a montré le 30 centimes, *timbre-taxe*, avec double impression et oblitéré. La complaisance étant une des qualités de l'administration des postes de St-Denis, il se peut donc fort bien qu'une épreuve de mise en train ait été oblitérée comme les fameux 52 c. de M. Choppy.

## ROUMANIE.

Signalé par le *Philatelist*, la carte avec réponse 5+5 bani ayant l'impression noire sur rose et le revers blanc jaunâtre. Les deux parties tiennent par le bord inférieur de la première carte, qui a pour inscription : *carta postala* ; à gauche, en-dessous : *Acesta fata este rezervata pentru adresa — Alaturata carta este destinata pentru respuns*. L'inscription de la seconde carte a : *Carta postala — Respuns*, et à gauche, l'inscription de la première carte :

5+5 bani, noir sur rose.

## RUSSIE.

BIELOZERK (Novgorod). Voici le fac-simile du nouveau timbre qui a paru le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Au centre, les armoiries ; chiffre aux quatre côtés intérieurs : en haut, sur une bande horizontale : *Bjelozerskaja* (de Bielozerk) ; en bas : *Dwie kop* (deux kop) — *zemskaia Putschtu* (Poste rurale).

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés et piqués 12 1/2 :

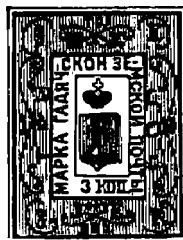
2 kopecks, noir	sur rose
2 — —	— vert d'eau
2 — vert d'eau	— blanc
2 — orange	— —
2 — jaune	— —
2 — bleu	— —
2 — violet	— —
2 — rouge	— —

BOGORODSK (Moscou). Le timbre de 1871 existe comme *timbre-taxe*, imprimé en rouge. M. de Ferrari nous dit l'avoir vu :

5 kopecks, rouge.

GADIATSCHE (Poltava.) Depuis le 17 juillet nous avons les deux types ci-contre. Pourquoi toujours deux types à la fois ? C'est un mystère à éclaircir.

Le 1<sup>er</sup> type a les armoiries (St-Georges terrassant



le dragon) dans un petit écu avec couronne et renfermé dans un rectangle contenant pour inscription : *Marka Gadiatskoy Zemskoy Putschty* ; en bas, la valeur et sur le fond du cadre extérieur, des signes cabalistiques, des 3, des k, des III, etc.

Le 2<sup>e</sup> type a les mêmes inscriptions et les mêmes armoiries, mais dans un écu plus grand — il faut bien varier — le fond est composé de lignes obliques croisées, le cadre est de fantaisie ; chiffre 3 en bas, dans les angles, en haut et à gauche.

Ces timbres font honneur à l'administration qui les émet. Elle est, du reste, coutumière du fait. St-Georges ressemble assez ici à un gondolier conduisant sa barque.

Lithographiés en couleur sur blanc :

3 kopecks, bleu et rose, fond ligné  
3 — — — — quadrillé.

GRIAZOWETZ (Wologda.) Le type de janvier 1889 nous vient imprimé en couleurs nouvelles, savoir, toujours aux 4 variétés :

4 kopecks, gris-bleu  
4 — violet  
4 — noir  
4 — vert  
4 — jaune  
4 — rouge.

Les deux premiers se présentent avec les quatre variétés tête-bêche, tandis que les quatre derniers n'en ont pas.

NOVGOROD (Novgorod). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre nous avons le nouveau type ci-contre ayant les armoiries en couleur (vert, rouge, or, noir) dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un rectangle portant des chiffres aux angles dans de petits cercles et les inscriptions suivantes : à gauche, *Nowgorodkoï* (de Novgorod) ; à droite : *Zemskoi Putschti* (de la poste rurale) ; en bas : *Piat kop* (cinq kopecks).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 kop. bleu, vert, rouge, or et noir

OUSTSYSOLSK (Wologda.) L'enveloppe dont nous

avons reproduit le type au n° 319, a subi, au nouveau tirage qu'on vient de faire, une petite modification : la partie droite recourbée de la banderole, manque :

Format 130X120 m/m.

2 kop. rouge sur blanc vergé.

SPASSK RIASANSKI (*Riazan*). Le timbre-taxe de 1883 a actuellement le papier rose vif glacé :

3 kop., noir sur rose vif.

TVER (*Tver*.) Voici un joli petit timbre portant les armoiries au centre d'un ovale et ayant pour inscription : *Twerskoï Zemskoï Pochtis* (De la poste rurale de Tver) ; en bas, la valeur : 2 kop ; cadre octogone aux coins évidés.



Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 :

2 kop., chocolat rougeâtre

2 — brun.

#### SALVADOR.

Au type 3 centavos, M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir le 1 centavo, vert, ayant une grosse barre noire sur la ligne supérieure, pour cacher sans motif : *Servicio postal del :*

1 centavo, vert et noir.

#### SARAWAK.

Il paraît que l'administration de ce pays connaît le moyen d'obtenir les valeurs qui peuvent lui manquer. Voici le 8 cents qui devient 2 cents par la simple surcharge 2 c. en noir, sur le chiffre primitif :

2 sur 8 c., vert et rose, surch. noire

#### SEDANG (ROYAUME).

Nous avons déjà les bons-Marie, nous avons aujourd'hui les timbres-Marie, mais avec cette différence que les premiers, appréciés, conservent leur valeur, tandis que les seconds, désappréciés, dégringolent de fr. 12,00 la série à 20 centimes. Et encore ne trouve-t-on pas acheteur à ce prix et cela se conçoit.

Découragée de cet insuccès, la spéculation s'est rabattue sur les Etats-Unis. Un nommé Solrac (*Carlos renversé*) personnage mystérieux qui pourrait bien habiter la rue de la Victoire à Paris, a envoyé au *American journal of Philately*, sous ce nom d'emprunt, un article *historique* (?) sur les timbres de Sedang afin de vendre sa marchandise. Mais notre confrère n'est pas tombé dans le piège et nous espérons bien que les collectionneurs amé-

ricains imiteront les collectionneurs européens, en laissant à certain banquier les timbres qu'il vend de compte à demi avec une Majesté dans la dèche.

Non content de vouloir exploiter les collectionneurs, notre banquier, la *Providence*!! des marchands gênés, a essayé avec quelque succès d'exploiter les diverses administrations des postes qui font des échanges entre elles. Voici la lettre-circulaire qu'il leur a adressée :

Paris, le 1889.

M

Sa Majesté Marie I<sup>re</sup>, roi de Sedang, dont j'ai l'honneur d'être l'agent accrédité, me charge de vous adresser les deux collections ci-jointes de timbres en service dans l'Administration des Postes de son Royaume.

Sa Majesté vous serait très reconnaissante si vous vouliez bien lui envoyer, à titre de réciprocité, un égal nombre de séries des timbres-poste de votre administration, tant de l'émission actuelle que des émissions anciennes.

Je vous prie d'agréer, M \_\_\_\_\_, l'assurance de ma haute considération.

DORSAN ASTRUC,  
Banquier, Rue de la Victoire.

De cette lettre, il résulte que le roi Marie (David pour les dames) et son agent accrédité, sont faits pour s'entendre....

L'*Echo de la Timbrologie* s'étant fait inconsciemment le complice de cette.... spéculation, reconnaîtra, pensons-nous, qu'il a été induit en erreur. Nous attendons cet aveu de la loyauté de son directeur.

#### SHANGHAI.

Dans le commencement de août dernier, il a été émis avec le filagramme connu :

80 cash, vert, piqué 12  
100 — bleu terné, —

Le *Philatelist* ajoute :

60 cash, carmin, piqué 15

#### SIAM.



Le timbre 2 atts de 1881 est encore de ce monde. Il a reçu une surcharge noire sur l'ancienne valeur qui, de 2 atts, en fait un timbre de 1 att lequel manque dans la nouvelle série. Serait-ce de précurseur d'un nouveau timbre ?

1 sur 2 atts, vermillon et noir, piqué 15

La surcharge noire comparée à l'inscription du timbre carmin de 1 att 1881, semble incorrecte, mais c'est au contraire ce dernier qui n'a pas les caractères voulus. La surcharge veut bien dire : 1 att.

## SUÈDE.



Voici le dessin de la carte-lettre. A gauche, sont les armoiries du pays dans un écu avec couronne; à droite, le joli timbre ci-contre, marquant la valeur en chiffre dans un cercle perlé et ayant pour inscription, en haut : *Sverige*; en bas, la valeur en lettres; cadre rectangulaire formé d'une tresse; entre les armoiries et le timbre : *Kortbref*, puis quatre lignes d'avis pour l'adresse; en haut, en dehors de la bordure piquée, un avis en langue suédoise :

5 öre, vert sur azur  
10 — carmin —

Les 12 öre et 24 öre ne se vendaient plus, par suite d'un changement de taxe. On a pris alors la résolution héroïque d'utiliser le stock des timbres imprimés, en les surchargeant comme ci-contre. La valeur primitive est couverte par un cercle guilloché avec armoiries de Suède (3 couronnes) au centre; dans les angles supérieurs, en biais, le chiffre 10; en bas, sur une ligne horizontale : *tio öre*.

Ce n'est peut-être pas joli, joli, mais c'est une économie réalisée par l'administration :

10 sur 12 öre, bleu, surch. bleue  
10 — 24 — jaune — —

L'économie s'est étendue aux timbres de service et aux enveloppes hors cours.



Les timbres de service sont agrémentés aujourd'hui d'une couronne de chaque côté, dissimulant les ovales contenant la valeur, puis la valeur nouvelle cache l'ancienne par l'inscription : *tio 10 öre* : enfin comme la destination du timbre a été supprimée par les couronnes, on a ajouté sous : *Sverige*, le mot : *Tjenstefrimarke*, le tout en bleu :

10 sur 12 öre, bleu, surch. bleue  
10 — 24 — jaune — —

Quant à l'enveloppe, elle a subi la transformation ci-contre et, contrairement aux timbres où



10 sur 12 öre, outremer, surcharge bleue.

En somme, en fait de barbouillage de timbres, ce sont encore les plus jolies surcharges que nous connaissons.

A propos de l'émission dont nous venons de parler, nous avons les documents officiels ci-après qui en parlent :

## CIRCULAIRE N° XLI

65

*A tous les administrateurs de la poste, avec notification concernant la surcharge de certains timbres ordinaires, officiels et enveloppes.*

La direction générale de la poste royale a pour but, par la présente, de transmettre son ordonnance de ce jour à la connaissance de tous les administrateurs de la poste, relative à la surcharge d'un certain nombre de timbres ordinaires et officiels de la valeur de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes avec la valeur de douze öre.

Stockholm, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS,  
c. f.  
E. BÖCKSTRÖM.

66

*Ordonnance concernant la surcharge de certains timbres ordinaires officiels et enveloppes.*

L'emploi de la valeur des timbres ordinaires de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes de la valeur de douze öre ayant actuellement diminué, la direction générale de la poste royale a fait surcharger de la valeur dix öre, un nombre de ces timbres et enveloppes qui se trouvaient au dépôt de timbres de la poste aux lettres, lesquels se trouvent modifiés comme suit :

Sur les timbres ordinaires de la valeur de douze öre et de vingt-quatre öre, il a été appliqué en bleu foncé, sur le cercle, les armes « trois couronnes » qui couvrent les anciens chiffres de la valeur, ainsi qu'en haut et en bas les mots : *Frimarke* et *Tolf öre*, respectivement *Tjugofyra öre*; en partie, sur le dessous, couvrant le mot : *Sverige* la nouvelle valeur *Tio öre*, laquelle se retrouve aussi indiquée en chiffres dans les coins supérieurs du timbre.

Sur les timbres officiels de la valeur de douze et de vingt-quatre öre, il a été appliqué en impression de couleur bleu foncé, le mot : *Tjenstefrimarke* en dessous du mot : *Sverige* et à droite et à gauche des armes du pays les ovales sont surchargés chacun par une couronne royale, lesquelles couronnes sont unies par un ruban sur lequel on lit la nouvelle valeur : *tio öre* ainsi qu'en chiffres.

Sur les enveloppes, au-dessus de la partie inférieure du timbre, il est imprimé en couleur bleu foncé, une bande rectangulaire se terminant des deux côtés en flèche sur laquelle on lit : *Kongl*

*Pestverket* ; sous la bande, la valeur : *Tio öre* est imprimée dans la même couleur et aussi au milieu du timbre.

Fait à Stockholm, par la direction générale de la poste royale, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS.  
e f.

E. BÖCKSTRÖM.

Publié le 2 octobre 1889.

#### SUISSE.

Le mandat-poste interne nous vient avec les mots *R et S — 11.89 — 1.256 000* :

20 centimes, rose violacé sur blanc

Depuis fin septembre dernier, le 40 centimes a le piquage 10 :

40 centimes, gris

TERRE-NEUVE.

Il vient d'être émis, au type des bandes de la Trinité, des bandes de trois valeurs, ayant : *Newfoundland*, en haut et la valeur en toutes lettres, en bas. Nous reproduisons le type le mois prochain :

1 cent, vert foncé.

2 — carmin.

3 — brun.

TABAGO.

Le 6 pence, orange, de 1887 a reçu la surcharge : *1 1/2 penny* semblable à celle reproduite tout récemment :

1/2 penny sur 6 p., orange et noir

VENEZUELA.



Nous avons reçu le 10 bolivares, brun, de la série *Escuelas* de 1881 et qui n'avait pas paru jusqu'ici, pensons-nous.

Le type rappelle les autres valeurs, sauf le cadre.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 bolivares, brun

#### Encore les timbres surchargés de Beyrouth.

Nous recevons les lignes suivantes dont on nous demande l'insertion :

« Je viens de lire dans le compte rendu sommaire de la *Société française de timbrologie*, que M. Glavany y a envoyé une lettre portant un timbre autrichien 5 soldi, avec surcharge *20 par*, qu'il affirme être de Beyrouth et " qui a été niée, " dit le compte rendu. L'authenticité a été niée mais jamais la surcharge. Le rapporteur reconnaît que cette surcharge n'est pas conforme aux timbres officiels et qu'elle a dû être, par conséquent, opérée dans les bureaux du Levant!..... Il me semblait cependant que la question était résolue après la

lettre si affirmative de M. J. Bernhaupt, le directeur des postes de Beyrouth, publiée au *Timbre Poste* n° 319 et qui infligeait à M. Glavany, le démenti le plus formel à ses audacieuses affirmations.

» En voyant la protection dont la *Société française de timbrologie* couvre depuis quelque temps des produits aussi véreux que le timbre autrichien de Beyrouth et le 52 c. de la Réunion, je me demande dans quel but elle agit. Est-ce aveuglement, hostilité au *Timbre Poste* ou bien est-ce pour encourager la fraude et décourager ceux qui la dénoncent ? »

Nous n'avons pas qualité pour répondre au nom de la *Société française de timbrologie*, mais il nous semble qu'elle n'a pas d'aussi noirs desseins que lui prête notre correspondant. Il est certain toutefois que la fraude, dans cette occasion, y trouve un large profit.

« *Autre question.* Je ne comprends pas comment les bureaux de poste du Levant acceptent les lettres affranchies avec des timbres dont la surcharge est reconnue fautive et je vous serais fort reconnaissant de m'éclairer sur ce point. »

La question nous paraît assez naïve. Les bureaux de poste du Levant n'ont pas à se préoccuper si la surcharge est officielle ou non, du moment que le timbre est bon. Cette surcharge n'a d'autre but que d'empêcher la réexpédition des timbres en Autriche, où la piastre (10 kreuzer) vaut 25 centimes, alors qu'en Orient elle n'a de valeur que 23. On peut donc indifféremment employer en Orient les timbres avec ou sans surcharge, tandis que les premiers, dont la valeur est moindre, ne seraient pas admis en Autriche.

Comme preuve de ce que nous avançons, nous tenons à la disposition des incrédules : 1° une lettre ayant quatre timbres dont trois sans surcharge ; 2° une lettre affranchie avec deux timbres 5 kreuzer et surchargés *20 paras* (s finale et un chiffre 20).

Cette surcharge de fantaisie a été faite par nous, à Bruxelles et appliquée sur deux timbres 5 kreuzer que nous avons envoyés à Salonique, d'où il nous sont revenus, sur notre demande, affranchissant la lettre que nous nous sommes fait adresser.



Cette opération peut se faire également sur les timbres français, anglais et allemands du Levant. Et cela est si vrai que M. Glavany nous adressait, il y a quelque temps, une carte, en surchargeant le timbre *20 paras* comme le fac-simile.

La cause est-elle entendue cette fois ?

### Alerte !



On imprimait il y a quelques années, sur un cliché retrouvé, des épreuves du type 1851 de Toscane où la valeur manquait. Est-ce insuccès de vente ? toujours est-il que le nombre de ces épreuves n'a pas du être bien grand, car il ne s'en rencontre que fort peu.

L'expérience étant venue depuis, on s'est dit qu'on pourrait utiliser plus avantageusement ce cliché en introduisant dans la partie restée blanche, l'énonciation des valeurs qui manquent généralement aux collections.

Nous avons devant nous le 1 quattrino qui vient d'être imprimé et que nous allons examiner. Nous ne parlerons pas du dessin ni des inscriptions du cadre, puisque dessin et inscriptions sont les mêmes pour toutes les valeurs.

#### Inscription. 1 QUATTR.

Le chiffre 1 n'est pas barré du bas à droite ;

Le Q n'a pas la queue dans l'intérieur de l'O, lequel est plus rond ;

U a le deuxième jambage de droite sans trait au-dessus ;

T T au lieu d'être semblables sont différents, le second T ayant le trait droit supérieur descendant perpendiculairement au lieu d'être un peu en oblique ;

R doit avoir la partie inférieure légèrement recourbée, au lieu d'être droite.

Quant au papier, il a été fabriqué expressément pour ce tirage, mais le filagramme moins bien imité que l'inscription, permet au premier coup d'œil de juger si le timbre est authentique ou non.

Les timbres authentiques doivent avoir des ovales allongés et non des losanges allongés.

Nous avons reçu aussi des 60 crazie et 2 soldi, en nombre, mais n'ayant pas de point de comparaison, nous ne pouvons signaler ici les différences.

### Bibliothèque des timbrophiles.

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour être renseigné le mois dernier, la superbe brochure : *The postage Stamps, envelopes, wrappers and post cards of the north American colonies of Great-Britain* que la Société Philatélique de Londres vient d'éditer à grands frais.

Cette brochure, imprimée sur papier de luxe,

a 67 pages grand in-8° et six planches reproduisant en photo-lithographie 108 types de timbres, cartes, etc. des pays suivants : Colombie et Vancouver, Canada, Nouveau Brunswick, Terre-Neuve Nouvelle Ecosse et Prince Edouard.

C'est l'œuvre patiente de M. E.-D. Bacon, soumise à la Société de Londres et revue par celle-ci. L'auteur a fait consciencieusement son travail : il a tout contrôlé, timbres et dates d'émission. Et lorsqu'il modifie ce qui a été admis, il apporte les preuves de ce qu'il avance. Aussi ne saurions-nous assez recommander ce travail à nos lecteurs.

Le prix du volume est fixé à fr. 10,50 (franco).

On peut se le procurer au bureau de ce journal.

AMATEUR, est le titre d'un journal en trois langues (anglais, allemand, français) que nous recevons de Vienne. Revue internationale pour collectionneurs — timbrologie — numismatique — héraldique — estampes, autographes — objet d'art — antiquités — curiosités.

Voilà au moins un programme assez étendu. Voyons ce qu'on dit de la timbrologie :

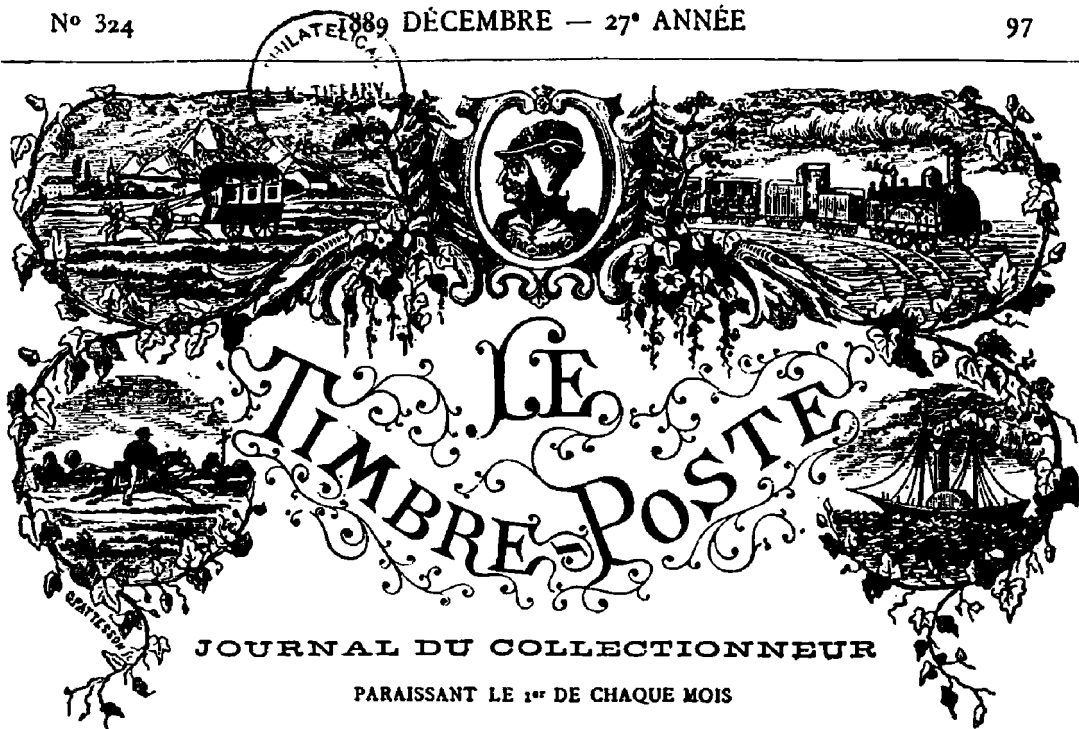
D'après notre nouveau confrère, le mot *Philatélie* aurait été importé d'Amérique, ce qui est une erreur, puisqu'il a été proposé à Paris. Ce mot serait impropre et *timbrologie* vaudrait mieux. L'auteur s'étonne que le titre de *D<sup>r</sup> Philatéliste* n'ait pas encore été inventé par « un de ces écrivains périodiques qui ont eu soin de pourvoir à leur immortalité par la reproduction de leurs portraits dans les journaux ».

La timbrologie n'est pas une science... d'autant plus que, comparée à la numismatique, l'héraldique, le sphragistique, etc., elle est de trop nouvelle date ! enfin, elle entre très peu en relation avec l'histoire, la géographie...

L'article où nous puisons ces détails est fort curieux à lire par les idées nouvelles qu'on y rencontre. Ainsi, pour ne pas nous étendre trop longuement, voici, pour finir, quelques lignes à l'adresse des jeunes collectionneurs :

« A notre point de vue, nous trouvons très mauvais que la jeunesse fasse collection, car pour cela l'idée de trafiquer qui sommeille plus ou moins dans chaque enfant, l'envie d'acquérir de l'argent pour satisfaire ses désirs, grandissent en lui. »

Le lecteur qui voudra prendre connaissance de ce journal peut s'adresser à M. J.-G. Schoener. Doebbling, Mariengasse, 27, à Vienne (Autriche). Le prix est de fr. 8 l'an.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Les abonnements expirant tous avec le présent numéro, prière aux personnes désireuses de le renouveler, de nous avertir, joignant en même temps le prix de la cotisation, soit fr. 6 en un mandat ou timbres-poste.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Les timbres à 1 1/4 et 2 1/2 piaster ont la surcharge différente de celles des 20 para et 1 piastre. Leurs chiffres ont été placés au-dessus du mot *piaster*, l'espace ne permettant pas de les mettre sur la même rangée comme cela existe aux 20 para et 1 piastre :

- 1 1/4 piaster sur 25 pf. orange et noir
- 2 1/2 — — 50 — brun-rouge —

La carte nouvelle a reçu la surcharge : 20 para 20 :  
 20 para, carmin et noir.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La dernière bande se présente avec une singulière erreur dans l'inscription de la bande. Elle a : *Repúbilca* pour *República* :  
 1/2 centavo, bistre sur manille

AUTRICHE.

La carte-lettre de la poste pneumatique n'a plus le carton rose, l'intérieur étant gris, dit *P. B.* :  
 15 kreuzer, gris et noir sur rose. int. gris

BAVIÈRE.

La carte 5 pfennig, violet, a le filagramme ondulations *verticales* et le millésime 89 :  
 5 pfennig violet s/ chamois

BIROPAL.

Le 1 anna, brun, est paru piqué 7 1/2 :  
 1 anna, brun

BRÉSIL.

Le timbre de journaux 100 réis, violet vif, est paru le 21 septembre dernier :  
 100 réis, violet vif

### Alerte !



On imprimait il y a quelques années, sur un cliché retrouvé, des épreuves du type 1851 de Toscane où la valeur manquait. Est-ce insuccès de vente ? toujours est-il que le nombre de ces épreuves n'a pas du être bien grand, car il ne s'en rencontre que fort peu.

L'expérience étant venue depuis, on s'est dit qu'on pourrait utiliser plus avantageusement ce cliché en introduisant dans la partie restée blanche, l'énonciation des valeurs qui manquent généralement aux collections.

Nous avons devant nous le 1 quattrino qui vient d'être imprimé et que nous allons examiner. Nous ne parlerons pas du dessin ni des inscriptions du cadre, puisque dessin et inscriptions sont les mêmes pour toutes les valeurs.

#### Inscription. 1 QUATTR.

Le chiffre 1 n'est pas barré du bas à droite ;

Le Q n'a pas la queue dans l'intérieur de l'o, lequel est plus rond ;

U a le deuxième jambage de droite sans trait au-dessus ;

T r au lieu d'être semblables sont différents, le second r ayant le trait droit supérieur descendant perpendiculairement au lieu d'être un peu en oblique ;

R doit avoir la partie inférieure légèrement recourbée, au lieu d'être droite.

Quant au papier, il a été fabriqué expressément pour ce tirage, mais le filagramme moins bien imité que l'inscription, permet au premier coup d'œil de juger si le timbre est authentique ou non.

Les timbres authentiques doivent avoir des ovales allongés et non des losanges allongés.

Nous avons reçu aussi des 60 crazie et 2 soldi, en nombre, mais n'ayant pas de point de comparaison, nous ne pouvons signaler ici les différences.

### Bibliothèque des timbrophiles.

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour être renseigné le mois dernier, la superbe brochure : *The postage Stamps, envelopes, wrappers and post cards of the north American colonies of Great-Britain* que la Société Philatélique de Londres vient d'éditer à grands frais.

Cette brochure, imprimée sur papier de luxe,

a 67 pages grand in-8° et six planches reproduisant en photo-lithographie 108 types de timbres, cartes, etc. des pays suivants : Colombie et Vancouver, Canada, Nouveau Brunswick, Terre-Neuve Nouvelle Ecosse et Prince Edouard.

C'est l'œuvre patiente de M. E.-D. Bacon, soumise à la Société de Londres et revue par celle-ci. L'auteur a fait consciencieusement son travail : il a tout contrôlé, timbres et dates d'émission. Et lorsqu'il modifie ce qui a été admis, il apporte les preuves de ce qu'il avance. Aussi ne saurions-nous assez recommander ce travail à nos lecteurs.

Le prix du volume est fixé à fr. 10,50 (franco).

On peut se le procurer au bureau de ce journal.

AMATEUR, est le titre d'un journal en trois langues (anglais, allemand, français) que nous recevons de Vienne. Revue internationale pour collectionneurs — timbrologie — numismatique — héraldique — estampes, autographes — objet d'art — antiquités — curiosités.

Voilà au moins un programme assez étendu. Voyons ce qu'on dit de la timbrologie :

D'après notre nouveau confrère, le mot *Philatélie* aurait été importé d'Amérique, ce qui est une erreur, puisqu'il a été proposé à Paris. Ce mot serait impropre et *timbrologie* vaudrait mieux. L'auteur s'étonne que le titre de Dr Philatéliste n'ait pas encore été inventé par « un de ces écrivains périodiques qui ont eu soin de pourvoir à leur immortalité par la reproduction de leurs portraits dans les journaux ».

La timbrologie n'est pas une science... d'autant plus que, comparée à la numismatique, l'héraldique, le sphragistique, etc., elle est de trop nouvelle date ! enfin, elle entre très peu en relation avec l'histoire, la géographie...

L'article où nous puisons ces détails est fort curieux à lire par les idées nouvelles qu'on y rencontre. Ainsi, pour ne pas nous étendre trop longuement, voici, pour finir, quelques lignes à l'adresse des jeunes collectionneurs :

« A notre point de vue, nous trouvons très mauvais que la jeunesse fasse collection, car pour cela l'idée de trafiquer qui sommeille plus ou moins dans chaque enfant, l'envie d'acquérir de l'argent pour satisfaire ses désirs, grandissent en lui. »

Le lecteur qui voudra prendre connaissance de ce journal peut s'adresser à M. J.-G. Schoener. Doebing, Mariengasse, 27, à Vienne (Autriche), Le prix est de fr. 8 l'an.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**AVIS.**

Les abonnements expirant tous avec le présent numéro, prière aux personnes désireuses de le renouveler, de nous avertir, joignant en même temps le prix de la cotisation, soit fr. 6 en un mandat ou timbres-poste.

**CHRONIQUE**

**ALLEMAGNE (EMPIRE).**



Les timbres à 1 1/4 et 2 1/2 piaster ont la surcharge différente de celles des 20 para et 1 piastre. Leurs chiffres ont été placés au-dessus du mot *piaster*, l'espace ne permettant pas de les mettre sur la même rangée comme cela existe aux 20 para et 1 piastre :

- 1 1/4 piaster sur 25 pf. orange et noir
- 2 1/2 — — 50 — brun-rouge —

La carte nouvelle a reçu la surcharge : 20 para 20 :  
 20 para, carmin et noir.

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

La dernière bande se présente avec une singulière erreur dans l'inscription de la bande. Elle a : *Repúbilca* pour *República* :

1/2 centavo, bistre sur manille

**AUTRICHE.**

La carte-lettre de la poste pneumatique n'a plus le carton rose, l'intérieur étant gris, dit *P. B. J.* :

15 kreuzer, gris et noir sur rose, int. gris

**BAVIÈRE.**

La carte 5 pfennig, violet, a le filagramme ondulatoires *verticales* et le millésime 89 :

5 pfennig violet s/ chamois

**BHOÏAL.**

Le 1 anna, brun, est paru piqué 7 1/2 :

1 anna, brun

**BRÉSIL.**

Le timbre de journaux 100 réis, violet vif, est paru le 21 septembre dernier :

100 réis, violet vif

On annonce que, depuis le nouvel état de choses au Brésil, il a paru de nouveaux timbres représentant un globe bleu entouré des mots : *République des Etats-Unis du Brésil*.

## CEYLAN.

Nous avons signalé et catalogué, d'après les informations d'un confrère, qu'il existait un 25 cents, olive, au type ci-contre. Nous avons demandé ce timbre à tous les échos, quand nous reçûmes en communication de M. Piet-Lataudrie, un 25 cents, où le chiffre seul est olive, la valeur ayant été ajoutée après coup. Ce n'est donc pas un timbre olive qui existe, mais un timbre bistre avec chiffre olive :



25 cents. bistre, chiffre olive

## CHAMBA.

M. Glavany nous écrit qu'il possède :

3 annas, orange	surch. noire
8 — violet,	— —
1 rupee, gris,	— —
Service 2 annas, outremier,	— —
8 — violet,	— —

## COSTA-RICA.

La série des timbres mentionnée le mois passé est à l'effigie de B. Soto, contrairement à ce que nous avons dit. Ces timbres sont annoncés par le décret suivant, publié dans la *Gaceta* du 17 septembre dernier :

## BERNARDO SOTO.

*Président de la République de Costa-Rica.*

Par suite de pouvoirs que lui confère le paragraphe 28 de l'article 102 de la Constitution, décrète :

*Article premier.* — Les impôts fiscaux des postes et télégraphes seront payés désormais au moyen de timbres-poste-télégraphes qui s'emploieront indistinctement dans l'un ou l'autre service.

*Art. 2.* — Il est établi une nouvelle classe de timbres-poste et télégraphes de la forme, valeurs et couleurs indiquées comme suit :

Forme rectangulaire de 25 mm de haut sur 21 de large et portant « Costa-Rica » à la partie supérieure et « Correos y telegrafos » à la partie inférieure et la valeur du timbre en conformité des couleurs suivantes :

vert olive	5 pesos
violet	2 —
bleu	1 —
rouge	0,50
vert clair	0,20
ocre brun	0,10
orange	0,05
vert de mer	0,02
Sienna brûlée	0,01

*Art. 3.* — L'emploi des timbres de la nouvelle émission prendra cours le 20 du mois présent, jour auquel on les emploiera pour payer le prix des télégrammes dans les bureaux du trésor.

Le même jour, 20, cessera légalement l'usage et la circulation des timbres employés jusqu'à ce jour dans les bureaux de poste.

*Art. 4.* — Les timbres actuellement en circulation, que les expéditeurs auraient en dépôt, seront échangés dans la section du Timbre nacional jusqu'au 31 octobre prochain.

*Art. 5.* — Pour tout achat de timbres de la nouvelle émission d'au moins 25 pesos, il sera bonifié à l'acheteur un escompte de 6 %.

L'escompte de cet achat pour la province de Guanacaste est fixé à 12 %.

*Art. 6.* — Les timbres qui seront employés en paiement de l'impôt des télégrammes devront parvenir à la Direction du Trésor en parfait état de propreté pour que, une fois certifiés, le Directeur ou l'employé désigné, lorsque l'impôt est légalement payé, les inutilise au moyen de son timbre, exigeant immédiatement des télégraphistes, la remise pour la vérification qui doit se pratiquer périodiquement.

Fait en la ville de San José, dans le Palais Présidentiel, le 14 septembre 1889.

BERNARDO SOTO.

*Le Ministre des Finances et Commerce,*  
MAURO FERNANDEZ.



Ce décret ne fait mention que des valeurs qui ont été renseignées par nous le mois passé. Un de nos confrères cependant complète la série par le 10 pesos ci-contre qui aurait été émis par décret présidentiel du 9 octobre.

L'impression du timbre est noire sur papier blanc, piqué 15 :

10 pesos, noir

Ce timbre existerait aussi pour Guanacaste.

## CUBA.

Les timbres télégraphes à 40 centavos, sont employés, coupés en deux diagonalement, pour la moitié de la valeur. Nous publions deux documents qui nous viennent de MM. Gutierrez frères. Le premier de ces documents autorise le fractionnement des timbres, le second crée de nouveaux timbres.

*Administration centrale du Trésor.*

## EFFETS TIMBRÉS.

S. E. le Gouverneur général, d'accord avec l'Intendance générale du domaine et sur la proposition de cette administration centrale, a permis de diviser diagonalement les timbres-télégraphes de 40 centavos pour remplacer ceux de 20 de la même espèce.

Havane, le 2 septembre 1889.

A. MARQUIS DE GAVIRIA.

## Administration centrale du Trésor et loteries.

## EFFETS TIMBRÉS.

S. E. le Gouverneur général, d'accord avec la proposition de l'Intendance générale du Domaine, sur l'information de l'Administration centrale, a permis, attendu qu'il n'existe pas de timbres-télégraphe à 5 et 10 centavos dont l'emploi est devenu nécessaire en vertu de la réforme du tarif des dépêches télégraphiques introduites par décret du Gouvernement général de cette île en date du 13 août dernier, a permis l'emploi des timbres « pagos del estado » des mêmes valeurs. Il est entendu que, comme ces timbres sont doubles, c'est-à-dire se divisent en deux parties, que chacun des 5 ou 10 centavos qui sont les valeurs susdites, doivent adhérer l'une et l'autre au télégramme, de manière qu'aucune partie ne soit séparée bien que l'expriment les timbres cités.

Publié pour la connaissance générale.

Havane, le 7 septembre 1889.

A. MARQUIS DE GAVIRIA.



Les timbres fiscaux dont il est question dans ce dernier décret, sont du type ci-contre, qui nous montre les armoiries d'Espagne dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout renfermé dans un double ovale, contenant : *Pagos al estado 5 (10) c. de peso*; en haut. *Cuba -- as 1888 y 89*; en bas : *parte superior*, ou, pour le second timbre : *parte inferior*. A l'intérieur du timbre, de chaque côté, un numéro en noir, imprimé au composteur.

Impression de couleur sur papier blanc :

5 c. de peso, noir  
10 — — bleu

## DANEMARK.

AARHUS. Depuis novembre dernier nous avons une série nouvelle de timbres ayant les armoiries dans un ovale large, surmonté d'une couronne, et pour inscription : *Aarhus -- Telefon of bypost* et la valeur.

Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 öre, bistre-brun  
2 — violet  
3 — rouge  
5 — jaune



VIBORG. Une série d'enveloppes, au type des timbres actuels, a été mise en circulation vers le milieu de 1888, savoir :

Format 150x83 mm.

## a. La patte de fermeture à l'extrémité arrondie.

2 öre	bleu	sur blanc	vergè
3	vert-jaune	—	—
5	rouge	—	—
10	brun	—	—
10	violet	—	—

Les enveloppes à 5 öre ont le mot *Expres*, les 10 öre, brun : *Expres M. SV.*

## b. Patte de fermeture terminant en pointe.

2 öre.	bleu	sur blanc	vergè
3	vert-jaune	—	—
5	rouge	—	—
10	violet	—	—

L'enveloppe 5 öre a également le mot *Expres*.

## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le fac-similé du timbre soi-disant provisoire qui n'a jamais existé et celui des timbres officiels qui ne valent, sans doute, pas davantage. Ils ont été mentionnés ces mois derniers.

## EGYPTE.

Il y a deux mois, nous réclamions un peu de lumière du *Philatelist*, relativement au timbre 2 millièmes qui aurait, de même que toutes les enveloppes, la surcharge renversée, alors que ces timbres se présentent toujours sans surcharge.

Notre confrère répond qu'il s'agit du 2 millièmes, vert, surchargé : 10 paras; qu'il l'a examiné attentivement et que cette surcharge répond en tous points à l'ancienne : pour ce qui est des enveloppes, notre confrère n'en dit plus mot.

Que la surcharge soit ou ne soit pas identique à celle des anciens (?) timbres (Serait-ce à celle de 1879 que notre confrère fait allusion?) toujours est-il qu'on ne peut admettre, qu'après avoir abandonné *définitivement* une monnaie pour une autre, on irait appliquer sur la dernière, celle dont on ne veut plus.

Et puisque les timbres surchargés ont été trouvés parmi une masse d'autres, d'après notre confrère, il est fort probable qu'en les y mettant on aura voulu provoquer des demandes.

## ESPAGNE.

La carte 10 c. à effigie du nouveau roi (!) est en usage, dit-on.

10 centimos brun sur chamois

## ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

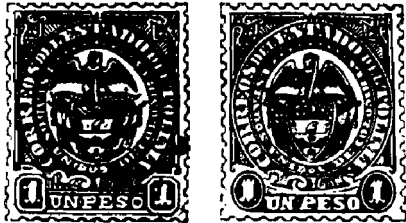
Le timbre à 5 pesos ressemblant trop pour la couleur au 50 centavos, a été imprimé en noir sur blanc et a paru vers le milieu d'octobre :

5 pesos, noir sur blanc, piqué 12

La cubierta 50 centavos n'a plus le papier blanc jaunâtre et la teinte rose rougeâtre, elle a actuellement le papier blanc légèrement azuré et l'impression rose lilacé.

50 centavos, rose lilacé

ANTIOQUIA. De même que le 5 centavos, rouge sur jaune, il y a 10 variétés du 2 1/2 centavos, rouge sur blanc, type reproduit le mois passé.



TOLIMA. M. Michelsen nous écrit qu'il existe, de la série 1886, plusieurs types de chacune des valeurs, lesquelles auraient été exécutées par plusieurs lithographies. En effet, le 1 peso qu'il nous envoie a, pour le 1<sup>er</sup> type, la valeur en chiffre dans un octogone; l'aigle a la tête mal venue et les ailes ne touchent pas les drapeaux des deux côtés.

Le 2<sup>e</sup> type, au contraire, a les chiffres dans des ovales, la tête de l'aigle est bien marquée et quant aux ailes, elles touchent les drapeaux des deux côtés.

Nous donnons les dessins des deux types.

Lui 1<sup>er</sup>, c'est-à-dire avec chiffre dans un octogone, nous connaissons :

2 1/2 cent.,	orange brunâtre
50	— vert
1 peso,	vermillon
2	— lilas
5	— jaune orange
10	— rose

Au 2<sup>e</sup> type, chiffres dans un ovale :

1 peso, vermillon

Nous ne pouvons déterminer le type des 5 c. violet, 10 bleu, 20 jaune citron, 25 noir, que nous n'avons pas vus.

## FINLANDE.



Le type des timbres-poste actuels, est changé. Il rappelle énormément celui qui n'est plus en faveur. *Suomi* est aujourd'hui en haut; à droite, une inscription russe; en bas, à gauche: *pen* dans un cercle et l'équivalent en caractères russes au côté opposé; entre les deux cercles inférieurs, un chiffre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

25 penni, outremer

C'est la seule valeur parue jusqu'à présent.

## GIBRALTAR.

Le format G (97×152 m<sup>m</sup>) existe. Nous l'avons vu en deux types de surcharge, savoir: Le 1<sup>er</sup> type a été reproduit déjà, n° 322. Le second type, est comme ci-contre, avec chiffres larges et *centimos* en lettres rapprochées. De ce dernier type, nous avons vu en plus le format F (83×131 m<sup>m</sup>):



20 centimos sur 2 p., rouge-brique et noir



L'émission des timbres surchargés est remplacée, depuis les premiers jours de novembre par d'autres, portant la nouvelle monnaie, sans surcharge. C'est le type 2 pence qui a été employé pour toute cette émission. (Voir ci-contre).

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

5 centimos,	vert
10	— carmin.
25	— outremer.
40	— orange.
50	— violet.
75	— réséda.
1 peseta,	bistre.
5	— gris fer.

Les deux premières valeurs sont seules en usage en ce moment; les autres nous ont été communiquées par M. Le Roy d'Étiolles.

La carte à 5 centimos a paru à la même date. Elle conserve son type et les inscriptions de la formule : la valeur seule est modifiée :

5 centimos, vert sur chamois



20 centimos, rouge-brique.

GRANDE BRETAGNE.

Signalé par l'I. B. J., le timbre 9 pence, lilas sur blanc, ayant la surcharge noire : *Gout parcels* :

9 pence, lilas s/ bleu, surch. noire.

GRENADE.

Le P mentionne au type actuel « Postage ».

1 pound, vert, CA et couronne, piqué 14.

GUATEMALA.

Au type *Oficial* du mois passé, il y aurait en plus du 10 centavos :

1 centavo, bleu, surch. noire  
5 — violet, — —

GUYANE ANGLAISE.

Il paraît que les timbres de fin 1888 avec l'inscription « Revenue » ont été retirés de cours.

GWALIOR.

M. Glavany a, au type ci-contre, c'est-à-dire avec des caractères indiens en haut et *Gwalior* en bas, les timbres suivants, liste que nous complétons par les types que nous connaissons déjà :



1° *Caractères indiens sur 13 1/2 m<sup>m</sup> de longueur.*

a. *Ayant 13 m<sup>m</sup> entre les deux mots :*

1/2 anna, vert, surch. noire  
1 — brun-violet, — —  
2 — outremer, — —

b. *Ayant 15 m<sup>m</sup> entre les deux mots :*

4 annas, vert, surch. noire

c. *Ayant 16 à 17 m<sup>m</sup> entre les deux mots :*

1/2 anna,	vert,	surch. noire
1 —	brun-violet,	— —
1 — 6 p,	bistre,	— —
2 —	outramer,	— —
8 —	violet,	— —
1 rupee,	gris,	— —

2° *Caractères indiens sur 15 m<sup>m</sup> de longueur.*

a. *Ayant 15 m<sup>m</sup> entre les deux mots :*

6 annas, bistre, surch. noire

HAÏTI.

M. Carreras Candi nous parle d'un timbre rond qui aurait les lettres blanches sur fond noir ; *postes* au milieu ; *Haïti, Cap Haïtien* autour. Le timbre est sur fragment de lettre en date du 16 juillet 1888.

Notre correspondant a reçu ce timbre de Santo-Domingo, avec cet avis qu'il aurait été émis par « les Nordistes de la dernière révolution ».

Ne serait-ce pas tout simplement un cachet administratif ?

HANOVRE.

Nous venons de voir des réimpressions récentes du 1/10 thaler sans burelage et avec le large burelage. Naturellement, on les vend comme étant de premiers tirages.

Aujourd'hui les timbres non burelés n'ont pas de filagramme ; les autres ont le burelage *par timbre*, au lieu d'être burelés en *feuille* ; la marge est donc restée blanche. Il y a des têtes bèches du 1/10 thaler non burelé et probablement aussi des timbres burelés. Tous deux ont la gomme blanche :

1/10 thaler, noir s/ jaune  
1/10 — — — blanc, burelé jaune

INDES ANGLAISES.

M. Goutier possède le 4 rupees, timbre-télégraphe de 1861, type et couleur des 4 annas, 1 et 2 rupees, les seuls connus :

4 rupees, violet

ITALIE.

Le nouveau timbre 5 centesimi aux armoiries, type de la carte même valeur, a été mis en circulation dans le courant du mois passé :

5 centesimi, vert-bleu

La nouvelle carte pour l'intérieur est aussi en usage. Nous en avons reçu, par M. Diena, un exemplaire oblitéré 13 novembre.

A droite, le timbre de 10 centesimi, type Humbert ; à la partie supérieure : *Carlolina postale* —

(cent. 10.); plus bas, les armoiries, trois lignes d'adresse et (a —) à gauche, angle inférieur, et (a) *Provincia*, à droite; à la partie gauche, de bas en haut, un avis et le millésime 89 :

10 centesimi, carmin *sf* crème

#### IOUGUE.



Le timbre octogone 4 annas des Indes anglaises a été rencontré par nous avec la surcharge : *Jougue* et oblitéré de trois barres noires, en partie sur la surcharge. Ne trouvant ce nom nulle part, nous faisons appel aux lumières de nos lecteurs :

4 annas, vert, surch. rouge

#### LIBÉRIA.

Un de nos confrères allemands a découvert 3 types de l'enveloppe 10 cents, savoir :



Le 1<sup>er</sup> TYPE se distingue par le mot *Liberia* en lettres grasses; *Registration* a le *g* qui forme presque un *c*; *cents* en grandes lettres grasses a l's finale qui touche la ligne de côté.

Le 2<sup>e</sup> TYPE a *Liberia* en lettres plus petites et plus maigres; *Registration* est en lettres plus allongées et plus maigres, le *g* bien formé; *ten cents* est en petites lettres grasses.



Le 3<sup>e</sup> TYPE a *Liberia* et *ten cents* en lettres plus grandes mais plus maigres que le 2<sup>e</sup> type; *Registration* est en petites lettres maigres, commençant et finissant à un millimètre du bord. Les ornements sont plus maigres au 2<sup>e</sup> type qu'aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>; celles qui commencent et finissent les inscriptions sont différentes aux trois types; enfin la dimension en largeur est de 31 1/2 m/m au 1<sup>er</sup> type; 31 au deuxième et 32 au

troisième. Les nuances sont également distinctes :

1 <sup>er</sup> type :	10 cents,	bleu
2 <sup>e</sup> —	10 —	bleu pâle laiteux
3 <sup>e</sup> —	10 —	outrémer

Il y en a 3 formats : 132 × 83, 132 × 98 et 225 × 101 m/m. Ces trois formats existent pour le 1<sup>er</sup> type; le 3<sup>e</sup> seulement pour le 2<sup>e</sup> type et le 1<sup>er</sup> pour le 3<sup>e</sup> type.

Il est à remarquer aussi que la patte avec timbre était à gauche en principe : elle est à droite aujourd'hui. La lettre *R*, au 2<sup>e</sup> type seulement, est dans un ovale.

#### MEXIQUE.

Nous avons demandé, en mai 1888, des renseignements sur le timbre ci-contre. En juillet 1889, nous faisons un nouvel appel aux amateurs mexicains et le même mois nous recevions enfin les lignes suivantes :



« Je ne puis vous assurer que ces timbres n'ont jamais circulé pour le public, et bien moins encore décrétés par le Gouvernement. Nous avons eu le 4 c. violet et le 4 c. rouge sur blanc, mais jamais, jamais, 4 noir sur paille, et je puis en dire autant des 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 20, 25, qui n'ont jamais circulé en noir sur paille. Vous pouvez donc assurer que ces timbres sont des essais ou peut-être même des plaisanteries et pas autre chose. »

N'ayant pu rien démêler de ces lignes, nous demandâmes de nouvelles explications. On nous renvoie à un article paru dans le *Bulletin de la Société Philatélique Mexicaine*, plus incompréhensible que les lignes que nous venons de reproduire.

S'il y a eu un 4 c. violet et un 4 c. rouge sur blanc, le type est donc authentique et partant les 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 20, 25 ne peuvent être des fantaisies.

Si l'auteur de l'article, qui paraît assez chatouilleux de sa nature, veut qu'on ait confiance dans ce qu'il dit, il faut au moins qu'il se fasse comprendre, car après sa lettre et l'article auquel il nous renvoie nous restons plongé dans les ténèbres.

#### MODÈNE.

M. E. Diena, nous fournit une variété assez curieuse du timbre 40 centesimi du Gouvernement provisoire. Devant la lettre *c* de *cent*, il y a un 5 retourné. Comment expliquer cette erreur ? Les caractères et chiffres étant mobiles, on aura voulu, à la suite d'un accident



peut-être, rapprocher les caractères et, au lieu de prendre des „ espaces ", on aura pris, par inadvertance, un 5, à moins qu'en décomposant la planche du 5 centesimi pour faire celle du 40, un chiffre 5 ne se soit égaré à la place d'un „ espace ". En tous cas, le timbre est absolument authentique. Il est annulé conjointement avec un 20 centesimi, du timbre à date :

40 centesimi, carmin

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous trouvons mentionné au *Philatelic Record* l'enveloppe officielle 2 pence, type ému du centenaire, ayant „ On Her Majesty's Service ". Le timbre est surchargé en noir : O. S :

2 pence, bleu s/ blanc vergé (format 120 et 95 m/m.)

L'Y. B. J. a reçu au format 137×78 m/m, les enveloppes 1 et 2 pence actuelles, imprimées sur papier azuré cannelé :

1 penny, violet s/ bleu

2 — bleu — —

PAHANG.



Pahang est une ville de l'Inde Transgangaïque (Malacca) sur la rivière de ce nom, à 20 kilomètres de la mer de Chine. C'est le chef-lieu d'un royaume situé entre ceux de Tringano au N. et de Selangor à l'O. et de Johore au S.

Cette ville éprouvait le besoin d'avoir ses timbres. La colonie anglaise du détroit de Malacca n'a pu lui refuser les siens et elle les a surchargés, comme on peut le voir, par le fac-simile ci-haut, du mot : *Pahang*, en noir.

Attendons-nous à avoir bientôt autant de variétés de surcharges que pour Selangor, Johore, etc., etc. :

2 cents, rose, surch. noire

PERSE.

Plusieurs journaux signalent les surcharges *Official* douteuses, pour nous, sur les timbres suivants :

6 c.	s/ 5 ch,	vert	et rouge
6 —	— 25 c.,	—	— noire (gravé)
12 —	— 50 —	noir	— rouge
12 —	— 10 ch.,	chamois	— noire
18 —	— 50 c.,	noir	— —

PHILIPPINES.

Le *Timbre* publie l'avis suivant de l'administration des postes de Manille.

Par décret du 22 mai dernier, le Gouverneur général a décidé que les timbres avec la surcharge *Habilitado* seraient admis à l'affranchissement des lettres et télégrammes jusqu'au 10 août. Nous rappelons au public que toute lettre remise après cette date aux bureaux des postes ou jetée dans les boîtes et pourvue d'un timbre *Habilitado* ne sera pas expédiée.

PRINCE EDOUARD.

M. D. A. King nous écrit qu'il a rencontré sur lettre, le 2 pence, rose, non dentelé. Notre correspondant omet de nous donner la date.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* annonce qu'une carte à 1 penny, rappelant celles à 2 et 3 pence, a été émise dans les premiers mois de cette année, avec un timbre de même dessin, sans légende en dessous, mais avec la légende au centre :

1 penny, laque s/ chamois

M. Le Roy d'Etiolles nous a montré au type connu, filagramme et piqûre des timbres en usage :

2 shillings, brun chocolat.

ROUMANIE.



Après le pot aux roses découvert à Bucarest, on a jugé utile d'imprimer les timbres sur papier à filagramme, laissant néanmoins en usage ceux qui n'en ont pas. Ce filagramme consiste dans les armoiries du pays, suivant le fac-simile ci-contre.

Nous avons rencontré ce filagramme sur les valeurs suivantes :

1	1/2 bani, noir	s/ blanc, piqué 13
15	— brun-rouge	— — —
25	— bleu	— — —

Un de nos confrères ajoute :

5 bani, vert clair

RUSSIE.



Les foudres ont été placées sous les cors de poste, depuis le milieu de novembre dernier, aux enveloppes à 7 kop., comme cela existait déjà pour les cartes à 3 kopecks, même type (voir ci-contre). De même que pour les enveloppes 10 et 20 kopecks, il n'y a pas d'autres formats que les suivants, qui ont le papier crème :

Format : 145×120 m/m.

7 kopecks, bleu

Format : 145×80 m/m.

7 kopecks, bleu

Une carte sans timbre, destinée à l'intérieur, a paru à la même date, au grand format : 142 X 90 mm. Il y a une ligne d'inscription en haut et en bas, les armes à gauche, et un rectangle pour le timbre, à droite :

Sans valeur, brun sur chamois pâle.

Le 1<sup>er</sup> janvier paraîtront enfin les bandes 1 k. jaune, 2 k. vert, attendues depuis si longtemps. En même temps des cartes-lettres à 5 k. lilas, 7 k. bleu, 10 k. bleu s/azur.

LIEBEDJAN (*Tamboff*). Il nous vient le timbre lithographié ci-contre sur lequel nous ne possédons aucun renseignement. Il est imprimé en deux couleurs sur papier blanc, le fond du timbre est bleu avec impression rouge :



5 kopecks, rouge et bleu

ОПОТЧКА (*Pskoff*) Le timbre de 1885 n'est plus rose-carmin, il est rose jaunâtre :

5 kopecks, rose jaunâtre

ОУСТИОУЖНА (*Novgorod*). C'est grâce à l'amie Von der Beeck que nous connaissons le timbre ci-contre appartenant à une poste inconnue jusqu'à présent. Les quatre lignes d'inscriptions se lisent : *Oustionjnskaïa Zemskaja Potschka* (Poste rurale de Oustioujna); puis 3 kopeiki (3 kopecks). Il y a cinq variétés, sur une rangée horizontale, par la disposition des dessins du cadre.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

3 kopecks, noir s/ orange  
3 — — — tête bêche.

L'émission date de mars dernier.

ПРИЛОУКЪ (*Pollava*). Les timbres redeviennent rose comme ils l'ont été en 1887, la teinte est cependant plus prononcée aujourd'hui :

5 kopecks, rose vif

S<sup>te</sup> LUCIE.

M. Calman a fait une enquête au sujet des timbres 1863 surchargés, venus tous par le canal de

M. Schmidt-Dewilde. Il lui a été répondu officiellement que ces surcharges étaient fausses et qu'on serait désireux de connaître le nom du vendeur à Paris.

Puisque M. Schmidt-Dewilde a cherché à faire jadis la lumière sur ces timbres, il pourrait, nous semble-t-il, tout en citant la source d'où il tient ses timbres, être plus heureux qu'autrefois en s'adressant à M. D. G. Garraway, trésorier colonial à Castries, qui nie leur authenticité.

S<sup>te</sup> HÉLÈNE.

Le 6 pence, filagramme C A et couronne, piquage 14, nous est venu imprimé en gris perle :

6 pence, gris perle

SARAWAK.

Voici le fac-simile du timbre que nous avons fait connaître le mois passé.



SÉDANG.

M. Dorsan-Astruc est ennuyé, fort ennuyé. Nous comprenons ça. Après les révélations du mois dernier, la Société philatélique de Paris a prié l'agent accrédité d'une majesté errante, de bien vouloir donner sa démission de membre.

Maitre Harpagon, n'ayant aucune bonne raison à donner, a écouté le conseil qu'on lui envoyait, reconnaissant par là qu'il n'était plus digne de ses collègues et qu'il était bien le complice de son corégionnaire David Mayrena.

Les deux compères étant démasqués, reste M. Frémy. Celui-ci, après avoir battu la caisse en faveur de ses patrons, après avoir certifié que les timbres étaient authentiques, après avoir publié un article de Solrac (Charles Schaupmeier), des décrets de fantaisie où l'on reconnaît le charabia de S. M. Marie I<sup>er</sup>, se décidera-t-il enfin à parler. Tout lui en ait un devoir, le silence en pareille circonstance étant de la complicité.

Si les timbres sont authentiques, qu'il le prouve ; s'ils ne le sont pas, qu'il le reconnaisse : ses acheteurs ont intérêt à le savoir.

Quand on se dit l'organe de la Société française de timbrologie, on ne doit pas se mettre dans le cas de ce bon M. Dorsan.



## SUÈDE.



MALMO. La dimension des timbres a été réduite de moitié. C'est toujours la même disposition, armoiries dans un double ovale avec les inscriptions du type supprimé.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc,

piqués 11 1/2 :

- 10 öre, vert
- 25 — bleu-gris
- 35 — bistre
- 40 — rouge
- 50 — jaune
- 75 — argent et bleu
- 1 krone, or et rouge

## SWAZIELAND.

Les timbres de Transvaal ont été surchargés *Swazieland*, en noir, suivant le fac-simile, depuis les premiers jours d'octobre, nous dit-on. Il y en a cinq valeurs, savoir :



- 1/2 penny, gris, surch. noire
- 1 — carmin, — —
- 2 — brun, — —
- 6 — outremer — —
- 1 shilling, vert — —

Swazieland est un des pays limitrophes du Transvaal.

## TASMANIE.

Une erreur du 1/2 penny, surcharge, sur le 1 penny, se présente ayant : *Half* pour *Half* :

1/2 penny, carmin et noir

## TERRE-NEUVE.



Nous trouvons dans le *Philatelist* l'annonce d'une émission d'enveloppes au fac-simile ci-contre. Le type représente l'effigie en relief de Victoria dans un ovale guilloché ayant pour inscription : *Newfoundland postage* en haut, la valeur en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé

- 3 centavos, lilas foncé, format 120 x 94 mm
- 5 — bleu, — 140 x 78 mm

Quant aux bandes, en voici le dessin. Nous en avons parlé dans le dernier numéro :

- 1 cent, vert, sur manille
- 2 — carmin, — —
- 3 — brun, — —



## TRAVANCORE.

Les premiers timbres parus avaient le papier vergé et au milieu de la feuille les armoiries du pays entre branches d'olivier et pour inscription, au-dessus : *Government*; au-dessous *of Travancore*. On nous envoie maintenant le 1 chuckram imprimé en bleu outremer sur papier blanc uni ayant les mêmes armoiries à peu près de la grandeur du timbre, mais huit fois dans la largeur de la feuille et sept fois en hauteur, de sorte que chaque timbre n'a pas son filagramme, les feuilles étant de 10 timbres en largeur et 8 en hauteur :

1 anna, outremer

Les cartes dit *I. B. J.* ont le papier chamois, cannelé :

8 cash, orange

## TUNIS.

Reçu par M. Diena la carte avec réponse actuelle ayant la partie destinée à la réponse imprimée sur le verso de la première partie, la seconde restant sans timbre et sans impression aucune :

10 + 10 cent., noir sur bleu pâle

## URUGUAY.



Par suite d'un malentendu, le 5 centesimos, chiffre, avait été imprimé, il y a quelques années, en violet. L'administration refusa le tirage, mais après un échange de lettres avec l'imprimeur, elle se décida à mettre ce timbre en usage tel quel. Lorsque l'impression en bleu lui parvint elle supprima le timbre violet. Mais voilà qu'il reparait le 14 octobre, par suite d'insuffisance sans doute de timbres bleus, mais cette fois surchargé du mot : *Provisorio* en noir. Voilà donc un timbre émis provisoirement deux fois :

5 centavos, violet, surch. noire

Un avis de la poste rend compte de cette émission :

AVIS.

Par disposition de la Direction générale des postes, le 1<sup>er</sup> courant sera mis en circulation une série provisoire de timbres-poste de cinq centesimos chacun, au même type que ceux émis le 1<sup>er</sup> décembre 1886 et ayant pour impression en surcharge noire le mot « Provisorio ».

Montevideo, le 12 octobre 1889.

Le Secrétaire.

Exposition philatélique de Munich.

La *Bayarischer Philatelisten Verein* de Munich ayant insisté à plusieurs reprises pour nous voir participer à son exposition, nous lui avons adressé la collection du *Timbre-Poste* et du *Timbre Fiscal* ainsi que la *Bibliothèque des timbrophiles*. Nous connaissons le résultat de ce qui nous concerne par la lettre suivante :

Munich, le 20 octobre 1889.

M. J.-B. MORNS à Bruxelles.

Par ordre de l'association Philatélique Bavaroise, nous avons le plaisir de vous informer que votre « Bibliothèque Timbrophile » a obtenu la

• Médaille de Bronze •

à la 2<sup>e</sup> exposition philatélique internationale.

Il est fâcheux que votre grand catalogue manquait car il aurait pu concourir avec succès pour la grande médaille.

Avec tous nos respects.

OTTO SEDLMAYR.  
Président.

ANY. BACHT.  
Secrétaire.

En retournant cette médaille si généreusement offerte, nous avons fait suivre ce retour des lignes suivantes :

Bruxelles, le 29 octobre 1889.

Monsieur le Président de la Société Philatélique à Munich.

J'ai le regret de vous annoncer que je viens de vous retourner par chemin de fer, franco, la médaille que vous m'avez adressée, conformément à votre lettre du 20 courant. Voici quelles sont mes raisons :

J'ai envoyé, sur votre demande expresse, la collection complète de mon journal le *Timbre-Poste* se composant de 26 volumes, plus 17 autres que j'ai écrits, de la *Bibliothèque des Timbrophiles*.

Vous avez jugé que tout cela ne valait pas un catalogue allemand et que mes 43 volumes devaient être rangés, comme mérite, sur le même pied que certain catalogue et album..... allemands de timbres privés de l'Allemagne !

Après m'être vu décerné la plus haute récompense par les *Sociétés française de timbrologie* de Paris et *néerlandaise des timbrophiles* d'Amsterdam, j'ai lieu de m'étonner d'une semblable décision. Je n'ai pas l'habitude de me décerner des louanges, mais je puis dire, sans fanfaronnerie, que le *Timbre-Poste*, la plus ancienne publication de ce genre, jouit de quelque notoriété parmi les collectionneurs ; que la *Bibliothèque des timbrophiles* n'est pas non plus sans valeur, puisque vous-même, vous avez sollicité l'autorisation de pouvoir traduire les ouvrages en langue allemande.

Que vous cherchiez à encourager les écrivains allemands, c'est parfait, je vous approuve et je vous félicite de cette idée qui n'a, malheureusement, jamais trouvé d'écho en France ; mais que vous insistiez pour que j'expose mes œuvres à Munich pour les faire servir de tremplin à un catalogue allemand, dont je ne discute pas les mérites, c'est là une faiblesse que je ne m'explique pas et qui ne sera approuvée de personne.

Recevez, Monsieur, mes salutations bien sincères.

J.-B. MORNS.

Il faut croire que la décision du jury n'a pas contenté tout le monde, car nous apprenons que MM. le Dr Kloss, C. Joris et M. Pétritz ont retourné à leur tour les médailles. Ce dernier s'était mis hors concours et avait protesté contre les décisions du Jury dont il faisait partie.

Veut-on savoir maintenant comment était composé le jury ? Le *Timbre* va nous l'apprendre. Ce farceur de jury, dit-il, était composé de MM. Lindenberg et Th. Haas (médailles d'argent), Castle (médaille d'or), E. Petritz (médaille de bronze), M. Bachl, sans récompense : Il est vrai qu'il n'avait rien exposé !

En présence d'une abnégation aussi grande, nous offrons à M. Bachl la médaille de bronze que nous avons retournée. C'est égal, il faut convenir que le jury était bien composé : tous gens de mérite et qui savent apprécier au moins leur valeur, quand elle ne l'est pas par d'autres.

Une grande rareté.

M. Granberg d'Helsingfors a fait une découverte intéressante. Il le dit du moins. Cette découverte consiste dans une enveloppe de Finlande, 10 kop., rouge, type 1845, dont l'existence officielle a été niée et démontrée par M. F. Breitfuss.

M. Granberg a montré cette enveloppe au bureau du timbre « Charta Sigillata », où les coins des timbres sont conservés, et il paraît qu'on n'a pas hésité à reconnaître immédiatement que cette enveloppe était parfaitement authentique et appartenait à une émission dont il n'y avait eu que 100 exemplaires. Voilà une nouvelle qui va confondre l'ami Breitfuss.

Examinons cependant cette découverte. L'enveloppe est de papier gris-blanc uni et de petit format (117 × 73 mm). Elle porte le timbre ovale à l'angle gauche inférieur comme les 10 k. noir et 20 k.



rouge; elle a comme marque postale un petit cachet oblong ayant 18 jun, un chiffre 5 suivi d'un autre, mais... *gratté*; l'adresse porte en partie sur le timbre, preuve qu'il doit être bon, seulement en l'examinant de plus près on s'aperçoit bientôt que l'écriture a dû disparaître d'abord pour faire place au timbre, après quoi elle a été reconstituée sur celui-ci, la différence d'encre étant là pour le prouver. Au verso, il y a un autre petit cachet postal contenant ANE 23 et l'on remarque qu'une partie

de l'enveloppe manque, grandeur d'un timbre, 1856, qu'on a enlevé pour les besoins de la cause.

C'est ce que M. Granberg appelle « une grande rareté! ».

### Le jubilé de la carte postale.

Le premier octobre 1889, il y a eu vingt ans que les premières cartes postales du monde furent mises en circulation, une des grandes institutions du service postal.

L'Autriche fut le premier Etat qui institua ce moyen de correspondance dont nous ne saurions nous passer aujourd'hui.

L'idée, c'est-à-dire l'invention des cartes postales — car, en effet, c'est une invention — est de M. le Dr Emanuel Herrmann, professeur d'économie nationale à l'académie militaire, imp. et roy., à Wiener-Neustadt, qui publia dans le journal du soir de la « Neue Freie Presse » du 26 juillet 1869, un article intitulé: « Nouveau moyen de correspondance postale » dans lequel il déployait ses idées sur la création de la carte postale.

Cet article attira l'attention de M. le baron Ad. Maly, qui était alors directeur général des postes en Autriche, et qui réussit, par son initiative, à dégourdir cette idée, de sorte que le 25 septembre 1869, un décret du ministère du commerce parut dans le *Bulletin des lois de l'Empire*, par lequel la création de la carte postale (le nom officiel qu'on lui donna et qu'elle a gardé jusqu'à ce jour fut « correspondenz — karte — carte correspondance ») était instituée et le premier octobre 1869 fixé pour la mise en circulation.

L'attrait de la nouveauté fit qu'au mois d'octobre on employa en Autriche (sans la Hongrie) 1,401,522 cartes, puis ce nombre tomba peu à peu à 41,223 jusqu'au mois de février 1870. A partir du mois de mars 1870, l'emploi se releva lentement mais continuellement et a atteint avec le temps une hauteur dont on ne s'était pas douté.

Le grand succès que l'Autriche en obtint excita les autres Etats à employer ce moyen de corres-

pondance et en 1870, nous trouvons la carte postale dans la plupart des Etats européens.

Une bonne idée, surtout quand elle s'applique à un objet d'aussi peu d'apparence, a rarement produit une plus grande révolution dans le commerce universel que celle du Dr Herrmann, qui mérite que son nom soit arraché à l'oubli, pour briller éternellement comme réformateur dans les annales postales.

Amateur (octobre 1889.)

### Variétés du type 1880-89 des Colonies espagnoles.

(Suite. — Voir n° 322)

#### PHILIPPINES.

##### 1° Timbres-poste.

De 1880 à fin 1882,	1er type,	tous	
1883,	2c	—	2 4/8 c. de p., outremer vil
Mars —	1er	—	tous, sauf
—	2c	—	2 reales s/ 2 4/8
Juillet et fin —	1er	—	tous.
Janvier 1886,	3c	—	1/8 de c., vert-jaune
—	1er	—	16 s/ 2 4/8, outremer et carmin
Janvier 1887,	2c	—	1 — 2 4/8, — —
—	—	—	10 — 2 4/8, — et noir
Avril —	3c	—	50 mil., bistre-jaune
1888,	—	—	1 c., vert
—	—	—	6 — brun-jaune
—	2c	—	8 s/ 2 4/8, outr. et carm.
—	3c	—	2 4/8 — 1 c., vert
—	1er	—	2 4/8 — 5 — outr. —
—	3c	—	2 4/8 — 50 mil. bistre —
Septembre —	—	—	2 4/8 — 1 c., — —
4 Octobre —	—	—	2 4/8 — 1/8 c., vert —
—	1er	—	2 4/8 — 10 — — —

##### 2. Surcharge CONSUMOS sur timbres-poste.

Janvier 1889,	2c type,	2 4/8 s/ 2 4/8 c.,	bleu et noir
—	1er	— 2 4/8 — 2	— rose —
—	3c	— 2 4/8 — 1	— vert —
—	1er	— 2 4/8 — 5	— bleu —
—	—	— 2 4/8 — 12 4/8	— rose —

##### b. Même surcharge, sur timbres-télégraphe.

Mars 1889,	3c type,	2 4/8 s/ 1 c,	bistre et noir
—	—	— 2 4/8 — 2 4/8	— brun —
—	—	— 2 4/8 — 5	— bleu —
—	—	— 2 4/8 — 10	— vert —
—	—	— 2 4/8 — 20	— violet —
—	—	— 2 4/8 — 20	— — —
—	—	— 2 4/8 — 20	— — —
—	—	— 2 4/8 — 20	— — —
Mai —	—	— 1 mil.,	rose
—	—	— 2 —	bleu
—	—	— 5 —	bistre
—	—	— 1 c. de peso,	vert-jaune

Le 2 4/8 c. de p. au 2° type seul n'a pas été signalé.

2<sup>o</sup> Timbres-télégraphe.

Janvier 1880 à 1881	tous au 1 <sup>er</sup> type
Mars 1886	— — 2 <sup>e</sup> — avec surcharge
— — — —	— — 1 <sup>er</sup> — sans —
Janvier 1887	— — 2 <sup>e</sup> — avec —
1888	— — 3 <sup>e</sup> — sans —

## Surcharge CONSUMOS.

Mars 1889	tous au 3 <sup>e</sup> type, 5 c., violet
— — — —	— — — — 7 4/8 — —
— — — —	— — — — 10 — —

3<sup>o</sup> Cartes postales.

Toutes les cartes postales 1881/89 sont au 1<sup>er</sup> type.

## PORTO-RICO.

1<sup>o</sup> Timbres-poste.

De janvier 1881 à janvier 1884,	1 <sup>er</sup> type
Courant de — — 2 <sup>e</sup> —	5 c. de p., bleu pâle
Mars 1886,	3 <sup>e</sup> — 5 — —

Ces deux derniers, 5 c. de peso, n'ont jamais été signalés.

Mentionnons, à titre de curiosité, deux timbres de Cuba, 1 c., vert, et 5 c., bleu pâle, au 3<sup>e</sup> type, employés à Porto-Rico, et que possède M. de Fabregas.

2<sup>o</sup> Cartes postales.

1885	au 1 <sup>er</sup> type
1887	— 3 <sup>e</sup> —

Cette dernière émission ferait supposer qu'il existe un timbre-poste 3 c. de peso au 3<sup>e</sup> type, que nous n'avons pas rencontré.

## Les timbres-télégraphe municipaux de Porto-Rico.

La complaisance limitée de nos correspondants de cette colonie espagnole, ne nous permet pas encore de parler de ces timbres avec connaissance de cause. *Toutes nos demandes sont restées sans réponse.* Force nous est de nous contenter de donner la nomenclature des timbres qui nous sont remis par M. Schuh.

Emission de 1888?



Au type ci-contre, nous avons avec le piquage 11 1/2 :

## ANASCO.

9 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur vert bleu.  
21 — — — orange.

## CAYEY.

21 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur orange.

## HATO-GRANDE.

3 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur jaune.  
21 — — — saumon.

## JUNCOS.

2 c. offic<sup>e</sup>, violet sur vert.  
3 — — — rouge — jaune.

## LARES.

3 c. offic<sup>e</sup>, vert sur jaune.

## LUQUILLO.

3 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur jaune.  
21 — — — sur saumon.

## NAGUABO.

2 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur vert.  
21 — — — rose.

## VEGA-BAJA.

3 cents, rouge sur jaune.  
6 — — — bleu-lilacé.  
21 — — — orange.

Le cartouche inférieur destiné à la signature de l'Alcalde porte soit une griffe, une signature à la plume, un cachet et le plus souvent rien.

Emission de 1889?



Reconnaissant sans doute l'inutilité de la griffe ou signature de l'Alcalde ou pour ne plus déranger ce dernier, les timbres qui arrivent aujourd'hui n'ont plus ce cartouche.

Le dessin se termine en bas par un gros trait, comme le type ci-contre. Le piquage des timbres reste toujours 11 1/2 :

## JUNCOS.

21 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur saumon.

## NAGUABO.

3 c. offic<sup>e</sup>, rouge sur jaune.  
21 — — — saumon.

Ces derniers timbres s'emploient concurremment avec ceux de l'émission précédente qu'on cherche à épuiser d'abord. Il y aurait encore des Yanco, mais les valeurs et couleurs ne sont pas connues : Espérons que le sommeil léthargique de nos correspondants ne durera pas toujours.

## Correspondance.

Londres, le 7 novembre 1889.

A M. l'Éditeur du « Timbre-Poste ».

MONSIEUR,

Dans le numéro de votre journal de ce mois, je trouve une notice attirant l'attention sur un ouvrage de la société philatélique de Londres sur les timbres du Nord américain britannique.

Permettez-moi de corriger une erreur que l'écrivain de cet article a faite, en disant que cette publication est mon ouvrage révisé par la société. Ce n'est pas ainsi, car les notes préliminaires à la tête de chaque colonie sont seules mon travail, le reste du catalogue, à l'exception de certains articles reproduits du *Halifax Philatelist* est l'ouvrage en commun de tous les membres de la société fréquentant les réunions.

Je reste votre dévoué,  
E. D. BACON.

Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.

# TIMBRES-POSTE BUREAUX DE RUSSIE

En vente chez J.-B. MOENS, 42, rue de Florence et Galerie Bortier, Bruxelles, Belgique.

<i>Achtyrka</i>	1872	5 kop.	vert	1 00	<i>Bielozersk</i>	1889	2 kop.	noir sur vert d'eau	0 50
—	1872	5 —	bleu (timbre-taxe)	1 00	—	—	vert d'eau s/bleu	0 50	
<i>Aleksandria</i>	1869	10 —	bleu	3 00	—	—	orange	0 50	
—	1870	10 —	chamois	6 00	—	—	jaune	0 50	
—	1874	10 —	indigo	2 50	—	—	bleu	0 50	
—	1880	10 —	bleu	5 00	—	—	violet	0 50	
—	—	10 —	rouge	5 00	—	—	rouge	0 50	
—	1882	10 —	rouge	3 00	<i>Bobrow</i>	1872	3 —	rose	2 00
—	Le même sans surcharge			6 00	—	1878	3 —	rose	1 25
—	1884	10 kop.	vert et noir	1 75	—	Janv. 1879	3 —	vert	10 00
—	—	10 —	rouge	1 75	—	juillet 1879	3 —	azur	1 50
—	—	10 —	bleu	1 75	<i>Bogorodsk</i>	1869	5 —	bleu	1 25
—	—	10 —	jaune	1 75	—	1871	5 —	bleu pâle	1 25
—	—	10 —	brun	1 75	—	1872	1 —	rouge violacé	1 00
<i>Ananieff</i>	1875	5 —	bleu	4 00	—	1873	1 —	groseille	0 35
—	1879	5 —	bleu	2 25	—	—	5 —	bleu terne	1 00
—	1883	5 —	bistre, bleu et or	1 25	—	—	10 —	bleu-vert	1 50
—	1886	5 —	vert	1 00	—	1877	1 —	violet	0 25
—	1875	5 —	carmin (timb.-taxe)	1 25	—	—	1 —	rouge-violet	0 50
—	1880	5 —	rouge	2 50	—	—	5 —	bleu	1 00
—	1880	5 —	bleu (timb. admin.)	0 75	—	—	10 —	bistre	2 00
—	1884	5 —	carmin	0 50	—	1884	1 —	—	0 20
<i>Ardotoff</i>	1878	5 —	rouge	1 50	—	—	5 —	—	1 00
—	1880	5 —	rouge	3 00	—	—	1 —	carmin	0 20
—	Les mêmes sur papier bâtonné			1 25	—	—	5 —	—	1 00
—	1883	5 kop.	brique s/B. quadrillé	6 00	—	—	10 —	—	1 75
—	—	5 —	— bâtonné	3 00	—	—	1 —	orange	0 20
—	1884	5 —	rose	1 00	—	—	5 —	—	1 00
—	—	5 —	rouge	1 00	—	—	10 —	—	1 75
—	1878	3 —	bleu (timbre-taxe)	1 25	—	—	5 —	noir	1 00
—	1880	3 —	indigo	1 25	—	—	10 —	—	1 75
—	1883	3 —	bleu	1 25	—	—	1 —	rouge-violet	0 20
—	1884	3 —	vert	0 75	—	—	5 —	violet pâle	1 00
<i>Arzamass</i>	1874	5 —	indigo	5 00	—	—	10 —	—	1 75
—	1877	5 —	rouge	1 25	—	1888	1 —	rouge	0 20
—	1882	5 —	vermillon	1 25	—	—	5 —	vermillon	1 00
—	1886	5 —	lilas	1 00	—	—	5 —	bleu	1 00
—	1887	5 —	lilas	1 00	—	—	10 —	—	2 00
—	1889	5 —	violet vif	1 25	—	—	10 —	vermillon	2 00
<i>Atkarsk</i>	1874	3 —	noir	1 00	<i>Bogoutschar</i>	1871	5 —	noir	3 00
—	1875	3 —	—	2 00	—	1872	5 —	noir /B. bât. grisâtre	3 00
—	1881	3 —	rouge et bleu	1 25	—	1873	5 —	violet	2 00
—	1883	3 —	rouge et bleu	1 00	<i>Borisoglibsk</i>	1872	3 —	outremer	2 00
—	1885	3 —	bleu pâle	0 60	—	1877	3 —	bleu	1 25
<i>Balasschkoff</i>	1876	4 —	noir	2 50	—	1880	3 —	outremer	1 25
—	1880	4 —	vermillon et indigo	1 25	<i>Borowitchi</i>	1869	5 —	noir et rouge	12 00
<i>Berdiansk</i>	1867	10 —	vert et bleu	2 00	—	1874	5 —	rouge s/jaune	1 00
<i>Biejetzk</i>	1872	3 —	vert	3 00	—	1876	3 —	bleu s/jaune	1 25
—	1878	3 —	rose	2 50	—	—	3 —	vert s/jaune	1 25
—	1882	3 —	vert	1 50	—	1878	3 —	—	0 60
—	1885	3 —	lilas	1 00	—	—	3 —	bleu pâle	1 00
—	1885	3 —	lilas (2 <sup>e</sup> type)	3 00	—	1886	3 —	rose	0 60
—	1886	3 —	vert	0 60	<i>Bougoulma</i>	1882	2 —	bleu	1 25
<i>Bielozersk</i>	1870	2 —	noir et bistre	1 50	—	1883	2 —	—	0 75
—	1872	3 —	noir-gris	1 25	—	1884	2 —	brun	0 40
—	1874	3 —	noir s/rose	1 25	<i>Bougourousslan</i>	1879	2 —	noir-gris	2 25
—	1876	3 —	noir-gris	2 25	—	1880	2 —	rose	0 80
—	1878	2 —	noir s/bleu	3 25	—	1882	2 —	rose	0 80
—	1878	2 —	noir s/jaune	3 25	—	1884	2 —	rose vif	0 40
—	fin 1878	2 —	bleu pâle	0 75	<i>Bouzoulouk</i>	1875	3 —	rouge et vert	1 00
—	—	2 —	brun	1 50	—	1881	3 —	noir	0 50
—	1880	2 —	blanc	2 00	—	1883	3 —	rose	0 60
—	—	2 —	jaune	10 00	—	1889	3 —	rouge	0 75
—	1882	2 —	blanc	2 00	<i>Bronnitszi</i>	1868	5 —	vermillon	0 75
—	1883	2 —	bleu	0 50	—	1876	5 —	—	1 25
—	1884	2 —	bleu pâle	0 60	<i>Charkoff</i>	1874	5 —	rouge	0 75
—	—	2 —	vert olive	0 60	—	1876	5 —	rouge	1 00
—	1887	2 —	bistre	0 75	—	1886	5 —	rouge	1 00
—	—	2 —	mauve	0 50	—	1887	5 —	rouge (surcharge)	1 00
—	—	2 —	violet	0 50	—	1871	5 —	bleu (timb.-taxe)	1 00
—	1888	2 —	—	0 50	—	1876	5 —	bleu de ciel	1 00
—	1889	2 —	noir sur rose	0 50	—	—	5 —	outremer	1 00

<i>Charkoff</i>	1883	5 kop.	outrémer (t. taxe)	1 00	<i>Griazowetz</i>	1889	4 kop.	gris-bleu	1 00
—	1885	5 —	—	1 00	—	—	4 —	violet	1 00
—	1888	5 —	outrémer et or	1 00	—	—	4 —	vert	1 00
—	1889	5 —	bronze et bleu	1 25	—	—	4 —	jaune	1 00
<i>Cherson</i>	1871	10 —	jaune	25 00	—	—	4 —	rouge	1 00
—	1871	10 —	rose et noir	8 00	<i>Irbit</i>	1875	2 —	rose	0 60
—	1872	10 —	vermillon	3 00	—	1880	2 —	rose vif	0 50
—	1874	10 —	—	1 25	—	—	4 —	vert	1 00
—	1879	10 —	vermillon et noir	2 50	—	—	8 —	jaune	1 50
—	1885	10 —	or, rouge et bleu	2 00	—	—	2 —	rose (2 <sup>e</sup> type)	0 50
<i>Dankof</i>	1873	3 —	noir et vert-jaune	0 75	—	—	4 —	vert	1 00
—	1879	3 —	—	1 00	—	—	8 —	jaune	1 50
—	1882	3 —	—	1 00	—	1885	2 —	noir et rose	0 50
—	1883	3 —	—	0 75	<i>Jassy</i>	1879	2 —	vermillon	1 50
<i>Demiansk</i>	1868	3 —	noir et bleu	0 75	—	—	5 —	—	1 25
<i>Dimitrieff</i>	1872	3 —	noir-gris	0 60	<i>Jegoriewsk</i>	1871	3 —	bleu	1 25
<i>Dnitroff</i>	1874	3 —	bleu et rouge	1 00	—	—	3 —	noir	1 25
—	1874	3 —	brun et vert (timb. taxe)	1 00	—	1875	3 —	bleu	3 50
<i>Dnieprowsk</i>	1871	5 —	noir	5 00	—	—	3 —	noir	2 50
—	1874	5 —	—	2 00	—	1877	3 —	bleu	1 00
—	1876	5 —	noir, bleu et jaune	2 25	—	—	3 —	noir	1 00
—	1881	5 —	—	2 25	<i>Jeletz</i>	1875	5 —	lilas	3 50
—	1884	5 —	rose et bleu	1 50	—	1876	5 —	—	3 50
—	1885	5 —	carmin et bleu	1 00	—	1881	3 —	bleu s/ chamois	10 00
<i>Donez</i>	1879	1/2	brun-roux	2 50	—	1882	3 —	bleu s/ bleu	1 00
—	1879	5 —	bleu	5 00	—	—	5 —	bleu s/ azur vergé	2 00
<i>Douchowchtchina</i>	1873	3 —	bleu	3 50	—	1885	5 —	bleu s/ citron	1 50
—	1879	3 —	—	1 25	—	1887	—	Le même, piqué	1 25
—	1881	3 —	—	2 00	—	1888	—	Le même, percé	1 25
—	1873	6 —	rose (Timb.-taxe)	3 00	—	1888	5 kop.,	noir s/ citron	1 25
—	1881	6 —	rose	2 50	<i>Kadnikoff</i>	1873	3 —	bleu s/ blanc	4 00
—	fin 1881	6 —	rose pâle	2 50	—	1874	3 —	— azuré	1 00
<i>Ekaterinoslaw</i>	1872	5 —	vert	2 50	—	1879	3 —	bleu-vert	2 25
<i>Elizavetgrad</i>	1872	5 —	vert	1 25	—	1883	3 —	émeraude	0 75
—	1875	10 —	rouge	2 75	<i>Kasimof</i>	1869	3 —	noir	20 00
—	—	20 —	bleu	3 00	—	1875	3 —	bleu	0 75
—	1875	2 —	noir	0 75	—	—	3 —	lilas	0 75
—	1876	2 —	—	0 60	<i>Kiriloff</i>	1871	2 —	noir s/ brun	2 25
—	1880	2 —	—	0 75	—	1872	2 —	bleu	0 60
—	—	5 —	brun-jaune	1 00	—	1881	2 —	rose vif	0 50
—	—	10 —	brun-orange	1 75	—	1883	2 —	vert-jaune	0 50
—	—	20 —	violet	1 25	—	1888	2 —	bleu	0 50
—	1882	2 —	brun-violet	0 50	<i>Kologriff</i>	—	2 —	solférino	0 50
—	—	5 —	brun-jaune	1 25	<i>Kolonna</i>	1871	5 —	vermillon	3 50
—	—	10 —	carmin	1 75	—	1875	5 —	brique	1 50
—	—	20 —	lilas	2 25	—	1878	5 —	vermillon	2 00
—	1884	2 —	brun	1 00	—	1880	5 —	—	1 25
—	1885	2 —	noir	0 40	—	1888	5 —	—	1 50
—	—	5 —	vert	1 00	—	1888	1 —	bleu	0 20
—	—	10 —	rouge	1 75	—	—	2 —	—	0 40
—	—	20 —	bleu	3 00	—	—	3 —	—	0 60
<i>Gadiatsch</i>	1884	3 —	vert et vermillon	1 00	—	—	1 —	rouge	0 20
—	Janv. 1887	3 —	rose et vert	1 25	—	—	3 —	—	0 60
—	—	6 —	— bleu	2 00	—	1871	5 —	bleu (timbre-taxe)	3 50
—	—	3 —	rose	1 00	—	1880	5 —	—	1 25
—	—	3 —	vert	1 00	—	1887	5 —	—	1 50
—	—	3 —	rose et bleu	0 75	—	1888	5 —	— et rouge	1 50
—	—	3 —	violet	0 75	<i>Kortschewa</i>	1876	2 —	—	1 50
—	—	3 —	noir	0 60	—	1877	2 —	—	0 80
—	—	3 —	bleu et rouge	0 60	<i>Kotelnitsh</i>	1871	3 —	—	2 00
—	—	3 —	noir et rouge	0 60	—	1874	3 —	vert	1 50
—	1889	3 —	bleu et rose fond ligné	0 75	—	1875	3 —	orange	1 00
—	—	3 —	— — — quadrillé	0 75	—	—	3 —	brun	1 00
—	—	6 —	bleu et rose	1 50	—	—	3 —	lilas	1 00
<i>Gdoff</i>	1874	2 —	outrémer	0 50	—	—	3 —	bleu	1 00
—	1876	2 —	bleu	1 25	—	—	3 —	violet	1 00
—	1883	2 —	—	0 50	—	1870	3 —	orange (timb.-taxe)	12 50
—	1887	2 —	rose	0 40	—	1874	3 —	jaune	1 50
<i>Glasoff</i>	1875	3 —	noir et vert	1 00	<i>Kouznetzsk</i>	1880	3 —	violet	1 25
—	1888	2 —	vert et noir	1 25	<i>Kozielez</i>	1867	3 —	bronze	6 00
<i>Griazowetz</i>	1873	2 —	outrémer	0 60	—	1874	3 —	—	0 75
—	1878	2 —	indigo	0 60	<i>Krapiwna</i>	1870	3 —	bleu	1 00
—	1880	2 —	vermillon	0 60	<i>Krementschoug</i>	1878	3 —	jaune	2 50
—	1881	4 —	rouge	1 25	—	Août	3 —	orange	1 00
—	1884	4 —	—	2 50	<i>Lebedin</i>	1884	5 —	outrémer	1 25
—	—	4 —	carmin-violacé	1 25	—	1887	5 —	bleu	1 00
—	1885	4 —	violet	1 00	<i>Lgoff</i>	1884	5 —	noir, rouge, vert	1 00
—	1886	4 —	—	1 00	<i>Liebedjan</i>	1882	5 —	mauve	1 50
—	1887	4 —	outrémer	1 00	—	1885	5 —	bleu	1 25
—	1888	4 —	—	1 00	—	—	5 —	lilas	1 50
—	1889	4 —	noir	1 00	—	—	5 —	rose	1 25
—	—	4 —	bleu	1 00	—	1888	5 —	rouge s/jaune	1 25
—	—	4 —	brun	1 00	<i>Livny</i>	1871	3 —	cramoisi	0 75

<i>Liavny</i>	1873	5 kop.	vermillon	1 50	<i>Orgueyeff</i>	1879	6 kop.	vert burelé vert	1 50
—	1876	5 —	—	1 25	—	1880	3 —	noir — rose	0 75
—	1884	5 —	vert-bleu	1 00	—	—	6 —	bleu — bleu	1 50
—	1875	5 —	bleu (timbre-taxe)	2 00	—	1882	3 —	noir et rose	0 75
—	1880	5 —	vert	1 00	—	—	3 —	— rouge	0 75
<i>Loubny</i>	1881	5 —	rose	1 25	—	—	3 —	— brun	0 75
—	1884	5 —	vermillon	1 25	—	1885	3 —	carmin	0 80
—	1881	pour abonnement, sans indication de valeur, bistre-jaunâtre		1 25	—	—	6 —	vert	1 25
—	1885	5 kop.,	carmin	1 00	—	1887	3 —	rouge et bronze	2 00
—	1886	5 —	rose	1 25	<i>Ostaschakoff</i>	1878	3 —	solferino	1 00
—	1887	5 —	—	1 25	—	1884	3 —	bleu	0 60
<i>Louga</i>	1871	sans valeur, (5 kop.) bleu		3 00	<i>Oster</i>	1885	3 —	brun-rougeâtre	1 00
—	1877	(5 — ) outremer		3 00	—	—	3 —	brun	0 60
—	1878	5 kop.	bleu	1 50	<i>Ostrogosjsk</i>	1879	1 —	noir	0 25
—	1883	5 —	— foncé	1 25	—	1880	1 —	—	0 25
—	1885	5 —	—	1 25	—	1883	1 —	—	0 25
—	1886	3 —	rouge	0 60	—	juin id.	1 —	type refait	0 20
—	1889	3 —	rouge s/blanc bâtonné	0 75	<i>Osirov</i>	1875	5 —	vert	1 25
—	1880	5 —	bleu (timbre-taxe)	3 00	—	1878	5 —	—	4 00
<i>Malmyche</i>	1875	2 —	vermillon pâle	10 00	—	1882	5 —	noir	1 25
—	1875	2 —	rouge (gr. dimens.)	0 80	—	1884	5 —	bleu et jaune	1 25
—	1876	2 —	noir	0 50	<i>Oustsyzolsk</i>	1873	3 —	rouge	1 25
—	1884	2 —	rose	0 50	—	1874	3 —	— foncé	1 25
—	1887	2 —	bleu foncé	0 50	—	1878	3 —	—	1 50
—	1888	2 —	bleu	0 40	—	—	3 —	— foncé	1 50
—	—	2 —	solferino	0 75	—	1882	2 —	vert	2 00
<i>Maloarchangielsk</i>	1871	sans valeur, (5 kop.) noir		1 25	—	1883	2 —	—	1 25
—	1876	(5 — ) bleu		1 25	—	1884	2 —	—	0 50
<i>Mariupol</i>	1873	5 kop.	noir	2 25	—	1885	2 —	—	0 50
—	1874	5 —	—	2 25	—	1886	2 —	—	0 50
—	1875	5 —	—	2 50	—	1887	2 —	rouge vin	0 40
<i>Melitopol</i>	1874	3 —	bleu	1 50	—	1889	2 —	rouge vif	0 50
<i>Morschansk</i>	1879	5 —	vermillon	2 00	<i>Pawlograd</i>	1872	5 —	bleu terne	1 00
—	1880	5 —	bleu arm. bronze	1 75	—	—	5 —	— foncé	1 00
—	—	5 —	rouge — or	1 75	—	—	5 —	— vif	1 00
—	—	5 —	bronze — rouge	1 75	<i>Pereiaslaw</i>	1874	3 —	chamois	1 25
—	—	5 —	or —	1 75	—	1875	3 —	—	1 25
—	1881 s.val.,	(5 kop.)	gris, centre rouge et noir	1 50	—	1882	5 —	—	1 50
—	—	—	— violet	1 50	—	1883	5 —	rose vif	1 25
—	—	—	— bleu	1 50	—	1884	5 —	bleu	1 25
—	—	—	— vert	1 50	—	1885	5 —	orange	1 25
—	1882	5 kop	rouge, bleu	1 50	—	1888	5 —	bleu s/ orange	1 25
—	1883	5 —	bleu, rouge	1 25	—	1889	5 —	rouge s/ jaune	1 00
—	1884	5 —	bleu, rouge-noir	1 25	<i>Pereslaw-Zaleski</i>	1874	3 —	vert	1 25
—	1885	5 —	bleu et rouge	1 25	—	1878	3 —	—	3 50
—	1887	5 —	bleu-rouge, rose	1 25	—	1879	3 —	bleu et rose	0 75
—	1888	5 —	noir et bleu	1 25	<i>Perm</i>	1872	3 —	noir	1 25
—	1889	5 —	noir et rouge	1 25	—	1873	3 —	—	1 25
<i>Nikolsk</i>	1884	2 —	outremer	0 40	—	1875	3 —	—	1 25
<i>Nolinck</i>	1873	2 —	rouge	0 60	—	1878	3 —	—	1 25
—	—	2 —	— (2 <sup>e</sup> type,	0 60	<i>Piriatin</i>	1868	3 —	orange	5 00
—	1874	2 —	vert	1 50	<i>Podolsk</i>	1871	5 —	vert	3 00
—	1876	2 —	noir	0 50	—	1875	5 —	—	4 00
<i>Novgorod</i>	1872	5 —	rose lilacé	1 25	—	1876	5 —	—	2 25
—	1875	5 —	solferino	1 25	—	1878	5 —	—	2 50
—	1877	5 —	rouge foncé	2 00	—	1880	5 —	—	1 25
—	1878	5 —	solferino	2 00	—	1883	5 —	—	1 25
—	1880	5 —	lilas	1 00	<i>Porchow</i>	1876	5 —	violet	1 25
—	1882	5 —	jaune	1 25	—	1887	5 —	bleu	1 00
—	1885	5 —	lilas	1 00	<i>Prilouky</i>	1879	5 —	rose	1 25
—	1887	5 —	—	1 00	—	1887	5 —	—	1 25
—	1888	5 —	bleu s/lilas	1 00	—	—	5 —	bleu	1 25
—	1889	5 —	— s/blanc	1 25	—	1888	5 —	lilas	1 25
—	—	5 —	— vert, rouge, or et noir	1 25	—	1889	5 —	vert	1 00
<i>Nowaia-Ladoga</i>	1867	5 —	vert	2 00	—	—	5 —	— bleu	1 50
—	—	25 —	vermillon	6 00	<i>Pskoff</i>	1871	5 —	violet	2 00
—	1880	5 —	bleu et rouge	1 25	—	—	5 —	mauve	3 00
—	1883	5 —	gris et rouge	1 25	—	1877	5 —	—	1 25
<i>Ochansk</i>	1878	3 —	bleu-vert	5 00	—	1881	3 —	noir	0 75
—	fin 1878	3 —	bleu	1 00	—	1886	3 —	—	0 75
<i>Odessa</i>	—	2 —	rouge et vert	0 40	<i>Riajsk</i>	1882	3 —	rose	0 75
—	—	5 —	— noir	0 75	—	1887	3 —	—	0 75
<i>Opotchka</i>	1876	5 —	bleu	1 25	<i>Riazan</i>	1873	2 —	bleu-violet	2 00
—	1878	5 —	bleu vif	1 50	—	1876	2 —	lilas	1 50
—	1881	5 —	gris	1 25	—	1878	2 —	vert	4 00
—	1885	5 —	rose	1 00	—	1879	2 —	bronze	3 00
<i>Orgueyeff</i>	1873	3 —	noir burelé chair	0 75	—	1873	2 —	(or, 1 <sup>er</sup> type t.-taxe)	3 00
—	—	3 —	— — rose pâle	0 75	—	—	2 —	(— 2 <sup>m</sup> type)	3 00
—	—	3 —	— — vif	0 75	—	1876	2 —	argent	1 50
—	—	6 —	vert — bleu	1 50	—	1879	2 —	—	1 50
—	1878	3 —	noir — rose	1 00	<i>Rjeff</i>	1872	2 —	rouge et noir	1 50
—	—	6 —	bleu — bleu	1 50	—	1874	2 —	—	0 60
—	1879	3 —	noir — verm.	1 00	—	—	—	— bleu	0 50

<i>Rjef</i>	1883	2 kop.	brique et bleu	0 40	<i>Tiraspol</i>	1873	5 kop.	bleu	1 00
—	1887	2 —	— noir	40 00	—	1879	5 —	jaune verm. or, etc.	1 00
—	—	2 —	vert pâle	0 40	—	1875	sans val.	rouge (timb aff.)	0 75
<i>Rostoff-sur-le-Don</i>	1871	5 —	bleu	2 50	<i>Toula</i>	1888	5 —	bleu et rouge	2 00
—	1874	5 —	—	1 75	<i>Tschambar</i>	1874	5 —	noir et vert	1 00
—	1877	5 —	—	1 25	—	1884	5 —	vert et noir	1 00
—	1881	2 —	—	0 50	—	1886	5 —	—	1 00
—	1889	2 —	bleu pâle	0 50	—	1888	5 —	noir-vert, etc. (s. val.)	1 00
<i>Sapojok</i>	1870	5 —	noir	1 00	<i>Tscherepowetz</i>	1869	3 —	bleu	1 50
<i>Saratoff</i>	1874	5 —	bleu et noir	20 00	—	1878	3 —	—	1 00
—	1884	5 —	noir et rouge	1 00	—	1884	3 —	émeraude	0 60
—	—	10 —	— vert	1 50	<i>Tscherkass</i>	1879	5 —	bleu	3 00
—	1888	5 —	— rouge	1 00	<i>Tschern</i>	1873	3 —	noir	2 50
—	—	10 —	— vert	1 50	—	1874	3 —	bleu	1 50
<i>Schadrinsk</i>	1873	5 —	noir	2 00	—	—	3 —	noir	1 50
—	1874	5 —	rose	2 00	<i>Tscherdina</i>	1889	2 —	noir sur rose	0 50
—	1875	5 —	ardoise	2 00	—	—	2 —	bleu sur rose	0 50
—	—	5 —	rose	2 00	<i>Tever</i>	1870	2 —	bleu foncé et rose	5 00
—	1876	5 —	violet-rouge	2 00	—	1871	2 —	bleu et rose	1 00
—	1880	5 —	mauve	1 50	—	1875	2 —	noir et rose	1 25
—	—	3 —	mauve surch. noire	4 00	—	fin 1875	2 —	rouge, jaune et noir	0 75
—	—	3 —	Le même surch. bleue	2 00	—	1878	2 —	—	0 60
—	1881	3 —	bleu	1 00	—	1884	2 —	bleu, rouge et or	0 40
—	1882	3 —	émeraude	0 75	—	1889	2 —	brun	0 50
—	1886	3 —	violet	0 75	<i>Valdai</i>	1871	2 —	lilas	0 75
<i>Schatzke</i>	1874	3 —	noir	1 50	—	1878	2 —	—	0 75
—	—	5 —	—	3 00	—	1887	2 —	rose	1 00
—	Type refait	3 —	—	0 60	—	—	2 —	(dimension réduite)	0 75
—	1885	3 —	—	0 60	—	1888	2 —	vert	0 40
—	1886	3 —	—	0 60	<i>Wassil</i>	1871	5 —	blanc	2 25
—	1888	3 —	rose	1 00	—	1878	5 —	bleu	1 00
—	—	3 —	noir	1 00	—	—	5 —	noir	1 00
—	—	3 —	azur	0 75	<i>Welsk</i>	1886	2 —	vert	2 50
—	1889	3 —	rose	0 75	—	—	2 —	— piqué	0 60
—	—	3 —	noir s/rose	0 75	—	1889	3 —	bleu-pâle	0 75
<i>Schlüsselbourg</i>	1865	5 —	vert	1 25	—	1888	3 —	rouge	0 60
<i>Skopin</i>	1871	3 —	—	0 75	<i>Weissingonsk</i>	1871	1/2 —	roux	0 25
—	1878	3 —	bleu	0 60	—	—	1 —	vert	0 50
—	1888	3 —	vert	0 60	—	—	2 —	bleu	0 50
<i>Solikamsk</i>	1887	2 —	rose	0 75	—	—	5 —	carmin	1 00
—	—	2 —	lilas	0 40	—	1873	1/2 —	jaune	0 10
<i>Soroka</i>	1879	3 —	rouge, jaune, etc.	0 75	—	—	1 —	vert	0 25
—	1880	3 —	rose	0 75	—	—	5 —	carmin	1 00
—	—	3 —	rouge	0 75	—	1880	2 —	bleu	0 60
—	1884	3 —	—	1 00	—	1883	1/2 —	jaune	0 10
—	1885	3 —	jaune, brun, etc.	0 60	—	—	1 —	vert	0 20
<i>Soudja</i>	1882	5 —	bleu	1 25	—	—	2 —	bleu	0 50
—	1886	5 —	rouge	2 50	—	—	5 —	rose	1 25
<i>Soumy</i>	1868	2 —	vert	0 75	<i>Werchnie-</i>				
—	—	3 —	vermillon	20 00	<i>Dnieprowsk</i>	1873	4 —	bleu	2 00
—	1870	5 —	rouge	1 25	—	1874	4 —	—	1 50
—	1872	6 k. s/5 k.	rouge et noir	1 25	—	1875	4 —	—	1 00
—	—	—	La même surcharge rouge	1 25	—	1876	4 —	violet	1 00
<i>Spassk Riansanski</i>	1883	3 —	noir	0 75	<i>Werchotour</i>	1889	2 —	chocolat pâle	0 50
—	—	3 —	rose (timb.-taxe)	0 75	<i>Woltschansk</i>	1872	5 —	noir, jaune et rouge	0 75
<i>Staraja-Roussa</i>	1881	5 —	bleu	1 25	—	1883	5 —	rouge, jaune, orange et noir	1 50
<i>Starobyelsk</i>	1876	3 —	outremer	6 00	<i>Zadonsk</i>	1878	5 —	jaune et noir	1 50
—	—	3 —	— (type refait)	1 00	—	1883	5 —	vert, jaune et noir	1 25
—	1881	3 —	—	1 50	—	1887	5 —	bleu et noir	1 25
—	1885	3 —	bleu	0 60	—	1888	1 —	carmin	0 20
—	1886	3 —	violet	0 60	—	—	3 —	vert	0 60
—	1888	3 —	rose	0 60	—	—	5 —	bleu	1 00
—	1876	3 —	jaune foncé (t.-taxe)	1 00	—	mars 1888	1 —	bleu et jaune	0 20
—	1878	3 —	— serin	1 00	—	—	3 —	bleu et vert	0 60
—	1883	3 —	jaune	0 75	—	—	5 —	bleu et rouge	1 00
—	1885	3 —	rose	0 60	—	1889	1 —	vert	0 25
—	1886	3 —	gris	0 60	—	—	3 —	orange	0 70
—	1888	3 —	vert	0 75	—	—	5 —	bleu	1 25
—	—	3 —	— (type modifié)	0 60	<i>Zemliansk</i>	1874	5 —	bleu et jaune	5 55
<i>Stchigry</i>	1882	3 —	rose-bleu, etc.	1 00	—	—	8 —	—	3 50
<i>Syzran</i>	1873	5 —	bleu s/solferino	20 00	—	1880	5 —	orange	1 25
<i>Tamboff</i>	1871	3 —	noir	1 25	—	—	8 —	—	1 75
<i>Tchouvin</i>	1871	s. val. (5 kop.)	rouge	2 50	<i>Zienkow</i>	1879	3 —	rouge	0 75
—	1872	5 kop.	bleu (sans val.)	4 00	—	1882	3 —	bistre	3 75
—	1874	5 —	bleu	1 50	—	1883	3 —	—	1 25
—	1878	5 —	— et noir	1 50	—	1885	3 —	carmin	1 00
—	1881	5 —	rose	1 25	—	1887	3 —	vert	0 75
—	1884	5 —	bleu	1 25	—	1889	3 —	vert-bleu	0 75
—	1887	5 —	rose	1 25	—	—	3 —	rouge lilas	0 75
—	—	5 —	noir s/lilas	1 25	<i>Zolotonoska</i>	1880	2 —	noir et vert	0 50
—	1888	5 —	noir-bleu et rouge	1 25	—	—	10 —	rose et jaune	1 75
—	—	5 —	— s/vert	1 00	—	1885	2 —	vert, jaune et noir	0 40
—	1889	5 —	— rouge, or	1 25					



# Timbres-Poste Ruraux de Russie



Immense choix de tous les timbres-poste ruraux de Russie connus jusqu'à ce jour, en vente chez J.-B. MOENS

42, Rue de Florence et Galerie Bortier, BRUXELLES (Belgique)

Supplément du Catalogue Prix - Courant de

## TIMBRES-POSTE

par J.-B. MOENS

Enveloppes, bandes, cartes, timbres ruraux, locaux, télégraphe et enveloppes, et cartes offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc., parus depuis 1883 à 1888. 1 vol. grand in-8° à deux colonnes, illustré de plus de 1750 types de timbres, imprimé sur planche, à part de la grandeur du volume, formant ensemble 474 pages.

**Prix : 10 francs, franco.**

*Ce supplément contient également les modifications de prix survenues aux timbres depuis 1883.*

**S'adresser chez J.-B. MOENS, rue de Florence, 42, Bruxelles.**

### Clichés Timbres-Poste



Choix de plus de 7000 clichés en galvano. Gravures d'après les types originaux de Timbres-poste, Enveloppes, Cartes, Timbres Télégraphe, Chemins de fer, Fiscaux, etc., pour illustrer Journaux, Brochures, Circulaires concernant la Timbrophilie, en vente à des prix très modérés, chez J.-B. MOENS,

42, rue de Florence à Bruxelles.

On s'abonne également pour les nouveaux types qui paraissent dans les Journaux le *Timbre-Poste* et le *Timbre Fiscal*.

### Timbres Fiscaux

Les amateurs de timbres fiscaux trouveront chez J.-B. MOENS, rue de Florence, 42, à BRUXELLES, un assortiment des plus complets en timbres-fiscaux, à des prix très modérés. Depuis 1873, la même Maison publie un journal spécial pour les timbres fiscaux.



La Maison J.-B. MOENS, 42, rue de Florence, à Bruxelles (Belgique), est la plus ancienne, elle est universellement connue pour le plus grand choix de timbres qu'elle possède. Son catalogue contient 70.000 variétés. Tous les timbres sont garantis véritables.

**Conditions de vente.** — Les lettres non affranchies ou insuffisamment sont refusées. Toute demande doit être accompagnée du montant, soit en mandat-poste, billets de banque français, anglais, américains, italiens, allemands ou belges. On reçoit les timbres-poste seulement comme appoint. Les demandes de timbres inférieures à 3 francs pour la Belgique et 10 francs pour l'étranger ne sont pas envoyées franco.

**Conditions d'achat.** — Toute proposition de timbres doit être accompagnée d'un spécimen de chaque espèce et supposer en même temps la quantité qu'on offre et le prix du timbre. Il ne sera pas répondu aux demandes qui ne rempliraient pas ces conditions.

# PUBLICATIONS TIMBROPHILIQUES

en vente à la Maison MOENS, 42, rue de Florence, Bruxelles (Belgique)

- ALBUM TIMBRES-POSTE**, pour commençants, 1 joli vol. illustré, pleine toile anglaise, titre doré sur le plat. 2 00  
Envoi par la poste, port en sus. 0 50
- Cet album est fait pour les commençants et classé par ordre géographique. Il s'ouvre à l'italienne et contient 2760 cases, suivi d'une table alphabétique, illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et de cent cinquante armoiries officielles des principaux Etats du globe. (\*) Charmant volume in-8° oblong.
- CATALOGUE GÉNÉRAL** et détaillé des Timbres-Poste, Enveloppes et Cartes postales officiellement émis dans la République du Pérou depuis la première émission 1857, jusqu'en 1886. Par ordre chronologique, et avec des notes se rapportant à tous les timbres falsifiés et les contremarques fausses qui ont pu être constatés par la Société Philatelique Sud-Américaine à Lima, in-8°. 3 75
- COSTER (Ch. H.)** Les timbres adhésifs des postes privées des Etats-Unis d'Amérique, illustré de 217 gravures, in-18, papier de Hollande. 4 00
- GOSTER (Ch. H.)** Les enveloppes timbrées des postes privées des Etats-Unis d'Amérique, 1 vol. in-18, sur papier de Hollande, illustré de 15 gravures. 4 00
- DURO (A. F.)** Resena historico-descriptiva de los Sellos de Correo de Espana, Madrid 1881, un vol. grand in-8° ayant 115 illustrations. 14 00
- HERALDIQUE UNIVERSEL**. Armoiries des principaux Etats du Globe, grand in-plano, contenant 158 écussons des pays qui ont adopté les timbres-poste, publié par J.-B. Moens, d'après les documents officiels. 1 00
- KOPROWSKY (Samuel)**. Les timbres poste ruraux de Russie. Nomenclature générale de tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres-ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, illustré de 130 gravures, in-8°. 2 50  
Même ouvrage imprimé sur papier de Hollande. 4 00
- LÉVY (Louis)** de Rio de Janeiro (Brésil) Timbrée, Mazurka pour piano. Hommage à Jean-Baptiste Moens, à l'occasion du Jubilaire du Journal le Timbre-Poste (1863-1887). Grand in-4. Franco. 1 00
- MAGNUS (Dr.)** Timbres de Moldavie et de Roumanie, 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, illustré de 30 gravures sur bois, in-12. 1 50  
Le même ouvrage, imprimé sur papier de couleur, tiré à quelques exemplaires seulement. 6 00
- MOENS (J.-B.)**, supplément (1888) du Catalogue prix-courant de timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, télégraphe, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc. 10 00
- MOENS (J.-B.)** Album illustré pour timbres-poste et télégraphe. Texte français et anglais, classé par ordre géographique, 12<sup>e</sup> édition entièrement refondue et considérablement augmentée contenant 2,070 types de timbres et 109 armoiries des principaux Etats du globe, superbe volume, grand in-4 de 5 1/4 p. oblong, imprimé sur papier carton satiné, pleine toile anglaise. 7 50
- MOENS (J.-B.)**. Album illustré pour timbres-poste et télégraphe, classé par ordre alphabétique. Nouvelle édition (1887) entièrement refondue et considérablement augmentée. Magnifique volume grand in-8° oblong, imprimé sur beau papier satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement fleuroné : il est enrichi, en outre, de cent neuf armoiries des principaux Etats du globe et de deux mille cinq cents types de timbres-poste et télégraphe. Le volume est de 568 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'album, les prix restent les mêmes.
- Pleine toile anglaise, rouge, plat doré. 9 00  
Le même, un fermoir. 9 50  
» deux fermoirs. 10 00  
Port recommandé. 2 00
- Une feuille spécimen sera envoyée sur demande. Le port des albums est à la charge de l'acheteur.
- MOENS (J.-B.)** Timbres du Pérou, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 42 gravures. 8 00
- MOENS (J.-B.)** Timbres de Parme, Modène et Romagne, vol. in-18 illustré de 12 grav. 6 00
- MOENS (J.-B.)** Timbres de Toscane, St-Marin, Eglise, 1 vol. in-18 illustré de 31 grav. 6 00
- MOENS (J.-B.)** Timbres de Maurice, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 44 grav. 4 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres de Saxe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 25 gravures. 4 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres du Grand-Duché de Luxembourg, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 26 gravures et planches tirées à part. 6 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres de Mecklembourg-Schwérin et Strelitz, vol. in-18 illustré de 12 gravures. 4 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres de Tour et Taxis, depuis leur origine jusqu'à leur suppression (1847-1867), vol. in-18 illustré de 27 gravures et armoiries. 4 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres d'Egypte et de la Compagnie du Canal de Suez, vol. in-8 illustré de 50 grav. et armoiries. 4 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres de Belgique, depuis leur origine jusqu'à nos jours, 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures et armoiries. 8 00
- MOENS (J.-B.)**. Les timbres de Wurtemberg, 1847-1880, 2 vol. in-18 illustrés de 66 gravures. 8 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres de la République Argentine et de ses diverses provinces (Buénos-Ayres, Cordoba, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, San-Luis, Santa-Fé, Santiago del Estero), 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures. 8 00
- MOENS (J.-B.)**. Timbres des Duchés de Schleswig-Holstein, Lauenbourg et de la ville Bergedorf. 1 vol. in-18 illustré de 20 gravures. 4 00

# TIMBRES DE BELGIQUE

En vente chez J.-B. MOENS, 42, rue de Florence et galerie Bortier, 7, BRUXELLES



1849 — Effigie à droite de Léopold Ier, C. sur B. (L. L. entrelacées dans un cadre à filet simple).

10 centimes, brun 10.00 0.30  
20 — bleu 10.00 0.20

Les mêmes réimprimés, papier blanc vergé.

10 centimes, brun foncé 5.00  
20 — bleu — 5.00

1849-1850. — Même effigie dans un ovale, C. sur B., (L. L. entrelacées dans un ovale à filet simple).



10 centimes, brun 1.25  
20 — bleu 1.25  
40 — carmin 10.00 1.50

1851. — Les mêmes C. sur B. (L. L. entrelacées, sans filet de cadre).

10 centimes, brun 0.30  
20 — bleu 10.00 0.30  
40 — carmin 0.30

1851. — Même effigie, C. sur B., papier uni.

1 centime, vert 1.25  
10 — brun 2.50 0.10  
20 — bleu 2.50 0.10  
40 — carmin 4.00 0.40

1863. — Les mêmes, C. sur B., piqués 13, 14.

1 centime, vert 0.40 0.15  
10 — brun 0.75 0.05  
20 — bleu 1.25 0.05  
40 — rouge carmin 2.00 0.40



1863-1866. — Effigie à gauche de Léopold Ier dans un cercle, cadres variés, C. sur B., piqués.

10 centimes, gris 0.75 0.10  
20 — bleu 0.75 0.10  
30 — bistre 1.25 0.40  
40 — rose 1.25 0.25  
1 franc, lilas 3.00 1.75

1866-67. — Armoiries (lion) dans un ovale surmonté d'une couronne, C. sur B. piqués 15.



1 centime, gris 0.50 0.10  
2 — bleu 1.00  
5 — bistre 1.00



1869-1870. — Effigie de Léopold II, à gauche, dans un ovale, cadres variés C. sur B., piqués 15.

10 centimes, vert 0.25 0.05  
20 — bleu 0.50 0.05  
30 — ocre 1.00 0.25  
40 — carmin 1.00 0.25  
1 franc, mauve 2.00 0.30

1869-1870. — Chiffre dans un cercle avec armes au-dessus et lion couché au-dessous cadres variés.



1 centime, vert 0.15 0.05  
2 — bleu 0.15 0.05  
5 — ambre 0.35 0.10  
8 — mauve 1.50 0.75



1875-1876. — Effigie de Léopold II, à gauche, dans un ovale, cadres variés, C. sur B., piqués 15.

25 centimes, ambre 0.50 0.10  
50 — noir-gris 1.00 0.25  
5 francs, rouge-brun 15.00

1881. — Chiffre dans un cercle avec armes, impr. en coul. fugitives sur B., piqués 15.



1 centime, vert-gris 0.10 0.05  
2 — outremer vif 0.15 0.05  
5 — ambre vif 0.40 0.10



1881. — Effigie de Léopold II, à gauche, impressions fugitives C. sur B., piqués 15.

10 centimes, vert gris 0.20 0.05  
20 — outremer vif 0.40 0.10  
40 — carmin vif 0.75 0.20  
5 francs, rouge-brun vif 15.00  
Le même annulé à la roulette 4.00

1883. — Effigie à gauche de Léopold II, dans un cadre variant pour chaque valeur, C. sur B., piqués 14.



10 centimes, carmin 0.30 0.05  
20 — gris-perle 0.75 0.15  
25 — bleu 0.75 0.10  
50 — violet 1.25 0.30

1884. — Chiffre dans un ovale avec armes au-dessus, lion couché au-dessous. C. sur B., piqués 14 1/2.

1 centime, réséda 0.10 0.05  
1 — gris 0.05 0.05



1884-1885. — Effigie de Léopold II, dans un cadre variant pour chaque valeur, C. sur fond de couleur, piqués 14.

10 centimes, rose et azur 0.20 0.05  
20 — olive 0.40 0.10  
25 — bleu et rose 0.50 0.10  
50 — ocre 1.00 0.15  
1 franc, rouge-brun 1.50  
2 francs, violet 3.00

Les mêmes annulés à la roulette  
1 franc, rouge-brun 0.25  
1 " violet 0.50

## CARTES-LETTRES.

1882-1883. — Formules et doubles feuillets, effigie de Léopold II, type du timbre-poste de 1869.



10 cent. carmin et bleu pâle 0.50  
25 — carmin et rose 0.60

1886-88. — Même effigie. Type des timbres-poste de 1884-85.

10 cent. carmin *sj* bleu pâle 0.30  
25 — outremer *sj* rose 0.50

1888. — *Même effigie, imprimé sur le carton du 25 centimes.*

10 centimes, carmin *sj* rose. 100.00

ENVELOPPES.



1879. — *Effigie en relief, à gauche de Léopold II, dans un ovale guilloché estampille à droite, env. petit format: 115 x 75 mm.*

10 centimes, vert 0.40

*Grand format, 145 sur 115 mm*

10 centimes, vert 0.60

ENVELOPPES-LETRES.

1888. — *Enveloppes ouvertes, droites, le type des timbres-poste 1884. C. s'azur.*



10 centimes, carmin 0.40

Timbres-taxé.



1870. — *Chiffre dans un ovale avec couronne au-dessus, C. sur B., piqués 15.*

10 centimes, vert-jaune 0.25 0.15  
20 — outremer 0.50 0.25

CARTES-CORRESPONDANCE.

1871. — *Formules timbrées avec figures allégoriques instructives de chaque côté.*



5 centimes, bistre 2.25

1872. — *Mêmes instructions coupées.*

5 centimes, bistre 1.50 0.60

Juin 1872. — *Les mêmes imprimées sans instructions.*

5 centimes, bistre 0.40



1875. — *Formules timbrées avec cadre à filets grecs, effigie de Léopold II, type de 1869.*

10 centimes, noir 3.50

1875. — *Mêmes formules, timbres chiffres type de 1869.*

5 centimes, violet 0.50 0.25

1876. — *Semblables aux cartes de 1875. Effigie C. sur azur.*

10 centimes, vert-jaune 3.50

1877-1878. — *Semblables aux cartes de 1875, mais avec suppression de cadre.*

5 centimes, mauve 0.25

10 — vert-jaune 3.50

CARTE-POSTALE.

1879. — *Formules timbrées sans cadre, estampille à droite, C. sur jch.*

5 centimes, vert-jaune 0.25 0.15

10 — carmin 0.50

Carte avec réponse payée.

(A CARTE CORRESPONDANCE).

1875. — *Formules timbrées, avec cadre à filets grecs et estampille aux armoiries à droite.*

a. ANTWOORDT (1 final).

5 + 5 centimes, violet 4.00

b. ANTWOORD (1 grallé).

5 + 5 centimes, violet 3.50

c. ANTWOORD (sans l).

5 + 5 centimes, violet 1.25

1878. — *Semblables aux précédentes, avec suppression de cadre.*

5 + 5 centimes, violet 1.00

(B. CARTE-POSTALE).

1879-1880. — *Semblables aux cartes ordinaires de 1878, avec addition de l'avis, à gauche angle inférieur.*

5 + 5 cent vert-jaune sur chamois 50

10 + 10 — carmin *sj* azur 1.00

1885. — *Mêmes formules, avec le mot Postkaart ajouté en dessous des mots Carte Postale.*

5 centimes, vert 0.15

10 — carmin 0.50

Timbres-Télégraphes.



50 centimes, gris fer 3.00

1866. — *Effigie de Léopold I<sup>er</sup>. Cadre hexag., C. sur B., piqués 14.*

1871-78. — *Effigie de Léopold II. Cadre hexa. Variant *sj* chaque val., C. sur B., piqués 14.*



10 centimes, violet 0.25

10 — violet foncé 0.25

25 — vert 0.50

25 — vert foncé 0.75

50 — bistre 1.00

1 franc, carmin 0.40

5 — outremer 7.50

1881-88. — *Mêmes types, impr., en couleurs fugitives sur B., piqués 14.*

10 centimes, lilas 0.25

25 — vert pâle 0.50

60 — réséda 1.00

1 franc, carmin 1.50

25 — rose et bronze 30.00

1879. — *Chiffre dans un cercle. Cadre hexagone, C. sur B., piqués 14.*

5 centimes, noir-gris 0.5 0.10

Feuilles-Télégrammes.

1875. — *Formule à impr., noir avec timbres aux armoiries. Lion dans un ovale perlé, C. sur paille quadrillé. (4<sup>me</sup> type.)*

50 centimes, jaune 5.00

1875. — *5<sup>me</sup> type. Lion à droite, CENT sans ponctuation, ovale gros perlé.*



50 centimes, jaune 5.00

Timbres de chemins de fer.



1879-82. — *Armoiries dans un ovale. Cadre oblong, C. sur B., piqués 14.*

10 centimes, brun-rouge 0.40 0.10

20 — bleu 0.50 0.20

25 — vert 0.75 0.15

50 — carmin 2.50 0.20

80 — jaune 3.00 0.20

1 franc, gris 2.00 0.20

1882-86. — *Chiffre dans un ovale, locomotive à gauche, etc., légende, CHEMIN DE FER. — BELGIQUE, C. sur B., piqués 15.*



10 centimes, brun-rouge	0.25	
20 — bleu	0.50	
25 — vert	0.50	
50 — carmin	1.00	0.20
80 — ocre jaune	1.50	0.20
1 franc, ocre jaune	1.50	

Essais de timbres de Belgique.



1819. — Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> dans un ovale, sans indication de valeur. C sur B. Gravé en taille douse.

2000 noir	1.50	—
2001 bleu	1.50	—
2002 vert	1.50	—
2003 violet	1.50	—
2004 vermillon	1.50	—
2005 carmin	1.50	—

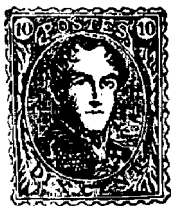
1849. — Les mêmes, N. sur C. glacé.

2006 vert	1.25	—
2007 bleu foncé	1.25	—
2008 rouge	1.25	—
2009 gris	1.25	—
2010 bleu	1.25	—
2011 lilas	1.25	—
2012 jaune	1.25	—
2013 chamais	1.25	—
2014 rouge-violet	1.25	—

1849. — Type adopté. Effigie de Léopold 1<sup>er</sup>, sans cadre. C. sur B. Gravé par Wiener.



2015 10 cent., noir	6.00	—
2016 20 —	8.00	—



1850. — Type adopté. Effigie de Léopold 1<sup>er</sup>, dans un ovale. C. sur B., sans valeur indiquée. Gravé par Wiener.

2017 noir	12.00	—
2018 bleu	12.00	—
2019 rouge	12.00	—

1850. — Les mêmes, avec un petit cercle, sans chiffre.

2020 noir	12.00	—
2021 bleu	12.00	—
2022 rouge	12.00	—

1850. — Les mêmes avec valeur indiquée.

2023 1 cent., noir	8.00	—
2024 10 — vert foncé	8.00	—
2025 20 — noir	8.00	—
2026 20 — vert	8.00	—
2027 20 — lilas	8.00	—
2028 20 — carmin	8.00	—
2029 20 — vermillon	8.00	—
2030 20 — jaune serin	8.00	—

1862. — Chiffre dans un ovale à fond guilloché, C. sur B. vergé.



2031 1 cent., bleu centre rsa	5.00	—
2032 1 — rouge — vert	5.00	—
2033 1 — — bleu	5.00	—



1862. — Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche. C. sur B. Gravé par J. Dargent.

2034 20 cent., bleu	2.00	—
2035 20 — vert	2.00	—
2036 20 — noir	2.00	—
2037 20 — rouge sur paille	2.00	—
2038 20 — noir sur rose	2.00	—
2039 20 — lilas et vert	2.00	—
2040 20 — lilas et jaune	2.00	—
2041 20 — lilas et bleu	2.00	—
2042 20 — bleu et bistre	2.00	—
2043 20 — rouge et lilas	2.00	—

1863. — Armoiries, lion de Belgique, dans un écusson surmonté de la couronne royale. C. sur B.



2044 5 cent., vert	1.00	—
2045 5 — bleu	1.00	—
2046 5 — noir	1.00	—
2047 5 — rouge	1.00	—
2048 5 — orange	1.00	—
2049 5 — violet	1.00	—

1863. — Les mêmes, N. sur C. glacé.

2050 5 cent., vert	1.00	—
2051 5 — bleu foncé	1.00	—
2052 5 — rouge	1.00	—
2053 5 — lilas	1.00	—
2054 5 — bleu	1.00	—
2055 5 — jaune	1.00	—
2056 5 — paille	1.00	—
2057 5 — rouge-violet	1.00	—
2058 5 — vert-bleu	1.00	—
2059 5 — chamais	1.00	—

1863. — Les mêmes, C. sur B. glacé.

2060 5 cent., noir	1.00	—
2061 5 — bleu	1.00	—
2062 5 — violet	1.00	—
2063 5 — carmin	1.00	—
2064 5 — vert	1.00	—
2065 5 — orange	1.00	—

CONCOURS DE 1864.



Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche, C. sur B., gravé par M. E. Willebols.

2066 1 cent., vert foncé	0.50	—
2067 10 — bleu	0.50	—
2068 20 — rose	0.50	—
2069 40 — bistre	0.50	—
2070 1 — vert-jaune	0.50	—
2071 10 — lilas	0.50	—
2072 20 — bleu	0.50	—
2073 40 — carmin	0.50	—



Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> de face, C. sur B., gravé par M. H. Sels.

2074 1 cent., lilas	0.50	—
2075 1 — carmin	0.50	—
2076 10 — rouge-brun	0.50	—
2077 10 — vert	0.50	—
2078 20 — noir	0.50	—
2079 20 — vert	0.50	—
2080 40 — bleu	0.50	—
2081 40 — lilas	0.50	—

Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche, C. sur B., gravé par M. J. Asthoever.



2082 1 cent., carmin	0.50	—
2083 1 — vert foncé	0.50	—
2084 10 — vert	0.50	—
2085 10 — lilas	0.50	—
2086 20 — rouge-brun	0.50	—
2087 20 — noir	0.50	—
2088 40 — vermillon	0.50	—
2089 40 — vert-jaune	0.50	—



Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche, C. sur B., gravé par M. Antoine Fisch.

2090 1 cent., rose	0.50	—
2091 1 — lilas	0.50	—
2092 10 — vert-jaune	0.50	—
2093 10 — rouge	0.50	—
2094 20 — noir	0.50	—
2095 20 — rouge-brun	0.50	—
2096 40 — bleu-ciel	0.50	—
2097 40 — brun	0.50	—

Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche, C. sur B., gravé par M. Antoine Fisch.



2098 1 cent., vert d'eau	1.00	—
2099 1 — noir	0.50	—
2100 10 — rouge-brun	0.50	—

2101	10 cent., noir	0.50	—
2102	20 — carmin	0.50	—
2103	20 — lilas	0.50	—
2104	40 — bistre	0.50	—
2105	40 — vermillon	0.50	—



Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> en relief, C. sur B., gravé par M. Delpierre.

2110	20 cent., bleu	1.00	—
2111	20 — vert	1.00	—
2112	20 — violet	1.00	—
2113	20 — jaune	1.00	—
2114	20 — orange	1.00	—
2115	20 — carmin	1.00	—

Effigie de Léopold 1<sup>er</sup> à gauche, C. sur B., gravé par M. Lemaire.



2116	1 cent., vert-jaune	0.50	—
2117	1 — rouge-brun	0.50	—
2118	10 — bleu	0.50	—
2119	10 — bistre	0.50	—
2120	20 — carmin	0.50	—
2121	20 — rouge-brun	0.50	—
2122	40 — lilas	0.50	—
2123	40 — noir	0.50	—



Effigie de Léopold 1<sup>er</sup>, à gauche, sans indication de valeur, C. sur B., gravé par M. J. Dargent.

2124	bleu	1.50	—
2125	vert-olive	1.50	—
2126	noir	1.50	—
2127	vermillon	1.50	—
2128	noir et bleu	1.50	—



1865. — Effigie de Léopold 1<sup>er</sup>, légende : BELGIQUE, C. sur B., soumise par MM. De La Rue et C<sup>o</sup>.

2129	10 cent., gris	5.00	—
2130	10 — bleu	5.00	—
2131	10 — brun	5.00	—
2132	10 — carmin	5.00	—
2133	10 — vert	5.00	—
2134	10 — lilas	5.00	—

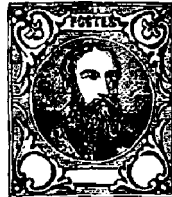


2135	10 cent., brun	5.00	—
2136	10 — lilas	5.00	—
2137	20 — vert	5.00	—
2138	20 — rose	5.00	—
2139	30 — lilas	5.00	—
2140	30 — bleu	5.00	—
2141	40 — vert	5.00	—
2142	40 — bleu	5.00	—
2143	1 franc brun	5.00	—
2144	1 — rose	5.00	—

1865. — Le même, C. sur pelure B.

2145	20 cent., gris	8.00	—
------	----------------	------	---

1868. — Effigie de Léopold II, de face, C. sur B., gravé en taille douce par M. J. Delpierre.



2146	carmin	1.00	—
2147	violet	1.00	—
2148	bleu	1.00	—
2149	vert	1.00	—
2150	noir	1.00	—
2151	bistre	1.00	—



1868. — Effigie de Léopold II, de profil à gauche, N. & C., gravé en taille douce par M. Franch.

2152	20 cent., bleu foncé	1.00	—
2153	20 — vert	1.00	—
2154	20 — gris	1.00	—
2155	20 — lilas	1.00	—
2156	20 — paille	1.00	—
2157	20 — chamois	1.00	—
2158	20 — vert-bleu	1.00	—

1868. — Type adopté, mais non mis en vigueur. Armoiries, C. sur B., gravé par M. J. Dargent.



2161	6 cent., violet	4.00	—
2162	6 — vert	4.00	—
2163	6 — vermillon	4.00	—

2164	8 cent., noir	6.00	—
2165	8 — bleu	8.00	—
2166	8 — brun	8.00	—



1872. — Type adopté. Effigie de Léopold II, C. sur C.

2167	10 cent., vert sur rouge	3.00	—
------	--------------------------	------	---

1872. — Même type, mise en train.

2168	10 cent., vert sur rouge	1.25	—
------	--------------------------	------	---



1872. — Type adopté. Armoiries, C. sur C. mise en train.

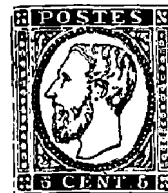
2169	1 cent., vert sur rouge	1.25	—
------	-------------------------	------	---

Essais timbres-taxé.



1869. — Chiffre dans un cadre rectangulaire, C. sur B. piqués 15.

2200	10 cent., noir	2.50	—
2201	20 — bleu	2.50	—



1868. — Effigie de Léopold II, de profil à gauche, C. sur B.

2159	5 cent., vert	1.25	—
2160	5 — brun	1.25	—

Essais de timbres pour Bandes.

Chiffres dans un ovale avec specimen en surcharge.



1 cent., vert	1.50	—
5 — brun	1.50	—

**MOENS (J.-B.).** Timbres de Russie, 1 vol. in-18 illustré de 37 gravures. 4 00  
 Chacun de ces volumes sur les timbres est précédé d'un Précis historique et géographique donné en tête du volume et les renseignements sont appuyés de documents officiels; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries.

**MOENS (J.-B.).** Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers. 1862. 1<sup>re</sup> édition, tiré sur papier vert. 1 00

**MOENS (J.-B.).** Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers, 2<sup>me</sup> édition, joli volume in-12, précédé d'un aperçu sur l'origine du timbre-poste, édition entièrement revue, corrigée, augmentée. 1 25

**MOENS (J.-B.).** Postage-Stamps illustrated a general nomenclature of every postage stamps and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864). Translated by Dr C.-W. Viner, A. M. with the Stamps, that have appeared since the publication of the french edition added. 623 illustrations. By P. Schmitz and F. Deraedemaeker. Londres, 1864, in-12, demi-marochin. 15 00

**MOENS (J.-B.).** On the falsification of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and Forgeries as well as of the Various essay Stamps of all Countries, translated by E. DOBLE, in-12, broché. 1 00

**MONGERI (F.).** Croissant-Toughra armoiries de l'Empire Ottoman, illustré de figures et d'armoiries, in-12 imp. sur papier de Hollande. Prix franco. 2 00  
 Brochure indispensable aux collectionneurs de timbres poste pour connaître l'origine des armoiries qui se trouve sur les timbres de Turquie.

**PHILBRICK A & WESTOBY. W.** The postage and telegraph stamps of Great Britain. Londres, 1882, 1 vol. in-8° avec 103 gravures. 15 00

**PHILATELIC SOCIETY.** The Postage stamps, Envelops and Post Cards of Australia and the British, the Colonies of Oceania, with autotype illustrations, compiled and published by the Philatelic society. London, 1 volume grand in-8°, avec 27 planches, contenant plus de 900 types de timbres. Cartes et enveloppes de la Nouvelle Galles du sud, Nouvelle Zélande, Van Diemen, Tasmanie, Victoria, Australie occidentale et Australie du sud, Queensland et les îles Fiji, toutes les variétés des vues de Sidney, de timbres laurés de la Nouvelle Galles, de timbres trône de Victoria, etc. Franco. 17 50

**A COLOR CHART,** designed to illustrate and identify the Colors of Postage Stamps, in-8° de 80 pages et 70 planches imprimées en 150 différentes couleurs, volume publié par la Société Nationale Philatellique de New-York. 3 00

**ROTHSCHILD (Baron Arthur de).** Histoire de la poste aux lettres depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours. Paris, imp. Jouaust, in-12, pap. de Hollande. 3 50  
 Le même sur papier de Chine. 6 00  
 Par la poste, port en sus. 0 75  
 Le même ouvrage, deuxième édition augmentée de la poste pendant la guerre franco-allemande et pendant la commune de Paris. — Paris, imp. Hachette, in-12, papier de Hollande. 3 50  
 Par la poste, port en sus. 0 75

**ROTHSCHILD (Baron Arthur de).** Histoire de la poste aux lettres et du timbre-poste depuis leurs origines jusqu'à nos jours, troisième édition, 1876, 2 vol in-12, papier de Hollande. 7 00  
 Le même, reliure pleine toile. 10 00  
 Par la poste, port en sus. 1 50  
 Le même ouvrage, nouvelle édition, illustrée de nombreuses vignettes, par BERTHAL. Paris, 1879, un vol. grand in-8°, imprimé sur beau papier velin satiné. 20 00  
 Par la poste, port en sus. 25

**ROTHSCHILD (Baron Arthur de).** La poste à un penny, in-12, papier de Hollande avec gravures. 1 00

**ROTHSCHILD (Baron Arthur de).** Notice sur l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres et sur la création des timbres-poste en Angleterre, in-12, broché. 2 00

**TIFFANY (John K.).** Les timbres des Etats-Unis d'Amérique depuis leur origine jusqu'à nos jours, 3 volumes in-18 illustrés de 183 gravures. 12 00

**TIMBRE-POSTE (Le).** Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Revue des émissions nouvelles, avec vignettes dans le texte; Chronique de la Timbrophilie, nouvelles diverses de tous pays, concernant les timbres. 27<sup>e</sup> année, 1889. Conditions d'abonnement (franco) : pour tous les pays. 6 00  
 Un numéro. 0 60  
 On peut obtenir les années :

1 <sup>re</sup> année, 1863, in-4° br. 36 gravures.	5 00
2 <sup>e</sup> » 1865, » » 57 »	10 00
3 <sup>e</sup> » 1865, » » 132 »	5 00
4 <sup>e</sup> » 1865, » » 139 »	10 00
5 <sup>e</sup> » 1867, » » 147 »	5 00
6 <sup>e</sup> » 1868, » » 129 »	5 00
7 <sup>e</sup> » 1869, » » 128 »	5 00
8 <sup>e</sup> » 1870, » » 132 »	5 00
9 <sup>e</sup> » 1871, » » 92 »	5 00
10 <sup>e</sup> » 1872, » » 138 »	5 00
11 <sup>e</sup> » 1873, » » 151 »	5 00
12 <sup>e</sup> » 1874, » » 146 »	5 00
13 <sup>e</sup> » 1875, » » 113 »	5 00
14 <sup>e</sup> » 1876, » » 140 »	5 00
15 <sup>e</sup> » 1877, » » 114 »	5 00
16 <sup>e</sup> » 1878, » » 230 »	5 60
17 <sup>e</sup> » 1879, » » 256 » avec. supplém.	6 00
18 <sup>e</sup> » 1880, » » 237 »	6 00
19 <sup>e</sup> » 1881, » » 338 »	6 00
20 <sup>e</sup> » 1882, » » 278 »	6 00
21 <sup>e</sup> » 1883, » » 200 »	6 00
22 <sup>e</sup> » 1884, » » 204 »	6 00
23 <sup>e</sup> » 1885, » » 236 »	6 00
24 <sup>e</sup> » 1886, » » 275 »	6 00
25 <sup>e</sup> » 1887, » » 432 »	10 00
26 <sup>e</sup> » 1888, » » 249 »	6 00

Sur papier de couleurs variées, 1863, 1866 à 1888, par année. 10 00  
 L'année 1887 exceptée qui est de 14 00  
 Depuis 1879, il est donné chaque mois, un supplément de 4 pages traitant des timbres fiscaux.

**TIMBRE-POSTE (Le).** Numéro jubilaire 1863-1885. 36 pag. grand in-8° à 2 colonnes, illustré de 55 gravures, types de timbres et armoiries, plus les portraits de MM. F. Breitfuss, F. Carotti, Ch. Diena, Major Evans, Ph. de Ferrari, G. Fouré, R. Krause, J.-N. Marsden, H. Lubkert, le Dr Legrand, J.-B. Moens, F. Mongeri, L. Rodet.

**Sommaire :** Avant-propos : Comment naquit le « Timbre-poste. » Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de Russie ; Les timbres-poste en Italie ; Notes sur quelques timbres d'Italie : Les timbres-poste des Bermudes ; Le 6 kreuzer 1849 de Bavière ; Réflexions sur les timbres allemands employés par fractions : A propos du timbre français bleu 20 c. et du chiffre-taxe noir même valeur de 1875 ; De quelques essais intéressants ; Les timbres-poste de Guinée ; De quelques enveloppes de Hambourg ; Biographie de M. le docteur Legrand ; De l'utilité des timbres oblitérés : Croissant-Toughra, armoiries de l'Empire ottoman ; Les premiers timbres français ; Notations des monnaies dans l'Inde ; Particularités postales ; Quelques remarques à l'occasion de ce numéro jubilaire. Franco. 2 50

**TIMBRE FISCAL (Le).** Journal illustré du collectionneur.

1 <sup>re</sup> année 1874 in-4° br., 91 gravures.	3 00
2 <sup>e</sup> » 1875 » » 62 »	3 00
3 <sup>e</sup> » 1876 » » 44 »	3 00
4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> 1877-1878 en 1 vol.	6 00
La collection des 5 années.	12 00

Depuis janvier 1879, le *Timbre fiscal* est donné en supplément aux abonnées du *Timbre-poste*.

**WALKER (L.-H.-J.) et MOENS (J.-B.).** Les timbres de Natal, 1 vol. in-18 illustré de 44 gravures. 3 00

**X. Y. Z.** Almanach du timbre-poste, contenant des prédictions faciles de chaque jour, soit sur les timbres, timbrophiles ou marchands, des éphémérides et quelques faits-divers se rapportant aux postes et aux timbres. Illustré de grav. sur bois.

Les auteurs de ce livre, MM. X., Y., Z., qui ont bien voulu tenir la plume à notre place, pour réaliser une idée conçue depuis des années et que le temps nous avait toujours empêché de mettre à exécution, ont cru devoir faire, pour les prédictions de chaque jour, un travail de guêpes, dont nous avons dû modérer plus d'une fois l'ardeur : piqûre à droite, piqûre à gauche, piqûre un peu partout ; piqûres anodines cependant.

Les éphémérides passent en revue les événements les plus remarquables se rattachant aux postes ou aux timbres. Enfin, une série de petits articles intéressants complètent agréablement cette publication. Franco. 2 00

**ZACCONE (P.).** La poste anecdotique et pittoresque (Service de Paris. Bureaux ambulants. Services maritimes. Conventions postales. Franchises. Bureau des rebuts. Le Timbre-poste en Piémont et en Allemagne), deuxième édition, 1 vol. in-12. 3 00

## Briefmarken für Sammlungen.

Die Firma J. B. Moens, 42, rue de Florence in Brüssel (Belgien), besteht als Briefmarkenhandlung seit 1848 und ist bekannt durch ihre grossartige Auswahl von seltenen Marken.

Die Firma J. B. Moens, besitzt ein bedeutendes Lager in Postkarten, Streifbändern, Couverts und Stempelmarken.

Die Firma J. B. Moens ist, dank den Reserve Vorräten, welche seit Gründung des Hauses angelegt wurden, imstande, die Sammler unter ausserordentlich billigen Bedingungen zu bedienen.

Die Firma J. B. Moens ist besonders gut assortiert in ganzen Couverts der deutschen Staaten.

Die Firma J. B. Moens hat die hervorragendste Auswahl in Essais und Probedrücken.

Auf Verlangen erfolgt Franko-Zusendung der Liste philatelistischer Werke, herausgegeben von der Firma J. B. Moens, 42, rue de Florence, Brüssel, Belgien.

## Postzegels voor Verzamelingen.

De Firma J.-B. Moens, 42 rue de Florence te Brussel, was in 1848 de stichter van den handel in postzegels. De firma staat bekend voor haren onmetelyken voorraad zeldzame postzegels.

De Firma J.-B. Moens bezit een belangryken voorraad briefkaarten, kruisbanden, couverts en fiscaal-zegels.

De Firma J.-B. Moens kan, dank zy haar reserve voorraad, de liefhebbers voorzien tegen reer voordeelige voorwaarden.

De Firma J.-B. Moens is vooral beroemd voor hare gheele couverts der vroegere Duitse Staten.

De Firma J.-B. Moens bezit insgelyks de mooiste verzameling essays en proefdrücken van postzegels.

De lyst der uitgaven van de Firma J.-B. Moens, 42, rue de Florence, Brussel, wordt op aanvraag franco toegezonden.

## ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE

*Bandes, Enveloppes, Cartes-Lettres, Cartes postales et Timbres-Télégraphe, parus jusqu'à fin 1886*  
par J.-B. MOENS

Président-Organisateur de l'Exposition internationale de Timbres-Poste au Palais de l'Industrie d'Anvers.

12<sup>e</sup> (1880) ÉDITION — TEXTE FRANÇAIS AVEC LA TRADUCTION ANGLAISE

Cet album est classé par ordre géographique et précédé d'un tableau des monnaies. Il est illustré de deux mille soixante-dix types de timbres et de cent armoiries des principaux États du globe. Il forme un superbe volume in-4° oblong de 504 pages sur papier épais satiné.

Reliure pleine toile, titre doré, tranche jaspée, fr. 7.50. — Le port à la charge de l'acheteur.



